This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

| MOIS. | Nombre de jours de | | | | | | | Pluies sur la terrasse. | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | Par les vents. | | | | | | |
| | pluie. | grêle. | neige. | gelée. | tonn., orages | tempête. | brouillard. | NE | SE | SO | NO | Totales. | Maxima en 24 heures. | Dates. |
| Janv. | 7 | » | 1 | 20 | » | » | 16 | 2,3 | 0,6 | 12,5 | 4,8 | 20,2 | 9,7 | 8 |
| Fév. | 7 | » | 1 | 15 | » | 2 | 7 | » | » | 20,8 | 0,1 | 20,9 | 12,9 | 16 |
| Mars. | 10 | 1 | 1 | 2 | » | 3 | 5 | 0,3 | 12,8 | 22,4 | 7,6 | 43,1 | 7,6 | 2 |
| Avril. | 9 | » | » | 2 | » | 4 | 5 | 7,2 | 7,4 | 32,1 | 1,1 | 47,8 | 14,6 | 26 |
| Mai.. | 11 | 1 | » | » | 4 | 1 | » | 5,6 | 6,2 | 10,7 | 6,6 | 29,1 | 6,9 | 1 |
| Juin. | 19 | » | » | » | 5 | 1 | » | 2,1 | 56,6 | 69,2 | 8,3 | 116,2 | 26,6 | 27 |
| Juil.. | 16 | » | » | » | 2 | » | » | 4,2 | 28,4 | 30,9 | 30,1 | 93,6 | 15,1 | 21 |
| Août. | 12 | » | » | » | 3 | 2 | » | 0,6 | 8,1 | 42,2 | 3,2 | 54,1 | 16,2 | 16 |
| Sept. | 16 | » | » | » | » | » | » | 14,7 | 11,8 | 56,6 | 41,8 | 124,9 | 21,3 | 30 |
| Oct.. | 19 | » | » | » | 2 | » | 4 | 5,2 | 55,8 | 33,9 | 6,4 | 81,3 | 16,4 | 23 |
| Nov.. | 25 | 1 | 4 | 2 | » | 5 | | 15,5 | » | 171,4 | 12,9 | 199,8 | 52,9 | 26 |
| Déc.. | 16 | » | 4 | 7 | » | 3 | 10 | 3,5 | 12,2 | 65,7 | 7,8 | 80,2 | 16,7 | 4 |
| Sommes | 167 | 3 | 11 | 46 | 16 | 21 | 47 | 61,2 | 159,9 | 568 4 | 130,7 | 920,2 | Plus grand maximum en 24 h. : 52mm,9 le 26 nov. | |

Moyenne tombée par jour de pluie... $\frac{920,2}{167} = 5^{mm},51.$

*Mémoires de l'Académie de Metz*

Académie de Metz

Digitized by Google

0914
.108
V.64-66

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# MÉMOIRES

DE

# L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Metz. — Imprimerie DELHALT, place Saint-Louis, 8.

Digitized by Google

# MÉMOIRES

DE

# L'ACADÉMIE DE METZ

SECONDE PÉRIODE. — LXVI[e] ANNÉE

TROISIÈME SÉRIE. — XIV[e] ANNÉE

1884–1885

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

METZ
BALLET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE
Rue des Clercs, 14

1888

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

# I

# SÉANCE ANNUELLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

# COMPTE-RENDU

DES

# TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1884-1885

PAR M. L'ABBÉ A. BÉRARD, SECRÉTAIRE.

---

MESSIEURS,

« Le passé, écrivait Buffon, est comme la distance : notre vue y décroît et s'y perdrait de même, si l'histoire et la chronologie n'y eussent de loin en loin placé des fanaux et des flambeaux. » (Epoq. nat. OEuvres, T. XII, p. 2.)

Pour notre Académie, un de ces fanaux, un de ces flambeaux est assurément le Compte-Rendu que l'usage impose si sagement, chaque année, à votre Secrétaire.

Destiné à rafraîchir des souvenirs qui s'effaceraient trop vite au milieu des entraînements de la vie, à repasser les travaux accomplis, le Compte-Rendu annuel se recommande donc de lui-même à la bienveillance de chacun. Elle ne saurait lui faire défaut.

Digitized by Google

PERSONNEL.

La mort, cette année, a fait bien des vides dans nos rangs.

Le 30 Mai 1884, décédait à Nancy, M. Henri-Félix Frécot, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, directeur du canal de l'Est, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de Nancy et membre honoraire de notre Société depuis 1858.

Quelques mois après, vous appreniez à la fois la perte de M. Barral, ancien élève et répétiteur de l'École polytechnique, secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture de France, membre de notre Académie depuis 1845 ;

Et de M. Orbain, président de chambre honoraire à l'ancienne Cour d'appel de Metz, qui avait également présidé nos séances avec une bienveillance si remarquée.

Notre confrère, M. Abel, me pardonnera, je le lui demande, d'emprunter quelques détails à son attachante Notice sur notre regretté Président. Ils seront du reste un stimulant de plus à lire les belles pages qu'il a consacrées à sa mémoire.

Joseph-Auguste Orbain naquit à Metz le 20 Février 1800. Sa première enfance s'écoula à Rosse-

Digitized by Google

lange près de ses grands-parents maternels. A l'âge de 10 ans, il commença ses études à l'institution Remy, rue du Rempart de la Haute-Seille ; en 1812, il entra au lycée de Metz, mais celui-ci, grâce aux événements, ayant été fermé en 1813, Auguste Orbain alla à Moyeuvre continuer ses classes près de M. l'abbé Cosnel. Il rentra au collège royal en 1815, en sortit en 1817 et fut reçu bachelier-ès-lettres en 1818.

Il se dirigea alors sur Paris où il prit les grades de bachelier en droit (1820), de licencié (1821) et revint à Metz avocat (1822). Il plaida dans quelques procès de presse qui étaient très fréquents alors.

En 1830, Me Orbain se fit incorporer dans la garde nationale, fut élu rapporteur d'une commission chargée de faire un règlement de discipline, mais, cette même année, ayant été nommé substitut du Procureur général, il renonça à son grade d'officier.

1832 le vit choisir comme Procureur du roi près le tribunal de Metz : il eut fort à faire en ces temps agités par de si grandes passions politiques et religieuses, et il eut à traverser bien des moments pénibles.

En 1838, M. Orbain fut nommé conseiller à la Cour de Metz, et ce fut dans ces fonctions qu'il sut faire ressortir les belles qualités d'urbanité, de tact et de respect de soi-même qui constituaient le fond de son caractère.

Vingt-deux fois il fut appelé à l'honneur d'être président d'assises.

En 1852, il fut élu conseiller municipal et donna sa démission au bout de trois ans.

Décoré en 1857, président de chambre à la Cour

Digitized by Google

impériale de Metz en 1865, il était atteint par la limite d'âge cinq années après.

Savant, consciencieux, très instruit des choses du théâtre, dont il connaissait les moindres détails, l'Académie qui lui avait ouvert ses portes en 1873, le choisit pour Président en 1874. Il donna, comme tel, un discours remarquable sur les *Bases d'une bonne Éducation dans la société moderne*, et une *Notice sur M. Thilloy*.

Bientôt son grand âge et une infirmité cruelle l'éloignèrent de vos réunions, et, le 17 Septembre 1884, il rendit sa belle âme à Dieu dans cette même rue des Trinitaires où il était venu au monde 85 ans auparavant.

Son souvenir restera longtemps cher à notre Société.

Je ne ferai que mentionner la mort de M. Auguste Migette, peintre et membre titulaire (1872).

M. Bellevoye a bien voulu se charger de vous rendre compte en détail de l'œuvre de cet artiste messin.

Au mois de Janvier de cette année disparaissait la doyenne de notre Académie, Madame Amable Tastu, membre honoraire, reçue en 1825, née à Metz le 31 Août 1795.

Son père, J.-Ph. Voïart, ancien administrateur des vivres à l'armée de Sambre et Meuse, employait ses loisirs à cultiver les lettres et faisait les vers avec

Digitized by Google

facilité ; il avait épousé Elisabeth Petitpain, femme de lettres très distinguée, qui publia de 1816 à 1840 un nombre considérable de romans.

En 1809, Mᵉˡˡᵉ Amable présentait à l'impératrice Joséphine la première de ses pièces, *le Réséda*. En 1820, quatre ans après son mariage avec M. Tastu, imprimeur, elle commença une série de travaux littéraires principalement consacrés à l'Éducation et seulement interrompus par la Révolution de Juillet.

Plusieurs de ses œuvres demeureront : *La Chevalerie Française*, mi-prose mi-vers ; *les Oiseaux du Sacre*, poème de circonstance ; *la Veille de Noël, l'Eloge de Madame de Sévigné*, couronné en 1840 par l'Académie Française, etc. Sainte-Beuve, qui n'avait pas la plume banale, a placé notre compatriote dans sa Galerie des portraits littéraires.

Elle a été lue et appréciée par deux générations. De nos jours, le courant a changé, mais dans tous les cas, Madame Tastu se sera pas oubliée, car elle a chanté la Patrie et la Religion ; elle est restée poète dans la vraie acception du mot.

M. Charles-Marie-Gabriel Gomard, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, secrétaire général du Comice agricole de St-Quentin, est mort en cette ville, le 25 Décembre 1884, dans sa 80ᵉ année.

Il était correspondant de l'Académie depuis 1859, sur le rapport de M. V. Simon qui a mis en relief son mérite distingué.

Digitized by Google

Est mort à Paris, au commencement d'Avril, Monsieur Eugene Rolland, né à Metz le 9 Août 1812. Après de brillantes études au collège royal de sa ville natale, il entra à l'École polytechnique. Il en sortit en 1830 dans l'administration des tabacs. Nommé en 1860 directeur général des manufactures de l'Etat, on lui doit les plus importantes améliorations. En 1855, il avait obtenu à l'Exposition universelle une médaille d'honneur pour son thermo-régulateur et son torréfacteur mécanique. L'Exposition universelle de Vienne lui accorda plus tard une grande médaille d'honneur et enfin il fut reçu à l'Institut (Académie des sciences) en 1872.

Il était membre honoraire de notre Société depuis 1873.

Terminons ce trop long nécrologe par le nom d'un de nos associés-libres non résidants :

M. le chef d'escadron d'artillerie Welter (Jean-Baptiste), chevalier de la Légion d'honneur, né à Metz en 1822, et qui vient de mourir à Charleville. Il entra en 1844, avec un des premiers numéros, à l'École d'application comme sous-lieutenant élève d'artillerie, à sa sortie de l'École polytechnique. Lieutenant en second (1847) au 3e régiment en garnison d'abord à Metz, puis à Toulouse, son goût pour les études militaires le ramena à l'École de Metz, d'abord comme capitaine attaché à l'état-major(1854), puis comme professeur adjoint du cours d'artillerie (1859) et enfin comme titulaire en remplacement de M. de Faultrier.

Admis dans notre Société comme membre titulaire

Digitized by Google

en 1865, il y reçut une distinction bien flatteuse. Il n'est pas dans nos usages d'accorder la publicité des Mémoires à de simples rapports de candidature, cependant le rapport de M. Welter sur la candidature de M. Renard, professeur à la Faculté des sciences de Nancy, fut imprimé, d'après la décision de l'Académie, dans les *Mémoires de* 1867 (pages 219-241). C'est une savante dissertation sur la théorie mathématique de l'électricité considérée comme un seul fluide, écrit le regretté M. Thilloy.

M. Welter avait déjà donné à l'Académie un travail des plus intéressants et tout à fait d'actualité : *Le fusil à aiguille prussien, son organisation et son efficacité*, travail original qui fut imprimé dans le même volume (pages 183-218, avec une planche).

Cette étude officielle, on peut le dire par suite de la haute position scientifique militaire de l'auteur, lui avait été demandée après Sadowa par l'Académie. Plus tard, il compléta sa dissertation en montrant brièvement l'efficacité du fusil Chassepot comparé au fusil à aiguille allemand.

Avec quelle fiévreuse attention on a dû écouter ces deux rapports qui sentaient la poudre. Trois ans après, et qui s'en doutait dans la paisible réunion, les deux terribles engins, objet d'une tranquille dissertation, étaient en présence l'un de l'autre dans une lutte qui a épouvanté l'Europe.

Les titres scientifiques de M. le commandant Welter seront rappelés, bien mieux que je ne saurais le faire, dans une de ces notices biographiques consacrées selon l'usage à ceux que nous avons perdus, usage pieux que nous devons nous appliquer à maintenir, dette légitime qu'il faudrait toujours s'empresser d'acquitter.



Digitized by Google

A ces pertes causées par la mort, il convient d'ajouter la démission de M. Alphonse Gury, pharmacien, membre titulaire depuis 1878.

Nous avons donc été heureux d'ouvrir nos rangs à de nouveaux confrères.

M. Amblard, qui était déjà des nôtres comme membre agrégé-cultivateur, est monté au rang de membre titulaire.

M. Huber, de Sarreguemines, chevalier de la Légion d'honneur, est venu mettre à notre service l'activité de son esprit et ses vastes connaissances numismatiques, pendant que M. Box, ancien principal du collège de Sarreguemines, officier de l'Instruction publique, nous apportait le précieux concours de ses talents littéraires et de sa science historique.

Que ces nouveaux membres titulaires soient les bienvenus!

## HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Comme vous venez de le voir, nos anciens Messins disparaissent les uns après les autres, mais leurs souvenirs ne seront pas entièrement perdus et se retrouveront dans nos Mémoires, grâce à l'infatigable bonne volonté de M. Abel.

Outre la *Notice sur M. le Président Orbain* déjà

Digitized by Google

mentionnée, nous lui devons encore celle de *M. Dommanget, avocat.*

Cette biographie nous fait connaître la famille du célèbre avocat ; sa naissance à Sainte-Menehould le 19 Mars 1786 ; ses impressions d'enfance lors de l'arrestation du roi Louis XVI (1791) et du passage des Vierges de Verdun (1794) se rendant à Paris pour être guillotinées ; ses premières études ; son admission à Paris comme 4e clerc près de son oncle Jacquet, avoué au tribunal civil de la Seine (1802) ; la maladie qui lui fit perdre l'usage libre de la jambe droite, et les encouragements à l'aide desquels son père, Philippe Dommanget, conseiller à la Cour d'appel de Metz, cherche à consoler le jeune homme.

Le 17 Novembre 1810, M. Dommanget fils se fait inscrire au tableau des avocats à Metz. Il prête serment en Mars 1811 ; après la retraite de son père à Sainte-Menehould, il se marie à Metz, le 4 Septembre 1816, et prend une superbe position au barreau.

M. Abel raconte ensuite avec des détails fort intéressants toute la carrière fournie par notre confrère, les procès auxquels il prit part avec des chances diverses, les travaux qu'il a publiés, et nous mène ainsi jusqu'en 1867 où M. Dommanget plaida pour la dernière fois, après avoir été élu 14 fois bâtonnier de l'ordre.

En 1872, le célèbre avocat organise pour les pauvres de Sainte-Menehould et de la Champagne un bureau d'assistance judiciaire, il publie en 1873 le Petit Manuel à l'usage des gardes particuliers des bois et forêts, pendant cinq années rédige presque chaque jour des consultations gratuites et meurt le 15 Avril 1877 à l'âge de 91 ans, laissant derrière lui la réputation d'un homme de bien.

Digitized by Google

Les *Premiers essais de la Peinture sur verre à Metz, encouragés par l'Académie en* 1838, nous ont été racontés par M. Abel.

D'après notre confrère, l'israélite Benjamin, ayant retrouvé le secret de la peinture sur verre, fonda l'association Lapied-Remy pour faire valoir sa découverte.

Il demanda également à l'Académie sa protection. Cette demande fut l'objet d'un rapport fait par M. Desains. Sur la proposition de M. Bouchotte, l'Académie commanda, à titre d'essai et d'encouragement, le portrait du maréchal Fabert. Les artistes répondirent en envoyant celui de Mirabeau.

Ce portrait de Mirabeau existe encore : M. Abel nous l'a fait passer sous les yeux en priant l'Académie de veiller à sa conservation comme un souvenir de son passé.

On sait comment le secret retrouvé par Benjamin fut acheté dans la suite et mis en valeur par le talent de M. Maréchal.

M. l'abbé Curicque vous a donné lecture d'un *Mémoire sur le culte de Charlemagne.*

Ce mémoire a quatre grandes parties : 1° Acheminement à ce culte depuis la mort de cet Empereur jusqu'à l'ouverture solennelle de son tombeau sous Frédéric Barberousse (814-1166); 2° Popularité de ce culte dans presque toute l'Église d'Occident jusqu'à la Réforme (1166-1517); 3° Attaques injustes portées à ce culte par les critiques passionnées des Novateurs contre la mémoire du défenseur de la Papauté (1517-1830); 4° Restauration de ce culte au-

Digitized by Google

quel le S. Siège est loin de se montrer défavorable, témoin le Propre concédé à l'Église d'Aix-la-Chapelle en 1860.

M. l'abbé Curicque nous a également fait part à plusieurs reprises de ses trouvailles archéologiques. Un jour, il vous offrait *deux Statuettes en terre cuite*, trouvées près de Sierck, dans des tombeaux Gallo-Romains; ces deux petits oiseaux étaient probablement des jouets d'enfant. Dans une autre circonstance, c'étaient *deux Poteries Gallo-Romaines*, destinées au Musée. Ces poteries ont été mises au jour, l'une (la noire) en 1875, l'autre (la grise) en 1880 dans une sablière située sur le ban de Métrich, commune de Kœnigsmacher, à environ cinquante mètres à droite de la route de Sierck à Thionville. — Ce pays, du reste, est excessivement riche en vestiges d'anciennes constructions, en fondations de murailles, tuiles à rebord, débris de poterie verte et rouge, etc.

M. l'abbé Curicque ayant fait passer sous nos yeux le plan d'un établissement balnéaire Romain mis à découvert par des fouilles exécutées en Décembre 1883 à Sainte-Barbara, près de Trèves, le mot Hypocauste, prononcé à cette occasion, provoqua une observation de M. Aug. Prost qu'il est bon de conserver.

*Observation de M. A. Prost sur la signification du mot Hypocauste et sur des mosaïques qui recouvraient quelques-uns d'entre eux.* Sans attaquer en rien le caractère des découvertes de Trèves, M. A. Prost fait remarquer qu'il pourrait bien y avoir quelque abus dans l'habitude où l'on est chez nous, en présence des fragments d'hypocaustes

Digitized by Google

qu'on y rencontre souvent, de conclure toujours de leur existence à celle de thermes ou bains publics. Les hypocaustes ont originairement, généralement, il est vrai, ce caractère en Italie, d'où les Romains en ont importé chez nous l'usage. Mais dans nos climats, très froids pour eux, ils ont bien pu les employer souvent comme de simples appareils de chauffage pour les appartements, aussi bien dans les villas isolées des campagnes que dans les maisons des villes. Telle est notamment, selon toute vraisemblance, la condition du remarquable hypocauste découvert en 1868, dans la rue aux Ours, et décrit dans le bulletin de cette année, de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. Il pourrait bien en être de même d'autres hypocaustes découverts à différentes époques dans divers quartiers de la ville et aux environs. Des découvertes analogues à celle de l'hypocauste de la rue aux Ours ont eu lieu, en effet, à différentes époques, à Metz et aux environs. Le souvenir n'en a pas toujours été conservé.

M. Prost rappelle celle qui a été faite sur le sol de Saint-Pierre-le-Vieux et du cloître de la Cathédrale, lors de leur destruction en 1754 et que les Bénédictins signalent dans leurs histoire de Metz (2 T., p. 155).

Ils disent que cet hypocauste provenait de bains particuliers. Il était recouvert d'un pavé en mosaïque décoré de figures géométriques en pierres noires, grises et blanches, dont les Bénédictins donnent aussi le dessin (T. I, pl. XXXI). Les mosaïques de ce genre se sont rencontrées souvent dans la ville et dans les environs. Très rarement on en a trouvé qui représentassent un sujet.

Digitized by Google

M. Prost peut citer cependant avec ce caractère particulier un pavé de mosaïque trouvé en démolissant l'église de Saint-Pierre-aux-Images, près de la cathédrale, en 1755. Les Bénédictins qui en donnent aussi le dessin (T. I, pl. III) l'attribuent à un temple de Diane (T. I, p. 58) à cause d'un petit médaillon où les uns croyaient reconnaître un cerf, animal consacré à cette divinité, les autres un agneau surmonté d'une croix.

Le médaillon était accompagné d'une inscription où, suivant les premiers, on avait dû lire :

DIANAE VENATRICI.

suivant les autres :

VENITE, ADOREMUS.

Le fait est que personne n'avait vu l'inscription, détruite, disait-on, au moment de la découverte, et composée, ajoutait-on (chose assez insolite), de lettres de bronze dérobées par les enfants sous la pioche même des ouvriers. — C'est ainsi que les Bénédictins rendent compte de cette découverte au Tome I de leur histoire publiée en 1769. Ce qu'ils en rapportent répond aux observations provoquées assez naturellement par la manière dont il en est parlé par Caylus dans son recueil d'antiquités (T. V, p. 326 et pl. CXVIII). Caylus avait été antérieurement informé de la découverte dans des termes qu'il avait reproduits purement et simplement, malgré leur singularité. La mosaïque découverte représentait, disait-il, un agneau pascal qui avait remplacé un cerf. Elle contenait une inscription : VENITE,

Digitized by Google

ADOREMUS qui avait remplacé celle DIANAE VENATRICI.

Mais, dit non sans raison l'antiquaire Lemoine, dans une lettre où il demande à Metz des explications à ce sujet, « Comment sait-on ce qu'ont pu remplacer la figure et l'inscription qu'on a en réalité découvertes en 1755? » Cette question ne pouvait recevoir de réponse satisfaisante.

On sait que M. Chartener, mort l'année dernière, s'est beaucoup occupé de *Bibliographie Messine*. Il a fait en quelque sorte un complément à l'ouvrage de Teissier *sur les Imprimeurs Messins* et a réuni un très grand nombre de notes sur ce sujet. Mais il n'a rien publié.

M. Prost a eu la main assez heureuse pour retrouver une liasse contenant les travaux de notre regretté confrère. Cette liasse, qu'on croyait perdue, avait échappé jusque là à l'attention des héritiers. Elle consiste en un exemplaire de Teissier interfolié, avec une quantité de feuilles volantes intercalées.

Ces documents intéressants n'attendent plus que d'être mis en ordre par un homme compétent.

C'est justice de remercier M. Prost, car il ne pouvait être indifférent à notre Académie de savoir d'abord ce qu'avait fait M. Chartener, ensuite d'être assurée que ses travaux bibliographiques ne seront pas perdus, et qu'ils seront utilisés par M. Victor Jacob.

A ce propos, je ne saurais omettre ce que vous a dit M. Benoît du succès bibliographique obtenu à Paris par la vente de la bibliothèque de notre ancien prési-

Digitized by Google

dent. Si la richesse de l'habillement des livres était pour beaucoup dans le prix élevé qu'ils ont obtenu, ils le méritaient bien par la rareté et la beauté des éditions. Cette vente, qui a duré du 4 au 9 du mois d'Avril, a produit la somme de 89,460 francs, et presque tous les livres lorrains avaient été réservés pour un second catalogue. Le catalogue était précédé d'une introduction écrite par M. Ed. Meaume, membre correspondant de notre Société; la belle collection « *d'Un ami de quarante-cinq ans* » était hautement appréciée.

Suivant sa louable coutume, le Conseil municipal de la ville de Metz n'a pas voulu laisser disperser les collections de M. Chartener sans chercher à en faire profiter la Bibliothèque municipale. Une subvention a été votée, et la Bibliothèque a reçu grand nombre de gravures d'artistes messins et beaucoup de livres intéressant l'histoire de la ville en général et celle de l'imprimerie messine en particulier. Le Conseil municipal a voté à notre collègue, M. Bellevoye, des remercîments pour la manière éclairée dont il s'était acquitté de sa mission à Paris.

M. Huber nous a fait part de ses *Découvertes numismatiques dans le canton de Sarreguemines.*

Le but de notre confrère est de tenir notre Société au courant des différentes trouvailles, curieuses au point de vue des monnaies, qui se font dans notre pays.

M. Huber fait en détail la description de ses diverses découvertes à Grosbliederstroff, en Janvier 1885; — dans un champ de Rouhling, au village de



Digitized by Google

Tenteling, en Février 1885; et enfin à Folpersweiler, il y a quelques semaines à peine.

Ces nombreuses monnaies sont destinées à augmenter la collection déjà si riche et si variée de notre confrère.

Nous devons à M. Box un mémoire ayant pour titre : *Etymologie de Sarreguemines déduite de l'Etude topographique du Bassin de la Sarre depuis Steinbach jusqu'à Rilching.*

Après avoir présenté les diverses appellations de Sarreguemines depuis le VIII[e] siècle, notre confrère rappelle les quatre étymologies données jusqu'ici.

Sarreguemines signifierait Confluent de la Sarre d'après D. Calmet; Embouchure de la Sarre d'après le sens propre du terme allemand (Gemünde); Sarre Inférieure, d'après M. Terquem ou encore Communauté sur la Sarre selon le même. Ces étymologies ne sont pas satisfaisantes et ne sauraient être acceptées.

La véritable étymologie est donc encore à établir, et elle ne peut l'être, d'une manière acceptable, *qu'en tenant compte des particularités physiques qui ressortent de sa situation sur la Sarre,* puisque le nom de cette rivière entre dans sa dénomination, et que les dénominations des localités ont généralement pour élément constitutif le nom de ces particularités.

C'est la règle suivie par les étymologistes modernes, pour les localités qui n'ont ni noms spéciaux, ni noms propres de fondateurs, et, en s'y conformant, notre confrère, après avoir recherché les par-

Digitized by Google

ticularités caractéristiques de Sarreguemines, a été amené judicieusement à proposer leurs dénominations comme étymologie de la localité.

Or l'examen attentif et raisonné des environs de Sarreguemines y fait relever *deux élargissements successifs du lit de la Sarre* et *quatre gués formés par eux* à proximité et, pour ainsi dire, au pied *de la soi-disant montagne* sur laquelle la ville a pris naissance.

Ces élargissements et ces gués, répartis également de chaque côté de l'embouchure de la Bliese et réunis ainsi, presque au même endroit, présentent en effet un fait absolument unique pour tout le parcours de la Sarre et, dans les temps anciens, ils ont dû faire de cet endroit une station d'autant plus importante, connue et hantée, que cette rivière avait en général peu de gués et qu'à défaut de ponts et de bâteaux il fallait nécessairement les passer pour communiquer de la rive gauche du Rhin à la rive droite de la Moselle, la Sarre ayant une direction à peu près parallèle à celle de ces deux cours d'eau et partageant les pays qui les séparent en parties presque égales.

En raison de ces considérations et surtout de cette importance d'autrefois, qui devait même être de premier ordre, il n'y pas lieu de s'étonner si l'étymologie de Sarreguemines est recherchée *dans ces particularités* et dans les *dénominations du plus vieil idiôme* du pays, c'est-à-dire dans la langue même de l'antique Gaule dont beaucoup de termes ont été conservés dans nos patois et malgré le temps, aussi bien que le sol a conservé, de son côté, les traces les plus évidentes et les plus multipliées du séjour des Gaulois dans ces pays.

Digitized by Google

Sous cet autre horizon, pourquoi dédaigner, dit notre confrère, les mots gaulois « *min* » et « *gwé* » ou « *gwén?* » — Le premier a malheureusement deux acceptions; le second n'en a qu'une qui ne peut donner lieu qu'à une seule interprétation.

Min signifie promontoire ou partie élevée de terre et pourrait très bien s'appliquer à la montagne de Sarreguemines; il signifie aussi, bouche, ouverture, et il pourrait se rapporter aux élargissements de la rivière.

Quant à gwé ou gvé, il signifie gué et s'écrivait naguère encore en français avec un v, tout comme en gaulois.

La réunion de ces termes, « gwémin » ou « gvémin » signifierait :

« *Le gué ou les gués du promontoire ou de la* « *montagne de la Sarre,* » ou encore « *le gué ou* « *les gués des ouvertures ou des élargissements de* « *la Sarre.* »

Mais le nombre singulier semble devoir être écarté, parce qu'autrefois il y avait plusieurs gués et parce que la plurarité est relatée dans plusieurs actes publics authentiques. Elle se retrouve en outre dans le langage des habitants du Saulnois et du pays messin qui disent tous « aller aux Sarreguemines, » ou « ils ne connaissent pas les Sarreguemines. »

Quant au choix à faire définitivement entre la montagne et les élargissements, l'analogie des considérations d'importance relative semblent devoir faire attribuer la priorité à la montagne comme pour la ville de Verdun, par exemple, qui signifie « *gué près la hauteur* » de gwé, gué et de dun, hauteur. Sarreguemines signifierait donc de même :

Digitized by Google

« *Les gués près la montagne de la Sarre.* »

Quant à la dénomination de Saargemünd ou *Sarre Embouchure* qui prévaut de nos jours, notre confrère croit que l'administration allemande lui a donné la préférence, parce que le mot Gemünd a une signification bien déterminée et parce que ce mot s'est rencontré parmi les nombreuses altérations que le gvémin gaulois a subies en passant par les idiômes latin et tudesque ; mais considérer ce terme comme une des véritables racines de Sarreguemines c'est, selon lui, commettre une erreur qui doit être redressée comme une véritable erreur étymologique.

M. Bellevoye nous a appris que la Ville de Metz avait acheté pour le Musée une antique *statue de S. Livier*.

Conservons l'histoire de cette statue d'après notre confrère.

Placée dans l'église Saint-Livier avant 1793, elle aurait été vendue avec les matériaux et démolitions de cette église. — Les acheteurs l'auraient donnée à M. l'abbé Fibich, qui l'aurait laissée en mourant à M. l'abbé Jacob. — Après la mort de ce dernier, M. Renard en devint acquéreur, et c'est lui qui l'a cédée à la Ville. D'après M. Abel, cette prétendue statue de S. Livier serait italienne, du XV^e^ siècle, et appartiendrait à l'École Florentine.

Dans une notice publiée au Bulletin du Comité des Travaux historique (1884), M. J. Finot, archiviste

Digitized by Google

du département du Nord, parlant du transport des restes mortels de Charles-le-Téméraire de Nancy à Luxembourg, avait dit : « que le cortège, parti de Nancy dans la matinée du 22 Septembre 1550, arriva le soir au village dit le Petit Fa, qui doit être la localité appelée aujourd'hui Falck (canton de Bouzonville). »

M. Gérard, ingénieur municipal au Havre et membre correspondant de notre Société, vous a écrit pour démontrer avec preuves et carte à l'appui qu'il doit y avoir erreur, — qu'on ne peut pas non plus supposer que le Petit-Fa soit le village de Féy, mais qu'il semble plus rationnel de considérer Facq, forêt dépendant de la commune d'Atton, près de Pont-à-Mousson, comme limite de la première étape parcourue par le cortège parti de Nancy.

Nous sommes toujours heureux d'apprendre les diverses distinctions obtenues par chacun de nos confrères. C'est avec une sincère satisfaction que je signale à la Société le succès que vient d'obtenir notre collègue, M. de Lazarque, au concours de cette année de l'Académie des Jeux-Floraux à Toulouse. Ayant présenté un sonnet à la Vierge-Marie, cette pièce de vers a été jugée digne d'être lue à la séance publique du 1er mai et ensuite d'être insérée dans le recueil annuel.

Je suis votre interprète, Messieurs, je n'en doute pas, en adressant de bien sincères félicitations à notre vice-président.

Terminons ces quelques notes en mentionnant le

Digitized by Google

*Manuscrit sur les Seigneurs de Xonville,* par M. des Robert, de Nancy, membre correspondant.

C'est la liste des Seigneurs de cette localité, liste puisée dans le Cartulaire de Gorze, dans les archives de la famille de Faultrier et dans celles de la Meurthe.

## SCIENCES.

Laissons d'abord M. le Dr Winsback nous exposer lui-même le résultat d'une de ses opérations.

Un de ses illustres prédécesseurs, M. le Dr Scoutetten a entretenu plus d'une fois l'Académie des beaux succès qu'il a obtenus dans la cure des pieds bots par différents moyens, et spécialement par la section sous-cutanée des tendons des muscles retractés.

Nos Mémoires renferment même plusieurs notes accompagnées de dessins, qui font connaître les multiples espèces de pieds bots et leurs diverses complications.

En vous présentant un jeune homme de 17 ans qu'il avait opéré depuis trois mois, et qui, comme vous avez pu le constater, marchait d'une manière tout à fait satisfaisante, l'intention de notre confrère n'était pas de refaire une histoire complète des pieds bots, ni même un exposé des découvertes et des progrès réalisés depuis l'époque où M. Scoutetten faisait ses communications. Il voulait seulement démontrer qu'il s'efforce de marcher sur les traces de ses prédécesseurs et d'apporter aux pauvres humains infirmes et souffrants tous les soulagements, toutes les améliorations que réclame leur état.

Digitized by Google

Le jeune homme présenté était atteint en effet d'un *pied bot compliqué — varus equin;* il était âgé de seize ans et demi ; les surfaces articulaires étaient altérées, et surtout les masses musculaires étaient atrophiées à un degré lamentable. Malgré ces conditions fâcheuses, quand on nous l'a montré, le jeune opéré posait son pied parfaitement à plat; sans l'aide d'aucun appareil ni même d'appui, il marchait avec une grande facilité. Les douleurs vives qu'il endurait avant l'opération et pendant quelque temps après, avaient complétement disparu; les masses musculaires et charnues s'étaient développées; les jambes avaient pris de la force; et l'exercice, devenu possible, avait réagi de la façon la plus heureuse sur la santé générale qui s'était grandement améliorée.

Félicitons M. le Dr Winsback de ce beau résultat. Puisse-t-il, pour le repos de l'humanité, avoir le même succès avec le procédé nouveau qu'il nous a indiqué pour la *Destruction des Cousins.*

Ce procédé, imaginé par M. Bataillard, consiste à verser de l'huile de pétrole à la surface des eaux croupies où sont habituellement déposées les larves. Ces larves et nymphes ne peuvent plus alors respirer et périssent.

M. Zundel a trouvé le procédé très efficace. Il est d'autant plus opportun qu'une nouvelle espèce de cousins, de plus grande taille que l'espèce connue dans nos contrées, paraît avoir fait irruption dans le pays depuis quelques années.

M. Lametz a entretenu l'Académie d'une question tout à fait à l'ordre du jour depuis l'expérience mé-

Digitized by Google

morable de MM. Renard et Krebs, celle de la *direction des aérostats.*

M. Lametz, rappelant d'abord que le premier qui s'est élevé en ballon était un Messin, et que l'Académie de Metz s'est toujours intéressée aux progrès de l'aérostatique, a cru devoir parler à la Société du premier ballon qui soit revenu à son point de départ et surtout des travaux de M. Duponchel, ayant pour but la direction des aérostats.

Cette communication, ajouta M. Lametz, n'avait rien qui lui fut personnel, se bornant à mettre en relief les passages les plus saillants des travaux de M. Duponchel publiés par la Revue scientifique.

M. Duponchel propose, — et c'est là la nouveauté de son idée, — de se servir de l'élasticité de l'enveloppe du ballon et même de l'augmenter en y mettant des ceintures de caoutchouc pour obtenir, par des contractions et des dilatations alternées, un mouvement d'aspiration et d'expulsion de l'air atmosphérique dans la partie inférieure de l'aérostat, cette partie inférieure étant séparée par une toile ou membrane flexible de la partie supérieure contenant le gaz hydrogène.

Il croit possible d'obtenir ainsi une succession de battements analogues à ceux produits par le bélier hydraulique, mais avec des efforts modifiés par l'élasticité beaucoup plus grande des parois qui, à chaque pulsation, dépasserait le point d'équilibre en deçà et au delà; l'air ainsi aspiré entrerait par l'avant et sortirait pendant l'expulsion par l'arrière du ballon, qui aurait la forme allongée présentant la moins grande résistance à la translation horizontale.

M. Duponchel, supprimant tout mécanisme, n'em-



Digitized by Google

ploierait pour obtenir l'aspiration et l'expulsion de l'air dans la poche inférieure du ballon que la dilatation et la contraction de l'hydrogène contenu dans la partie supérieure par l'injection directe de vapeur d'eau provenant d'un générateur placé dans la nacelle — la contraction étant produite par le refroidissement causé par le passage de l'air lui-même, — et il démontre pouvoir obtenir ainsi une puissance mécanique pouvant aller jusqu'à mille chevaux.

M. Duponchel croit possible de discipliner dans les flancs d'un aérostat construit avec toutes les ressources de la science moderne, cet agent calorifique qui dans l'atmosphère produit les ouragans et les cyclones, dont la puissance mécanique devrait se chiffrer en milliards de chevaux-vapeurs.

Les travaux de M. Duponchel relatifs aux ballons sont purement théoriques. Mais il va au-devant de l'objection : Pourquoi, avant de formuler ses idées, n'a-t-il pas recouru à des expériences pratiques ? Il avoue le défaut de ses ressources personnelles, — et il ajoute que, eût-il les moyens d'action qui lui manquent, — il ne saurait peut-être pas les mettre en œuvre.

C'est d'ailleurs avec plus d'appréhension que de satisfaction réelle qu'il a été amené, presque malgré lui, à proposer un procédé pratique, qui lui paraît cependant trop rationnel pour qu'il puisse hésiter à l'exposer.

Nos collections paléontologiques finiront par se compléter si chacun imite l'exemple de M. Maurice.

Notre confrère a fait don au Musée d'un fragment

Digitized by Google

de la *Mâchoire d'un animal antediluvien.* Ce fragment, trouvé à Sainte-Ruffine, à 5 m. 50 de profondeur, est relativement énorme. Vous en trouverez dans nos Mémoires la description exacte et détaillée.

A côté des sérieuses et recherchées *Observations météorologiques de M. Schuster,* rappelons l'amusante *formule mnémonique* de M. Auricoste pour savoir à quelle date de chaque mois se présente pour la première fois le jour ayant même nom que le 1er Janvier.

Cette formule est celle-ci : A Paris, ville de tumulte, vous ne dormez pas à votre gré. Etant donné le nom du 1er jour de l'an — soit un Jeudi — attribuez sans changer l'ordre chacun de ces mots à un mois de l'année, et le nombre de lettres dont chaque mot est composé donnera le jour de même nom que le 1er Janvier.

En 1885, le 1er de l'an est un Jeudi ; pour savoir quand sera le 1er Jeudi de Février, par exemple, comme le mot Paris (2e mot répondant au 2e mois) a 5 lettres, le 1er Jeudi de Février sera le 5, et ainsi de suite.

Bien que, par leur nature, ils échappent à toute analyse, n'oublions pas deux manuscrits que vous a envoyés M. Haillecourt, inspecteur honoraire d'Académie à Bordeaux, membre correspondant.

L'un traite des *Circonférences focales des courbes du second ordre;* l'autre des *Sphères focales des surfaces du second ordre.*

Digitized by Google

AGRICULTURE.

Aujourd'hui que la culture des céréales est si peu rémunératrice, tout ce qui touche à la conversion des terres arables en prairies devient intéressant.

Aussi avez-vous écouté avec plaisir la communication de M. Amblard sur *la Luzerne jaune tachée* (*medicago maculata*). Cette légumineuse peut rendre de grands services aux cultivateurs qui sèment actuellement de nouvelles prairies, — l'exemple de M. Michaux, maire des Etangs, est là pour le prouver.

Le *Nouveau procédé pour faire le pain,* indiqué par M. Auricoste de Lazarque, a également frappé votre attention.

L'art de faire le pain sans recourir à l'opération du pétrissage, si pénible pour nos ménagères, a été signalé déjà depuis longtemps par les journaux.

Nous apprenons sans surprise mais non sans satisfaction, que ce système de panification sans pétrissage est pratiqué avec le plus complet succès dans une boulangerie importante de Paris.

Le procédé est d'une extrême simplicité; il consiste à mélanger la farine sans pétrissage avec l'eau chaude ordinaire dans laquelle on a délayé du levain ou de la levure avec une certaine quantité de glucose. Lorsque le mélange de l'eau et de la farine est fait, la pâte alors lève rapidement et donne un pain léger et de bon goût.

Digitized by Google

Ce résultat, confirmé aujourd'hui par la pratique, s'explique aisément en théorie.

En effet, dans le procédé ordinaire, le levain ou levure décompose l'amidon de la farine et le change en dextrine ; puis la dextrine le change en glucose, laquelle se décompose en dégageant l'acide carbonique qui fait lever la pâte.

Dans ce travail, la fermentation a éliminé l'amidon de la farine et diminué la quantité du pain.

Le procédé nouveau économise cette destruction d'amidon. La glucose combinée avec la levure se change en acide carbonique, qui détermine la levée de la pâte.

Outre la suppression du pétrissage, on utilise les enveloppes externes du blé.

On obtient ainsi, avec économie de temps et de peine, un pain plus abondant, plus nutritif et de bonne qualité.

Voilà une recette excellente que nous souhaitons voir se propager dans nos ménages ruraux et agricoles.

## BEAUX-ARTS.

Pendant que le Conseil municipal mûrit ses projets d'agrandissement du Musée de la ville, M. Léon Simon continue ses efforts et ses succès dans le domaine des *Beaux-Arts*.

Cette année, notre Confrère a envoyé aux Expositions de Lyon, de Bordeaux, et la critique lui a été très favorable.

A Paris, à l'Exposition de blanc et noir au Louvre, il a obtenu une mention honorable.

Digitized by Google

Espérons qu'à Moulins, Strasbourg, Dijon, Amiens, le Hâvre, M. Léon Simon sera également heureux et soutiendra avec honneur l'antique renom des artistes messins !

M. Émile Michel, associé-libre non résidant, a exposé, au Salon de 1885, deux paysages; ce sont des souvenirs d'une excursion en Hollande : *Dune près de Harlem* et les *Environs de Brederode*.

En terminant cette revue des travaux de l'année 1884-85, et en nous rappelant les temps incertains qui entraînent et secouent notre barque, nous pouvons, il me semble, MM. nous aussi et avec confiance, écrire sur notre voile la vieille devise :

*Fluctuat nec mergitur.*

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LE

# CONCOURS DE POÉSIE

DE L'ANNÉE 1884-1885

*Présenté à l'Académie dans sa séance du 28 Mai 1885*

Au nom d'une Commission composée de MM. CURICQUE, FERREZ et AURICOSTE DE LAZARQUE, *rapporteur*.

---

MESSIEURS,

Au moment où j'entreprends d'écrire le rapport sur votre concours de poésie, ce vers si connu : « *La critique est aisée...* » se présente à mon esprit ; mais l'axiome qu'il renferme ne me semble plus aussi vrai quand c'est moi qui dois le mettre en pratique. Une saine critique comprend et l'éloge et le blâme : les motiver n'est pas toujours chose facile. Vous demanderez les preuves de nos jugements ; et, seules, la science acquise et des études spéciales peuvent les fournir. Or, la plupart de ces connaissances me font défaut ; je me rassure néanmoins en

Digitized by Google

me rappelant que je n'ai ici à exprimer que les appréciations, fort bien définies de votre Commission.

« Il paraît que les poètes ont beaucoup donné cette année. » C'est Pline le jeune qui le dit : « *Magnum proventum poetarum hic annus attulit.* » L'année 1885 n'aura rien à envier sous ce rapport à celle où écrivait notre antique observateur.

En effet, nous n'avons pas eu à examiner moins de dix-huit pièces de vers, inscrites sous onze numéros.

Les numéros 2 et 5 sont tout à fait informes, et doivent être éliminés de prime abord. En les lisant — car je les ai lus — je songeais aux concours de cette Académie, fondée, dit-on, à Lyon, en l'an 40 de Jésus-Christ, par Caligula. Le bizarre empereur avait établi pour loi que les concurrents à l'éloquence qui produiraient un mauvais ouvrage seraient obligés de l'effacer avec leur langue, faute de quoi ils seraient précipités dans le Rhône, où ils prendraient un bain froid.

Nous éliminerons encore une série de numéros dont les auteurs auraient un peu moins à craindre le voisinage de la... Moselle, — s'il vous arrivait de faire revivre ce sauvage règlement, — mais dont la faiblesse de forme ou l'insignifiance du fond motivent un juste arrêt d'expulsion.

Parmi les autres, votre Commission a distingué les suivants.

1° Le n° 1, intitulé *Corneille,* et portant l'épigraphe : « *Vive notre vieil ami Corneille.* » (M^me^ de Sévigné.)

Nous aurions voulu voir couronner par vous l'immortel tragique, et vous entendre ajouter une voix

Digitized by Google

de plus au concert de louanges du *Centenaire* de Corneille, en décernant une récompense à cette pièce bien inspirée. Mais il nous est impossible de dire comme le Philinte de Destouches :

> Un auteur, quelqu'il soit, me paraît mériter
> Qu'aux efforts qu'il a faits on daigne se prêter.
> (Le Glorieux, acte II, sc. 5.)

Quand on prend le ton lyrique, il ne faut pas manquer d'haleine, et avoir recours aux tautologies, aux chevilles, aux exclamations et interrogations incidentes : — « *ô merveille* » — « *Sublime fête* » — « *ô triomphe* » — « *ô crime* » — « *ô femme* » — « *mais non* » — « *ô poète* » — « *ô vrai Dieu* » — « *quel riche présent* » — « *qui l'a puni?* « — etc.

Il faut présenter des images justes : ne pas accoupler *Prométhée* et le *Thabor;* ne pas dire :

> ... Ton *vol* vers la voûte céleste
> ... N'a pas *sombré* sur un écueil.

Un *vol* ne *sombre* pas comme un canot : sur ce chemin il n'y a d'*écueil*... que pour l'auteur. Comparer à un *cor* (st. 9) la voix de Corneille est aussi une image malheureuse. Le cor n'a rien de commun avec la mélopée Corneillienne, si grandiloque soit-elle ; lui attribuer des « *chants d'oiseaux* » et des « *haleines de brise* » (st. 5) n'est guère à propos et s'appliquerait mieux à Victor Hugo qu'à Corneille.

Il faut s'exprimer en français, — même en vers, — et ne pas dire (st. 12) « *ta jeune aile* » pour « *la jeune aile de ta muse* » (muse, entre parenthèses, qui avait déjà 37 ans), et encore moins (st. 16)



Digitized by Google

« *parler la même parole* » pour « *parler la même langue.* » L'auteur ici ne parle pas la langue de Corneille.

Pour vouloir louer il n'est pas bon de se laisser aller à des exagérations dont on peut trop facilement relever le peu de vérité.

A la voix de son héros, dit l'auteur (st. 4),

« L'univers entier dut se taire. »

Pourquoi ? — Est-ce que les Espagnols imités par Corneille, est-ce que les Anglais, dont le Shakespeare était mort 20 avant le Cid, avaient besoin de se taire et se sont tus ? — C'est peu sérieux, même en style rimé.

Le monde entier, ajoute-t-il plus loin (st. 8),

« ... s'éprend d'elle
« Et marche guidé par sa main. »

rien n'est moins exact.

Il n'est pas plus exact non plus de croire que (st. 15) :

« Virgile a des égaux chez nous. »

Nos hellénistes et nos latinistes pourraient s'offenser à bon droit de l'assertion injurieuse à leur égard de la même strophe, où, à propos des beaux siècles d'Athènes et de Rome, l'auteur affirme que

« ... leur pensée endormie
« Gît comme une antique momie
« Au linceul d'un texte incompris. »

Je passe sur le prosaïsme de certaines strophes, pour en venir aux éloges mérités.

Digitized by Google

L'intention de l'auteur, quand il se donne la peine de vérifier ses assertions, de pondérer ses images, de réfréner son penchant à l'antique hyperbole et de ne pas admettre de négligences de forme, est souvent justifiée par l'expression et par l'idée.

Il y a un bon souffle poétique dans cette strophe :

Trembler ! qu'aurais-tu donc à craindre ?
Le génie est toujours vivant !
Aucun souffle ne peut l'éteindre,
La mort... il luit en la bravant.
Quand, épris du beau qui l'enfièvre,
Un homme a trouvé sur sa lèvre
Ou sous sa plume un mot divin,
Elle perd sur lui tout empire
Et les serres du noir vampire
Ne l'étreignent jamais qu'en vain !

et de l'énergie dans ces vers :

La voix des discordes s'est tue
Et tous, au pied de la statue,
Nous jetons des fleurs et des vers :
Car ton génie est une épée
Qui nous vaudra, — fière épopée, —
La conquête de l'univers !

Si tous les vers de cette pièce étaient aussi bien venus que ceux-ci, nous n'aurions pas hésité à vous demander une médaille pour l'auteur ; mais les faiblesses et les irrégularités que je vous ai signalées nous font — avec regret — réduire cette récompense à une mention honorable.

2° Le n° 4. Sous le titre « *Le cœur ne change pas* » et avec la devise grecque : « Πρὸς γῆν ἦθος ἄκουτον », l'auteur du n° 4, dans un récit de 146 vers à rimes plates, nous peint les tristesses, les regrets, les souvenirs lointains et chers, les désirs inassouvis d'un exilé. C'est le devoir, c'est l'amour de la Patrie qui

Digitized by Google

l'ont éloigné du sol natal, du foyer de ses pères, de sa famille, de celle qu'il aime. Le sentiment de cette pièce est touchant, et en général heureusement exprimé : le rythme se développe, sans recherche, mais sans faute ; la rime est suffisante. Toute la première partie, qui nous retrace les déchirements du départ, est d'un dessin bien accentué et d'une couleur chaude et sincère.

Pourquoi ce ton ne se soutient-il pas ?

A peine l'exil est-il commencé que voici les tristesses « *à la René* » bien démodées maintenant :

« Je méditais, *tout seul*, au milieu de leur fête ;
« Ah ! j'aurais préféré le bruit d'une tempête,
« L'écho des flots hurlants m'aurait rasséréné.
.....
« J'ai parcouru le monde, errant à l'aventure,
« Comme un vaisseau voguant sans voile et sans mâture.
.....
« Partant indifférent, pensif et solitaire.
..... etc.

Sans nous arrêter à ces « *flots hurlants* », au « *vaisseau qui vogue sans voile* » et au cliché connu « *pensif et solitaire* » que nous retrouvons encore quelques vers plus loin, disons que la fin de cette pièce est d'un vague qui contraste avec le dessin précis et net de l'exposition ; le découragement de l'auteur a rejailli sur ses vers, devenus fort inégaux ; il nous parle bien « d'*espérance* » mais il nous laisse fort inquiets de son sort.

Si, dans la vie réelle, chaque phase de l'existence n'aboutit pas toujours à un rapide dénouement, dans le roman, dans l'œuvre où l'imagination peut se donner carrière, le lecteur est plus exigeant : il s'ennuie de contempler indéfiniment son héros restant une

Digitized by Google

jambe en l'air ; il le lui faut d'aplomb, ou mort ou vivant bien.

Conclusion : les genres ne doivent pas être confondus, et un *Récit* n'est pas une *Méditation*.

Néanmoins nous vous demandons une mention honorable pour cette œuvre d'un sentiment élevé, et d'un style facile, mais qui ne soutient pas assez le mouvement et la netteté de son début pour que nous lui accordions davantage.

3° Le n° 8 est intitulé « *Hymne au soleil de printemps* » et porte l'épigraphe, tirée de V. Hugo :

> La plaine brille heureuse et pure
> Le bois jase, l'herbe fleurit.

Ne vous est-il pas arrivé, après avoir lu certaines méditations de Lamartine, de rester sous le charme d'une musique enchanteresse, mais d'avoir peu conscience du sens qu'elles renferment ? L'auteur de l'hymne au soleil de printemps a semblé vouloir nous donner la même impression. Son vers harmonieux coule avec élégance ; il pèche un peu par trop d'emphase ; mais son rythme est bien cadencé et sa rime passablement fleurie : c'est un pastiche assez réussi du grand poète. Pourtant, — il y a toujours un pourtant, — si on relit Lamartine, dans chacune de ses épithètes, dans chacun de ses tropes, dans chaque membre de phrase, on découvre l'idée qu'il a voulu y mettre, et il ne tient au penseur qu'à la creuser pour en faire son profit. Il n'en est malheureusement pas tout à fait ainsi chez l'imitateur qui s'est soumis à notre examen. Sous sa plume « *la montagne s'incline et le lion rugit* » pour saluer l'astre divin qu'il qualifie « *sourire d'espérance* ».

Digitized by Google

« L'*harmonie de la prairie* » « le *flot pur qui sillonne la mer* » ne sont pas très compréhensibles ; moins encore à la 3e et à la 5e strophe, l'expression de « *il descend* » appliquée au soleil levant, contre toute vraisemblance, mais par l'exigence de la mesure ; et la désignation très nouvelle de « *fleur blanche* » donnée à la violette des bois ; etc., « *monter* » pour *descendre* — « *blanc* » pour *violet* — sont des licences qu'il est difficile d'admettre.

L'auteur néglige trop aussi d'éviter l'inversion, maintenant bannie de tout vers qui se respecte.

A l'encontre des autres pièces dont nous avons parlé, celle-ci finit mieux qu'elle ne commence, et la dernière strophe ne manque ni d'allure ni d'une certaine grandeur.

« O soleil, sois béni! ta lumière féconde,
« Essence de Celui qui créa l'Univers,
« En bienfaits éclatants s'étend sur notre monde,
« Et proclame son nom aux plus lointains déserts!
« Viens, astre glorieux! viens briller sur nos têtes;
« Tu nous rends l'Espérance, et la Vie et l'Amour;
« Tu consoles le pauvre et chasses les tempêtes;
« O soleil! à jamais soit béni ton retour! »

L'harmonie, ou plutôt la mélodie des mots, qui règne dans l'ensemble de cette pièce aurait pu tromper des oreilles plus innocentes que les nôtres ; mais les investigations dont nous vous avons fait part ne nous permettent pas de proposer pour l'auteur autre chose qu'une simple mention.

4° Le n° 7, une idylle intitulée « *Au pays natal* » et portant pour épigraphe : « *Oh! de la patrie invincible charme!* » est le seul des morceaux du Concours qui ait suscité quelques débats — débats très courtois d'ailleurs — au sein de notre paisible cénacle.

Digitized by Google

Une partie de votre Commission, tout en reconnaissant l'élégance de la facture, la fraîcheur et la vérité des tableaux, l'habileté de main de l'auteur, élevait contre le fond même de l'œuvre des objections respectables ; mais la majorité de la Commission, très scrupuleuse elle-même, l'a complètement rassurée, et l'a engagée à retirer ce lit de Procuste qu'elle voulait imposer à vos concurrents, en leur disant : *Majora canite.*

La poésie ne se borne pas à célébrer la grandeur de Dieu, les hautes actions des héros, les imposants spectacles de la nature; elle trace aussi des tableaux de la vie intime, et des paysages familiers.

La poésie est dans tout, et partout. Heureux celui dont la baguette, en heurtant le roc des montagnes ou la simple écorce des bouleaux, la fait jaillir épanouie !

Vous n'avez banni aucun genre, Messieurs, hors la satyre *venimeuse*, ou ceux qui blessent le bon goût ou les mœurs.

Or cette idylle, qui offre les gracieux tableaux des souvenirs du jeune âge, qui rappelle les promenades de *deux écoliers* dans les vallons et les forêts du pays comtois :

« J'oserai, Madame, en ces quelques vers,
« Vous le rappeler ce val adorable,
« Où vous, frais lutin, et moi *petit* diable,
« *Enfants*, nous courions par les grands prés verts.

n'a rien qui puisse effaroucher les plus timorés lecteurs.

Dans le rapport dont j'ai eu l'honneur d'être chargé l'année dernière, j'ai donné une définition de l'Idylle; je n'y reviendrai donc pas ; car je com-

Digitized by Google

prends ainsi les travaux de vos Commissions : ils doivent, à propos des sujets variés qu'ils ont à traiter, faire, d'année en année, une espèce de cours d'ensemble, dont l'enseignement annuel doit se suivre sans se répéter. Lus par vos intéressés, à mesure que vos Mémoires paraîssent, ils doivent les mettre en garde contre les fautes commises, et leur aplanir le chemin ardu qui mène à la victoire.

C'est ainsi que — quoique toutes les pièces récompensées aient été examinées à ces points de vue — je n'ai parlé ici ni des toniques et des accents, ni du rythme et de la cadence, ni de la rime, ce que j'en ai dit dans le rapport de l'année dernière devant éclairer suffisamment à ce sujet.

Mais je trouve, à propos de la pièce qui nous occupe, à vous parler d'une chose nouvelle ici, et, je crois, peu connue. Cette pièce est écrite en vers de dix pieds, partagés par deux hémistiches égaux.

Le vers de dix syllabes, dit M. de Gramont dans son ouvrage sur les vers français, est, suivant toute apparence le plus ancien qui soit dans notre langue; ce fut le vers employé de préférence jusqu'au XII$^{e}$ siècle par les poètes des chansons de gestes.

Dans tous ces anciens monuments, le vers de dix syllabes a une césure à la 4$^{e}$ syllabe ; c'est la forme ordinaire.

Il y a une autre forme des vers de dix syllabes ayant leur tonique fixe à la cinquième, et qui se trouvent ainsi partagés en deux parties égales. Les premiers essais de ce vers ne remontent pas plus loin que le XVI$^{e}$ siècle, où on lui donna le nom burlesque de Tarantatara, qui en marque la mesure, mais qui nuisit probablement à sa fortune ; car il tomba dans

Digitized by Google

l'oubli. Dans notre siècle il a pris un développement suffisant pour qu'on puisse croire que la vitalité lui est désormais acquise : V. Hugo, Alf. de Musset, Brizeux ont fait des vers de dix syllabes coupés par le milieu. Ils sont néanmoins assez rares ; et nous devons quelque reconnaissance à l'auteur de la pièce n° 7 pour nous l'avoir montré mis en œuvre aussi habilement.

Jugez-en par ces deux exemples qui en montrent suffisamment les ressources harmoniques :

Vous rappelez-vous notre pauvre église
Dont la giroflée embaume la frise,
Et sa vieille tour où viennent nicher,
Avec force cris et battements d'ailes,
Les moineaux bavards et les hirondelles
De joie emplissant l'ombre du clocher?

et :

Vous rappelez-vous dans les hautes herbes
Les bœufs blancs et roux se dressant superbes,
De leurs yeux rêveurs sondant l'horizon ;
Et dans le verger entouré de treilles
L'essaim bourdonnant des folles abeilles
Ivres des parfums de la floraison?

Au cours de cette pièce très gracieuse de forme et de pensée, je ne veux relever qu'une tache sérieuse dans une expression : celle d'*irradier* appliquée au mois d'Août. Outre que le vers est dur :

Vous rappelez-vous lorsqu'Août irradie...

l'expression est impropre. *Irradier*, comme terme de physique, signifie se propager *à partir* d'un point central — au figuré — se développer, s'étendre *en partant d'un point central*, et ne peut pas s'appliquer au mois lui même, le sens nouveau dans lequel



Digitized by Google

l'auteur l'emploie n'étant justifié par aucun précédent.

Nous avons l'honneur de vous proposer de décerner à cette pièce une médaille de bronze, petit module (1).

Votre Commission ne demande d'ailleurs l'insertion dans votre recueil d'aucune des pièces dont il vient d'être parlé.

---

Résumons maintenant l'impression générale ressortant du Concours.

Peut-être un peu meilleur que celui de l'année dernière, son ensemble est néanmoins faible, et certaines pièces sont au-dessous du médiocre. La plupart des pièces même que nous avons mentionnées ne dépassent pas la mesure de « *vers bien faits* » ; elles manquent d'intention et de personnalité ; elles se contentent de suivre la vieille ornière et comme idée et comme forme : cela ne tient pourtant pas lieu de poésie, d'originalité et de vie.

Esquisser des pastiches plus ou moins réussis est toute l'ambition des versificateurs *invitâ Minervâ ;* ce ne devrait pas être celle de vos concurrents.

Peut-être si les poètes se rendaient mieux compte de ce qu'ils ont à dire, et de la façon dont ils doivent le dire, le niveau littéraire de vos Concours se relèverait-il ?

(1) Cette proposition n'a pu avoir de suite, l'idylle « *Au pays natal* » ayant depuis été reconnue non inédite. — Elle avait été insérée aux Mémoires de l'Académie de Besançon. Année 1883, p. 176.

Digitized by Google

Ils sont intelligents, pleins d'ardeur. Que ne regardent-ils autour d'eux ? Ils reconnaîtraient bientôt le feu qui éclaire et qui peut guider leurs pas incertains. S'ils sentent en eux la faculté créatrice, peut-être pourront-ils à leur tour nous initier à des formes et à des rythmes encore inconnus, et seconder les efforts de la nouvelle école. Mais d'abord, la lecture des grands poètes, l'étude de leur pensée et des moyens employés par eux pour la rendre : voilà l'enseignement qu'ils ont à méditer.

C'est aux rayons dispensés par le génie que doit s'échauffer leur verve et mûrir leur talent. Et quelles ardentes émulations, quels enthousiasmes devront les saisir si, pénétrés à ce contact de l'antique feu sacré, ils comprennent que la plus grande manifestation du génie de l'homme, celle dont la glorieuse vitalité survit aux ruines est la Poésie.

Les royautés et les républiques se succèdent et disparaissent emportées par le temps. Les passions qui les ont agitées, les luttes politiques, les entraînements sociaux d'un siècle ne sont plus même compris des générations qui le suivent. Le penseur seul, le philosophe et l'humanitaire les analysent curieusement, semblables au savant penché sur le corps inerte où son scalpel va chercher les secrets de la vie.

Mais l'œuvre du poète — elle — a conservé sa lumière; que dis-je, son éclat va grandissant d'âge en âge.

N'avons-nous pas vu la dépouille mortelle du Tasse sortir de la tombe et, portée sur un char triomphal, rentrer dans la ville éternelle aux acclamations d'un peuple reconnaissant? Et si, par la

Digitized by Google

pensée, par ce don merveilleux qui nous permet de voyager dans le passé ou de vivre dans l'avenir, nous nous transportons dans cette région sereine, où le temps où nous vivons nous apparaîtrait comme celui où nous aurions vécu, dépouillés de toute vaine préoccupation, ne reconnaîtrions-nous pas dans l'honneur suprême qu'une grande nation s'apprête, — *au moment même où je parle,* — à rendre à l'un de ses enfants — et auquel de différentes parties du globe viennent se joindre de respectueux témoignages — et le nôtre aussi — Messieurs — ne reconnaîtrions-nous pas dans l'hommage rendu à Victor Hugo l'hommage rendu au poète, au grand poète, au poète *seul*.

Redescendons dans cette salle paisible, Messieurs, et poursuivons notre examen.

Si, en poésie, le véritable enseignement est dans l'intimité des grands poètes, anciens et modernes, il en est encore un autre qu'il ne faut pas dédaigner : c'est celui qui, sans négliger la création intellectuelle, s'occupe de la technie de l'art et la définit.

Ici, vous avez, Messieurs, la tâche d'intervenir dans la mesure de vos moyens. Votre voix doit se faire entendre. C'est une partie de votre rôle. C'est votre devoir ; vos Concours en sont l'occasion.

L'idée primordiale, le principe de cet enseignement serait une définition de la poésie : or, je n'en connais point de bien compréhensible, même pour ceux qui en ont les aptitudes et le sens innés. Cette définition serait pourtant d'un grand secours dans des tentatives qu'elle resserrerait et dirigerait : et je ne veux pas négliger de faire connaître aux jeunes poètes, avides de savoir, la meilleure qu'il m'a encore été donné d'étudier, celle de M. Schérer.

Digitized by Google

La voici dans sa sévère concision :

« A la conception imaginative des choses, joignez « l'expression propre à évoquer cette conception « chez les autres ; et cette expression, soumettez-la « aux lois du rythme ; donnez-lui la cadence qui, « par une liaison secrète, met la sensation nerveuse « d'accord avec le mouvement de la pensée, et vous « aurez la poésie au sens complet et concret du mot. »

Puissent vos concurrents de l'année prochaine méditer ces préceptes d'un maître, et profiter de sa leçon.

---

Je croyais ma tâche finie ; mais voici qu'une pièce de vers, *en patois messin*, s'est glissée sous les autres. Or les membres de votre Commission se récusent, ne connaissant pas le patois ; moi seul, parmi eux, le comprends un peu.

« Que vous dirai-je ?

« Le *patois* dans les vers brave toutes les règles. »

Il n'y a plus pour lui ni hiatus défendu, ni alternances des rimes masculines et féminines, ni orthographe sévère des mots ; il contracte les syllabes gênantes ; il en ajoute aux mots qui lui semblent trop courts ; etc...

Les vers patois ont un langage à part ; des règles bien larges et non fixées, me semble-t-il ? Aussi je ne crois pas que l'Académie ait à s'occuper des pièces de ce genre en tant que poésie, à moins de créer une section spéciale pour les poèmes patois — ce que je n'oserais lui conseiller.

Digitized by Google

L'Académie doit garder pure la langue qu'elle parle.

Pourtant une Académie *locale* — et c'est l'avis de votre Commission — ne déroge pas en encourageant les études relatives au patois *local*, et même les œuvres que la fantaisie peut inspirer dans un langage dont il est précieux de conserver *mieux* que le souvenir.

L'œuvre que j'ai sous les yeux est méritante ; elle offre, avec la naïveté un peu goguenarde de son idiôme, des images agréables et des pensées vraies ; aussi je suis d'avis — et je pense que personne ne s'y opposera — qu'on lui décerne une mention très honorable, non pas comme poésie, mais comme étude sur une vieille langue de notre pays.

---

Les conclusions de la Commission ayant été ratifiées par l'Académie, et les plis cachetés renfermant les noms des lauréats ayant été ouverts, l'Académie a décerné :

Une mention honorable à M. l'abbé Cizel, professeur à la Chapelle-sous-Rougemont.

Une mention honorable à M. Paul de Royer, docteur en droit, avocat à Paris.

Une mention honorable à M. Louis Oppepin à Prémery (Nièvre).

Une médaille de bronze petit module à M. Louis Mercier à Besançon.

Une mention très honorable à M. l'abbé Vion, à Bazoncourt.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LE

# CONCOURS DES SCIENCES APPLIQUÉES

DE L'ANNÉE 1884-1885

*Présenté à l'Académie dans sa séance du 30 Avril 1885*

Au nom d'une Commission composée de
MM. BOURGEAT, J.-M. FLECK, SCHUSTER et LAMETZ, *rapporteur*.

---

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous rendre compte, au nom de la Commission que vous avez chargée de son examen, du travail envoyé au concours de l'année 1884-85, ayant pour titre : *Note sur les appareils automatiques de sûreté des chaudières à vapeur.*

L'auteur expose d'abord les diverses législations et règlements imposés aux constructeurs et aux propriétaires de chaudières à vapeur, dans les principaux pays industriels, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la France, etc.

Partout les lois sur la matière ont été modifiées successivement sans avoir abouti à autre chose qu'à

Digitized by Google

une sécurité relative, et il y a encore, trop souvent hélas, des accidents. Notre auteur en cite quelques-uns choisis parmi ceux qui ont été les plus désastreux.

L'opinion émise, en congrès, par les ingénieurs des associations de propriétaires d'appareils à vapeur, est que les soupapes de sûreté jouent, par rapport à la pression, le même rôle que le sifflet d'alarme par rapport au niveau de l'eau, à cause du bruit que fait la vapeur lorsqu'elle s'échappe des soupapes de sûreté, lorsque la pression dépasse celle pour laquelle la chaudière est éprouvée, mais qu'elles sont inefficaces pour empêcher la pression de s'élever, parce qu'elles ne peuvent pas se soulever de la quantité nécessaire (le quart de leur diamètre) pour évacuer l'excès de vapeur produit par un feu trop vif ou par une dépense de vapeur réduite.

Le mémoire relate les tentatives faites dans le but d'obtenir cette levée des soupapes, soit par des leviers disposés pour obtenir la décharge progressive de la soupape lorsqu'elle se soulève, soit par une modification de la soupape, qui offre alors une surface sur laquelle la force vive de la vapeur qui s'échappe vient exercer un certain travail mécanique, qui aide à la levée de la soupape.

Ces tentatives n'ont pas donné, en pratique, de résultats satisfaisants ; le mémoire les analyse au point de vue théorique, et, incidemment, fournit des renseignements sur la vitesse d'échappement de la vapeur, et cite l'opinion d'hommes faisant autorité dans la matière qui conclut ainsi : « Il faut éviter, dans les règlements administratifs, de donner aucune formule ou prescription sur les dimensions des sou-

Digitized by Google

papes de sûreté, attendu que si ces prescriptions sont justes, elles conduisent à des dimensions irréalisables dans la pratique, et que, si elles sont fausses, elles font croire à une sécurité qui n'existe pas. »

L'auteur propose de compléter le soulèvement de la soupape de sûreté par l'adjonction à cette soupape d'un appareil qu'il désigne sous le nom de thermo-régulateur.

Après avoir décrit le principe de cet appareil, il en calcule les conditions d'établissement et de fonctionnement et démontre ainsi qu'il peut satisfaire, largement, aux conditions du problème, puisqu'il a admis une production de 100 kilog. de vapeur par mètre carré de surface de chauffe, tandis qu'en général une chaudière n'en produit que 15 à 30 kilog.

Après avoir indiqué un dispositif qui emploirait l'excès même de la vapeur à ralentir le tirage du foyer, il propose l'emploi du thermo-régulateur comme appareil de sûreté contre le surchauffage des chaudières à vapeur verticales, employées surtout pour l'utilisation des chaleurs perdues des fours métallurgiques, non plus en faisant échapper la vapeur, mais en la faisant actionner par un sifflet d'alarme lorsque le niveau de l'eau baisse assez pour faire craindre la surchauffe des parois.

Cette étude le conduit à exposer les expériences faites pour déterminer les résistances des tôles employées dans la construction des chaudières à vapeur et l'influence des rivures, et celle des différentes températures.

Voilà, Messieurs, l'analyse très succincte du mémoire envoyé au concours; la Commission pense que l'auteur aurait pu, comme conclusion de l'exposé



Digitized by Google

des variations des prescriptions légales, concernant les appareils à vapeur, et de leur inefficacité, demander que la loi n'imposât la responsabilité au propriétaire d'appareils à vapeur, que si elle le laisse libre d'employer ce qu'il veut comme appareil de sûreté, ou que, lorsqu'elle lui impose tels ou tels appareils, elle le déchargeât de sa responsabilité.

L'appareil proposé n'est, en somme, qu'un thermomètre qui soulève la soupape de sûreté quand la température dépasse une limite. Nous croyons que l'auteur aurait pu trouver une combinaison de thermomètre entièrement métallique, qui aurait présenté plus de garantie de durée et un fonctionnement plus certain que l'agencement qu'il décrit, auquel nous reprochons d'employer un produit organique, l'huile d'olive, qui pourra s'altérer en restant des années entières à une haute température; nous craignons qu'il ne se produise quelque chose d'analogue à la distillation fractionnée, puis une résinification, enfin un changement d'état qui fausse l'appareil, sans compter les fuites possibles.

Il manque à son appareil une disposition permettant de s'assurer qu'il est prêt à rendre le service auquel il est destiné, ce qui est indispensable pour un appareil ne devant fonctionner qu'accidentellement. Il est vrai que la vérification du fonctionnement pourrait se faire en poussant le feu sous la chaudière de façon à élever la pression de la vapeur jusqu'à sa limite constatée par le manomètre, et de voir si le soulèvement de la soupape est assez grand pour empêcher cette limite d'être dépassée.

La Commission critique l'emplacement choisi pour le thermo-régulateur dans le 1$^{er}$ exemple d'applica-

Digitized by Google

tion, en partie dans l'eau et en partie dans la vapeur, parceque ce n'est pas là où la température reste le plus certainement en rapport avec la pression.

En résumé, comme le travail est bien fait et que l'appareil décrit est original, la Commission, sans se prononcer sur le mérite de l'appareil ni sur l'efficacité de son fonctionnement (ces choses relevant directement de la mise en pratique), demande que l'auteur soit récompensé d'une médaille d'argent, grand module, et demande l'impression (1) dans les Mémoires de l'Académie.

---

Les conclusions de la commission ayant été adoptées par l'Académie, le pli cacheté a été ouvert et a fait connaître le nom de l'auteur du mémoire. En conséquence l'Académie décerne une médaille d'argent à M. E. Deny, ingénieur civil, directeur de l'usine de Mertzwiller (Alsace) et membre correspondant de l'Académie de Metz.

---

(1) Ce mémoire ne paraîtra, selon le désir de l'auteur, que dans le volume suivant.

Digitized by Google

Digitized by Google

# NOTICE

SUR

# M. LE PRÉSIDENT ORBAIN

PAR CH. ABEL.

*Lue en séance de l'Académie le 30 Avril 1885.*

L'Orne, un des plus jolis affluents de la Moselle, serpente gaiment au travers d'un vallon ombragé par des forêts séculaires. Parmi les nombreux villages échelonnés le long des côteaux, on remarque celui de Rosselange qui se mire coquettement dans les eaux de l'Orne, non loin de son embouchure dans la Moselle.

Au commencement de la Révolution y vivait une famille Lelièpvre, venue de Budange pour exploiter l'ancien moulin banal de Rosselange, converti en une dépendance des forges de Moyeuvre.

C'était de braves gens craignant Dieu comme leur tante, la veuve Robert Lelièpvre qui, en 1749, donnait des terres à sa paroisse de Fameck pour s'assurer des prières après sa mort. Du lavoir de Budange descend en murmurant le ruisselet dit le *Ru de*

Digitized by Google

*Brouck*, qui fait mouvoir *le moulin de Brouck*, écart de la commune d'Uckange.

A l'époque dont nous parlons, ce moulin était la propriété d'un honnête meunier appelé François Orbain. Il avait un frère, Léopold-Joseph Orbain, né en 1748, qui avait fait de bonnes études et qui était employé aux écritures dans les usines de Moyeuvre.

Leur père avait quitté le moulin de Brouck pour venir se marier à Moyeuvre avec une demoiselle Godron, sœur de Joseph Godron, qui devait être nommé maire royal de Hayange et procéder en cette qualité, en 1771, à l'inauguration de l'église-grange que nous venons de voir remplacer en 1885 par un temple greco-romain.

Léopold Orbain se trouva aussi apparenté au fils du tabellion de l'endroit, Jean-François Charpentier, propriétaire à Villers-lès-Rombas, marié avec Françoise Pochon, la sœur du maire de Vitry.

Dévastées lors de l'invasion allemande en 1792, les forges de Moyeuvre furent gérées militairement. Léopold-Joseph Orbain se fit rentier et il vint habiter Metz avec sa jeune femme Louise Lelièpvre qui, le 20 Février 1800, lui donna un fils, rue des Trinitaires.

Un des témoins de la déclaration de cette naissance était un ami de la maison, le docte Jacques Mongin, professeur de langues, qui demeurait rue du Pont-de-l'Isle, c'est-à-dire rue du Pont-des-Morts. L'enfant reçut les prénoms de Joseph-Auguste.

Il passa ses premières années à Rosselange, près de ses grands-parents maternels. Dans ce village se remarquait alors une église singulière, formée de la juxtaposition de deux chapelles ogivales ayant ap-

Digitized by Google

partenu dans le temps à deux abbayes qui se disputaient le droit d'y percevoir les dixmes.

Une chapelle avait été consacrée à Dieu, sous le nom de Saint Gorgon, par les bénédictins de Gorze; l'autre avait été dédiée à Saint Alpin par des chanoines vivant en collégiale dans une île de la Meuse, près de Liège.

Dès sa plus tendre enfance, le jeune Orbain avait été frappé par l'élégance de ce bijou de l'art ogival.

A l'âge de dix ans il commença ses études rue du Rempart-de-la-Haute-Seille, dans l'institution Remy. Il n'oublia jamais celui qu'il appelait le père Remy, le type du vrai professeur s'identifiant aux succès de ses élèves. Le jeune Orbain, devenu grand, s'estima heureux de rendre à son tour service au fils du père Remy, qui était devenu chef d'institution de demoiselles à Paris. Celui-ci eut à intenter un procès contre un président de chambre de la Cour de Metz à propos d'un testament fait en faveur de l'épouse de M. Remy par une tante qui habitait Metz. Ce testament avait disparu à la suite de scènes intimes des plus scandaleuses. La fille de M. Billault, député et avocat, était élève de M. et M^me^ Remy. M. Billault vint plaider pour ces derniers et eut un très grand succès. M. Orbain ne fut pas le dernier à l'applaudir, et il contribua à une transaction honorable.

Joseph Orbain fit sa première communion au printemps de 1812. Il fut confirmé quelques mois après dans la cathédrale Saint-Etienne ; mais non par l'évêque, Mgr Jauffret, qui administrait, en ce temps, l'archevêché d'Aix, tandis que son évêché à lui, était administré par le curé de Saint-Leu à Paris, appelé Laurent.

Digitized by Google

Ce gâchis administratif avait frappé le jeune Orbain. Il avouait que la cathédrale ne lui parlait pas à l'âme comme sa mignonne église de Rosselange qui lui semblait alors le plus beau monument religieux qu'il y eut au monde. Il parlait toujours avec admiration du vieux vitrail que j'ai dessiné depuis et qui décorait la fenêtre ogivale du fond du chœur de Rosselange.

Il représentait un abbé de Justemont que son patron, un évêque, conduisait s'agenouiller aux pieds de Jésus-Christ en croix. Cet abbé semblait, par un beau soleil, disait M. Orbain, s'animer et convoquer toute l'assistance à l'imiter.

En 1812, Orbain entrait au Lycée, dans la classe de cinquième, mais en 1813 l'église Saint-Vincent et l'hôtel de l'abbé d'Eltz furent convertis en ambulances qui devinrent insuffisantes. Les échappés de la Bérésina et les blessés de Leipzig, les vaincus de la *Wœlker Schlacht* étaient entassés sur de la paille, même sous les arcades des cloitres de l'abbaye Saint-Vincent, devenue le Lycée de Metz. Les classes furent fermées. Orbain fut renvoyé à Moyeuvre continuer ses études près du curé, l'abbé Cosnel. Il y resta deux années. C'est alors qu'il prit goût à l'étude des antiquités. Il allait souvent visiter son oncle François Orbain dans son moulin de Brouck. Ce vieux bonhomme, qui n'avait étudié que chez les Norbertins de Justemont, était tout fier de dire que son moulin devait remonter aux Romains. Celui-ci est juché le long de la voie romaine le *Kem*, allant de Metz à Trèves. Il faisait remarquer à son neveu un tronçon très bien conservé de ce chemin. Aux environs de l'usine le soc de la charrue ramenait souvent au jour, des tuiles

Digitized by Google

à rebord, des petites meules à bras, des sous romains, notamment des Trajan, des Dioclétien, des Constantin dont quelques-uns présentant le revers à la louve. C'est ce qui fit croire au jeune débutant en archéologie qu'il avait sous les yeux une monnaie qui remontait à Romulus et Rémus.

Le jeune Orbain rentra en 1815 au Lycée devenu un Collège royal. Il en sortit en 1817, après avoir fait un cours de rhétorique très écourté. Quand, plus tard, il eut à prendre la parole en public, il regrettait de n'avoir pas dans sa jeunesse traduit tout Cicéron. Il le fit plus âgé, mais, disait-il, ma mémoire avait perdu de sa fraîcheur, heureusement que le goût s'était épuré.

En 1818, l'ami de son père, Mongin, lui fit un cours particulier de philosophie et le 14 Août de cette année Joseph Orbain était reçu bachelier ès-lettres.

Il n'était plus question d'aller comme son cousin Charpentier à Coblentz, à l'Université de droit, pour se familiariser avec la langue allemande. Joseph Orbain se rendit à Paris pour écrire à la dictée des leçons de jurisprudence et de procédure. Les chaires de la Faculté de droit de Paris n'étaient pas encore occupées par Valette, Bugnet et l'exilé italien Rossi, mon professeur de droit constitutionnel français qui, en 1848, donna aux sujets du pape une Constitution et en fut récompensé d'un coup de stylet au sortir du Vatican.

Le 26 Janvier 1820 mourait à Metz, rue du Cloître, Orbain père. Son fils était, cette même année, reçu bachelier en droit. Devenu licencié en 1821, Joseph Orbain accourut à Metz suivre les audiences en qualité d'avocat stagiaire. Il fut admis au serment sur la



Digitized by Google

présentation de Me Dommanget, bâtonnier, et le 18 Novembre 1824 il était avocat en titre.

Il demeurait place Saint-Martin. Il venait tous les jours rue Tête-d'Or dans le cabinet de Me Charpentier qui, conformément aux bons usages des anciens avocats des parlements, fit du jeune avocat son secrétaire et lui apprit à composer et à dépouiller un dossier.

En 1828, quand Me Charpentier pour se rapprocher du palais de justice eut transporté son cabinet en Nexirue, Me Orbain vint demeurer rue des Clercs. Celui-ci s'exerça ainsi de bonne heure à plaider des petites affaires sous le contrôle d'un avocat passé maître dans l'art de parler, non point avec entraînement, mais avec une clarté et une précision qui ne manquaient point son but.

Joseph Orbain plaida aussi dans quelques procès de presse de second ordre ; car, en cet heureux temps, il ne se passait pas d'audience correctionnelle où ne fut appelée une plainte en diffamation de la part d'un fonctionnaire. Tantôt c'était l'ancien avocat messin Mangin, devenu préfet de police sous le ministère Polignac qui poursuivait en 1829 le *Courrier de la Moselle* qui n'avait qu'un mois d'existence ; tantôt c'était le maire de Pont-à-Mousson.

Le 7 Janvier 1830 comparaissaient devant la Cour royale de Metz le gérant et l'imprimeur du *Courrier de la Moselle,* à la suite d'un appel porté par le trop passionné procureur général Pinaud qui dans tout cela n'avait pas d'argent ou de temps à perdre, mais de l'avancement à gagner. On oublie généralement que ces Messieurs du Parquet sont irresponsables de leurs actes. La défense du *Courrier de la Moselle* fut confiée à Me Parant, qui alors était très libéral,

Digitized by Google

et à Me Dornès qui débutait, et que devait atteindre une balle d'émeutiers sur les barricades de Paris en Juin 1848. Le jeune Orbain faisait alors les comptes-rendus judiciaires du *Courrier ;* c'est dire qu'il était à l'audience. L'émotion causée par ce procès fut telle que le préfet de Suleau était mandé à Paris, par télégraphe, malgré un froid de 13 degrés.

Le *Courrier de la Moselle* fut acquitté. Il publia son procès in-extenso dans une brochure qui fut persécutée à son tour par le parquet, au grand émoi du jeune avocat Orbain.

Eclate la révolution de Juillet ; Metz est sens dessus dessous. Une maison du quai Saint-Pierre, occupée par le colonel du 6e régiment d'artillerie, un peu aristocrate, est livrée au pillage par ses soldats pendant que lui est recueilli dans le grenier d'une maison de la rue des Jardins. Il est sauvé par un bataillon de la garde nationale qui venait de se créer pour ainsi dire spontanément. Le 31 Juillet Me Orbain s'y faisait incorporer, et il ne tarda pas à montrer ce que vaut un homme calme et modéré en temps de troubles.

Le 17 Août 1830, Me Orbain était désigné par le corps d'officiers de la garde nationale pour faire partie de la Commission chargée de rédiger provisoirement un règlement de discipline. Il fut nommé rapporteur. Son travail appela l'attention du gouvernement sur lui, et le 29 Septembre il était nommé substitut du procureur général, M. Parant, et de l'avocat général, M. Woirhaye.

Me Charpentier, désigné comme procureur général le lendemain de la révolution, avait été ensuite nommé premier président de la Cour. Ce jour même, M. Or-

Digitized by Google

bain renonçait à son grade d'officier de la garde nationale de Metz. Ses papiers de famille nous apprennent que cette incompatibilité de fonctions lui fut pénible à supporter. M. Woirhaye, lui, pensait autrement. Il resta officier d'artillerie, et, au nom de la garde nationale, lors de la venue de Louis-Philippe à Metz, M. Woirhaye prononça quelques mots qui furent interrompus par le roi et qui furent suivis de sa destitution comme magistrat.

En qualité de substitut près la Cour d'appel, M. Orbain ne trouva point l'occasion de prononcer ni un discours de rentrée, ni un réquisitoire important. Le 10 Janvier 1832 il était nommé procureur du roi près le tribunal de Metz. Cette nomination fut accueillie avec peu de faveur par la *Gazette de Metz*, qui venait de se fonder comme organe légitimiste.

Ce journal dévoué aux Bourbons comprit que le temps des tracasseries était proche. Il publia, le 28 Juillet 1832, un article intitulé : *Le cri de la justice en faveur des séminaires de Metz*. Cet établissement religieux, pillé en 1830, avait été réparé pour être converti en magasin d'approvisionnements militaires qui allaient servir pour le siège d'Anvers.

Cet article était tellement agressif que le nouveau procureur général, successeur de Parant, réclama une saisie et une poursuite immédiates. La *Gazette de Metz* répondit en chantant les louanges du président du tribunal Boulangé qui, étant chef du parquet avant Orbain, avait réclamé la restitution des séminaires à l'Évêché.

Le 1^er^ Février, la *Gazette de Metz* publiait la parodie suivante de la dernière circulaire ministérielle contre les journalistes de l'opposition :

Digitized by Google

Qu'on tombe sur les auteurs,
Qu'on prenne les rédacteurs,
Qu'on empoigne les lecteurs,
Largesse aux emprisonneurs!
Et croix à tous les procureurs!

Le lendemain la *Gazette de Metz* publiait une lettre du curé de Rombas, M. Chuine, se vantant d'avoir refusé comme parrain M. le docteur Godron, par ce qu'il était un décoré de juillet, c'est-à-dire un briseur de croix. Cela n'a pas empêché ce dernier de devenir doyen de la faculté des sciences de Nancy. Il était proche parent du premier président Charpentier et du procureur du roi Orbain.

Le 5 Février 1832, on jouait sur le théâtre de Metz le drame en vers *Sophie et Mirabeau*. Toute la salle se leva en masse pour applaudir à tout rompre ces vers :

Lorsqu'en deux camps la France est partagée
Gare!! à celui qui se place au milieu!

Le 2 Mars suivant M. Bouvier Dumolard poursuivait en police correctionnelle le *Courrier de la Moselle* qui avait disséqué le passé politique de cet ancien préfet du Rhône. M. Orbain n'osa point prendre la parole. Le journal fut acquitté sur la plaidoierie de Woirhaye qui rentrait au barreau exprès pour plaider cette cause qui agita beaucoup les Messins en sens divers. M. Dumolard s'en alla près de Boulay créer une fabrique d'alun et ses adversaires se turent.

Le 18 Mars 1832, le jour du Mercredi des Cendres, les Messins coururent au-devant des réfugiés polo-

Digitized by Google

nais. La ville fut en rumeur. Des gardes nationaux hurlèrent : Vive Napoléon II.

Le procureur du roi Orbain obtint de ses supérieurs qu'il n'y eut que des poursuites de simple police, pour lui ne pas être livré à la censure des journaux. Ce qui fut le plus sensible à notre chef de parquet messin, c'est que son parent Charpentier, élu député de la Moselle à Briey, était chaque jour pris à parti par la *Gazette de Metz* qui ne digérait pas la démission plus ou moins imposée au premier président Gérard d'Hanoncelles en 1830.

Le *Figaro* (première manière), avant de mourir, avait décoché contre Dupin aîné cette flèche de Parthe que la *Gazette de Metz* ramassa, laissant à ses lecteurs le plaisir d'en trouver l'application parmi nous :

Voulez-vous le portrait de notre Président,
Il a du veau la grosse tête,
D'un vieux mulet l'entêtement,
Et quand on croit qu'il fait la bête,
Il l'est tout naturellement.

Le 19 Avril, Parant, un des députés de la Moselle, arrivait à Metz après s'être montré à Paris plus ministériel que les ministres. Le soir la rue Fournirue était encombrée de monde ; des coups de sifflets alternent avec les cris : A bas le renégat ! La garde nationale est convoquée. Des arrestations ont lieu en présence de M. Orbain. Le 18 Mai cinq officiers étaient cités devant le Conseil de discipline pour ne pas s'être rendus à leur poste. Le 20 Mai M. Orbain faisait traduire une dizaine d'ouvriers arrêtés un sif-

Digitized by Google

flet à la main, mais il ne soutint point lui-même l'accusation. Il lui aurait été désagréable de riposter politiquement à Me Woirhaye quand celui-ci plaida cette thèse de circonstance : « Le charivari en lui-« même n'est pas un délit. C'est un moyen à l'aide « duquel il est permis de manifester son opinion sur « la conduite des mandataires de la nation qui ont « faussé leur mandat. »

Au commencement de Juin M. Orbain recevait l'ordre de surveiller les allées et venues des légitimistes de Metz. La Vendée était en feu, la duchesse de Berry s'était mise à la tête de la Chouannerie. Le bruit courait qu'on lui avait préparé une retraite dans un château royaliste de la Moselle. Le 6 Juin, à 4 heures du matin, à la suite d'une dépêche, le président du tribunal de Thionville, Rolly, se présentait à la tête d'une escouade de gendarmes et d'un détachement d'infanterie devant le château de Lagrange. Toutes les issues étaient gardées, on surprit dans son lit le vieux général Bertier de Sauvigny, l'ancien aide de camp de Bourmont à la prise d'Alger. Tous ses papiers furent visités sans résultat. Semblable opération était effectuée à la même heure par le procureur du Roi au château d'Inglange de M. le comte de Puymaigre.

Les esprits étaient tellement montés qu'au même moment, à Metz, en l'église Saint-Martin, la paroisse de l'aristocratie, la quêteuse était dénoncée pour ne s'être coiffée rien qu'avec des touffes de ruban blanc. M. Orbain eut à renseigner le ministère sur cette soi-disant manifestation carliste.

Le 6 Juin, au soir, la maison du maire, M. Bompard, à l'angle des rues des Clercs et du Petit-Paris,

Digitized by Google

était tout à coup investie par une foule houleuse qui venait se plaindre de l'augmentation du prix du pain. La nuit arrive, les rues retentissent du cri atroce : A bas les accapareurs ! La garde nationale s'assemble mais trop tard, quand elle accourt rue du Champé les greniers Brion étaient pillés. A la même heure on entendait des hurlements du côté de Moulins : c'était l'usine à vapeur Ducolombier qui était en feu, pendant que Virlet subissait un siège en règle dans sa vermicellerie d'Ars-sur-Moselle.

De nombreuses arrestations furent faites. Le 5 Juillet M. Orbain prenait la parole devant le tribunal correctionnel auquel il demanda contre les crieurs une répression sévère tout en reconnaissant que ce n'était qu'un expédient à l'égard d'une foule égarée. « J'espère, dit-il en terminant, que l'instruction que « l'on s'efforce de répandre dans toutes les classes « de la population messine, et surtout parmi les ou- « vriers, éloignera à jamais de notre cité ces scènes « dégoutantes qui ont jeté l'effroi parmi tous les bons « citoyens. »

Passèrent aux assises ceux qui avaient emporté du blé, volé de l'argent et brisé les greniers. Ils payèrent leurs méfaits par les galères et l'exposition publique au milieu de la place Friedland.

M. Orbain poursuivit en correctionnelle les communes de Metz et de Moulins comme punissables en vertu des lois révolutionnaires. Il y eut acquittement après de longues plaidoiries.

Quelque temps après, Berryer était empoigné se rendant près de la duchesse de Berry en Vendée. En Octobre 1832 ce grand avocat était traduit à Blois devant le jury qui l'acquittait.

Digitized by Google

La *Gazette de Metz* publia sur ce triste procès une série d'articles très amers dont l'un était intitulé : *La gaîté en France*. M. Orbain ordonna une saisie et le journal de riposter : « Comment se fait-il que M. le « procureur du roi n'ait rien trouvé à redire pen- « dant un mois et que tout à coup la criminalité de « nos publications malencontreuses se soit dévoilée? « Les dernières circulaires du ministre de la justice « ont porté leurs fruits. »

Le *Courrier de la Moselle* venait à la rescousse en tombant sur l'*Indépendant de la Moselle* qui annonçait la poursuite et se vantait de n'avoir pas lu les articles incriminés.

Le 13 Novembre, cette importante dépêche était lue par le commissaire de police en écharpe dans un entr'acte : la duchesse de Berry était arrêtée et conduite au fort de Blaye sous la garde du général Bugeaud.

Pour avoir rendu compte à leur manière de cet événement et de la souscription à la médaille d'or offerte à Berryer, la *Gazette de Metz*, le 18 Novembre, le *Courrier de la Moselle*, le 29 Novembre, étaient envoyés devant le jury dans la personne de leurs gérants et de leurs imprimeurs.

Le 4 Décembre, Me Dommanget en parlant pour la feuille légitimiste prononça un plaidoyer resté fameux surtout par l'apostrophe que j'ai racontée ailleurs (1), de la part d'un président d'assises qui trouvait superflu de résumer les arguments de la défense à moins qu'il y eut lieu de les réfuter.

En l'an de crimes au revolver 1885, n'avons-nous

(1) Voir Biographie de Me Dommanget, le dernier des bâtonniers des avocats de Metz.



Digitized by Google

pas vu un président à Auxerre pousser l'inconvenance des questions au point qu'une dame lui répondit : Je ne croyais pas être citée comme témoin pour avoir à répondre de mes pensées et dire ce que j'eusse fait à la place de l'accusée ?

Le 9 Janvier 1837, quand Berryer défendait la *Quotidienne,* poursuivie pour avoir acclamé Henri V comme roi de France, il fut interrompu en ces termes : « Malgré le prestige du talent du défenseur, « malgré toute son éloquence, je ne puis dissimuler « que sa plaidoirie est un acte d'adhésion aux droits « d'une famille qui n'en a pas.

Berryer : « Je me serais bien mal exprimé si on a « pu se méprendre à ce point sur ma pensée. Je l'ai « dit et je le répète : il ne s'agit pas de discuter des « droits, mais de préciser des faits.

Le président : « Je suis encore forcé de vous in- « terrompre, toute votre plaidoirie est un acte d'ad- « hésion.

Berryer : « Je désire être bien compris par le Jury, « par le public, par la Cour. Je veux prouver que « notre journal est innocent en appelant par son nom « Henri V ; car ce titre existait avant le 7 Août 1830.

Le chef du parquet : « Je vais vous prouver le « contraire.

Berryer : « Vous parlerez à votre tour, M. le pro- « cureur général. Si je n'étais pas si souvent inter- « rompu, j'aurais l'esprit plus libre et ma plaidoirie « marcherait plus vite. »

Ces citations ne sont point des hors-d'œuvre. Sans en avoir l'air, elles ont trait à M. Orbain en aidant par la voie des contrastes à exposer comment notre collègue comprit ses devoirs de président d'assises.

Digitized by Google

Pas trop de zèle, pensait M. Orbain, avec le fameux Talleyrand, et il l'oublia un jour. C'était en 1835. Lors de la revue de la garde nationale de Paris aux fêtes de Juillet, une mitrailleuse était lâchement allumée contre le roi des Français et son escorte. On chercha des complices à Fieschi. Le 15 Août, M. Orbain se rendit en toute hâte à Saint-Avold, puis à Sarreguemines. Les gendarmes prussiens venaient de faire une capture importante. Ils avaient arrêté le soi-disant frère de Raspail et ils l'avaient amené à la frontière pour le faire cueillir comme une fleur empoisonnée par le chef du parquet de Metz. Le prisonnier fut convaincu d'avoir laissé à Saint-Avold une malle dans laquelle M. Orbain trouva des extraits de journaux incendiaires imprimés à l'étranger. Il fut établi que ce personnage était un voyageur de commerce qu'un concurrent avait dénoncé à l'autorité de Sarrebruck. M. Orbain n'oublia jamais cette mystification judiciaire qu'il accepta comme une leçon.

Pendant qu'il instrumentait sur les bords de la Sarre, M. Parant était en butte à un charivari à Metz comme rapporteur des nouvelles lois sur la presse qui renvoyait les journalistes en correctionnelle pour être jugés tout autrement qu'ils ne l'auraient été par le jury.

Le moindre dessin, même un dessin de broderie, ne pouvait plus être publié sans un dépôt au parquet.

Le 25 Juin 1836, à la suite de l'attentat Alibaud, le Conseil municipal de Metz était convoqué d'urgence pour rédiger une adresse de condoléance à Louis-Philippe. L'avocat général Legagneur proposa

Digitized by Google

une rédaction qui fut trouvée trop humble. Le Conseil se partagea en deux camps. MM. Charpentier, Woirhaye et Billaudel allèrent jusqu'à déclarer que les gens du Roi qui, par état, font des arrestations ne sont pas à leur place au sein d'un Conseil municipal.

L'année approchait de sa fin et M. Orbain eut, comme procureur du roi, à traverser des moments bien pénibles, lui, un homme qui se faisait un devoir d'être modéré et impartial. Comme il le disait étant octogénaire, il n'avait pas été des derniers à applaudir au théâtre de Metz ce vers de la *Dame blanche :*

Il est, en tout, un juste milieu à garder.

Louis Bonaparte venait de tenter ce qu'on appela pour le moment l'échauffourée de Strasbourg. On sait aujourd'hui par les vanteries maladroites échappées depuis le second empire, que l'attaque bonapartiste contre les d'Orléans devait, d'après le projet primitif, éclater dans Metz sous la direction du colonel Vaudrey et du sous-lieutenant Laity. J'en ai déjà parlé à propos du général Bouteiller.

Le procureur du roi Orbain était très perplexe. Il pressentait que l'ordre allait arriver de faire empoigner ses anciens camarades de la garde nationale de Metz. Ce n'était point pour parler de la pluie et du beau temps que l'état-major de l'artillerie de la garde nationale avait, à l'hôtel du Nord, fait une brillante réception à Laity, le futur sénateur du second empire.

Le 8 Mars 1837, le préfet de la Moselle Sers n'autorisait à Metz la réunion d'un Congrès scientifique

Digitized by Google

qu'à la condition qu'il n'y serait point parlé de statistique, de législation, ni d'économie politique.

Le 3 Juillet 1837, le préfet du Bas-Rhin Choppin d'Arnouville faisait fouiller le vicomte et la vicomtesse Walsh, de passage à Strasbourg pour se rendre à Goritz.

Cela peint bien l'époque. Ce qui fit un peu diversion pour Metz à ces transes politiques, ce fut l'arrivée de Rome de l'abbé Lacordaire, l'élève de Lamennais.

Le 3 Novembre il commença, du haut de la chaire de la cathédrale Saint-Etienne, une série de conférences très suivies, sur le catholicisme et contre le protestantisme. Il fut répondu, dans le *Courrier de la Moselle,* par le ministre calviniste Nicolas (Michel), qu'attendait une chaire à la faculté de Montauban. M. l'abbé Chuine répliqua dans les colonnes de la *Gazette de Metz.* Pendant tout l'hiver on ne parlait à Metz que de Conciles et de Luther. La politique était un peu délaissée. De toute cette polémique il est resté un document bon à méditer depuis notre annexion à l'Allemagne, c'est l'apologie, faite par Nicolas (Michel), du roi de Prusse d'alors et l'exaltation de la nouvelle liturgie qui devait engendrer la dernière secte protestante connue sous le nom d'Église évangélique.

M. Orbain fut un des auditeurs les plus assidus de M. Lacordaire. On sentait, disait-il, que ce grand orateur avait été avocat et je lui en fis mon compliment.

Le 26 Mai 1838, M. Orbain était heureux d'apprendre qu'il était nommé Conseiller à la Cour de Metz. Il n'avait que 38 ans.

Digitized by Google

Ce fut dans ces nouvelles fonctions qu'il sut faire ressortir les belles qualités de tact et de respect de soi-même qui constituaient le fond de son caractère. Nous autres membres du barreau, nous fûmes émerveillés de la lucidité et de l'impartialité qu'il savait introduire dans les rapports très nombreux qu'il eut à rédiger sur des appels de police correctionnelle.

Mais où notre nouveau magistrat inamovible se plaça de suite au premier rang, ce fut comme président de Cour d'assises. Nul ne savait comme lui interroger les accusés sans leur tendre un piège. Ce n'était pas lui que le vieux maître Beauquel aurait interrompu pour demander à voir le couteau de l'assassinat et pour le passer à l'accusé en lui disant : Prenez garde de vous couper.

Nul comme le président Orbain ne savait écouter les jeunes membres du barreau et les encourager du regard et même de la parole. Dois-je raconter qu'entraîné par un sentiment de reconnaissance personnelle (qui m'anime encore en ce moment), je fis à M. Orbain ce compliment public qu'il portait bien son nom et qu'il se montrait toujours le digne successeur de celui de ses ancêtres qui avait dû s'appeler *Urbanus*. J'ai toujours eu un faible pour remonter aux origines des mots.

On me permettra, puisque je parle devant une Société littéraire, de rappeler que le mot urbanité est presque du néologisme. C'est Balzac le vieux qui se fit le parrain de ce terme, qui en latin n'avait pas tout à fait le même sens.

M. Orbain fut appelé vingt fois à l'honneur d'être président d'assises.

Le 20 Avril 1852, après le coup d'État de Décem-

Digitized by Google

bre, il fut appelé à un autre honneur qu'il aurait bien voulu décliner, celui d'être délégué par la Cour de Metz pour réinstaller à la Napoléonienne les magistrats de Thionville et de Briey.

Du même coup Napoléon III remania les municipalités de France.

Le 29 Août 1852, le Conseiller Orbain entrait au Conseil communal de Metz. Le mot d'ordre fut de lancer les villes dans de grands travaux pour donner de l'occupation aux ouvriers en bâtiments. A l'imitation de Paris, Metz fut hausmanisé. Le Conseiller Orbain voyait sans enthousiasme sa ville natale emprunter des millions pour donner un palais à des cigarrières, pour amener des eaux de source au travers des montagnes au lieu de contourner les collines comme les Romains (projet Marie) et au lieu de laver nos rues avec l'eau de la Moselle (projet Pontbriant).

M. Orbain aurait préféré voir construire une halle au blé, et terminer la place d'Armes. Le 28 Juin 1855, découragé il donnait sa démission de Conseiller municipal.

Il était nommé, le 12 Août 1857, chevalier de la Légion d'honneur par l'ancien officier d'artillerie suisse qu'en 1835 il avait manqué de faire arrêter, soit près de Sierck, soit dans la tuilerie de Bournon, près de Rodemack.

Le 12 Août 1865, notre collègue était nommé président de chambre à la Cour impériale de Metz, et, cinq ans après, le 26 Février 1870, il était atteint par la limite d'âge fixée selon le décret dictatorial du 1er Mars 1852.

M. Orbain avait perdu sa mère, rue des Parmentiers, le 21 Avril 1838. Cette mort causa un grand

Digitized by Google

vide dans son existence. N'étant pas marié, le ménage de sa mère constituait son unique intérieur. Il n'avait à Metz comme parent que le premier président Charpentier qui, lui aussi célibataire, vivait très retiré avec son frère aîné, un docteur en médecine.

Le Conseiller Orbain fut ainsi amené à passer ses soirées hors de chez lui. Il tenait à ménager sa vue et il évitait d'écrire à la lumière d'une bougie. Il est cependant mort aveugle. Il est vrai qu'il avait 85 ans. Ses yeux avaient fait du service.

Comme nous l'a déjà bonnement raconté notre collègue Thilloy, le Conseiller Orbain avait un éloignement prononcé pour les cafés et les casinos. Aussi était-il cité pour son esprit fin, son tour aimable de conversation ; don devenu bien rare, qualité très appréciée dans les salons du monde où l'on s'ennuie et qui vont se perdant de jour en jour. D'après Thilloy, ce changement déplorable est la conséquence d'une fréquentation trop continue des cercles et de l'abus des réunions d'hommes exclusives de la société et du contact des dames. Le Conseiller Orbain, comme le roi de Prusse actuel, ne fumait pas.

Mais il n'y avait pas tous les soirs des réunions intimes. M. Orbain avait pris l'habitude de fréquenter le théâtre de Metz, non pas en flâneur, mais en homme d'esprit qu'il était. Le lendemain d'une représentation importante, il consultait les anciens auteurs qu'il reconnaissait avoir été mis à contribution. Il acquit ainsi un goût très prononcé et très net de la littérature dramatique.

Il en arriva à posséder presque par cœur les principaux scenarios du théâtre moderne.

Digitized by Google

Notre collègue s'était fait à son propre insu une curieuse spécialité. M. Orbain, l'homme grave que nous avons connu, était devenu le Rivarol du théâtre de Metz. Nul mieux que lui ne savait raconter les anecdotes passées sur notre scène.

Il avait vu jouer Talma en 1815 quand les officiers hessois de la garnison de Thionville vinrent l'applaudir et l'engager à venir leur donner une représentation spéciale de Manlius dans le manège de cavalerie. Thionville n'avait point de salle de comédie. Son théâtre fut construit dix ans plus tard et Mademoiselle Mars y vint se faire applaudir dans les *Enfants d'Edouard* et la *Gageure imprévue*. Elle brûla Metz, le directeur du théâtre venait de s'enfuir avec la caisse et Mademoiselle Allan.

En 1835, notre Académie de Metz décernait une médaille d'encouragement à l'instituteur de Faulquemont nommé Tholer. Il devint grand-père d'une délicieuse enfant qui avait une mémoire étonnante et une diction très pure. Elle entra au Conservatoire à Paris, alla se faire un nom en Russie. C'est aujourd'hui Mademoiselle Tholer, de la Comédie française.

M. Orbain se souvenait d'avoir entendu Madame Dorval à Metz dans *Angelo de Padoue*, de V. Hugo. Détail piquant : il la vit remplir le rôle de Fenella dans le grand opéra la *Muette de Portici*. Madame Dorval, au son de la musique d'Auber, mima le rôle au point de provoquer les larmes des spectateurs.

Moi aussi, j'ai fréquenté jeune le théâtre de Metz ; cela me permettait de rafraîchir les souvenirs dramatiques de notre collègue. Quand, en été, nous venions sous les tilleuls de l'Esplanade respirer un air moins étouffant au sortir de la salle des assises, je



Digitized by Google

me faisais un plaisir d'amener la conversation sur les péripéties de la vie de quelques-uns de nos acteurs messins.

M. Orbain ne se faisait point prier. C'était pour son cerveau une heureuse diversion. Il avait vu débuter à Metz, dans les drames de l'école romantique, Régnier, de la Comédie française. Son père était directeur de la troupe. Il mourut subitement. Sa veuve, née Régnier de la Brière, continua la direction aidée de son fils, Ils demeuraient à l'angle de la rue des Roches et de la rue du Pont de la Préfecture. Régnier s'essaya dans les *Scapin*. Il était très rangé et savait toujours bien ses rôles. La seule distraction qu'il se permit chaque jour, c'était une partie de dominos au Café Parisien.

Sur l'autre rive de la Moselle, dans la rue Saint-Marcel, naquit Mademoiselle Plessy-Arnould, la future grande coquette de la Comédie française. Elle joua à Metz enfant des petits rôles à côté de son père qui était basse-taille.

M. Orbain aimait à discourir sur le père Desvignes qui représentait si bien le bailli dans le *Nouveau seigneur du village,* pendant que dirigeait l'orchestre son fils, qui devint le fondateur de notre Conservatoire de musique.

A cette époque, le pupitre du premier violon accompagnateur était tenu par un professeur appelé le petit père Thomas. Il amenait souvent jouer avec lui un bambin quand on exécutait les merveilles lyriques du temps : le *Calife de Bagdad*, de Boieldieu, les *Rendez-vous bourgeois,* de Nicolo.

Ce bambin a fait son chemin depuis Metz jusqu'à Paris en passant par Rome. Il est devenu le célèbre

Digitized by Google

maëstro Ambroise Thomas, l'auteur du *Caïd*, du *Songe d'une nuit d'été*, d'*Hamlet*, de *Mignon* et de *Françoise de Rimini*. Je n'ai pas oublié, me disait-il, le plaisir que j'ai ressenti d'être applaudi dans le solo de violon de l'entr'acte la première fois que l'on représenta la *Dame blanche* à Metz. Le 6 Mai 1839, A. Thomas donnait à l'Opéra-Comique le *Panier fleuri* où le principal rôle était tenu par une ex-chanteuse du théâtre de Metz, Mademoiselle Prevost. Elle vint le représenter à Metz. Cet opéra-comique fut impitoyablement sifflé comme on venait de le faire à Nancy pour les drames de Gilbert de Pixérécourt.

Nous nous entretenions souvent avec M. Orbain d'un ténor qui débuta à Metz et qui s'y fit remarquer dans la *Juive* et dans l'*Eclair*. C'était un jeune noble, M. des Isles, qui portait sur la scène le nom de Marié. Il quitta Metz pour le Grand-Opéra de Paris qui lui brisa la voix. Il est devenu le père des deux fameuses chanteuses, Mesdames Galli-Marié et Irma Marié.

Ce fut vers le même temps que les rôles de Déjazet étaient tenus à Metz par Mademoiselle Thévenard qui jouait si bien le petit Jacques dans la *Pie voleuse*. Elle partit pour Constantinople épouser un général turc qu'elle avait enthousiasmé quand il suivait les cours de l'École d'application. Elle fut remplacée par Mademoiselle Schriwaneck qui depuis s'est fait un nom sur les théâtres de genre à Paris.

Afin d'occuper les loisirs que lui faisait sa retraite de magistrat, le président Orbain s'était proposé de confier au papier ses souvenirs sur le théâtre de Metz; en même temps il ébaucha une histoire de la

Digitized by Google

vallée de l'Orne pour laquelle il m'avait demandé des renseignements archéologiques sur l'église de Rosselange qui venait, à son regret, d'être démolie afin de faciliter la confection d'une grotte de Lourdes.

Notre collègue Cailly, ancien substitut et moi, nous avions engagé notre Société à s'assurer la collaboration de M. Orbain. Le 26 Juin 1873, notre collègue Thilloy, devenu conseiller à la Cour de Nancy, nous lut sur cette candidature un rapport d'autant plus concluant que Thilloy, lorsqu'il présidait les assises de la Meurthe et des Vosges, s'était souvenu du bon exemple d'impartialité laissé par M. Orbain.

Celui-ci était choisi comme président par notre Académie l'année suivante et, le 23 Mai 1875, il prit pour sujet de discours de fin d'année : *Les bases d'une bonne éducation dans notre société moderne.*

M. Orbain s'attacha à démontrer en quelques pages bien senties qu'une bonne éducation doit être fondée sur les principes de l'honnêteté la plus sévère dans l'intérieur des familles; pour arriver à doter l'État de citoyens probes, dignes d'être libres.

Après avoir insisté sur l'encombrement des carrières dites libérales et l'abandon des exploitations rurales par les jeunes gens de famille, après avoir regretté cette vie paisible que menaient nos pères dans leurs maisons de campagne, M. Orbain convenait que régénérer notre société moderne était un problème difficile à résoudre parce que cette solution était obscurcie par l'engouement un peu irréfléchi de vouloir tout d'un coup étendre l'instruction à toutes les classes de la société, sans s'inquiéter de la moralisation des masses.

M. Orbain concluait en disant : « Dans notre

Digitized by Google

« vieille Europe si souvent bouleversée par tant de « convulsions, les défaillances de l'âme ne doivent « pas surprendre..... Dans le trouble causé par ce « chaos de difficultés on conçoit que bien des gens « aient perdu de vue les vrais principes; et je crois « qu'on peut dire avec assurance que ce mal est « aujourd'hui le plus redoutable des sociétés mo- « dernes. »

En 1876, M. Orbain nous fit entendre une charmante notice sur Jules Thilloy, qui venait de s'éteindre dans la force de l'âge, frappé par une maladie que causa un trop grand travail intellectuel.

Quand l'Académie était encore sous le charme de cette lecture, je me permis de témoigner le regret que notre vénérable collègue n'eut pas, selon moi, assez insisté sur l'interprétation importante que Thilloy avait faite du testament de Saint-Remy. Il avait démontré que deux localités voisines de Sarreguemines existaient déjà du temps de l'invasion des Francs dans nos Gaules. Thilloy avait résolu un problème devant lequel avait échoué la philologie allemande; succès qu'il me semblait opportun de mettre en lumière.

Le président Orbain en convint et, avec une fine bonhomie assaisonnée de sel attique, il avoua qu'il avait encore beaucoup à apprendre en fait d'archéologie mosellane, mais qu'il allait s'y mettre sous les frais ombrages de son moulin de Brouck, où il avait débuté comme archéologue il y avait soixante et dix ans.

M. Orbain voulut tenir parole parce qu'il attribuait la verdeur de son esprit à ce que chaque jour il avait cherché à procurer des aliments à son intelligence.

Digitized by Google

Mais sa vue se troublait de plus en plus. Il se faisait conduire tous les après-dîners sur l'Esplanade, devant ce gigantesque palais de justice qui avait bien changé de destination et d'habitants. Il se renseignait sur les affaires qui s'y plaidaient et rentré chez lui il se faisait lire son journal et des extraits des Mémoires de l'Académie de Metz.

Le 17 Septembre 1884, il rendait sa belle âme à Dieu pieusement dans la rue des Trinitaires où il était venu au monde. Il y avait 85 ans ! Que de choses s'étaient passées !

Le président Orbain fut inhumé à Rosselange suivant son désir. L'Académie ne put, à cause de l'éloignement, lui rendre les honneurs d'usage. Aucun discours d'adieu ne fut prononcé. La présente notice est chargée d'en tenir lieu.

Les flots sont changeants, l'homme s'agite et Dieu le mène, disent les proverbes qui sont la sagesse des nations. Peut-être, à une époque que nous ne pouvons déterminer, la ville de Metz reconquerra sa Cour d'appel. En ce beau jour, nos futurs magistrats n'oublieront pas d'évoquer le souvenir de Charpentier, d'Orbain, de Thilloy, et ils se diront : Voilà les hommes qu'il nous faut imiter, car ils étaient dignes de rendre la justice à leurs concitoyens.

Digitized by Google

# NOTICE

SUR

# Me DOMMANGET

LE

## DERNIER BATONNIER DES AVOCATS MESSINS

PAR CH. ABEL,

Docteur en Droit

*Lue en séance de l'Académie le 27 Juin 1884.*

---

Le ressort de l'ancien parlement de Paris s'étendait tout le long de la vallée de la Marne. Il s'avançait jusqu'au Barrois, comprenant cette partie de la Champagne qu'on appelle *pouilleuse* depuis des siècles, et que le colonel Suzane, au retour d'une expérience de tir de fusées dangereuses, nous a si bien décrite en 1856. « J'ai été surpris, dit-il, dès « la première vue de reconnaître à des signes cer- « tains que ce pays valait beaucoup mieux que sa « réputation. Non seulement les habitants sont dans « l'aisance, mais ils en conviennent ; chose rare ! « Non seulement ils ont écrit à l'entrée de leurs vil-

Digitized by Google

« lages : *la mendicité est interdite*, mais ils n'ont « pas de mendiants; chose tout à fait extraordinaire! « Chose plus surprenante encore! les indigènes pa- « raissent ne pas connaître les nombreuses variétés « de voleurs. »

A ce récit humoristique nous devons ajouter que la capitale de ce bienheureux pays est la ville de Sainte-Menehould, dont Victor Hugo aurait pu célébrer les deux lions en pierre qui gardent le grand escalier du Palais de justice, comme le grand poète l'a fait pour leurs voisins de Châlons-sur-Marne. Cela permet aux juges champenois de pouvoir, comme les évêques du moyen-âge, avertir le populaire qu'ils rendent la justice *inter leones*.

Non loin de cet escalier monumental demeurait à Sainte-Menehould, en 1785, le modeste avocat Jacques-Philippe Dommanget avec sa femme, discrète personne, Louise-Françoise Mouton. Ils avaient eu pour voisin et ami un autre homme de loi qui s'appelait Pierre-Nicolas Berryer à la française et Mittelberger à l'allemande. Né à Sainte-Menehould en 1757, celui-ci était parti pour Paris en 1780, protégé par Le Camus, le premier commis du ministre des finances, M. de Calonnes. Il se fit inscrire au barreau.

On se trouvait bien en ce temps-là d'être homme de robe à Paris et natif de Sainte-Menehould, parce que les plaideurs champenois étaient fort aises d'avoir dans la capitale des compatriotes veillant sur les interminables écritures auxquelles donnaient lieu les moindres contestations judiciaires. Et on était processif dans la Champagne pouilleuse!

Berryer l'ancien ne tarda pas à se faire une spécia-

Digitized by Google

lité pour la discussion des affaires commerciales (1). Son exemple appela à Paris les trois autres frères de Jacques Dommanget qui ne tardèrent pas à percer : Louis Dommanget comme avocat, Florent Dommanget comme procureur à la Cour du parlement, et Jacquet Dommanget comme procureur au bailliage de la Seine.

Jacques Dommanget resté à Sainte-Menehould eût une grande joie le 19 Mars 1786. Sa femme le rendit père d'un fils qu'il appela Jacquet-Philibert et auquel il se promettait bien de transmettre son cabinet d'avocat.

Logeait dans la maison patrimoniale un chanoine du chapitre de N.-D. de Châlons, nommé l'abbé Jullequin. Il était en outre prieur commandataire de l'abbaye Saint-Remy en Picardie. C'était l'oncle maternel de Jacquet Dommanget. De manières très distinguées et d'un esprit très cultivé, ce pieux et savant ecclésiastique s'attacha de bonne heure à développer les germes de l'intelligence de son petit neveu qui l'amusait par des réparties au-dessus de son âge.

Un jour du mois de Juin 1791, ils étaient appuyés à une fenêtre du premier étage, se demandant ce que signifiait le bruit de chevaux traversant les rues au grand galop. Les paisibles habitants de Sainte-Menehould ne savaient pas que le colonel du 1$^{er}$ régiment de dragons venait de recevoir un ordre daté de Metz du 14 Juin 1791 et signé Bouillé, portant qu'un capitaine de ce régiment devait de suite se

(1) On a conservé de lui un bon plaidoyer pour le maire d'Anvers qui avait été *décrété* de concussion. Il se fit remarquer en 1804 dans la défense du général Moreau, mais fut éclipsé par Dupin aîné dans l'affaire du maréchal Ney.



Digitized by Google

rendre à Sainte-Menehould, avec 40 dragons, pour y attendre le 20 et le 21 un convoi d'argent, qui lui serait livré par un détachement du 6e hussards.

Le gouverneur des Trois-Évêchés avait reçu, le jour même, une lettre autographe de Louis XVI commençant par ces mots :

« Mon intention étant de me rendre à Montmédy « le 20 Juin prochain, il est ordonné au sieur Bouillé, « lieutenant-général de mes armées, de placer des « troupes ainsi qu'il le jugera convenable, pour la « sûreté de ma personne et de ma famille... le ren- « dant responsable des ordres qu'il donnera. »

Le 18 Juin, Bouillé était à Montmédy et il en expédiait l'ordre « de faire partir de Varennes, le 20 « Juin, 40 hussards pour aller à Pont-de-Vesle y « attendre un convoi d'argent pour la subsistance des « troupes et l'escorter jusqu'à Sainte-Menehould. »

La famille Dommanget n'était pas la seule qui fût impressionnée par ces mouvements inusités de troupes, et cela pour assurer le paiement de la solde de militaires. Drouet, le maître de poste de Sainte-Menehould, avait un fils qui, sortant des dragons, ne comprenait rien à ces mouvements de cavalerie. Il saisissait encore moins l'ordre reçu de tenir des chevaux de poste tout prêts pour relayer ce fameux convoi d'argent. Il attendait des officiers payeurs, quand, le 20 Juin, passe au galop devant l'hôtel de ville, sur la place de Sainte-Menehould, une chaise de poste dans laquelle s'agitaient des dames russes avec un gros monsieur qui se cachait, tenant un enfant sur ses genoux. Ils s'arrêtèrent devant l'hôtel de la Poste, qui existe encore dans la rue conduisant à la gare.

Digitized by Google

Drouet reconnait le roi qu'il a entrevu à Versailles. Il livre les chevaux de relais, mais il enfourche un cheval de selle et arrive à Varennes avant les fugitifs. On sait le reste. Il fallut relayer au retour à Sainte-Menehould. Louis XVI fut conduit à l'hôtel de ville ; du haut du balcon il se montra à la foule émue, balbutia quelques mots et parla de malentendus. L'avocat Dommanget, accoudé sur les lions de l'escalier, rugissait de colère.

L'élève du chanoine Jullequin, quoique n'ayant que cinq ans, fut frappé de cet événement politique si grave qui s'accomplit sous ses yeux et, à 80 ans, il nous en parlait encore avec l'émotion la plus vive.

Les Dommanget, royalistes de père en fils, gardèrent toujours rancune à leur voisin Drouet de ce qu'on appelait alors un grand service rendu à la patrie. Et, de fait, que serait-il advenu si Louis XVI et Marie-Antoinette étaient rentrés en France à la tête des Autrichiens ? Tout porte à croire que le jeune Dommanget n'aurait pas eu l'occasion de briller au barreau de Metz pendant 50 années, comme nous allons le voir.

Après une vie parcourue avec plus d'éclat que de profit comme avocat, Me Dommanget nous devait répéter plus tard qu'il enviait à Tronchet l'honneur d'avoir été choisi par son Roy pour le défendre et qu'il ne connaissait pas de plus bel exemple à nous citer, à nous jeunes stagiaires, que la conduite de Lamoignon de Malesherbes dont le portrait ornait alors notre salle de conférences au Palais de justice de Metz.

Aussi, quand en 1867 Me Dommanget fut élu président de notre Académie, il choisit pour sujet de

Digitized by Google

son discours Malesherbes, « l'un des hommes — dit-il « — qui, dans le dernier siècle, ont contribué à dé- « finir les droits de la nation et ceux du monarque ; « lui qui, après avoir été ministre de son Roy, a eu « l'insigne honneur de courir à sa défense... et nous « ajouterons lui qui a payé de sa tête cet honneur. »

Il faut lire et relire cette notice de M. Dommanget, c'est plus qu'un travail académique. On sent que tout cela est écrit avec le cœur d'un parfait royaliste. M. Dommanget laisse si bien deviner qu'il aurait voulu se trouver à la place des illustrations du barreau d'alors. Il semble honteux d'avoir à mettre en parallèle la noble conduite de Malesherbes avec la couardise de Target qui, sollicité par l'auguste captif du Temple, le 12 Décembre 1792, écrivait que « l'é- « puisement de sa santé le mettait dans l'impossibi- « lité de remplir une tâche qui aurait réclamé toutes « ses forces. » Et il signait :

Le républicain Target.

« Je dois dire — accentue M. Dommanget — que « l'opinion publique s'est montrée sévère à l'égard « de cet avocat et qu'elle n'a point accepté son ex- « cuse. Il ne faut pas s'en étonner dans un pays « comme le nôtre, où les sentiments généreux sont « toujours honorés, quelle que soit l'effervescence « des passions politiques... »

Après avoir entendu, caché dans une cave, la canonnade de Valmy, pendant que Dumouriez faisait de Sainte-Menehould son quartier général pour la défense de l'Argonne, le jeune Dommanget devait encore assister au passage d'un autre convoi historique. On était à la fin de Mars 1794. Des officiers

Digitized by Google

de carabiniers traversèrent les rues de Sainte-Menehould au grand galop, courant après deux voitures où étaient entassées des femmes de tout âge, vêtues de noir. C'étaient les Vierges de Verdun que l'on conduisait devant le tribunal révolutionnaire de Paris, autant dire à l'échafaud. Il fallait un exemple terrifiant.

Ces militaires essayèrent en vain de délivrer ces prisonnières. Ils furent eux-mêmes empoignés par les gendarmes de l'escorte qui, ne sachant qu'en faire, les laissèrent aller raconter leurs exploits à leurs frères d'armes.

Me Dommanget, en se mariant à Metz comme nous allons le raconter, s'est trouvé apparenté à la famille verdunoise Tabouillot, dont une dame et ses deux filles furent compromises. Elles étaient allées, en robes blanches, avec d'autres ferventes royalistes comme elles, offrir à Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, des dragées et des bouquets de fleurs quinze jours après la capitulation de Verdun., le 17 Septembre 1792!!! Me Dommanget s'est fait un devoir d'écrire la véritable histoire de la jeune Claire Tabouillot qui, n'étant âgée que de 15 ans, échappa à une condamnation à mort et put épouser à Metz M. Marchal, propriétaire du château de Corny.

« Oui — insiste Me Dommanget — oui Madame « Tabouillot a péri sur l'échafaud, et si Claire n'en « a pas franchi les degrés, elle en a été bien près, « elle a pu toucher cet échafaud dressé pour sa mère « et ses compagnes. Eh bien! moi j'ai vu Claire « Tabouillot de 1811 à 1820, pendant neuf années « de sa vie passées à Metz quand elle avait de 34 à « 43 ans, voilà ce que je veux répondre à ceux qui,

Digitized by Google

« par ignorance sans doute, ont nié son histoire et « à ceux qui, par un sentiment cruel, l'ont travestie « avec dérision. »

M. Dommanget traçait ces lignes chaleureuses en 1868, et il ne se doutait pas que deux années après un descendant du roi de Prusse de 1792 viendrait établir son quartier général au château de Corny, devenu la propriété de M. Olivier Marchal, petit-fils de Claire Tabouillot.

M. Dommanget fut toute sa vie un franc royaliste, mais ses convictions politiques l'empêchèrent quelquefois d'apercevoir les événements sous leur vrai jour. Ainsi, la folie des dames de Verdun qu'on aurait dû punir non point par la mort, mais par une exposition infâmante, semblait un acte raisonnable à notre collègue. Dans l'opinion des royalistes d'alors — a écrit M. Dommanget — l'armée des puissances coalisées n'avait « passé la frontière sous le com- « mandement du duc de Brunswick que pour sauver « le Roy, prisonnier au Temple, rétablir son auto- « rité et délivrer la France de la tyrannie révolu- « tionnaire. »

Mais qu'aurait pensé l'austère Me Dommanget si, après l'ouverture des portes de Metz épuisée par la faim en 1870, il avait vu O. Marchal de Corny avec d'autres dames royalistes de Metz se rendre au château de Corny pour y présenter des mirabelles au prince prussien qui a dicté notre capitulation ?

Les habitants de Sainte-Menehould purent en 1795 voir Claire Tabouillot ramenée à Verdun dans une voiture que lui procura... Maximilien Robespierre.

Le jeune Dommanget venait d'entrer au collège où il recevait les leçons particulières d'un jeune régent

Digitized by Google

d'études, un sien cousin Jullequin, qui devait finir ses jours en Lorraine à la tête du collège de Dieuze.

La famille Dommanget possédait une ferme dans le voisinage du château de Riocourt, qu'habitait un ancien officier, M. de Chamisso. Il avait eu plusieurs fois l'occasion de consulter l'avocat Jacques Dommanget. Une certaine intimité s'était établie entre leurs enfants, quand ils eurent Jullequin pour répétiteur commun. Le jeune Dommanget vit partir avec regret, en 1796, Adalbert de Chamisso qui avait 15 ans. Il émigra avec son père, devint à Berlin page de la reine de Prusse et se fit journaliste. En 1813, il composait son fameux roman humoristique *Peter Schemyl* ou *l'homme qui a vendu son ombre*. Il resta toute sa vie en correspondance avec Dommanget fils.

En l'année 1800, était créé à Metz un tribunal d'appel pour les trois départements de la Moselle, des Ardennes et des Forêts. L'avocat de Sainte-Menehould, Jacques Dommanget, en fut un des juges. Il vint habiter Metz, place de Chambre, laissant son fils chez l'oncle Jullequin le chanoine.

A la fin du mois d'Octobre 1802, le jeune Dommanget était conduit à Paris par son oncle et par sa mère qui, suivant ses expressions, n'avait pas voulu se séparer de son enfant sans avoir procédé elle-même à son installation et le recommander aux soins de ses beaux-frères.

Philibert Dommanget fut admis comme quatrième clerc dans l'étude de son oncle Jacquet, devenu avoué près le tribunal civil de la Seine.

Les procès étaient nombreux et interminables. On était régi par ce qu'on appela le droit intermédiaire.

Digitized by Google

Notre collègue ne cachait point qu'il fut tout d'abord effrayé du *tohu-bohu* de la législation et de la procédure d'alors. On entrait dans une époque de transition.

Il n'était plus besoin de subir des examens d'études préalables et d'obtenir un diplôme pour entrer dans la carrière du barreau. Il n'y avait plus devant les tribunaux ni avocats ni avoués attitrés. On n'y voyait que des défenseurs officieux qui s'intitulaient parfois jurisconsultes.

Des énergumènes comme Dumas, le président du tribunal révolutionnaire, avait, en pleine audience, reproché aux orateurs l'inutilité de leurs discours. Un journaliste déclarait que les avocats étaient une superfétation inutile sous une République.

Ces beaux messieurs, sous les verroux à leur tour, se lamentèrent de ce qu'on ne les laissait point communiquer avec un ami, afin de démontrer qu'ils n'étaient pas les gueux que l'on croyait.

Il n'y avait plus d'Universités ni de Facultés de droit. Le jeune Dommanget était bien aise de quitter deux heures par jour l'étude de la rue Guénégaud pour aller assister à des leçons de procédure et de droit romain, que dictaient d'anciens avocats qui s'étaient constitués professeurs libres dans leurs maisons particulières.

Ce ne fut qu'en 1805 que la faculté de droit de Paris fut rétablie, et que les diplômes de licencié en droit devinrent obligatoires pour être magistrat ou avocat.

Une école de droit fut instituée à Coblentz et dans le département de la Moselle on sentit le besoin d'y envoyer ses enfants pour y apprendre l'allemand, tout en suivant des cours faits en langue française.

Digitized by Google

Le fils d'un huissier de l'ancien bailliage de Briey résidant à Rombas, Nicolas Charpentier, se trouva ainsi, à Coblentz, assis sur les mêmes bancs qu'un jeune homme né dans un château voisin et qui devait plus tard se faire un nom dans la diplomatie et s'appeler le prince de Metternich. Il retrouva son camarade de droit à Paris devenu député de la Moselle et lui déclara qu'il était reconnaissant aux jeunes messins de lui avoir appris le français dans sa jeunesse.

Philibert Dommanget ne put pas tout d'abord profiter de la création de la nouvelle école de droit de Paris. Après deux ans de cléricature passés à l'ombre des murs si sombres et si tristes de la rue Guénégaud, il obtint de son oncle la permission de venir passer quelques jours dans sa famille en 1804.

Et comme il l'a retracé dans des notes laissées à ses enfants : « il revit enfin son pays natal ; et son « cœur éprouva ce plaisir si doux, cette effusion « de bonheur impossible à décrire et que rien ne « peut effacer. »

Le jeune Dommanget se retrouva avec son père qui avait l'habitude patriarcale de venir en famille passer les vacances judiciaires. On causa des grands procès et des grands avocats de l'époque, surtout de Berryer l'ancien, à qui, le 4 Janvier 1770, il était né un fils, Pierre-Antoine. Ce dernier, élève à Juilly, s'y préparait à endosser la robe d'un oratorien.

Arrivèrent les brumes d'automne, et tout à coup le jeune Dommanget se plaignit d'une douleur interne au genou droit dont il avait ressenti déjà les premières atteintes à Paris, mais que l'on avait négligé malheureusement de combattre.

C'était une tumeur qui attaqua les muscles de la



Digitized by Google

jambe droite et les rétrécit. Pendant une année il fut condamné à rester nuit et jour cloué sur une chaise longue, soigné par sa mère, comme une maman seule sait le faire. Son père retourna à Metz sombre et découragé remplir ses fonctions de conseiller. Le tribunal de Metz avait reçu le titre de Cour d'appel.

Dommanget père écrivait à son fils et à sa femme, pour leur donner du courage, qu'il venait d'assister avec plaisir aux débuts de deux jeunes gens nouvellement inscrits au tableau des avocats de Metz. L'un était le fils d'un épicier de l'angle de la rue Tête-d'Or, vis-à-vis la fontaine Saint-Jacques, nommé Mangin. L'autre, appelé Deserre, rentrait de l'Allemagne où il avait servi l'étranger, entraîné à l'émigration par son père, un vieux capitaine, loin de leur retraite de Pagny-sous-Prény.

On écoutait tout étonné ces jeunes débutants s'exprimer avec une désinvolture de langage qui n'était pas encore de mise au palais.

Dommanget père ne pouvait s'empêcher de gémir sur le sort de son fils arrêté dans sa carrière. Ses lettres étaient tristes en voyant qu'il n'y avait pas de changement dans la santé de son enfant. Celui-ci faisait trêve à ses douleurs en travaillant avec ardeur, surtout l'allemand, parce qu'il comptait bien venir plaider devant la Cour de Metz qui avait souvent à s'occuper d'actes rédigés dans le patois des rives de la Sarre.

Aujourd'hui, grâce à un gros cahier de devoirs conservé pieusement dans la famille, nous pouvons en quelque sorte assister, au jour le jour, aux efforts de notre confrère pour dominer ses souffrances.

Aidé par son cousin, le professeur Jullequin, il se

Digitized by Google

remit avec une nouvelle ardeur à l'étude des auteurs français, latins et allemands. Ce cahier révèle à la fois la facilité de travail et l'énergie du malheureux étudiant en droit. On y remarque, non sans étonnement, des études très détaillées de géographie et d'arithmétique, ainsi que des exercices complets de géométrie. Mais, détail navrant, sur le premier feuillet, au milieu de traits de plume entrelacés comme les griffes des anciens scribes de chancellerie, nous notons ce singulier *ex libris* qui est à lui seul tout un poème de résignation :

Dommanget le boiteux
Avocat piteux.

Cette mélancolique annotation était-elle une réflexion pesant sur l'infirmité qui depuis lors rendit sa marche incertaine, et, pendant toute sa vie, le contraignit à s'appuyer sur une canne armée du fameux bec à corbin des anciens robins d'avant la Révolution ? N'était-ce pas plutôt l'expression de la crainte de ne pouvoir réaliser le rêve paternel ? C'est un point aujourd'hui difficile à éclaircir. Mais ce qui est certain, c'est que le jeune estropié ne fut plus une heure malade. Il est vrai qu'il ne cessa de mener la vie la plus réglée possible, se levant, comme nos aïeux, à cinq heures pour se coucher à neuf.

Lui arrivaient de Metz des lettres qui le distrayaient en lui racontant les incidents d'audience. Son père lui apprit comment les anciens avocats, un certain Lemaire en tête, jalousaient le talent du jeune Deserre, et le plaisantaient de ce que, parlant l'allemand à la perfection, il avait l'accent tant soit peu

Digitized by Google

germanique, surtout quand il s'animait pour attaquer les lois édictées contre les émigrés.

Traité d'Ostrogoth en pleine plaidoirie, Deserre répondit à cette inconvenante sortie en quittant la salle d'audience. Pendant plusieurs années on ne le vit plus au palais. Il alla travailler dans les bureaux de la préfecture, organisa une société littéraire, mais il continua à donner des consultations.

Le jeune Dommanget retournait à Paris en 1806 reprendre sa place dans l'étude de son oncle. Il s'essaya à porter la parole dans de petites affaires civiles. Il se rencontra devant la barre des justices de paix avec Berryer fils qui, en 1808, avait renoncé à la carrière ecclésiastique pour entrer dans l'étude de Me Normand, avoué de premier instance. C'est dans cette étude que travaillait Dupin aîné avec lequel Berryer devait, en 1817, composer la fameuse complainte de Fualdès.

Dommanget ne fut plus qu'un clerc amateur. Il suivait les cours de l'école de droit pour conquérir le diplôme de licencié et il allait au Palais entendre plaider Delamalle et son oncle Louis Dommanget qui s'était fait un nom en matière criminelle, surtout depuis l'affaire Cadoudal, en Juin 1805. Un écrivain remarquait, en 1845, que Me Dommanget défendit le fameux organisateur de la chouannerie « avec une « hardiesse dont on ne retrouverait pas d'exemple « de nos jours. »

Devenu licencié en droit, le jeune Dommanget sentit bien vite que ce qui lui manquait c'était l'habitude de parler en public. Il n'était pas seul à s'en apercevoir. Aussi des jeunes avocats laborieux s'étaient-ils entendus, guidés par l'un d'eux nommé

Digitized by Google

Gabaille, pour se réunir chez ce dernier et répéter les plaidoiries dont les murs du Palais venaient de retentir. Dommanget, admis dans cette parlotte, en devint un des discoureurs les plus assidus. Aussi, quand plus tard Gabaille fut nommé conseiller à la Cour royale de Paris, une des premières lettres de félicitations qu'il reçut était signée : Dommanget, avocat, ancien conférencier.

Pour entretenir dans le cœur de son fils le feu sacré du travail, Dommanget père continuait à le mettre au courant par écrit des principales causes qui se plaidaient devant la Cour de Metz, dégageant les points de droit qu'elles avaient soulevées et les répliques des avocats sur les objections.

Dommanget père raconta en grands détails un procès criminel dans lequel Deserre reparut au Palais de justice de Metz, le 20 Septembre 1809, pour défendre, contre Me Vivien, un certain Armand de Balby, fils d'une ancienne favorite de Monsieur, accusé de faux et de biseautage de cartes, par des anglais détenus en otage à Verdun. Il devait tenir de sa mère cette passion du jeu. A la Cour de Louis XVI elle était déjà signalée pour son jeu effréné. Le comte de Provence s'amusait beaucoup de ce qu'il appelait les bacchanales de son amie.

Une autre affaire plus émotionnante qui se plaida à Metz fut celle d'un jeune garçon de ferme de Bulligny, dans le pays toulois, qu'une fermière, restée veuve avec enfants, épousa. Elle lui fit des scènes de jalousie telles qu'ils se séparèrent. Il s'en alla mener une vie de braconnier. Sa femme fut trouvée noyée dans le puits de sa ferme. Cette nuit même, son mari était en prison à Toul pour délit de chasse. Malgré

Digitized by Google

cette incarcération incontestée, il fut déclaré par le Jury de la Meurthe, à l'unanimité, coupable de la mort de sa femme. Il avait été défendu par un jeune avocat vosgien nommé Bresson. Convaincu qu'il y avait là une erreur de justice, cet homme de cœur fit imprimer à ses frais un long mémoire. Il partit pour Paris où il obtint la cassation de l'arrêt, et le renvoi du condamné à mort devant les assises de la Moselle. Non seulement il y fut démontré par les concierges de la prison de Toul que l'accusé n'avait pas pu s'évader ; mais la fille de la victime apporta les clefs de la ferme et de la cour, que sa mère avait dans sa poche au fond du puits. On se trouvait donc en présence du suicide d'une femme mal mariée mais non d'un assassinat.

En ordonnant la mise en liberté du client de Me Bresson, le président Sturm lui dit : « Voyez par « votre exemple combien il est dangereux de ne pas « jouir d'une bonne réputation. Quelles obligations « n'avez-vous pas à l'homme éloquent qui a em- « brassé votre défense avec tant de chaleur et qui « la continue avec tant de désintéressement. Qu'elle « est belle, qu'elle est sublime la profession dont on « peut faire un semblable usage ! »

Me Dommanget, à cinquante ans de distance, ne parlait jamais de cette cause célèbre que les larmes aux yeux, regrettant toujours de n'avoir pas pu être témoin oculaire de cette réhabilitation d'un innocent condamné à mort, obtenue par la persévérance de son avocat. A l'inverse du fermier de Bulligny, Balby, quoiqu'acquitté dans le département de la Moselle, eut à comparaître devant la juridiction correctionnelle de la Seine. Deserre n'hésita point à aller à Paris lui prêter l'appui de sa parole passionnée.

Digitized by Google

Il aida, le 30 Octobre 1810, Me L. Dommanget, avocat à Paris, à rédiger un mémoire devant la Cour de cassation pour démontrer que le principe *non bis in iisdem* était violé par cette nouvelle poursuite. Deserre se fit remarquer par la véhémence de ses attaques contre les homme du jour. Il alla solliciter une place près du grand juge.

Deux années ne s'étaient pas écoulées que Napoléon nommait Deserre président de la Cour impériale de Hambourg, en attendant que l'ancien ami de la Balby, devenu le roi Louis XVIII, en fit son garde des sceaux.

Notre collègue Dommanget nous a souvent entretenu de la singulière apostrophe que Woysin de Gartempe aurait adressée à Deserre dès son début comme jeune avocat. Il y a eu erreur de la part de notre vénéré collègue. Et ce qu'il y a de plus singulier c'est qu'il avait oublié qu'il était présent lorsque Woysin de Gartempe prononça ce discours que M. Dommanget croyait avoir été prononcé avant sa venue à Metz.

C'était le 24 Juillet 1811 : Deserre venait de prendre des conclusions dans une affaire civile comme avocat général et il en profitait pour faire ses adieux à la Cour.

Woysin de Gartempe lui répondit : « Entraîné par « mon propre attachement, par des sentiments qui « ne permettent plus de mesurer toutes nos expres- « sions ; votre triomphe, notre séparation, l'espoir « de l'avenir arrachent à l'enthousiasme de mon âme « ces mots qui furent dans mon esprit à l'instant où « votre nomination, Monsieur, me fut connue :

« *Macte animo, generose puer :* plus de souhaits

Digitized by Google

« à former ! les cieux sont ouverts ! *Sic itur ad*
« *astra !* »

Deserre remercia la Cour sans oublier le barreau « où, dit-il, il se prépara à mériter l'emploi auquel « l'appelait le grand monarque, au service duquel il « espérait bien consacrer le reste de ses jours. »

Notre collègue était alors stagiaire. Dommanget s'était fait inscrire au tableau des avocats, près la Cour d'appel de Metz, le 17 Novembre 1810. Il vint demeurer *rue Bonne-Ruelle,* non loin de Charpentier qui habitait *rue Derrière-le-Palais,* à côté du bâtonnier Dewilde. Il jouit de l'avantage incontestable de débuter comme avocat devant des magistrats, amis de son père. Il fut accueilli avec la plus grande bienveillance par Lemaire, l'adversaire irréconcilié de Deserre. M. Dommanget a lu devant l'Académie une notice sur ce personnage qui joua un très grand rôle comme homme de loi pendant la Révolution. C'est à Hubert Lemaire que Metz doit d'avoir conservé ses archives municipales. C'était un répertoire vivant pour les lois contradictoires écloses avant le code Napoléon.

La loi du 20 Avril 1810 donna le titre de Cour impériale à la Cour d'appel de Metz. M. Dommanget a raconté quelque chose de cette installation qui eut lieu en Mars 1811 avec un grand éclat. Il convient que l'Empereur avait placé à la tête de chaque Cour d'anciens magistrats chargés de faire refleurir, par toute la France, les allures aristocratiques des anciens parlements.

Le tableau des avocats fut livré aux gens du parquet pour être épuré. Lemaire fut rayé sous le prétexte qu'il touchait des appointements à l'hôtel de

Digitized by Google

ville, comme secrétaire municipal. Et les conseillers de préfecture en touchent bien aussi des appointements. C'était une vengeance de Deserre qui venait d'être nommé avocat général le 23 Février 1811.

M. Dommanget n'a pas osé citer un seul des discours politiques prononcés par Woysin de Gartempe qui cependant ne manquait point une occasion pour en faire. Ainsi, à la rentrée des tribunaux, le 5 Novembre 1811, le premier président prit la parole pour faire l'apologie du nouveau système judiciaire, et il exhortait les avocats qui venaient de prêter à nouveau serment de fidélité envers l'Empereur, à se rendre dignes de l'attente de l'Hercule français qui, « portant à toutes les constitutions françaises son « génie restaurateur, les avait rappelées à leur an- « tique gloire. »

Et comme le note le procès-verbal de la solennité : la Cour ayant levé la séance, les avocats sont allés rendre leurs devoirs à M. le premier président. Nous avons de bonnes raisons de croire que le jeune Dommanget laissa ses anciens s'extasier sur le style sublime du chef de la magistrature.

Ce n'est pas sans intention non plus que notre collègue ne nous a point dit un mot de l'autre discours non moins exagéré qu'il entendit Woysin de Gartempe décocher, le 2 Janvier 1812, à l'adresse du successeur de Deserre, un ancien substitut du Parlement de Nancy, son compagnon d'émigration, Millet, qui se disait de Chevers et qui salua ses nouveaux collègues de Metz en encensant Napoléon et en leur détaillant la vie de Montesquieu que sa famille avait hébergé et qu'il voulait prendre pour modèle. Il omit de dire que l'auteur de l'*Esprit des*



Digitized by Google

*lois* était venu en disgrâce à Nancy et avait été obligé de faire imprimer en cachette son chef-d'œuvre, qui fut condamné en justice. Woysin de Gartempe avertit avec assez d'aigreur le nouveau venu que malgré la longue interruption de l'exercice des fonctions que Millet de Chevers venait reprendre dans une autre Cour, celle-ci avait l'espoir de le trouver tel qu'on s'attendait à le voir : « Né et élevé dans le sein du « patriciat, votre éducation, Monsieur l'avocat gé- « néral, fut austère et juste. Vos mœurs sont celles « de l'antique magistrature, vous les reporterez au « milieu de nous. »

Le 15 Juin 1812, Woysin de Gartempe recevait, en pleine audience, la décoration de la Légion d'honneur ; on ne pouvait échapper à un discours tout enflammé d'impérialisme. Dommanget, comme les autres jeunes avocats stagiaires, se garda bien de manquer une si belle occasion de voir des gens qui se croyant sérieux, se débitaient des compliments officiels dont ils devaient rougir plus tard.

« La grâce dont je suis l'objet aujourd'hui, — dit en se prélassant sous son hermine le nouveau che- « valier, — est l'effet sensible de cette satisfaction « que nous avait si noblement exprimée la bouche « de l'Empereur. A mon oreille retentissent encore « ces paroles si glorieuses pour la Compagnie dont « j'ai la joie d'être le chef : J'agrée les sentiments « de *ma* Cour impériale. Je n'ai que des témoignages « satisfaisants des lumières et de l'intégrité de ses « magistrats. »

La Cour comptait parmi ses présidents de chambre un autre anobli nancéen, Gérard d'Hanoncelles, dont M. Dommanget nous a aussi composé la biographie,

Digitized by Google

mais en s'abstenant de citer un seul de ses discours. Nous devons combler d'autant plus cette lacune que ce magistrat fut toute sa vie un grand discoureur, surtout en faveur de l'autorité qui lui donnait de l'avancement. « Il félicita *coram populo* Woysin de « Gartempe de son zèle, de son dévouement inaltérable qui ne pouvaient être méconnus à l'œil vigilant du plus grand et du plus éclairé des monarques. » Pourquoi faut-il ajouter qu'il s'agissait de celui que deux ans après on ne désignait plus que sous le nom d'Ogre de Corse ?

N'est-ce point le cas de répéter d'après l'Ecriture sainte : *Erudimini qui judicatis terram.* Et même ceux qui ne sont pas juges peuvent faire leur profit de ces évolutions écœurantes, suite inévitable de toutes les Révolutions à remonter à Clovis qui brûla ce qu'il avait adoré.

Le 5 Novembre 1812, sur les murs extérieurs du Palais, étaient encore placardés les fiers bulletins que Napoléon avait datés des hauteurs de Borodino, des bords de la Moscowa. Dommanget, avec les jeunes confrères du barreau, y apprenait la géographie de la Russie, en attendant l'ouverture de la salle d'audience.

Pour sujet de son discours de rentrée, de Chevers choisit l'histoire des magistrats et avocats à particule du Parlement de Metz. Le mot de la fin fut très remarqué par l'assistance bourgeoise. L'orateur insista « sur l'obligation de donner comme jadis une éducation *patricienne* aux enfants des magistrats pour « l'accomplissement des grandes vues du monarque « incomparable, à qui la France devait le *retour* à la « gloire et au *bonheur publics.* »

Digitized by Google

Néanmoins, comme nous l'a raconté M. Dommanget, on sentait à certains bruits que l'Empire craquait comme en 1870 quand nous fûmes bloqués par les bataillons et les canons de l'armée allemande et laissés sans nouvelles des désastres de Sedan.

Woysin de Gartempe avait déjà remarqué des fronderies, signes précurseurs de défaillances, parmi ses collègues de la magistrature. Il fallait que cela fut bien caractérisé pour qu'il se permit, le jour même, devant des jeunes stagiaires comme Dommanget, de morigéner les membres de la Cour, leur rappelant d'un ton peu bienveillant : « que la cérémonie du « jour (c'est-à-dire le renouvellement du serment « de l'Empereur) n'était pas un spectacle *vulgaire* « ou *vain* et que tous les membres de la Cour de- « vaient se souvenir que, juges des actions des « hommes, ils avaient le devoir de se juger d'abord « eux-mêmes. »

Me Dommanget a raconté à l'Académie son émotion quand, jeune avocat, on lui fit prêter serment sur l'Évangile. Il avait oublié que cette cérémonie d'un autre âge avait eu lieu en Mars 1811, en l'honneur de l'empereur Napoléon Ier, qui avait imposé à la Cour comme premier président un homme politique de l'ancien régime, ce Woysin de Gartempe. Fils de magistrat, il avait été nommé conseiller au Parlement de Bordeaux à peine à l'âge de 25 ans ; il avait pris part à la Révolution comme député girondin.

M. Dommanget a fait entendre en 1867, à l'Académie, une notice sur ce personnage en faisant finement remarquer que les personnes investies à Metz de hautes fonctions, sont le plus souvent étrangères au pays. « Cet usage (ajoutait-il avec une intention

Digitized by Google

« malicieuse non déguisée), contre lequel je n'ai rien « à dire, n'est pas nouveau. Entré dans les habi- « tudes du pouvoir qui nomme aux emplois, il exis- « tait sous l'ancien régime, comme on le voit prati- « quer de nos jours. L'empereur Napoléon Ier, qui « méditait le rétablissement de grands corps judi- « ciaires, ayant la plénitude de juridiction en ma- « tières civiles et criminelles, et qui voulait leur « donner un lustre emprunté à l'éclat des parle- « ments, s'efforçait d'ouvrir l'accès de ses Cours « d'appel, dont il se promettait de faire des Cours « impériales à d'anciens magistrats de Cours souve- « raines, échappés aux orages de la Révolution. »

L'impérieux Woysin de Gartempe était bien ce qu'il fallait au despote couronné. Pendant toute sa carrière de premier président il ne cessa de faire revivre dans Metz les vieilles cérémonies judiciaires. Il les considérait comme la sauvegarde de la dignité du magistrat.

Nous devons encore à M. Dommanget de connaître le cérémonial observé dans les audiences solennelles de la Cour de Metz avec les présidents, conseillers en robes rouges et cheveux longs poudrés à frimas, suivis de valets portant la queue sur le grand escalier d'honneur.

Woysin de Gartempe s'occupa heureusement de choses moins futiles. Il laissait plaider à leur aise les jeunes avocats, surtout ceux qui s'efforçaient de parler purement. Aussi, en 1824, félicitait-il Me Dommanget, devenu bâtonnier, de l'avoir aidé dans la tâche un peu lourde parfois, du relèvement du barreau messin.

C'est en 1810 que Dufaure se faisait montrer du

Digitized by Google

doigt au barreau de Bordeaux parce qu'il ne plaidait que sur des notes. L'organe du ministère public trouva cela très singulier; on voit bien, dit-il, que c'est un étranger. Il en fut de même à Metz pour M. Dommanget. Les consultations étaient plus fréquentes que de nos jours. Jusqu'alors, dans tous les barreaux de province, on lisait les plaidoyers qui n'étaient que les développements plus ou moins accentués des mémoires imprimés au préalable. Comme nous avouait M. Dommanget, les avocats plaidaient autrefois avec moins d'animation mais ils écrivaient mieux; leur style était plus correct et les citations d'auteurs étaient plus nombreuses.

Nous ne savons si ce fut pour inaugurer plus dignement sa nouvelle position de Conseiller d'une Cour impériale que Dommanget père quitta en 1811 l'appartement qu'il occupait depuis dix années place de Chambre. Il vint s'installer dans une maison nouvellement bâtie, le long d'une rue créée tout récemment et qui fut inaugurée par le défilé des vainqueurs d'Iéna et de Friedland. Aussi lui donna-t-on le nom de *rue de la Grande-Armée*. Dommanget fils put y venir transférer son cabinet d'avocat à côté de la bibliothèque de son père. Ils avaient pour voisins Sauvage, le directeur de la Monnaie, le beau-frère de Barbé Marbois, ministre de Napoléon et l'ancien avocat devenu le sénateur Emmery, qui demeurait rue Mazelle.

Dommanget père se rendait au Palais avec la ponctualité dont il ne se départit jamais, suivi de son domestique qui portait les sacs des procès où il était rapporteur. Il était connu parmi ses collègues pour un travailleur. Mais lui se sentait mal à l'aise au mi-

Digitized by Google

lieu de jeunes ou de vieux magistrats qui rappelaient sans cesse qu'ils appartenaient à des familles se croyant d'une antique noblesse.

La ville de Sainte-Menehould avait à sa tête pour sous-préfet un ancien républicain, Drouet dit Casse-Tête, le frère du maître de poste devenu député, ambassadeur, etc. Ce fonctionnaire ne s'entendait point avec les membres du tribunal et on tenait à le ménager parce qu'il était un vieillard très obligeant et ayant une grande influence dans le pays. Il était lié depuis l'enfance avec Dommanget père. On offrit à celui-ci la place de président du tribunal de Sainte-Menehould, tout en lui conservant les appointements et les fonctions de conseiller. Il accepta et le ministre de la justice le remerciait en le faisant décorer par l'Empereur du titre de chevalier de la Légion d'honneur.

Une autre raison qui décida Dommanget père à quitter Metz c'est qu'il avait remarqué, non sans dépit, que son fils s'était amouraché d'une belle jeune personne blonde du quartier, la fille de Ledoux, garde d'artillerie qui devait mourir à la suite de nombreuses blessures gagnées dans les campagnes de 1814. Mademoiselle Françoise Ledoux n'avait pour toute fortune que ses agréments physiques et une réputation de grande modestie. Elle était née en 1789, le 30 Décembre. Elle avait donc 27 ans. Son aïeul, garde-magasin d'artillerie, avait eu de l'aisance. Mais il s'était ruiné à élever des barrages dans l'île Chambière pour combattre les changements de lit de la Moselle, au travers du grand pâtural de Metz qu'il avait loué à la Commune pour faire le commerce des fourrages. C'était chez lui, à la Citadelle,

Digitized by Google

que se réfugia et mourut le parent de sa femme, le bénédictin dom Tabouillot, dont M. Dommanget nous a communiqué la biographie, sur des renseignements à lui propres.

Dommanget père prétendait que, d'après sa propre expérience, un magistrat ou un avocat, pour rester à la hauteur de sa position, doit trouver de la fortune dans la famille de sa femme, s'il n'en a pas récolté dans la sienne propre. Il citait à son fils l'exemple d'Hercule de Serre qui avait dû une partie de sa clientèle à sa femme, jeune fille d'une rare beauté et d'un esprit étincelant, Mademoiselle d'Huart, dont les parents s'étaient enrichis dans les forges de la Sauvage, près de Longwy, et étaient en relation d'affaires avec les propriétaires des usines d'Ottange, de Hayange et de Moyeuvre, qui avaient fait leur avocat consultant d'Hercule de Serre.

La Restauration laissa le président Dommanget sur son siège, mais en lui enlevant son titre de Conseiller honoraire de la Cour de Metz; en même temps Sainte-Menehould avait un nouveau sous-préfet, c'était un Chamisso, retour d'émigration, un frère de l'écrivain resté à Berlin. Un autre frère vint à Bitche avec sa femme, une noble allemande, et il y remplit les fonctions d'inspecteur des douanes. Il venait souvent à Metz rendre visite à son ancien condisciple Dommanget qui le fit placer à Thionville.

En 1814, celui-ci menait la vie la plus retirée, étonné de voir tant d'impérialistes de la veille devenir les plus chauds royalistes du lendemain. Comme nous le disait M. Dommanget en 1848, les Révolutions vous donnent une piètre idée de la constance dans les opinions. Un peu découragé dans son isole-

Digitized by Google

ment, il se demandait s'il ne ferait pas mieux de rejoindre son père et sa mère à Sainte-Menehould comme ils l'en avaient sollicité en quittant Metz.

Dommanget devait constater une singulière coïncidence. Il avait vu aux Cent-Jours Degérando père venir en 1815, en qualité de commissaire extraordinaire, se heurter à l'accueil glacial que lui firent la magistrature et surtout l'évêque de Metz qui ne lui pardonnaient point d'avoir aidé à tenir le Saint-Père loin de Rome. En 1851, Dommanget vit au coup d'Etat Degérando fils procéder gauchement aux expulsions, qui atteignirent jusqu'à des membres de notre barreau, pour des lettres de famille interceptées. Comme Dieu est juste, nous avons vu ce procureur général de Bonaparte expulsé à son tour en 1870, et cela par un général wurtembergeois, parent de Madame Degérando la mère. *Par pari refertur*, disions-nous entre avocats, et M. Dommanget levait les yeux au ciel tandis que sa lèvre esquissait un de ces demi-sourires que connaissaient si bien ses amis. En Décembre 1851, un ancien avocat général de Metz, M. de Faultrier, député, était confiné dans les cachots du donjon de Vincennes avec notre professeur de droit, l'éminent M. Valette, pendant qu'opérait à Metz le doucereux Degérando.

Le 4 Août 1815, l'évêque de Metz lançait à l'adresse de son clergé une lettre pastorale débutant ainsi : « La divine providence vient d'abréger les « temps. Elle ramène dans le sein de la capitale « l'antique famille de nos rois et le meilleur comme « le plus clément des monarques... »

De Bournonville accourait présider le collège électoral de la Moselle et prononçait une allocution où



Digitized by Google

nous cueillons cette phrase typique : « Il y a peu de « jours, notre histoire était celle du Bas-Empire. Ce « règne de honte, de terreur et de mensonge coûtera « à la France autant de milliards qu'il aura duré de « mois... »

Fut nommé à Briey comme député le premier président de Gartempe qui n'y possédait pas un pouce de terrain. Le 17 Mars 1816, il était admis dans le cabinet de Louis XVIII pour lui reprêter le serment de fidélité. Et il n'osa point venir, le 4 Avril, procéder à la réinstallation de la Cour royale de Metz épurée. Ce soin fut laissé à Gérard d'Hannoncelles qui prêta le serment de fidélité au roi entre les mains du procureur général Perrin dit d'Augny, un ancien impérialiste. Furent alors prononcés des discours qui sont restés fameux dans les fastes du Palais de Metz. D'Hannoncelles prétendit démontrer aux Messins que le gouvernement monarchique de la France avait toujours été un gouvernement représentatif, que la Charte de 1814 n'était rien autre chose que l'ancienne Constitution perfectionnée....

Mais le plus piquant ce fut d'entendre le procureur général se croire obligé de venger les magistrats contre leurs détracteurs et de justifier la conduite qu'ils avaient tenue durant les temps de trouble et d'anarchie et durant les temps de l'affreuse tyrannie dont le Roi était venu délivrer le pays. « Qu'est-ce « qu'étaient les tribunaux lorsque l'intrigue seule « présida au choix de ceux qui les composaient. Je « vous félicite de vous être rendus dignes du choix « du Souverain par l'impartialité, l'application et le « désintéressement que vous avez professés dans un « temps où le peuple français, enivré de la gloire

Digitized by Google

« des conquêtes, laissait dans la plus profonde obs-
« curité les vertus civiles. »

Le président fit ensuite appeler chaque avocat pour prêter serment de fidélité au Roi et à la Charte. Dommanget le fit avec d'autant plus de simplicité que dans sa famille on n'avait cessé d'être royaliste sincère. Et, en écoutant la harangue de Perrin dit d'Augny, il pensa qu'elle s'appliquait surtout à un honnête magistrat absent, à son père qui se montra sévère envers le monde comme envers lui-même.

Le 4 Septembre 1816, à cinq heures du soir, le fils majeur du président du tribunal de Sainte-Menehould montait les degrés de l'hôtel de ville de Metz donnant le bras à Mademoiselle Ledoux. Il venait demander la consécration légale de son bonheur à l'officier de l'état civil. Sa mère seule était présente. Dommanget père avait envoyé son consentement par acte notarié. Néanmoins Dieu bénit cette union en leur envoyant neuf enfants que le grand-père adora.

Le 23 Août 1818, un des témoins de la déclaration de la naissance d'un fils de Dommanget était précisément son vieil ami Hubert Lemaire, qui prit dans l'acte le titre d'avocat à la Cour royale, en dépit de la radiation fameuse de Deserre alors tout puissant. Il fut encore témoin instrumentaire des actes de naissance de deux autres enfants Dommanget, en 1822 et en 1824; et toujours il se faisait qualifier d'avocat à la Cour, mais, comme nous l'apprend M. Dommanget dans sa notice, il donnait beaucoup de consultations et plaidait devant le conseil de préfecture.

En 1820, c'était un autre avocat, un israélite cette fois, Narcisse Oulif, qui déclara la naissance d'un

Digitized by Google

fils de M. Dommanget. Il devait mourir professeur de droit à l'Université de Bruxelles. En 1821, la naissance d'un autre enfant Dommanget était attestée par le jeune avocat François Woirhaye, demeurant chez son père, chandelier, place Outre-Mozelle, et qui devait mourir conseiller à la Cour de cassation. En 1825, c'était un autre futur membre de la même Cour de cassation, Michel Legagneur, alors simple substitut; en 1826 c'était l'avocat J.-B. Boulangé, le futur président du tribunal civil de Metz en 1848.

C'est que notre collègue avait pris une superbe position au barreau de Metz.

Le 2 Février 1816, une ordonnance royale appelait le descendant des vieux messins de Turmel à la tête de la mairie de Metz. Il avait un faible pour le jeune avocat Dommanget. Il le fit appeler en Juin, subitement, pour lui demander s'il lui était permis de placarder l'avis suivant : « Le Maire de Metz pré-« vient ses concitoyens que l'autorité militaire, éle-« vant des prétentions sur la propriété du terrain « des cimetières extérieurs de la ville, les inhu-« mations se feront jusqu'à nouvel ordre sur l'Es-« PLANADE. »

M. Dommanget nous racontait ce curieux incident municipal, en 1859, quand le génie militaire contestait à la commune de Metz la propriété de la *Place royale*. Et ce qu'il y a de plus philosophique dans cette affaire c'est que le général Razout qui patronait cette revendication contre la ville fut enterré en 1820 précisément dans ce cimetière Belle-Croix, et que seul, en 1884, son tombeau a survécu à la transformation de ce champ de repos.

Ce qui avait valu à Me Dommanget l'honneur d'être

Digitized by Google

consulté par le maire de Metz, c'est que le 28 Juin 1815, il avait été chargé de soutenir devant la Cour les réclamations du propriétaire d'un lavoir créé en 1795 sur le *ru de la Chenau*. Cet industriel s'était brouillé en 1815 avec son locataire qui s'était empressé d'acquérir un jardin en amont pour y construire un nouveau lavoir dont la retenue d'eau nuisait évidemment à son aîné.

Me Dommanget retraça l'historique du lavoir et des fortifications de Metz, abreuvées par le *ru de la Chenau*, et il montra, pièces en main, comment la ville de Metz, sous le maréchal de Belle-Isle, avait perdu *manu militari* les paquis communaux qu'elle possédait jusqu'au XVIIIe siècle, en dehors de la porte Mazelle et de la porte des Allemands.

Cinquante ans plus tard, Me Dommanget eut à plaider pour le même lavoir. Il s'agissait alors de réclamer contre l'Usine à gaz, récemment installée à Plantières, qui noircissait les eaux du *ru de la Chenau*.

Le vénérable avocat se laissa aller à raconter, avec cette fine bonhomie que redoutaient tant ses contradicteurs, le premier procès qu'il avait plaidé dans sa jeunesse. Il se fit presque poète en évoquant ses promenades d'autrefois, au bord de ce gai ruisseau à l'eau si fraîche et si limpide, murmurant au fond d'un étroit vallon qu'ombrageaient les jardinets des bons petits bourgeois du *ferré de Mazelle*. C'est au milieu de cette idylle qu'échappa à Me Dommanget cette phrase restée fameuse dans nos annales judiciaires. Oui, Messieurs, le *ru de la Chenau* est connu de tout militaire qui a tenu garnison dans Metz, c'est là que nous voyons nos soldats laver avec bonheur leurs mouchoirs... quand ils en ont.

Digitized by Google

Ce bon-mot légendaire est le contrepied de celui du grenadier du camp de Compiègne. Louis XV dînait sous la tente, de simples soldats portaient les plats et ils avaient chaud. Le jeune prince ne put s'empêcher de dire un peu trop haut : Ces braves gens sentent diablement le chausson. C'est, répondit le servant, parce que nous n'en avons pas.

A l'heure où nous transcrivons ces gaietés, l'usine à gaz, désormais fermée, ne trouble plus les eaux transparentes de la Chenau. Les lavoirs sont passés à l'état de souvenirs. Les jardins sont déserts, les guinguettes sont abandonnées. Dans le parc de Borny, où le *ru de la Chenau* prend sa source, s'élèvent des croix de bois rappelant que dorment en ces lieux de leur dernier sommeil les soldats français qui ont succombé au champ d'honneur ; ce sont les derniers que nous avons vu depuis 1870 !

En 1820, Gérard d'Hannoncelles était nommé premier président de la Cour de Metz. Son grand-père avait épousé la fille d'un brave marchand de Metz, et avec sa dot il avait acheté, près d'Etain, le domaine d'Hannoncelle, sur l'Orne, qui servit à le distinguer de tous les Gérard de la chrétienté. Ce qu'a passé sous silence M. Dommanget, dans sa notice biographique, mais ce que nous tenons de lui-même, c'est que personne à Metz n'était aussi infatué de sa noblesse que cet ancien émigré nancéen.

« Ses études et ses travaux — a écrit notre col-
« lègue — se concentraient en général sur l'histoire,
« mais il avait une sorte d'entraînement vers les re-
« cherches généalogiques à telle enseigne qu'il n'a
« pu se défendre de vérifier l'origine de la plupart
« des familles notables des pays qu'il a successive-

Digitized by Google

« ment habités. » Nous que trente années d'études historiques locales ont familiarisé avec ces mêmes recherches, nous pouvons dire que le président d'Hannoncelles aurait dû plus approfondir l'origine de sa propre lignée, surtout en Alsace, au lieu de se perdre dans les arcanes de l'Évêché de Liège.

Le plus bel éloge qu'il ait mérité c'est que, selon les expressions de Dommanget : « Comme juge, per- « sonne mieux que lui n'a pratiqué l'art d'écouter ; « son attention toujours en éveil et toujours bien- « veillante ne laissait apercevoir ni distraction ni fa- « tigue, j'en parle avec certitude, moi qui ai plaidé « devant lui pendant dix-neuf ans. » Mais l'homme hautain reparaissait malgré lui et c'est ainsi qu'il faut comprendre Me Dommanget quand il ajoute : « A la « prononciation des arrêts, on eut dit que sa pa- « tience trop longtemps contenue avait besoin de « prendre une sorte de revanche. Il lui arrivait « quelquefois d'être abondant et vif dans la déduc- « tion de ses motifs, pour répondre avec une com- « plaisance mêlée de reproches aux moyens princi- « paux de la discussion que la délibération de la « Cour n'avait pas adoptés. »

La clientèle de Dommanget se faisait plus nombreuse et plus lucrative. Il lui arriva de plaider plusieurs questions de dommages-intérêts réclamés à des usiniers. En 1811, n'étant que stagiaire, il avait rédigé avec des anciens une consultation contre le maître de forges de Hayange, M. François de Wendel. Cet industriel, en 1822, chargea de ses intérêts Me Dommanget pour revendiquer la propriété des rives de l'Orne. A partir de cette affaire dont il nous est resté un mémoire imprimé, Me Dommanget

Digitized by Google

nous racontait en riant que, comme l'avait fait de Serre à Trèves et à Sarrelouis pour les mêmes clients, il était devenu l'avocat ambulant de la famille de Wendel, allant en chaise de poste réclamer les débris de son ancienne fortune immobilière devant les tribunaux de Briey et de Thionville. Jusques en 1818, c'était Mangin qui était devenu le conseil de François de Wendel, harcelé par son frère Charles, ayant pour avocat Me Charpentier.

Le 7 Novembre 1825, mourait à Wiltz un véritable magistrat de la vieille roche, travailleur, sachant écouter plaideurs, accusés, accusateurs et avocats. Il s'appelait J.-J. Faber. Il parlait purement français mais avec un léger accent germanique. Quoi d'étonnant? il était luxembourgeois de naissance. Sa haute capacité, doublée d'une grande modération, lui avait valu une place de conseiller à la Cour suprême du duché de Luxembourg. En 1792, il se trouva sans place quand les Français surent implanter le drapeau tricolore sur les remparts ébréchés de Luxembourg. En l'an VIII, Faber était nommé juge au tribunal d'appel de Metz, et il fut compris dans l'organisation de la Cour impériale de la même ville en 1811. Il y connut le conseiller Dommanget ; ils travaillaient ensemble le droit moderne mal établi. Il ne cessa de témoigner au fils une bienveillante amitié et de lui donner de sincères encouragements. Il savait combien il était difficile de devenir *juris dicendi peritus*.

Aussi Me Dommanget se fit-il un devoir de payer un tribut de reconnaissance à l'ami de son père. Et dans l'audience de la Cour royale qui suivit la nouvelle du décès de J.-J. Faber, le bâtonnier des

Digitized by Google

avocats, ayant à plaider dans une affaire, se leva et dit : « Je prends la parole dans de bien tristes cir-
« constances, au moment où la Cour est douloureu-
« sement affectée de la perte encore récente de l'un
« de ses membres les plus distingués.

« Permettez, Messieurs, que le barreau mêle ses
« regrets à ceux de tous les collègues de M. Faber.
« Ses vertus privées, son excellent esprit ont con-
« tribué, dès l'origine de l'institution de la Cour, à
« fonder et cimenter entre les magistrats cette union
« admirable qui rend plus facile et plus doux l'ac-
« complissement des devoirs, en même temps qu'elle
« ajoute à la dignité de la compagnie. Je ne pourrais
« rien dire à ce sujet que chacun de vous, Messieurs,
« n'ait senti mieux que moi et avant moi.

« Mais je dois, et l'ordre entier des avocats doit
« un hommage public à la vaste érudition de M. Fa-
« ber. Quelle science et pourtant quelle rare modes-
« tie ! Quelle prodigieuse mémoire ! Quelle pureté
« de principes ! Et aussi quelle sagacité, quelle rec-
« titude dans les idées ! Quelle force de tête ! Les
« chagrins qui, plus encore que les années, l'ont
« précipité dans la tombe, n'avaient point altéré la
« puissance de ses facultés morales.

« Vous le savez, Messieurs, jusqu'au dernier jour,
« même présence d'esprit, même pénétration, même
« aptitude aux importantes fonctions de la justice.

« Je ne puis songer aux trésors de science que
« possédait M. Faber, sans porter des regards in-
« quiets vers l'avenir. Qui remplacera ces hommes
« que de longues et pénibles études ont enrichis
« d'un immense savoir ?...

« Sans être vieux déjà, nous avons dépassé l'âge



Digitized by Google

« où l'on peut étudier avec fruit. C'est pour la jeu-
« nesse seule qui se presse autour de nous qu'il est
« temps encore de recevoir d'utiles conseils.

« Encouragée par l'exemple du magistrat qui na-
« guère siégeait dans cette enceinte, qu'elle s'anime,
« qu'elle se passionne de l'amour de la science,
« qu'elle ne craigne pas, qu'elle ait le courage de
« remonter aux sources. Elle y puisera des lumières
« qui, plus tard, jetteront dans son avenir un bril-
« lant éclat... »

Le succès de ce discours fut tel qu'on en parla beaucoup au Palais et hors du Palais. On y vit l'intention malicieuse de démontrer à certains magistrats par l'argument *à contrario* l'insuffisance de leurs études juridiques. M. Dommanget fut effrayé de l'importance cachée donnée à ses paroles et il se promit bien de ne plus faire devant les magistrats l'éloge de l'un d'eux. Il se tint parole. Et s'il prononça l'apologie de deux premiers présidents, comme nous allons le voir, ce fut devant une société savante, l'Académie de Metz.

En 1828, grâce à une vie d'un labeur incessant et d'une régularité monastique, Dommanget put se donner le plaisir d'acquérir pignon sur rue. Il vint dès lors habiter près du Palais, dans sa maison de la rue aux Ours, en face de l'ancienne abbaye Saint-Arnould. Madame Dommanget y accoucha de quatre autres enfants. On ne voit plus d'avocats figurer dans les déclarations de naissance, mais seulement des membres de la famille Ledoux. Ce petit détail peint bien l'état de surexcitation des esprits.

Avait paru dans le *Moniteur officiel* de 1827 une ordonnance royale ainsi conçue :

Digitized by Google

Charles, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, salut: Est nommé membre du Conseil municipal de notre bonne ville de Metz le sieur Dommanget (Jacques-Philibert).

Donné en notre château des Tuileries,
le 7 Mars de l'an de grâce 1827.

Les membres du barreau messin avaient été froissés de voir un des leurs (que l'ordonnance ne qualifiait pas même du titre d'avocat), leur chef (puisque M. Dommanget était bâtonnier depuis 1822), admettre que les membres des Conseils municipaux, au lieu d'être élus par leurs concitoyens, fussent désormais imposés par le bon plaisir de l'autorité qui était censée controlée par ces Conseillers. Aussi, au renouvellement du Conseil de discipline, le 12 Novembre 1828, Me Dommanget ne fut point réélu bâtonnier par ses confrères.

Dans une notice, il a insisté quelque peu sur les opinions politiques de Gérard d'Hanoncelles, parce qu'il les partageait. C'était un profond royaliste — dit-il — qui aimait les libertés, mais n'en comprenait l'emploi qu'à l'ombre du pouvoir héréditaire de nos rois.

Nous en sommes encore à nous demander pourquoi Me Dommanget a omis de nous signaler le dernier acte de courage judiciaire qui a honoré la fin de la carrière du premier président d'Hanoncelles. Malgré ses travers héraldiques, cet homme érudit et loyal ne cachait pas à Dommanget qu'il voyait avec chagrin la monarchie des Bourbons courir à l'abîme par des réactions extrêmes contre le journalisme et, chose plus effrayante encore, contre la publicité des plaidoiries.

Digitized by Google

Le 7 Janvier 1830 il y avait foule au Palais de justice de Metz. On devait y juger en appel le *Courrier de la Moselle*, journal fondé en Mars 1829, qui avait été acquitté en première instance dans la personne de son gérant Harmand et de son imprimeur Lamort fils, pour avoir donné de la publicité au prospectus de l'*Association bretonne*, fondée pour faire les frais de poursuites contre les ministres oublieux des franchises constitutionnelles.

Me Dommanget ne fut pas un des moins empressés à assister à ces débats qui commencèrent par le rapport très modéré du jeune auditeur Dufour, le futur auteur des *Heures de temps perdu* et du Memorandum du Président des Cours d'assises.

Me Parant, fils d'un liquoriste de Fournirue, donna ce jour-là la mesure de son beau talent oratoire. Il commença par citer Massillon « qui avait pu dire « sous un gouvernement absolu : Ce n'est pas le « Souverain, ce sont les lois qui doivent régner sur « les peuples. Le prince n'en est que le ministre et « le premier dépositaire. Ce sont elles qui doivent « régler l'usage de l'autorité. » Puis il développa cette thèse que du moment que la France n'a plus un chancelier de l'Hôpital pour faire entendre la vérité au Souverain, les citoyens ont le droit de se rallier, sous un titre quelconque, pour protester qu'on ne les dépouille point de leurs droits.

Me Dommanget nous rapporta que l'autorité avait donné une telle importance à ce procès de presse qu'il fut jugé par toute la Cour, chambres réunies, sous la présidence de Gérard d'Hanoncelles, derrière lequel se tint le préfet.

Un jeune avocat, appelé Dornès, prit ensuite la

Digitized by Google

parole pour l'imprimeur, et, d'après les souvenirs de Me Dommanget, il remua l'auditoire bien plus vivement que Parant.

Dornès commença par s'étonner que l'on ait poursuivi un modeste imprimeur de province tandis qu'on n'osait pas traduire en justice à Paris les notabilités politiques qui avaient inspiré l'*Association bretonne*.

M. Dommanget se rappelait de l'effet fulgurant de Dornès scandant avec un rire moqueur ce vers :

*Dat veniam corvis, vexat censura columbas.*

Il y eut une explosion de bravos tellement forte au mot *corvis*, les corbeaux, — on venait de chasser les Jésuites — que le président d'Hanoncelles la comprima très spirituellement en disant à demi-voix :

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

C'est ainsi que débuta l'écrivain politique, le député de la Moselle Dornès qu'attendait une balle fratricide en 1848 sur une barricade de Paris.

Il fut très malmené par le procureur général Pinaud qui reconnut que la France n'avait pas encore acquis le sentiment de confiance et de sécurité qu'aurait dû produire le régime politique que le Roi législateur lui avait concédé comme un gage de prospérité. « A qui la faute ? A ces hommes qui ne sau-« ront jamais ni jouir de la liberté ni en laisser « jouir le pays et dont la présence dans le pays est « la seule calamité. »

La Cour prononça l'acquittement des prévenus.

Digitized by Google

On applaudit au dehors, mais Dornès fut poursuivi par le parquet devant le Conseil de discipline comme l'avait été Berryer fils en 1825 pour son plaidoyer en faveur du général Cambronne.

Quelques mois plus tard Charles X reprenait le chemin de l'exil et Polignac, son fameux ministre, avec Mangin, son préfet de police, connaissaient à leur tour le charme d'être vilipendés en public par un procureur-général.

Le 9 Septembre 1830, la Cour de Metz eut à prêter serment de fidélité à une nouvelle dynastie et d'obéissance à une autre Charte plus libérale. Me Dommanget fit comme le premier président d'Hanoncelles, ils brillèrent par leur absence. Le magistrat se ravisa, et, le 12 Septembre, il prêtait le serment voulu entre les mains du nouveau procureur général Charpentier. Mais quatre jours après, sans qu'il en ait avoué le motif, d'Hanoncelles donnait sa démission pour être remplacé par l'ancien camarade de droit du prince de Metternich.

Le 11 Septembre 1830, triste effet des réactions, Dommanget ne fut point porté sur les listes de candidature au Conseil municipal de Metz et, par suite, ne fit plus partie de cette assemblée. Mais les légitimistes et le clergé lui firent l'honneur de le choisir comme l'inspirateur de leur conduite politique. Ce fut lui qui indiqua la marche à suivre pour créer l'organe du parti légitimiste la *Gazette de Metz*.

Quand, le 4 Décembre 1832, le gérant et l'imprimeur de ce journal furent traduits en Cour d'assises pour outrages envers le roi et excitation à la haine du gouvernement, qui allait être chargé de défendre ce journal qu'animait de son souffle de pur royalisme,

Digitized by Google

le digne comte du Coëtlosquet? Mangin, le fougueux procureur général, l'antique mais inquisitorial préfet de police qui était revenu prendre sa place au barreau de Metz? Il mourait de faim. Personne ne voulait recourir à cet orateur éminent mais d'une nature violente et irascible. Fut choisi d'une seule voix Me Dommanget pour défendre la *Gazette de Metz*.

On nous pardonnera d'entrer dans quelques détails sur cette affaire de journalisme local, parce qu'en prenant à la lettre le rapport de M. le président Serot, notre collègue, sur la candidature académique de M. Dommanget, on pourrait croire que celui-ci n'a jamais osé aborder les amertumes d'une plaidoirie de presse.

Le chef du parquet de la Cour était l'ancien avocat de Nancy, M. Bresson, qui jugea plus prudent de laisser son avocat général Henriot prendre la parole. Ce magistrat amovible commença par accuser les écrivains de la *Gazette de Metz* de se couvrir du voile de l'anonyme, de se cacher honteusement dans l'ombre pour décocher impunément leurs diatribes et leurs sarcasmes.

Il donna lecture des articles incriminés comme s'il retenait des envies de vomir et s'interrompant : Peut-on rien lire de plus dégoûtant?

Il arriva à la souscription d'une médaille d'or offerte à Berryer, acquitté après détention et poursuite aux assises d'Angers pour avoir été trouver en Vendée la duchesse de Berry. « Nous avons peine à con-
« tenir notre indignation. Il est impossible de prodi-
« guer plus de fiel, d'outrages et de calomnies. Vous
« lirez, Messieurs, il le faut hélas! ces colonnes dé-
« goûtantes. La violence et la mauvaise foi, voilà le

Digitized by Google

« partage de la *Gazette de Metz*. Pour elle, rien de « respectable, rien de sacré. Personne n'échappe à « ses invectives ! ! »

Me Dommanget crut devoir répondre d'autant plus froidement que l'organe de l'autorité avait été peu mesuré. Ce fut une faute; notre collègue en convint lui-même quand il m'eut entendu, en 1848, plaider pour le *Courrier de la Moselle,* suppléant Me Grévy qui n'avait pas pu venir à temps. On voit, me dit-il, que vous avez été à la bonne école des avocats politiques de Paris qui ébranlent l'échafaudage fantasmorique des arguments par les chiquenaudes et les allusions à double entente qui égaient l'auditoire.

M. Dommanget détermina tout d'abord la situation dans laquelle, d'après lui, se trouvaient les uns à l'égard des autres les partisans de l'ancien régime et les thuriféraires de la Révolution de Juillet. Les esprits étaient partagés en deux camps bien tranchés. Les uns étaient pour la vieille monarchie héréditaire, les autres pour une monarchie de nouvelle invention, basée sur la souveraineté du peuple.

Reprenant la thèse soutenue par M. Parant en faveur du *Courrier de la Moselle,* M. Dommanget soutint, les auteurs à la main, que la critique des actes des ministres était un droit constitutionnel donné à tout français par la Charte de 1814 et conservé par celle de 1830; et que le droit de publier ses opinions par la voie de la presse était aussi garanti par la Constitution du moment que l'on s'en prenait aux actes des ministres en laissant de côté le roi.

Il y eut un mouvement dans la salle quand Me Dommanget, persiflant son contradicteur, osa dire : « La

Digitized by Google

« Charte de 1830 proclama le dogme de l'insurrec-
« tion nationale. Née de l'insurrection, elle n'en
« pouvait point proclamer un autre. Ce principe
« n'est pas celui qu'eut choisi la *Gazette de Metz*,
« mais peu importe, il est reconnu par la Constitu-
« tion. Je défie de nier que les conséquences im-
« médiates de la souveraineté du peuple ne soient
« que les opinions des Français ont le droit d'être
« répandues en dehors de leurs cervelles. Il ne s'agit
« pas de pousser le peuple à la révolte ; car, suivant
« nous, la révolte n'est jamais permise, mais la cri-
« tique de ce que l'on croit une erreur est non seu-
« lement autorisée mais encouragée par la Consti-
« tution.

« M. l'avocat général s'est montré bien curieux
« de connaître les noms des rédacteurs de la *Gazette*
« *de Metz*. Que lui importe ces noms ? Cela tirera-
« t-il d'affaires le gérant ? L'organe de la loi s'est
« bien gardé de nous le promettre. Ah ! s'il l'eût
« fait, bientôt les auteurs des articles se montre-
« raient et vous sauriez, Monsieur l'avocat général,
« que si ces écrivains, que vous n'aimez pas, atta-
« quent le gouvernement que vous représentez, ils
« ne reçoivent rien de lui. » (Des bravos éclatent.)

Le président dut rappeler l'auditoire au calme, il crut devoir définir ce que la loi et le bon sens entendent par le délit d'excitation au mépris d'un gouvernement.

Me Dommanget conclut que l'excitation n'est punissable que lorsque c'est par des faits inventés, par des mensonges qu'on dénigre le gouvernement et qu'on remonte jusqu'au Souverain.

L'orateur du parquet revint à la charge sur la né-



Digitized by Google

cessité de faire un exemple dans le pays messin, dernier refuge avoué du légitimisme aux abois.

Me Dommanget se lève pour répliquer, et croirait-on que le Conseiller, un M. Prouveur ait méconnu ses devoirs de président d'assises jusqu'à dire devant un millier de personnes haletantes d'émotion : « Maître « Dommanget, je vous accorde la parole; mais je « dois vous prévenir que la Cour a vu avec peine « que vous vous étiez écarté des faits de la cause ; « elle vous engage à vous y renfermer. »

Il faut que l'on sache aujourd'hui que ce magistrat était le fils d'un préfet. Son résumé de l'accusation et de la défense ne fut en réalité qu'un second réquisitoire.

A minuit, lorsque le jury rentrait, le soi-disant impartial Prouveur annonçait qu'il ferait arrêter sur le champ quiconque se permettrait des signes d'approbation ou d'improbation. Le gérant fut condamné à six mois de prison et trois mille francs d'amende.

La foule se retira en silence et fit la haie pour laisser passer respectueusement Me Dommanget. Les avocats de tout âge et d'opinions diverses vinrent d'un mouvement unanime lui serrer les mains. Il était plus affecté que le condamné, M. Humbert, qui, au sortir de sa prison, s'en alla mourir à Sainte-Ruffine. C'est de ce dernier que nous tenons ces détails et bien d'autres restés inédits sur ce triste procès.

Si Me Dommanget a éprouvé les aspérités de la carrière politique comme avocat, il en a aussi connu les satisfactions passagères. Il fut un jour de l'année 1837 appelé place Saint-Martin, près d'un ancien confrère qui avait été inscrit au barreau du parlement de Metz, le 6 Août 1789. Il avait eu pour client le

Digitized by Google

bourreau Barré et lui avait fait reconnaître le droit, qui lui était contesté, d'être inscrit sur les listes des électeurs messins.

Cet avocat s'appelait Potot. Adjudant de la garde nationale de Metz, il prit part à l'affaire de Nancy où fut tué Desilles; je tiens ce fait de son compagnon de tente, un autre adjudant, mon grand-père Bodart. Au retour de cette expédition, Potot s'engagea. Il devint chef de bataillon. Blessé dangereusement en 1799, à Manheim, par la balle sortie du fusil d'un émigré français, Potot demanda sa retraite pour se faire prêtre. En 1825 il était le supérieur des missions du diocèse de Metz. En 1833 la Société de Jésus le comptait parmi ses membres. Potot se trouva le propriétaire nominal d'une partie des immeubles de cette Congrégation dont la personnalité n'était pas reconnue. Le père Potot venait de rédiger son testament. Il pria M. Dommanget de vérifier si cet écrit sauvegardait les droits de propriété des autres Jésuites. M. Dommanget lut et relut ce document qui le frappa, nous a-t-il dit, à la fois par sa pieuse bonhomie et par le style qui était remarquable.

Le 2 Mars 1837 mourait, place Saint-Martin, le père Potot, et sur sa tombe, au cimetière de l'Est, ses nombreux amis le firent représenter de grandeur naturelle, agenouillé, une jambe tendue. La tête sculptée par Deny, d'après le croquis d'un condisciple, mon professeur Thiel, passe pour être très ressemblante.

Les Jésuites avaient un buste de Potot. Ils en firent cadeau à M. Dommanget qui, lui, le légua à sa fille Léonie.

Quant aux affaires civiles, je ne veux point faire

Digitized by Google

l'énumération, qui serait trop longue, de tous les procès dans lesquels M. Dommanget porta la parole. Je citerai seulement l'affaire des usines de Carignan en 1834, le procès du testament Goffard en Ardennes en 1845, le procès en captation du testament de la dame Leclerc en 1851, où Me Dommanget eut pour contradicteur M. Billault (1), le futur ministre. Dans cette affaire, Me Dommanget eut à défendre le président Coulon, un des magistrats qui avaient siégé lors de l'inconcevable condamnation de la *Gazette de Metz*.

Parlerai-je du procès du testament du comte de Thémines où, en 1853, Me Dommanget plaida contre Me Bac, l'avocat de Madame Lafarge?

Mais où M. Dommanget se montra une des gloires du barreau messin, c'est en 1844, quand il lutta contre un rude jouteur, un autre champenois, Me Chaix d'Estange, le célèbre avocat du procès Laroncière. Celui-ci venait attaquer en captation le testament de Remy Lolot, un oncle archi-millionnaire. Il revint en 1849 défendre contre Me Dommanget le testament d'Antoine Herbelot, ancien directeur du théâtre de Metz, attaqué par son neveu pour cause de captation de la part de sa seconde femme, Sophie Goëllo.

Les mémoires judiciaires que fit alors imprimer M. Dommanget se distinguent par une très grande clarté dans l'exposition des faits et par un ordre des plus méthodiques dans la discussion des points de droit. On peut les donner comme modèles, tout en reconnaissant que leur auteur n'a pas songé à faire une œuvre littéraire. On y chercherait vainement des

(1) Voir la notice biographique de M. le président Orbain.

Digitized by Google

effets oratoires. Nous signalerons, comme pouvant encore être lus avec fruit, les mémoires où M. Dommanget a traité les questions d'aménagement et de cantonnement dans certaines forêts de l'État de l'Est de la France et dans des bois communaux. En 1836 il publiait un travail à ce sujet pour la famille de Choiseul contre les communes de Faulquemont et Adelange, en 1841 pour la maison de Wendel contre la ville de Forbach, en 1842 pour les dames de Lafayette contre les villes de Revin et Rocroy, en 1842 pour la société des forges de Mouterhausen contre l'État.

Le 1er Juin 1843, M. Dommanget rentrait par la voie de l'élection au sein du Conseil municipal de Metz. Nous, messins, nous devons lui être reconnaissants d'avoir, le 10 Août 1844, provoqué le Conseil de notre cité à réclamer du duc de Nemours, qui se trouvait dans nos murs, un appui moral près du ministère pour la réalisation d'un projet de distribution d'eaux potables qu'on était en train d'élaborer. On n'avait pas encore imaginé de recommencer l'œuvre des Romains en remplaçant l'aqueduc de Jouy par le Pont-des-Morts et le Moyen-Pont. Le projet consistait modestement dans l'emploi d'une machine hydraulique qui aurait été installée au-dessus du Jardin-d'Amour. Du même coup on devait modifier l'usine des Pucelles que l'État dut restituer à la suite d'un procès qui ne dura pas moins de trente années.

Depuis la première République, le gouvernement français pense à édicter un Code rural. En 1855, chaque département fut appelé à faire connaître les *usages locaux* encore en vigueur dans cette circonscription territoriale. M. Dommanget fut chargé de

Digitized by Google

recueillir ces renseignements avec l'adjonction de commissions cantonales. Il y eut un fiasco complet. M. Dommanget composa de lui-même une esquisse qui a été insérée en partie dans la *Revue des Communes* comme un des documents les plus complets reçus par l'Administration. En 1864, M. Dommanget était décoré de l'ordre de la Légion d'honneur.

M. Dommanget songea alors à occuper ses loisirs par des travaux littéraires. Il rédigea des articles pour la *Revue d'Austrasie*, il fut un des créateurs de la *Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle*. Il composa de charmantes allocutions à la rentrée des conférences des jeunes avocats, dont il se faisait un devoir et un plaisir d'encourager les premiers pas, sachant, par sa propre expérience, les difficultés et les mauvais vouloirs qui découragent parfois au début de leur carrière les avocats qui n'ont pas de pères ni d'oncles magistrats ou avoués.

Nous cédons au plaisir de rééditer la plus émouvante des allocutions de M. Dommanget : « Aimez « votre profession — nous dit-il — avec la cons- « cience des devoirs qu'elle vous impose, mais que « votre esprit n'y soit point incessament tendu. « Adoptez, s'il est possible, une occupation de re- « change pouvu qu'elle ne soit pas incompatible « avec la première. Cultivez les lettres qui, en éclai- « rant votre esprit, échaufferont et élèveront votre « cœur. Passionez-vous pour un art. Ce qui peut « n'être qu'un simple délassement dans le cours de « l'existence devient plus tard un refuge contre les « tristesses qui affligent les vieux jours. Et s'il éclate « des revers de fortune, si une révolution brise tout « à coup la carrière choisie, que les clartés jaillissent

Digitized by Google

« de l'étude des belles-lettres. Quel apaisement elles « apportent à l'esprit! »

Me Dommanget avait quatre-vingts ans quand il tenait ce langage empreint d'une mélancolie non dissimulée.

Il survivait à ses enfants et petits-enfants. Un de ses fils, Edouard, admirablement doué comme dessinateur, mourait en 1864, au fort d'Ivry, capitaine d'infanterie et chevalier de la Légion d'honneur. Grâce à lui, nous possédons un portrait très ressemblant de son père, qu'il modela en médaillon. Ce médaillon m'a été légué par notre vénéré collègue avec sa signature tracée à l'encre, au revers, sur le plâtre. Il pressentait que j'écrirai sa belle vie.

Le 1er Décembre 1867 s'éteignait Madame Dommanget, après avoir été une vraie mère de famille, une véritable épouse dans toute l'acception du mot.

Ce fut en 1867 que Me Dommanget plaida pour la dernière fois. Il avait 81 ans!

Ses confrères continuèrent à le renommer bâtonnier de l'Ordre. Il fut réélu 14 fois depuis la fin de l'année 1851. Il continua à travailler au *Recueil des arrêts de la Cour de Metz,* qu'il avait fait réapparaître avec Ch. Abel et J. Poulet. Il en corrigeait encore les épreuves du dernier volume avec Ch. Cailly au mois de Novembre 1870.

Le 30 Décembre 1870, Me Dommanget réunissait au Palais de justice ce qui était resté d'avocats à Metz, dans la salle de leur bibliothèque, et il leur annonçait, les larmes aux yeux, que l'Ordre des avocats messins n'existait plus.

Au mois d'Avril 1871 il quittait Metz, mais sans avoir voulu recevoir nos adieux. Il allait à Sainte-

Digitized by Google

Menehould récolter les *fructus belli*. Il eut encore la force d'aller à pied visiter une forêt de sapins plantée par lui-même. Tous ses arbres avaient été arrachés, brisés; M. Dommanget revint à Metz découragé, venait d'être publié le traité de Francfort. Il partit pour ne plus revenir le 1er Mai 1872, emportant sa bibliothèque et ses manuscrits. En passant devant le Palais de justice qui avait retenti de sa parole austère et loyale pendant 50 ans, il ne put s'empêcher de dire : J'emporte dans les plis de mon manteau l'histoire de la Cour d'appel de Metz et de son barreau. Je ne serai plus là pour applaudir à leur réinstallation. En 1814, nous avions aussi désespéré.... mais nous avions les Bourbons.

A la messe du Saint-Esprit, célébrée pour la rentrée du tribunal de Sainte-Menehould, marchait à la tête des avocats l'ancien doyen du barreau de Metz. Il s'était fait inscrire au tableau de l'Ordre en mémoire de son père et de ses oncles.

Le 7 Novembre 1872, Me Dommanget organisait pour les pauvres de la Champagne pouilleuse un bureau d'assistance judiciaire. Les séances se tinrent dans son salon et elles furent bientôt très fréquentées.

M. Dommanget n'avait qu'un bonheur, c'était de faire profiter les autres de sa vieille expérience et disons le mot propre, de sa science juridique. Il avait remarqué particulièrement, depuis l'invasion de 1870, combien les gardes ruraux avaient du mal à faire respecter les propriétés confiées à leur surveillance et notamment les forêts.

En 1873 sortait des presses de l'imprimerie typographique Duval, à Sainte-Menehould, un petit in-16

Digitized by Google

qui est devenu une rareté bibliographique portant ce titre : *Petit Manuel* ou *Instructions élémentaires à l'usage des gardes particuliers des bois et forêts*, par DOMMANGET, ancien avocat à la Cour d'appel de Metz. Il eut la bonne pensée d'en envoyer un exemplaire à la Bibliothèque de Metz pour montrer qu'il ne nous oubliait pas.

Pendant cinq années, M. Dommanget se donna le plaisir de rédiger une consultation gratuite presque chaque jour. Le 10 Février 1877, il écrivait la dernière.

Le 22 Mars il ajouta un chapitre à ses souvenirs, il concernait Adelbert de Chamisso.

Le 1er Avril, il fit le partage de ses manuscrits entre ses enfants et il écrivait à une de ses brus. Le lendemain, sur ses tablettes qui ne le quittaient jamais, il consignait cette note touchante : Je reçois le dernier Sacrement de l'Église.

Il prend un livre relié en noir, bien vieux, bien usé; c'est ce qu'un pauvre curé de campagne, pour une consultation, lui avait offert, n'ayant que sa soutane pour toute fortune. C'était l'Imitation de Jésus-Christ, par Charlier de Gerson, un champenois aussi. Le pauvre prêtre y avait collé une image représentant le Fils de Dieu priant au Mont des Oliviers, derrière se lisait la prière de Madame Elisabeth. Le pieux, le brave père Dommanget la lisait souvent. Et en ce jour de printemps, ce bon vieillard élevait de temps en temps la voix pour répéter cette phrase : « Affligez-moi donc, ô mon Dieu, tant qu'il vous « plaira, mais daignez en même temps soutenir ma « faiblesse ! »

Le 8 Avril, il se sentait mieux; il donna à ses en-



Digitized by Google

fants le reste de ses manuscrits en accompagnant chaque cadeau d'un mot bienveillant comme il savait en prononcer avec cette voix si bien timbrée. Après cette distribution qui semblait le dernier fil qui le rattachait au monde, il passa toute la journée à prier silencieusement et depuis il ne parla plus.

Le 15 Avril, comme nous l'a écrit sa fille, supérieure de la Doctrine chrétienne à Morhange : mon père nous quittait pour aller à Dieu.

Il avait 91 ans, et il est mort peu fortuné après avoir plaidé depuis l'âge de 16 ans.

Ce fut bien là la fin d'un beau jour. Et nous pouvons bien appliquer à M. Dommanget, avec une certaine fierté, ces paroles de Montesquieu : Le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un homme, c'est de pouvoir parler avec assurance de son honnêteté après sa mort.

Digitized by Google

# RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR L'ACADÉMIE

*à la suite des concours de l'année 1884-1885.*

**Concours de Poésie.**

A M. l'abbé Cizel, professeur au collège libre de la Chapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin), une mention honorable pour *Corneille.*

A M. Paul de Royer, docteur en droit, avocat à la cour d'appel, à Paris, une mention honorable pour *Le cœur ne change pas.*

A M. Louis Oppepin, à Prémery (Nièvre), une mention honorable pour son *Hymne au soleil de printemps.*

A M. l'abbé Vion, curé de Bazoncourt (Lorraine), une mention très honorable pour une pièce de vers en *patois messin.*

Digitized by Google

**Concours de Sciences appliquées.**

A M. Ed. Deny, directeur de l'usine de Mertzwiller (Alsace), une médaille d'argent, grand module, pour *Note sur les appareils automatiques de sûreté des chaudières à vapeur.*

Digitized by Google

# PROGRAMME

DES

## CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1885-1886.

L'Académie décernera, au mois de Mai 1886, des MÉDAILLES D'OR, DE VERMEIL, D'ARGENT, DE BRONZE et des MENTIONS HONORABLES aux meilleurs travaux qui lui auront été envoyés sur les sujets suivants :

### I. — POÉSIE.

Une pièce de vers.

### II. — BEAUX-ARTS.

1. Histoire de l'une des branches des beaux-arts dans le pays Messin, depuis 1830.

2. Biographie d'artistes du pays Messin.

2. Un travail artistique : tableau, gravure, dessin, photographie, composition musicale, etc.

(*Les œuvres d'art resteront la propriété de l'auteur.*)

### III. — PHILOLOGIE.

1. Glossaire du patois messin (général ou partiel), comprenant, autant que possible, des *étymologies* et des *concordances* avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères.

Digitized by Google

IV. — Histoire.

1. Histoire d'une société ou d'une institution locale ayant rendu des services au pays.

2. Histoire d'une localité importante (Sierck, le comté de Créhange, Richemont, Forbach, Bitche, etc.) ou d'une abbaye de l'ancien département de la Moselle.

3. Histoire du chapitre de la cathédrale de Metz.

4. Histoire de l'une des collégiales ayant appartenu ou appartenant au diocèse de Metz (Saint-Agathe de Longuyon, Saint-Pierre-aux-Images, Saint-Etienne de Sarrebourg, Saint-Arnual, près de Sarrebruck, etc.).

V. — Archéologie.

Description de ce qui reste des anciens châteaux-forts de la prévôté de Thionville, du bailliage de Sarreguemines et du comté de Boulay. — Joindre un plan avec marques en couleur des emplacements où l'on a découvert des objets des époques celtique, gallo-romaine et du moyen-âge.

VI. — Sciences.

1. Usage de l'imaginaire en géométrie.

2. Un sujet d'histoire naturelle intéressant le pays.

3. De l'éclairage électrique dans les villes qui disposent d'une force motrice puissante et à bon marché.

VII. — Sciences morales, économiques. — Statistique.

1. Etude sur l'alcoolisme.

2. Une question de stastique se rapportant de préférence au pays Messin.

Digitized by Google

3. Histoire de l'une des industries du pays Messin.
4. Etude sur les lois douanières.

### VIII. — AGRICULTURE. — HORTICULTURE.

1. L'établissement de meules et de silos en plein champ doit-il être recommandé pour la Lorraine ?
2. Etude sur la situation agricole en Lorraine.
3. De la culture des fraises dans le pays Messin.
4. De la destruction de la cuscute.
5. Mémoire sur les moyens les plus pratiques de créer de bonnes prairies artificielles.
6. Des moyens propres à préserver la vigne des gelées printannières.

*NOTA. — L'académie admettra d'ailleurs tout travail pouvant avoir un intérêt spécial pour le pays.*

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le règlement de l'Académie lui interdit toute discussion sur les questions politiques et religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet au concours que des œuvres inédites.

Les mémoires présentés au concours devront être adressées, avant le 20 Janvier 1886 (1), au secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque, 2.

Les concurrents ne devront pas se faire connaître.

Chaque œuvre portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté dans lequel l'auteur inscrira son nom, son adresse et attestera que *son*

(1) Cette date est de rigueur.

Digitized by Google

*œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir des devises qui accompagnaient leurs travaux des années précédentes.*

Le billet cacheté joint à une œuvre ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant les auteurs des travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, aucun membre résidant n'a droit aux prix proposés; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Les travaux envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au secrétariat de l'Académie.

Digitized by Google

# BUREAU

DE

# L'ACADÉMIE DE METZ

## POUR L'ANNÉE 1885-1886.

*Président titulaire :* M. A. WINSBACK.

*Président honoraire :* M. A. BENOIT.

*Vice-Président :* M. AURICOSTE DE LAZARQUE.

*Secrétaire :* M. l'abbé BÉRARD.

*Secrétaire-Archiviste :* M. l'abbé FRIREN.

*Trésorier :* M. A. BELLEVOYE.

*Agent :* M. Eug. COLON.



Digitized by Google

Digitized by Google

II.

# MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS

Digitized by Google

Digitized by Google

# ÉTYMOLOGIE

DE

# SARREGUEMINES

*déduite de sa situation topographique*

ENTRE

## STEINBACH ET RILCHING

Par M. Box,
Membre titulaire.

*Lue en séance de l'Académie le 30 Avril 1885.*

Les étymologistes sont généralement d'accord pour admettre que les localités qui n'ont ni noms spéciaux, ni noms propres de fondateurs, portent des dénominations tirées de leur situation physique ou topographique et que c'est dans les termes qui relatent ces particularités qu'il convient de rechercher leurs origines.

C'est un procédé judicieux qui conduit en effet à des résultats remarquables, d'autant plus certains que le sens des termes est net et précis.

Digitized by Google

Malheureusement cette condition ne s'impose pas toujours d'une manière absolue, et les termes, défigurés ou transformés par les idiômes, présentent parfois de l'ambiguité, au point de donner lieu aux interprétations les plus diverses.

Tel est notamment le cas, à propos de l'étymologie du nom de Sarreguemines, qui ne comporte pourtant que les termes de *Sarre* et de *guemines*. — Le premier, ayant trait à la rivière qui y passe, est absolument précis et ne peut produire d'erreur. Le second, au contraire, est loin de l'être, et cela est d'autant plus regrettable qu'autrefois la localité n'était connue et désignée que sous cette seule dénomination.

Tous les documents antérieurs à 1577 le constatent; et il y a particulièrement à citer une charte de Pépin, duc d'Austrasie, en faveur de l'abbaye d'Echternach. Dans ce document, écrit en latin et daté de 706, Sarreguemines, qui n'était alors qu'une villa austrasienne, est simplement appelé *Gaimundas*. (Charta abbatiæ epternacensis. Mabillon. Annalis ordinis sancti Benedicti. 11, 16).

La même année, la même localité est nommée *Gamundias* dans une autre charte par laquelle le même Pépin confirme la fondation du monastère d'Epternach. (Hontheim, historia Trevirensis diplomatica et fragmatica. 1, 104).

En 777, une charte de l'abbaye de Saint-Denis, près Paris, porte *Gamundia*. (Testamentum Fulradi. Félibien, Histoire de Saint-Denis.)

En 1248, parait *Guemonde* dont un acte d'échange de Guemonde contre Dalem et Belroin, établi entre Catherine de Limbourg, veuve de Ferry II et

Digitized by Google

son fils, Ferry III, duc de Lorraine, cité par Dom Calmet.)

En 1297, *Guemœnde*. (Permutatio inter Fridericum Lothoringiæ ducem et Eberhardum Comit. Bipont. Kumer, Ar. den Girch.)

En 1301, *Guemundia*. Necrologium Wadegotiense.)

En 1302, *Gamundia*. (Kremer, 11, 154. Permutatio inter Fridericum ducem et Eberhardum comitem.)

En 1380, une charte de Jean, duc de Lorraine, du 26 Décembre, porte *Gemindt* et *Gemündt*. (La copie de cette charte, en allemand et en français, est aux archives de la ville.)

En 1393, dans la Constitution de la chapelle de la Vierge, par l'abbé de Wadgasse, se trouve la dénomination de *Guemindia*.

En 1513, sur la carte de Ptolémée relatée dans la Cosmographie de Jean Schott, de Strasbourg, et réditée récemment à Nancy, par M. L. Benoît, bibliothécaire de la ville, on lit *Gaminda*.

En 1570, le 13 Novembre, une lettre écrite en latin à l'évêque de Strasbourg par la reine Elisabeth d'Autriche, est datée de *Gmünd*.

Dans l'année 1577 apparaît, *pour la première fois*, le nom de la Sarre joint à Gemünd, dans un compromis passé entre les communautés de Sarreguemines et de Neunkich. La ville y est désignée sous le nom de *Sarguemünd*. (Archives de la ville.)

Depuis ce temps les deux termes se trouvent presque toujours réunis quoique modifiés orthographiquement.

En 1592, c'est *Saarguemünde*. (Hertzog. Edelsæsische Chroniek. 11, 237.)

Digitized by Google

En 1612, *Sargemüngt*. (Archives de la ville. Acte d'échange avec l'abbé de Wadgasse.)

En 1616, *Gueminde*. (Archives de la ville. Lettres patentes du duc Henri.)

En 1633, *Sarguemünd*. (Arch. de la ville. Requête des bourgeois.)

En 1636, *Sar-gemünd*. (Arch. de la ville. Autre requête du 15 Mars.)

En 1645, *Gemünd-an-der-Sar*. (Mérian, Ober-Rhein-Crais. 9.)

En 1661, *Sarguemindc*. (Archiv. de la ville. Requête du 23 Mai.)

En 1670, *Sarguemine*. (Archives de la ville. Requête des bourgeois.)

En 1698, *Sarguemines*. (Ord. de Lorraine. 1, 31. Edit du 13 Juillet.)

Dans la même année on trouve *Zargueminde*, dans les archives de Bitche. (Ord. du duc Léopold, du 4 Octobre.)

En 1707, c'est encore *Zarguemines*, avec un Z. (Ord. de Lor. 1, 536. Édit du mois de Février.)

En 1756, *Zarreguemine*, Notice des villes de Lorraine et enfin, en 1772, dans une Ord. de Lorraine, XII, 630 (édit du mois de Juin), c'est *Sarreguemines*, comme on l'écrit aujourd'hui.

De ces diverses appellations qui appartiennent réellement à Sarreguemines, et non à l'abbaye de Hornbach (fondée en 727, près de Deux-Ponts, par l'évêque Saint-Firmin et appelée également *Gemundes* ou *Guemonde* d'après Dom Calmet), les étymologistes ont particulièrement retenu, outre le nom de la Sarre, les dénominations de *Guemonde*, *Gemünd* et *Gemüngt* ou *Gemüne*.

Digitized by Google

Les uns, adoptant l'autorité et l'orthographe de Dom Calmet, prétendent que *Guemonde* doit signifier Confluent. (Voir Notice de Lorraine à l'article Sarreguemines et Grevendal.)

Les autres ayant remarqué avec raison que *Guemonde*, n'appartenant à aucune langue, ne peut signifier ni confluent, ni autre chose, se sont attachés au mot *Gemünde* qui est allemand et signifie embouchure, quand il s'agit du débouché d'un fleuve dans la mer, ou d'un cours d'eau dans un autre. Ils en ont conclu que *Gemünde* doit réellement signifier embouchure.

M. Auguste Terquem a cru pouvoir établir, dans son ouvrage intitulé : *Etymologies de toutes les villes et de tous les villages du département de la Moselle*, publié en 1864 et dédié à l'Académie de Metz, que le nom de Sarreguemines, ayant été écrit avec un Z, pourrait avoir pour racines les mots allemands *Zar* et *gemein* ou *mein*.

*Zar* serait, selon lui, l'abréviation du mot *Zarge* qui signifie bord et rebord, une rivière encaissée et sous plage. (Voir ledit ouvrage, p. 144.)

*Guemines* dériverait de *gemeine* ou *meine* qu'il traduit incorrectement par moindre ou inférieur. Sarreguemines signifierait alors *la Sarre inférieure*, comparativement aux autres villes portant également le surnom de Sarre et qui sont situées en amont de la rivière. (Ibid.)

*Gemeine* signifiant aussi, en allemand, une communauté, une commune, une paroisse, Sarreguemines pourrait encore indiquer : *une communauté sur la Sarre*. (Ibid.)

En résumé, et d'après ces opinions, Sarreguemines signifierait :



Digitized by Google

*Confluent*, d'après D. Calmet et ses adhérents ;
*Embouchure*, d'après le sens allemand de Gemünde ;
*Sarre-Inférieure*, selon M. Terquem ; ou encore
*Communauté sur la Sarre*, d'après le même.

Mais quelle est la valeur de ces assertions, et puisqu'il y en a quatre, quelle est celle qui mérite la préférence ?

Le *Gemonde* de Dom Calmet, n'existant dans aucune langue, ne peut réellement avoir qu'un sens d'emprunt, et en admettant même, par impossible, que ce sens soit celui de confluent qu'il lui prête, il n'en résulte pas plus de clarté : — Confluent de quoi ? — De la Sarre et de la Bliese probablement ; mais rien ne l'indique et cette appellation serait aussi bien celle de Sarralbe, ou de toute autre localité située au confluent de la Sarre et d'une autre rivière.

Sarralbe, d'ailleurs, indique fort rationnellement, par l'union des mots de Sarre et d'Albe, que cette ville est située au confluent de la Sarre et de l'Albe. Il en serait de même pour Sarreguemines, si on écrivait Sarre-Bliese. Mais *Sarre-confluent* ou *confluent* tout court n'est pas admissible.

Sargemünd, ou *Sarre-embouchure*, n'a pas plus de raison d'être, en ce sens que la Sarre a son embouchure à Conzsarbruck, près de Trèves, où elle se jette dans la Moselle, et qu'elle n'en a pas ailleurs. Elle passe à Sarreguemines, où il n'existe d'autre embouchure que celle de la Bliese et le mot de *Sarre-embouchure* ne saurait l'indiquer. Il faudrait Blies-Gemünd pour indiquer l'embouchure de la Bliese dans la Sarre. Ce serait au moins rationnel.

Restent les deux étymologies de M. Terquem, entre lesquelles il n'a pas lui-même fixé sa préfé-

Digitized by Google

rence. La première qui admet que Sarreguemines, signifiant Sarre-inférieure, ne pourrait se justifier que par l'unique considération que la ville était placée géographiquement à la partie basse ou inférieure de l'ancien Sargaw supérieur, par rapport au Sargaw inférieur. Mais Sarreguemines n'est pas seul dans ce cas, puisque le Sargaw supérieur était limité au cours de la Blies, et que toutes les localités situées sur cette rivière devraient s'appeler Sarreguemines.

La commune, ou la communauté sur la Sarre, ne peut pas être acceptée davantage, par la raison analogue que toutes les communes qui sont situées sur la Sarre, et il y en a beaucoup, devraient toutes porter le même nom.

Il n'y a pas, du reste, à insister sur la valeur intrinsèque des mots *Zarg*, *mein* et *gemein* que M. Terquem s'efforce de transformer en *Zargue* et en *guemein*, par cette considération que le *g* allemand s'écrit et se prononce comme *gue* en français. (Voir ses étymologies, p. 144.)

*Sarg* est allemand et signifie le bord d'un cadre, d'un puits, plutôt que le bord d'une rivière; mais cette étymologie importe peu, puisqu'il n'y a pas à contester la valeur antique de l'ancienne dénomination de *Sarra* ou *Saravus* donnée à la Sarre. Ce qui est à déterminer, c'est la signification de *guemines*. Or le *mein* de M. Terquem, qu'il traduit par moindre ou inférieur, n'a jamais eu cette signification, ni en allemand, ni en aucune autre langue, et le mot *gemein* n'a cette signification en allemand que dans le sens hiérarchique: *ein gemeiner soldat*, un simple soldat.

Il résulte de ces considérations que la véritable

Digitized by Google

étymologie de Sarreguemines est encore à trouver et que s'il doit y en avoir une, *se rattachant à un nom propre,* ou provenant, selon les étymologistes, *de particularités topographiques,* il faut découvrir des documents présentement inconnus, ou rechercher parmi les particularités locales, celles dont la dénomination réponde le mieux au mot *guemines;* car c'est, en définitive, ce mot qui doit, dans tous les cas, renfermer *les racines primitives, énoncées dans l'idiôme correspondant à l'époque de formation ou de première dénomination.*

Or, que résulte-t-il de l'examen des particularités topographiques des environs de Sarreguemines ? — Y a-t-il là autre chose que la Sarre, qui, sur sa rive droite, reçoit la Bliese, son principal affluent, et qui, sur sa rive gauche, contourne la montagne dite « Schlossberg » (montagne du château), de manière à en faire un *promontoire,* sur lequel s'élève le château qui fut le berceau de la ville ? —

Cette particularité est remarquable ; mais à côté d'elle, en amont, en aval et même sous les murs de la ville, il y a à constater, en outre, que la rivière, après avoir coulé longtemps dans un lit encaissé et relativement étroit, a rencontré à proximité de la montagne dénommée, deux ouvertures, ou mieux, *deux élargissements successifs sous forme de vallées,* qui, par suite de l'épanchement de la masse d'eau sur de plus grandes surfaces, ont eu pour effet la formation de *plusieurs gués,* sur une étendue de moins de deux kilomètres.

Ces gués, *au nombre de trois,* groupés, pour ainsi dire, à si peu de distance, constituent un fait physique des plus caractéristiques. Il était même unique

Digitized by Google

pour tout le parcours de la Sarre et il a dû être d'autant plus remarqué que cette rivière présentait autrefois *peu de gués,* partant *peu de passages* de communication d'une rive à l'autre.

Ils étaient répartis de chaque côté de l'embouchure de la Bliese (deux en amont, le troisième en aval), et leur importance a dû être d'autant plus grande qu'outre cette particularité de position, donnant accès aux deux rives de cette rivière sans la traverser, il était facile de les aborder à cause de l'élargissement des vallées et que de tous les gués de la Sarre, dans son parcours de 237 kilomètres, depuis ses sources, près du Donon, jusqu'à son embouchure, près de Conzsarbruck, ils étaient les plus *guéables.*

Il y a encore à ajouter que le cours de la Sarre étant à peu près parallèle aux cours de la Moselle et du Rhin, et se trouvant en grande partie au milieu des pays situés entre ces cours d'eau, on ne pouvait se dispenser de la passer.

A ces particularités il est facile de reconnaître que dans les temps reculés et avant l'établissement des communications par ponts et par bateaux, la station de Sarreguemines n'a pas seulement dû être remarquée comme position particulière ; elle a dû être *connue et hantée,* et elle a surtout *dû recevoir un nom en rapport avec sa position pour la désigner et la distinguer.*

Et quel sera définitivement ce nom, tant cherché, qui devra satisfaire ces exigences et prendre la place de ses devanciers ? A quel idiôme et à quelle époque le rattacher ?

Jusqu'à ce jour, il n'est venu à l'idée de personne

Digitized by Google

de remonter au-delà des documents de 706, déjà cités, et comme leur date se rapporte à l'époque des royaumes francs, il a semblé à tout le monde que le nom de Sarreguemines ne devait et ne pouvait être que tudesque.

Beaucoup d'archéologues ont même trouvé cette date hasardée et trop reculée pour un pays qui, selon eux, n'a jamais dû être qu'une *vaste Sibérie !*

Une Sibérie, en effet, quand on ne le connaît point, ou quand on n'a jamais recherché ailleurs que dans des livres, si les bords de la Sarre et ceux de ses nombreux affluents, ont été habités ou connus par des peuples autres que les Francs et les Romains.

*Sur le terrain,* les idées se seraient certainement modifiées, car on ne peut pas manquer d'y constater que tout ce qui a été jadis édifié et construit dans ces parages, n'est pas uniquement romain, pas plus que les ruines n'appartiennent exclusivement aux Suédois.

Les Gaulois, et même d'autres avant eux, ont aussi occupé ces pays. Le sol et les monuments mégalithiques qui y restent, l'attestent. Et si ces pierres colossales, qui ne peuvent certainement pas être rapportées à l'époque romaine, faisaient défaut, n'avons-nous pas d'autres vestiges ? — N'avons-nous pas partout, dans les nombreuses *mardelles*, dites *mares des païens* ou *du diable,* qui subsistent, malgré le temps et les nivellements, des traces non équivoques d'habitations gauloises les plus primitives ? — N'avons-nous pas les chemins, qui n'ont pas été tous transformés en voies consulaires, tant ils étaient nombreux ? Et à côté de ces chemins, ou *Kems* des Gaulois, n'avons-nous pas les sépultures

Digitized by Google

avec leurs monnaies, leurs ornements, leurs ustensiles et leurs armes, depuis les pointes en silex de tous types, jusqu'aux hachettes de laiton et de fer ? — Nos champs même portent des dénominations, qui, malgré les modifications par lesquelles elles ont passé, sont gauloises et ont en quelque sorte bravé tous les temps et toutes les langues, comme des témoins occultes, mais réels.

Et enfin ces idiômes que nous parlons nous-mêmes, ne renferment-ils pas des termes gaulois ou autres, dont le vrai sens met sur la voie de ces naïfs écrits et de ces poésies populaires, qui initient à cette science moderne, dite Folklorisme (dire du peuple), dont on commence enfin à tenir compte, et qui recèle, en effet, les secrets des traditions, des contes, des légendes, des usages, des royaumes et même des superstitions ?

Sous cet autre horizon, il ne faut donc pas trouver étrange que les racines de Sarreguemines soient recherchées, non plus dans les idiômes modernes, mais dans la plus vieille langue du pays ; dans la langue même de l'antique Gaule, perpétuée dans nos patois, aussi bien que dans les dialectes bas-bretons, anglais et irlandais.

Et en suivant cet ordre d'idées, pourquoi dédaigner, ou ne pas mettre en relief, le mot *Min* qui est éminemment gaulois ? (Voir Legonidec. Diction. celto-breton.)

Il a malheureusement plusieurs acceptions, comme presque tous les termes des langues indo-européennes :

Il signifie d'abord *un promontoire* ou une partie élevée de terre qui forme pointe et qui est en-

Digitized by Google

tourée d'eau. Dans une autre acception, le même mot *min* signifie *mine*, *visage*, *bouche* et *ouverture*, en fançais, et se traduit par *miene* et *mund* en allemand.

*Min*, formant une partie du nom de Sarreguemines, peut donc se rapporter, soit à ces ouvertures de la vallée de la Sarre qu'on y remarque, soit à la montagne, qui n'est en réalité qu'une partie d'un plateau élevé dont elle se détache pour s'avancer vers la rivière et simuler une espèce de promontoire dit *min*, en gaulois.

Et après ce premier terme, pourquoi ne pas relever cet autre qui s'écrit *gwé* ou *gwén* en gaulois? — Il n'a, lui, qu'un seul sens, mais ce sens est net et précis : Il signifie *gué* en français, comme en gaulois, et naguère encore, il s'écrivait avec un *v*, *gvé* et *gwë*, absolument comme en gaulois.

En réunissant les termes qui relatent ces particularités, on obtient le mot composé *gwemin* ou *gvemin* qui signifierait :

*Le gué ou les gués du promontoire de la Sarre*, ou bien encore, *le gué ou les gués des ouvertures de la vallée de la Sarre.*

Les deux acceptions peuvent être admises à cause du double sens de *min*.

Le mot *gvé* n'a au contraire qu'une seule acception. Il signifie le gué ou un gué ; mais la pluralité semble devoir être admise par préférence, parce qu'il y avait plusieurs gués et parce que les habitants du Saulnois et du pays messin n'ont jamais parlé de Sarreguemines qu'au pluriel. Qu'on les interroge en effet ? Ils répondront, les uns et les autres, sans hésitation, « qu'ils ont été *aux Sarreguemines*, ou qu'ils ne connaissent point *les Sarreguemines*. »

Digitized by Google

Ces dires, qui se trouvent du reste confirmés par des actes publics conservés aux archives de la ville, constituent donc aussi un fait folklorien. D'après les principes des étymologistes ce fait est péremptoire et il faut opter sans conteste pour la pluralité.

En jugeant par analogie, la préférence serait pour le premier, comme pour le nom de la ville de Verdun, qui vient de *gwé*, gué, et de *dun*, hauteur, et signifie *gué près de la hauteur*.

Dans beaucoup d'autres dénominations de même catégorie les hauteurs ont aussi la priorité.

Mais cette interprétation est-elle fondée pour Sarreguemines ?

D'après les apparences et surtout d'après l'importance relative, la hauteur semble devoir l'emporter, bien qu'elle ne soit pas considérable ; elle n'est, en effet, qu'à 271 mètres au-dessus de l'océan, et par suite à moins de 78 mètres au-dessus du niveau de la Sarre. Mais comme elle s'élève assez brusquement et s'avance sensiblement dans la vallée vers l'embouchure de la Bliese, elle présente une masse relativement considérable, même à côté du Blauberg et du Himmelsberg, deux montagnes plus en arrière et à peu près de même élévation, qui la flanquent latéralement et semblent la soutenir. L'œil en est frappé et se prête d'autant plus à l'illusion que les bords opposés de la Bliese et de la Sarre ont peu d'altitude, bien qu'ils représentent, sur la rive gauche de la Bliese, les premiers contreforts des Vosges, et sur la rive droite, les premiers contreforts de la chaîne du Hunsruck. Grâce à ces moindres élévations, la vue s'étend à plusieurs lieues de distance, tant dans la direction de la vallée de la Bliese, qui



Digitized by Google

est en face, que dans les deux directions en amont et en aval du lit de la Sarre, et le soi-disant promontoire a pour les environs une importance beaucoup plus grande en apparence qu'en réalité.

En lui donnant donc la préférence, méritée ou usurpée, la dénomination de Sarreguemines, déduite de *gvemin* ou *gwemin* signifiera en fin de compte :

*Les gués du promontoire de la Sarre, ou près du promontoire de la Sarre. C'est-à-dire en termes plus explicites : Les gués situés à l'endroit où la Sarre passe près d'un promontoire.*

Cette étymologie admise, il est facile de comprendre comment, sous l'influence des idiômes latin et tudesque, le *gwémin* gaulois a pu se modifier et devenir successivement, *Gaimundas*, *Gamundias*, etc..., et comment la dénomination de *Gemünd* (embouchure) a pu prévaloir de nos jours, à cause de son sens allemand. Mais considérer cette dénomination, absolument moderne, comme l'une des véritables racines du nom de Sarreguemines, c'est commettre, à coup sûr, une erreur qui mérite à juste titre d'être signalée et relevée comme une véritable erreur étymologique.

Digitized by Google

# LES
# SEIGNEURS DE XONVILLE

PAR

FERDINAND DES ROBERT,

Membre correspondant.

*Lue en séance de l'Académie le 26 Février 1885.*

*Chonville* ou *Xonville*, canton de Chambley, arrondissement de Briey, département de Meurthe-et-Moselle, avant 1789 faisait partie de la province de Lorraine, bailliage de Thiaucourt, et ressortissait, pour la justice, à la cour souveraine de Nancy et, pour le spirituel, au diocèse de Metz. *Xonville* relevait anciennement du comté d'Apremont.

Il ne reste aucun vestige de l'ancien château seigneurial de *Xonville*. La chapelle castrale, qui sert d'église au village de *Xonville*, dépendait du château actuel, construit au XVII^e^ siècle, mais est plus ancienne et semble remonter au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle. Le château actuel, très vaste et très élevé, est flanqué de quatre tours quadrangulaires. D'après des

Digitized by Google

chartes originales et des actes de reprises ou de vente, nous allons essayer d'indiquer les seigneurs successifs de *Xonville*.

## 1342.

Charte de la reprinse de Benoit-Boix (1) par le seigneur Poncel de Con (2) et d'autres héritaiges qu'il tenait en plusieurs lieux, etc.

Bonne chose soit à tous ceux qui ces lettres liront et oiront que le sire de Con et Thieret, ses frères, ont repris de l'abbé de Gorze (3) en fié et en hommage Benoit-Boix et quant qu'ils ont es ban de Gorze (4) et Noviant (5), de Resonville (6), de Gerney (7), de Tronville (8), de Jonville (9) et de *Xonville*.

Et pour ce que ce soit ferme chose et estable, je Wernier (10), chastelain de Moncours (11), ay mis mon scel en tesmoignage et vérité à ces lettres qui

(1) Lieu inconnu.
(2) Peut-être *Cons*.
(3) Authier fut nommé abbé de Gorze en 1338.
(4) Ancien chef-lieu du canton de Gorze (Moselle). Anciennement siège d'une abbaye célèbre.
(5) *Novians*, dépendait autrefois de l'ancienne abbaye de Gorze. Fit plus tard partie du canton de Gorze et du département de la Moselle. On écrit maintenant Novéant.
(6) Rezonville, canton de Gorze. Dépendait autrefois de l'abbaye de Gorze.
(7) Peut-être Jarny, canton de Conflans, arrondissement de Briey (Meurthe-et-Moselle).
(8) Canton de Chambley, arrondissement de Briey (Meurthe-et-Moselle. Dépendait de l'abbaye de Gorze.
(9) Canton de Chambley, arrondissement de Briey (Meurthe-et-Moselle); avant 1870, arr. de Metz, canton de Gorze (Moselle).
(10) Jehan Aubrion c.te un messire Wernier, capitaine des soldoyeurs messins, à la date du 26 Mai 1490.
(11) Moncourt (Meurthe), canton de Château-Salins (Lorraine).

Digitized by Google

furent faites en l'an que le milliaire courait par mcccxliij ans (v. cartulaire de Gorze, 89, coll. 207).

## 1346.

Geoffroy (1), sire d'Apremont (2), Dun (3), etc., vendit ce qui lui appartenait des villages de *Xonville* et de Dammicourt, dépendant de la baronnie d'Apremont, dont il demande l'agrément d'Adhémar de Monteil, évêque de Metz, comme sire de la baronnie, par lettres du lundi après l'Epiphanie 1346 (*Hist. des évêques de Metz*, par Meurisse, tome III, f° 311).

## 1356.

Pierre de Laitre (4), citain de Metz, acquiert de Jeoffroy d'Apremont ce qu'il avait à *Xonville* et Nonaincourt (5) pour 400 écus d'or de poids du coing du roi Philippe.

(Lundi, après l'apparition de N. S. lettres de Pierre de Laître, citain de Metz, qui reconnaît tenir

(1) Geoffroy, sire d'Apremont, fit son testament l'an 1355 « par lequel il donne à Gobert, son fils, seul et pour le tout la baronnie d'Apremont et de Dun, à l'exclusion de ses autres frères et sœurs et sans dénombrements ni division, suivant la coutume de tout temps observée par ses prédécesseurs, confirmée par le roy des Romains, datté de Metz, l'année 1354. » (D. Pelletier annoté, tome I, p. 46.) Geoffroy d'Apremont obtint, en 1354, de l'empereur Charles IV, des lettres qui érigeaient Apremont en fief masculin et baronnie, sujette immédiate de l'Empire.

(2) Apremont ou Apremont-la-Forêt, Meuse, arr. de Commercy, c. de Saint-Mihiel. Ancien chef-lieu d'une baronnie importante de la Lorraine. La généalogie des seigneurs d'Apremont a été publiée : *De gueules à la croix d'argent.*

(3) Dun, chef-lieu de canton, arr. de Commercy (Meuse).

(4) Laitre, famille de Metz. Pierre, dit Noirel, fut maître-échevin en 1360, et échevin du Palais. Son hôtel à Metz était situé rue Neufbourg. Il mourut en 1380.

(5) Nonancourt.

Digitized by Google

en fief tout ce qu'il a acheté de Jeoffroy d'Apremont à *Xonville* et *Nonaincourt*, et consent que ledit Jeoffroy en fasse le rachat pour la somme de 400 écus d'or. (Archives de la Meurthe.)

## 1419.

Jean d'Autel (1), S^gr^ d'Apremont, par sa femme, la comtesse Jeanne (d'Apremont) (2), déclare que Jean le Gronais (3), dit Jeoffroy, citain de Metz, à cause de Marguerite de Tournay (4), sa femme, veuve d'Aubert Augustaire (5), est entré en sa foi et hommage de tout ce que Nicole de Laistre (6), dit Noirel, chevalier citain de Metz, tenait à *Xonville*, près La Chaussée (7), et à Donvictoux (Dampvitoux) (8). (Archives de la Meurthe, ancien inventaire, B. 438, Aspremont, liasse 45, n° 9.

## 1447.

Henry de Prény (9), châtelain dudit lieu, reprit

(1) Jean d'Autel, fils de Hué d'Autel, sénéchal de Luxembourg et seigneur de Sterpemeh et de damoiselle Ermenson de Holuesse : *De gueules à la croix d'or, cantonnée de vingt billettes du même.*

(2) Fille de Jean V d'Apremont et de Jeanne de Saulx. Elle épousa Jean d'Autel en 1387. Jean V d'Apremont était fils de Gobert d'Apremont.

(3) Gournay : *De gueules à trois tours d'argent maçonnées de sable, mises en bande.* Une branche de cette famille s'établit en Lorraine.

(4) Tournay, famille de Metz.

(5) Augustaire, de Metz, aman de Saint-Martin.

(6) Fils de Pierre de Laitre.

(7) Village de la Meuse, arrondissement de Commercy.

(8) Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Briey, canton de Chambley. Appartenait à l'abbaye de Gorze. Le château seigneurial s'appelle Marimbois et existe encore.

(9) D'une famille de l'ancienne chevalerie lorraine. Le village de Prény fait partie du canton de Pont-à-Mousson. Les ruines du château sont fort pittoresques.

Digitized by Google

de Hue d'Autel, chevalier, S^gr^ d'Apremont, fils de Jean d'Autel et de Jeanne d'Apremont, en fief et hommage tout ce qu'il avait au lieu, ban et finage de *Xonville*, à cause de sa femme.

(Lors du mariage de Jean d'Autel avec Jeanne d'Apremont, Geoffroy V d'Apremont, père de la comtesse Jeanne, lui donna en dot, en 1387, la baronnie d'Apremont, au détriment de Gobert IV, son fils, qui ne garda que le titre de prince d'Amblèze et la seigneurie de Busancy avec les droits souverains de la baronnie d'Apremont. Jean d'Autel prit le titre de comte d'Apremont).

## 18 Janvier 1510.

Reprise de Jean de Preny, écuyer, au nom de Madeleine, sa femme, veuve de feu Henri de Xonville. Dénombrement pour Jean de Prenier (Preny) pour Xonville et Arrey (Arry) (1). (Archives de la Meurthe. Aspremont, 45^e^ liasse, n° 6).

## 6 Janvier 1510.

Lettres de Henry de Pergny (Preny), châtelain et prévôt dudit lieu, portant qu'il a repris de Hue d'Autel, chevalier, seigneur d'Apremont, en fief et hommage, tout ce qu'il a eu au lieu, ban et finage de *Xonville*. Dans ces lettres il est parlé de la chapelle de *Xonville*. (Archives de la Meurthe, Aspremont, liasse 45^e^, n° 11. — Ancien inventaire des chartes de Lorraine. B. 438.)

(1) Lorraine, canton de Gorze, arrondissement de Metz.

Digitized by Google

### 18 Janvier 1510.

Lettres de Guille de Pergny (Prény), portant qu'il a repris du comte Hesse de Linange (1), S^gr^ d'Apremont, fils d'Henri de Xonville, ce qu'il a possédé au ban de *Xonville*, à cause de Pernette, sa femme, et de Thierret, son beau-frère. (*Passim*, n° 10.)

### 23 Décembre 1524.

Dénombrement par Thiedric de Xonville au comte de Hesse de Linange de tout ce qu'il a au lieu de *Xonville* et d'Arry. (*Passim*, n° 5.)

### 1531.

Partage de terre sises au ban de *Xonville* entre plusieurs personnes dudit lieu, parmi lesquelles figure un Thomesson (2). Ce fut, probablement, Geoffroy de Thomesson, seigneur de Remmenecourt (3), qui était échanson à la cour de Lorraine, suivant Husson L'Escossois. (Archives de Faultrier.)

(1) Hesse de Linange descendait d'Emic VII de Linange, époux d'Anne, fille de Jean d'Autel et de Jeanne d'Apremont. (V. *Les souverains du monde*, t. III, p. 58.) — Lors du mariage de Jean d'Autel et de Jeanne d'Apremont il fut convenu que Jean d'Autel et, à son défaut, Huet, son frère et ses descendants devaient tenir le château et toute la terre d'Apremont à foi et à hommage de Geoffroy V d'Apremont et de ses hoirs, de manière que ces derniers fussent toujours vassaux de l'évêché de Metz. (*Inventaire des titres de Lorraine*, layette Apremont. 2, n° 59). La baronnie d'Apremont prit le titre de comté quand elle passa dans la maison des comtes de Linange, l'une des plus anciennes maisons d'Allemagne : *D'azur à 3 aiglons d'argent membrés et becquetés d'or, d'autres disent de gueules.* Cette famille se subdivisait en plusieurs branches : Linange, Asbourg, Rechicourt, Wersterbourg et Apremont.

(2) Thomesson, famille originaire d'Ecosse, qui s'établit en Lorraine, lors du mariage de Jean Thomesson avec Catherine des Armoises : *D'argent à la bande d'azur, chargé de 3 boucles rondes d'or.*

(3) Meuse, arrondissement de Bar-le-Duc.

Digitized by Google

### 19 Juin 1538.

Reprise de Thiedric de *Xonville* à Madelaine de Grandpré, comtesse d'Apremont, pour les deux tiers de ce qui appartient à Hinchelin. (Archives de la Meurthe. Aspremont. 46e liasse, n° 8.)

### 1543 et 1545.

Vente par Louis, comte de Linange, Sgr d'Apremont, fils de Hesse de Linange, demeurant à Pagny-sous-Preny, au profit de Thiedric de Xonville, de la terre de *Xonville*.

### 7 Mai 1544.

Procès-verbal de la prise de possession par Pierre Millet, prévôt de La Chaussée, pour le duc de Lorraine, de la terre et seigneurie de *Xonville*. (Archives de la Meurthe. *Passim*, n° 91.)

### 9 Mai 1544.

Déclaration des titres des seigneuries de Jonville et de *Xonville*. (*Idem*.)

### 1553.

Nous trouvons, en 1553, un Nicole de Réance (1), seigneur de *Xonville*. Sa fille Nicole épousa, la même année, Claude de Malvoisin (2), gouverneur

(1) Réance.

(2) *Malvoisin*. Maison établie en Lorraine au XIIIe siècle : *D'azur à la croix potencée de gueules*. D. Pelletier a confondu cette famille avec celle des *Conreux de Malvoisin*.

V. à ce sujet, *Une erreur du nobiliaire de Dom Pelletier*, par L. Germain, notre confrère et ami.



Digitized by Google

des salines de Dieuze, conseiller d'Etat, trésorier général des finances sous Charles III, duc de Lorraine. (Archives Malvoisin.)

1574.

Louis, comte Linange, S^gr d'Ormes et d'Apremont, vend au duc de Lorraine, la terre de *Xonville*. (Archives Faultrier.) En 1561, Jean-Henri, comte de Linange et de Dasbourg, jouissait d'un quart du château et bourg d'Apremont. Il en fit hommage à Charles de Lorraine, cardinal et administrateur de l'évêché de Metz, qui céda tous ses droits, en 1574, à Charles III, duc de Lorraine. Louis de Linange était probablement le fils de Jean-Henri de Linange. Le reste de la terre d'Apremont avait été vendu par les comtes de Linange aux ducs de Nevers, de la maison de Clèves. Henriette de Nevers vendit cette part à Charles III, duc de Lorraine, en 1566.

Mais les descendants de Gobert IV d'Apremont, ayant constamment protesté contre l'aliénation faite par Geoffroy V d'Apremont de la seigneurie d'Apremont en faveur de sa fille, la chambre impériale de Spire rétablit, le 2 Décembre 1650, la branche des comtes d'Apremont-Nanteuil en possession du comté d'Apremont (*Généalogie des de Briey-Aspremont*). D. Calmet, dans sa *Notice de Lorraine,* prétend qu'en 1590, la baronnie d'Apremont fut donné au marquis de Bade.

1580.

Nicolas Rollin, dit de Mouron (1), avait épousé,

(1) Nicolas Rollin, dit de Mouron, et Robin, son frère, furent anoblis par Charles III, le 24 Septembre 1556 : *De gueules au*

Digitized by Google

en 1580, Madeleine de *Xonville*. Il eut de son mariage Daniel de Mouron, qui fit ses reprises, en 1591, de ce qui lui était échu par le décès de Madeleine de *Xonville*, sa mère. Il épousa Marie Deschamps, qui se maria en secondes noces avec Charles de Thomesson, S^gr^ d'Estrepy. Il en eut 1° Théophile de Mouron, mort sans alliances, 2° Charlotte Judith, au nom de laquelle son beau-père fit ses reprises de *Xonville* en 1619.

### 1591.

Dénombrement par Daniel de Mouron, écuyer, au duc de Lorraine, à cause de sa baronnie d'Apremont, de tout ce qu'il a au village de *Xonville*. (Archives de la Meurthe, *passim*, n° 4.)

### 22 Décembre 1613.

Dénombrement pour Marie Deschamps, veuve de Daniel de Mouron, au duc Henry de Lorraine, à cause de sa baronnie d'Apremont, de ce qu'elle tient au lieu de *Xonville*, comme tutrice de ses enfants, Théophile et Charlotte-Judith de Mouron. Signé *Marie Deschamps. N. des Armoises* (1). (Archives de la Meurthe, *passim*, n° 1.)

### 1619.

Charles de Thomesson fait ses reprises au nom de Charlotte-Judith de Mouron, sa belle-fille, pour la

*cherron d'argent, chargés de deux léopards lionnés, affrontés d'azur et accompagnés de 3 besants d'or, deux en chef, et un en pointe.*

(1) Seigneur de Saulny et Fléville-en-Woëvre.

Digitized by Google

terre de *Xonville*. Le frère de Charlotte-Judith était mort sans alliance. (Archives de Faultrier.)

### Dernier jour d'Août 1621.

Rôle contenant la déclaration des héritages situés au lieu, ban et finage de Xonville, dépendant du bailliage d'Apremont, qui sont de roture, appartenant à Charles de Thomesson, seigneur de *Xonville*, capitaine de Prény, sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers en 1632, et chambellan du duc de Lorraine. (Archives de la Meurthe. Apremont, 23e liasse, n° 1.)

### 10 Février 1622.

Autre rôle contenant pareille déclaration d'autres héritages appartenant aux personnes nobles dudit ban de *Xonville*. (*Passim*, n° 2.)

### 1624.

Héritages de roture appartenant à Charles de Thomesson, seigneur d'Estrepy-*Xonville*, comme tuteur de sa belle-fille Charlotte-Judith de Mouron. (Archives de Faultrier.)

### 28 Juin 1652.

Vente de la terre de *Xonville* par Mademoiselle Antoinette de Thomesson à Charles, baron de Fauge (1), lieutenant de maréchal de camp des armées de S. A. (Charles IV), moyennant 2,000 pistoles d'Espagne, payées comptant. C'est à cette époque, que fut bâti, croit-on, le nouveau château

(1) Il était originaire de Savoie.

Digitized by Google

de *Xonville,* encore existant et appartenant maintenant à M. Alfred de Faultrier, ancien capitaine d'infanterie.

Mademoiselle de Thomesson, carmélite (1), avait recueilli la terre de Xonville dans la succession de Charlotte-Judith de Mouron, sa sœur utérine.

### 27 Novembre 1663 et 29 Novembre 1664.

Henry du Val, chevalier, comte de Dampierre (2), Baron de Han, Basoche et *Xonville,* et colonel d'un régiment au service de Louis XIV, et Charlotte de Gallian (3), son épouse, reprennent *Xonville*, comme ayant les droits de feu Charles, baron de Fauge (4), premier mari de la dite dame Gallian. (Archives de la Meurthe. Aspremont, fiefs, n° 3.)

### 24 Août 1668.

Vente de la terre de *Xonville* par le comte de Dampierre, baron de Saffré, Han et Bazoche, et Charlotte de Gallian, son épouse, veuve du baron de Fauge, à Michel de la Turelle (5), écuyer, seigneur

(1) Une autre demoiselle de Thomesson se fit admirer par ses vertus au XVII[e] siècle. Ce fut sœur Thérèse de Jésus, fille de L. de Thomesson et d'Agnès de Veroncourt. Elle fut d'abord attachée à Madame la douairière d'Orléans (Marguerite de Lorraine) et ensuite devint carmélite. En elle s'éteignit la famille de Thomesson.

(2) Nous trouvons dans Moreri: Henry, comte de Dampierre, français de nation et général de l'empire. Husson l'Ecossois donne pour armes à la maison Dampierre : *D'azur à deux bâtons noueux mis en chevrons d'or.*

(3) *Gallian* ou *Galean.* Ancienne famille lorraine : *D'azur à une croix d'argent au titre de même, ou est écrit N. S. J. surmonté d'un coq au naturel au chef d'or.*

(4) Charles, baron de Fauge, lieutenant de maréchal de camp des armées de Charles IV.

(5) La Turelle (Michel de) était capitaine et commandait le corps des carabins du roi de France.

Digitized by Google

de Beaufort, capitaine et commandant le corps des carabins du roy de France : Faite au château de Han. (Archives Faultrier.)

### 3 Septembre 1668.

Lettres patentes du duc de Lorraine qui confirment cette acquisition. *(Passim.)*

### 6 Septembre 1668.

Dénombrement fait par Michel de la Turelle, seigneur de Beaufort, capitaine et commandant du Roy Très-Chrétien pour la terre et seigneurie de *Xonville*, mouvant en fief du duc Charles IV (1), à cause de la baronnie d'Apremont. (Archives de la Meurthe. Apremont, fiefs, n° 92.)

### 2 Août 1701.

Arrêt de la cour souveraine de Lorraine en faveur de Madame Elisabeth de Hennequin (2), veuve en

(1) Henri II, duc de Lorraine, prédécesseur et oncle de Charles IV, lors du mariage de Henriette de Vaudémont avec le prince de Phalsbourg, lui fit donation usufructuaire de la terre d'Apremont, et, en 1644, Charles, comte d'Apremont-Nanteuil, fit ses reprises du duc Charles IV de la baronnie d'Apremont, dont Xonville relevait ; mais, le 7 Septembre 1655, Charles II d'Apremont obtint arrêt au grand conseil contre M. le procureur général, Henriette de Vaudémont et Jean, Philippe, Georges et Enrich de Linange, déclarant les terres et seigneuries d'Apremont et Dun fiefs masculins affectés par la loi de l'investiture aux aînés mâles de la maison d'Apremont.

(2) Hennequin : *Vairé d'or et d'azur au chef de gueules, chargé d'un lion passant d'argent.* Famille lorraine anoblie le 23 juillet 1359, en la personne d'Oudinand de Hennequin, qui rendit de grands services à la France pendant la captivité du roi Jean. Dom Pelletier ne parle pas d'Elisabeth de Hennequin dans la généalogie de cette maison.

Digitized by Google

premières noces de Michel de la Turelle, épouse en secondes noces de François de Montignac.

Charles de Fauge, héritier du baron de Fauge, et le comte de Dampierre, héritier de Charlotte de Gallian, sa mère, épouse de Henry Veiarck (1), chevalier, comte de Dampierre, voulurent faire annuler la vente faite, le 24 Août 1668, à Michel de la Turelle. Leur demande fut rejetée. (Archives de Faultrier.)

Après le décès d'Elisabeth de Hennequin, morte sans enfants, sa succession et la terre de *Xonville* sont arrivées à Marguerite Hennequin, sa sœur, épouse de Louis-François de Housse (2), chevalier, capitaine de cavalerie. *(Passim).*

## 8 Avril 1744.

Après la mort de Marguerite de Hennequin, veuve du baron de Housse, il y a eu procès pour la succession et sentence du bailliage de Saint-Mihiel, qui adjuge toute la succession à M. de Baillivy de Merigny (3), son cousin-germain maternel. Ce Baillivy (Nicolas-François) avait épousé, le 8 Janvier 1743,

(1) Maison d'ancienne chevalerie lorraine : *D'argent au chef échiqueté d'or et d'azur de trois traits, ou d'argent à deux pals de sable.* (Husson l'Ecossais, ms. de M. le baron de Tricornot.) Claude de Housse, né le 10 octobre 1566, eut pour fils Henry de Housse qui eut deux fils : François et Louis. Louis eut pour fils François de Housse, capitaine de cavalerie.

(2) Ce prénom se rencontre rarement dans les anciens titres.

(3) Famille originaire de Toul, où elle a possédé longtemps la charge de lieutenant-général du bailliage. Anoblie en 1580 : *De gueules au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles de même, et en pointe d'un triangle aussi de même, et pour cimier une étoile de l'écu flamboyante de gueules.* Nicolas-François était fils de Nicolas-François et de Louise-Dorothée de Gournay.

Digitized by Google

demoiselle N. de Hault, fille unique de N. de Hault (1).

M. de Baillivy étant mort, sa succession échut 1° à Henriette-Charlotte-Marie de Baillivy, 2° à Louise de Baillivy, épouse de Nicolas-François de Curel, 3° à Alexandre-François de Baillivy, ses enfants. *(Passim.)*

4 Janvier 1782.

Abandon par Henriette-Charlotte-Marie de Baillivy à sa sœur et à son frère. *(Passim.)*

30 Avril 1782.

Partage entre :

1° Alexandre-François de Baillivy.

2° Louise de Baillivy, épouse de Nicolas-François de Curel (2).

Aux termes de cet acte la terre de *Xonville* a fait partie du lot de Madame de Curel.

---

(1) Peut-être de la maison la Hault : *D'azur à 3 membres de lion d'or, l'un sur l'autre, en fasce, armé de gueules.*

(2) Curel : *D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, recevant d'un dextrochère de carnation une balance à plateaux égaux d'argent et sortant d'une nuée au naturel, chargée d'une étoile d'argent, le tout mouvant du premier canton.* Cette maison est originaire de Curel, près de Joinville. Un membre de cette famille, à la suite des guerres qui désolèrent la Lorraine au XVI[e] et XVII[e] siècles, obtint du duc de Lorraine des lettres de confirmation de noblesse en 1722. (D. Pelletier, aux *errata*. — Borel d'Hauterive, année 1874.)

Digitized by Google

## Prise de possession de Chonville (1) (Bailliage d'Apremont) 1652.

Ce jourd'hui, dernier Juillet 1652, nous soubsignés, sommes partis d'Etain (2) et nous sommes transportés en ce lieu de *Chonville,* à ce de reprendre et appréhender la possession réelle et actuelle dudit *Chonville,* comme fondés d'une procuration spéciale à cet effet de Messire Charles, baron de Fauge (3), lieutenant de maréchal de camp des armées de S. A. R.

Scellé en date du vingt-deuxième juillet dicte année.

En exécution de laquelle procuration les subiects et habitants dudit *Chonville*, appelés à son de cloches et présents, nous avons procédé à la prise actuelle et réelle, nous transporté sur le lieu où estoit cy-devant la maison seigneuriale et de fief dudit *Chonville,* à présent réduite en cendres et maltraitée par le malheur des guerres (4).

A raison de quoy, *faute d'y faire feu et fumée, et d'une tradition des clefs,* nous avons été obligés nous contenter d'en toucher les ruines et matériaux, pareillement aussi nous transporter, comme dit acte, dans tous les manoirs et bâtiments dudit *Chonville,* dépendant de la seigneurie, et d'iceux pris possession.

Tant par l'attouchement que dict acte que tradition des clefs et feu y fait, et de là fait appeler

(1) *Chonville* pour *Xonville.* Le X grec se prononce, en Lorraine, *ch.* Ex. : Maxéville, Laxou.
(2) Chef-lieu de canton de la Meuse, arr. de Verdun.
(3) V. plus haut.
(4) Probablement en même temps que le château de Chambley assiégé et brûlé par Fabert (1636).



Digitized by Google

le sieur Charette, curé dudit Chonville et celui (a) célébré la messe en la présence de la plus grande partie des dicts subjects et habitants, et celui nous (a) rendu tous les droits honorifique d'Église pour et au nom dudit sieur de Fauge, pour foy de quoy nous aurions signé avec tous les dicts habitants le verbal et acte, les jours étans que dessus.

Claude Charette, curé. F. Mahin.
Nicolas Le Loup. Didié Chardebas.
N. Chardebas. fondé (s)
Barrons de procuration.

Digitized by Google

# OUVRAGES

DE LA

# BIBLIOTHÈQUE DE M. CHARTENER

ACHETÉS EN 1885

## POUR LA VILLE DE METZ

PAR M. AD. BELLEVOYE

Membre titulaire.

L'un de nos regrettés collègues, M. Chartener, était un bibliophile érudit qui a consacré sa vie à collectionner des livres rares. Depuis un demi-siècle, il manquait peu d'occasions d'augmenter sa bibliothèque ou ses cartons, de pièces choisies avec soin et avec grandes marges. Notre collègue avait aussi l'amour des belles reliures et tous les ouvrages irréprochables au point de vue typographique qu'il possédait étaient revêtus par les relieurs artistes de la capitale, tels que Bauzonnet et Trautz, auxquels il donnait souvent des conseils et des recommandations qui prouvaient le connaisseur consommé.

Parmi les richesses accumulées par M. Chartener

Digitized by Google

se trouvaient quantité de raretés sorties des presses de nos anciens imprimeurs Messins et des manuscrits concernant l'histoire du pays, qui manquaient à la Bibliothèque municipale. Notre collègue avait soin de noter tout ce qui pouvait intéresser l'histoire de la typographie, et, lorsque la mort est venue le surprendre, en février 1884, il projetait une publication qui devait dépasser de beaucoup l'histoire de la typographie Messine par M. Teissier. Il avait réuni dans ce but plusieurs centaines de cartes sur lesquelles sont relevés exactement les titres des ouvrages non décrits par Teissier. Son exemplaire de la typographie à Metz est, en outre, chargé de notes rectificatives. Toutes ces notes ont été remises par la famille de M. Chartener à M. Victor Jacob, qui lui aussi s'occupait depuis de longues années, en concurrence avec son ami Chartener, des mêmes études sur la typographie Messine et en général de tout ce qui concerne l'histoire de Metz. Grâce au concours de ces deux bibliophiles distingués, une nouvelle histoire de la typographie Messine, beaucoup plus complète que celle de Teissier, pourra être éditée prochainement, espérons-le.

Mais toutes ces richesses accumulées avec tant de peines allaient être dispersées et vendues à l'enchère à l'hôtel Drouot à Paris. La première partie de la vente était annoncée du 4 au 9 mai 1885, et la seconde partie, à la maison Sylvestre, du 27 au 30 mai. Le catalogue de cette bibliothèque ne comprend pas moins de 1732 numéros qui se divisent sous les titres suivants :

Théologie, Jurisprudence, Sciences et Arts, Belles-Lettres, Histoire, Dessins, Estampes, Portraits.

Digitized by Google

Il était naturel que la ville de Metz ne laissât pas échapper cette occasion d'enrichir sa Bibliothèque de livres rares concernant l'histoire de Metz, et de livres sortis des presses Messines dans les premiers temps de l'imprimerie. Aussi une proposition fut-elle faite à l'Administration municipale, et son chef, M. Halm, s'empressa-t-il de réunir la Commission de la Bibliothèque qui, après avoir entendu les propositions de M. Schuster, bibliothécaire de la Ville, me chargea de présenter un rapport au Conseil et de demander un crédit de 5,000 mark destiné à être employé en achats à la vente de M. Chartener.

Une séance fut spécialement consacrée à cet effet le 1er mai et le Conseil, après avoir délibéré sur cette question, augmenta le crédit demandé et le porta à 8,000 mark afin de laisser une latitude plus grande pour ces achats. M. Schuster avait été désigné tout naturellement pour aller à Paris suivre cette vente ; mais des raisons de santé l'ayant empêché d'accepter cette mission, je fus désigné par le Conseil pour l'accomplir.

Après avoir noté sur le catalogue, de concert avec M. Schuster, les ouvrages et manuscrits à acquérir, les gravures de Sébastien Le Clerc manquant à la collection de la Ville, je partis pour Paris, comptant sur le concours et les conseils de notre collègue, M. Aug. Prost et de M. Meaume, et je dois dire que ce concours ne m'a pas fait défaut. Je ne connaissais pas assez la valeur de certaines raretés qui allaient passer sous les yeux d'un public nombreux d'amateurs ainsi que des principaux libraires de Paris fort experts dans ces sortes de ventes.

Deux manuscrits importants pour l'histoire de

Digitized by Google

Metz allaient être vendus : c'était d'abord le *grand cartulaire de Saint-Arnould*, copie manuscrite d'une très bonne écriture, faite sur papier timbré et *collationnée sur les originaux des titres qui la composent, tant en parchemin qu'en papier timbré et non timbré représentés, trouvés conformes par les conseillers du Roy, notaires à Metz, soussignés, cejourd'huy troisième décembre mil sept cent soixante-deux.* Signé : *Vernier-Rousselle.* Ce cartulaire a été donné par un religieux de Saint-Arnould à M. Joseph de Chazelles, à la vente duquel M. Chartener l'a acheté en 1854. Il a été écrit par Dom Robert, religieux de Saint-Arnould.

En second lieu le *petit cartulaire de Saint-Arnould*, beau manuscrit sur vélin, d'une écriture gothique fort soignée, du commencement du XIV^e^ siècle ou de la fin du XIII^e^. Il est de la même provenance que le précédent.

D'après l'avis de M. Prost, il était surtout important pour les travailleurs que le grand cartulaire fut acheté par une bibliothèque publique, telle que la Bibliothèque de Metz ou la bibliothèque Nationale, car ce manuscrit contient tout ce que l'on sait d'authentique sur l'abbaye de Saint-Arnould ; le texte du petit cartulaire est contenu dans le grand.

Ce petit cartulaire est sans doute un fort beau manuscrit ; mais la Bibliothèque de Metz en possède déjà une copie, et il en existe une autre dans celle de M. de Salis, qui possédait en outre une analyse du grand cartulaire. M. Michelant, chef de la section des manuscrits, désirait aussi faire acheter ces deux manuscrits pour la bibliothèque Nationale, et il avait obtenu de la Commission de cet établisse-

Digitized by Google

ment de mettre jusqu'à 900 fr. pour le grand cartulaire et 1,200 fr. pour le petit.

J'étais fixé sur la valeur de ces deux pièces importantes et décidé à ne surenchérir que pour le grand cartulaire s'il échappait à la bibliothèque Nationale ; c'est en effet ce qui est arrivé et j'ai poussé jusqu'au chiffre de 1,180 fr. pour que ce manuscrit revienne à Metz et soit à la disposition des personnes qui s'occuperont de l'histoire de Metz. Quant au petit cartulaire il a été vendu au prix de 1,330 fr. à un libraire de Paris ; espérons toutefois que c'était pour un Messin et qu'un jour il reviendra dans la Ville de Metz qu'il n'aurait pas dû quitter.

Voici maintenant la liste des achats opérés :

### Dessins et Gravures.

1. Deux dessins originaux de Séb. Le Clerc, l'un pour ..... 20 fr.
l'autre, un sujet allégorique du mariage du duc de Bourgogne ; dessin à la plume et à l'encre de chine, signé à la gauche en bas..... 72 fr.

2. Deux dessins originaux de Sébastien Le Clerc fils; une figure académique et cinq têtes d'expression, à la sanguine..... 8 fr.
Ces quatre dessins ont été mis sous verre et figurent au Musée de la Ville.

3. 17 lots de gravures de Sébastien Le Clerc, qui manquaient à la collection de la Ville, au prix de..... 130 fr.

Digitized by Google

4. Le grand carton contenant l'œuvre Malardot (André-Charles), à peu près complète, 56 pièces ..... 250 fr.

5. Suite de 9 pièces gravées par Malardot (Eugène-Gonzalve)..... 32 fr.

6. OEuvre gravée de 12 pièces de 1er état de Rouppert, orfèvre messin... 100 fr.
(Ces pièces fort rares, dont une — le portrait de Rouppert —, figurent au Musée.)

7. Portrait gravé de J. Chevalier, seigneur du Rocher et de Courtanvaux, receveur général des finances de Metz ..... 18 fr.

8. Nicolas Cœffeteau, suffragant de l'évêché de Metz..... 10 fr.

9. Bernard de la Foix de la Valette, duc d'Epernon, colonel-général de France, gouverneur du pays Messin. 11 fr.

10. Lot de 8 portraits différents de Custine, général et député, né à Metz, et de Henry de Bourbon, évêque de Metz..... 11 fr.
(La plupart de ces portraits sont encadrés et placés au Musée de Metz.)

## LIVRES.

1. *Vie des troys roys.* Livre très rare imprimé à Metz par Jean Palier en 1543, belle reliure de Trautz..... 700 fr.

Digitized by Google

2. *Mamotrectus super Bibliam (Authore Joan. Marchesino).* Imprimé à Metz en 1509; belle reliure de Trautz-Beauzonnet..... 100 fr.

3. *Mamotrectus super Bibliam.* Imprimé à Metz en 1511 ; belle reliure.. 120 fr.

4. *Les heures de Notre-Dame,* latin-français à l'usage de Rome. Imprimé à Metz par Ab. Faber, gravures de Alex. Valée à Nancy ; 1599..... 300 fr.

5. *Decretz publiez* en la session neufviesme et derniere du S^t^ Concile de Trente. Soubz Nostre Tres sainct Père le Pape Pie IIII. Le III et IIII décembre M.D.LXIII. A Metz, par Gaspard Forin. 1564. Reliure de Trautz..... 30 fr.

6. *Brefve instruction pour tous Estats,* en laquelle est sommairement déclaré comment chacun doit gouverner en son estat es vivre selon Dieu. A Metz, par Abraham Faber, 1602. Reliure de Thibaron-Joly.... 80 fr.

7. *Epistola Rabbi Samuelis* Israhelite missa ad Rabbi Ysaac magistru. Synagoge in Subiul-meta, civitate regis Morochorum.
Impressa est epistola... arte literaria y famati Casparis Hochfeders. Nu-



Digitized by Google

rembergensis, etc. (1498), reliure Thibaron-Joly..... 200 fr.

8. *Le thresor de practicque,* pour les juges, advocats et procureurs, etc. A Metz, pour Guillaume Regnault, 1549. Reliure de Capé..... 50 fr.

9. *Questiones libror. de anima* magistri Johannis Versoris, etc. Impressum Metis per Casparu. Hochfeder anno Dni millesimo quingentesimo primo (1501). Reliure de Trautz-Bauzonnet..... 200 fr.

10. *Pronostication nouvelle* pour Lan Mil V. cens et XI. calculée au vray midy de la Noble Cité d'Metz. — *Pronostication* pour l'an 1511 et l'an 1513. Imprimé à Mets par Maystre Caspar. Reliés en un seul volume... 400 fr.

11. *Pronostication de Maystre Gaspar* La et d'Borchloë, docteur en medicie, lan Mil.CCCCC.XVIII en la ville Danvers.
..... Nouvellement translatées de latin en fracoys en la cité de Mets et imprimées par maistre Caspar Hochfeder, imprimeur. Reliure de Trautz-Bauzonnet..... 200 fr.

12. *Syderal divinemet,* ou Prognostique

Digitized by Google

astrologique por l'an de Jesuchrist Mil cinq ces vingt et neuf, etc. Imprimé à Metz en 1529, reliure de Trautz-Bauzonnet..... 200 fr.

13. *Theatrum vitæ humanæ* a J.-J. Boissardo Vensuntino conscriptum, et a Theodoro Bryio artificiosissimis historiis illustratum. Excussum typis Abrahami Fabri, mediomatricorum typographi (1596). Reliure Masson-Debonnelle..... 230 fr.

14. *Icones diversorum homine* fama et rebus gesstis illustrium. Metis Mediomatric. excudebat Abrahamus Faber, 1591. Titre et cinquante-deux portraits en médaillons, par Alexandre Vallée, de Bar-le-Duc..... 70 fr.

15. L'ordre sacré de la saincte prestrise, mis en vers françois, par Esprit Gobineau, sieur de Mont-Luysant, chartrain. A Metz, par Claude Félix, 1633. Reliure Thibaron-Joly..... 40 fr.

16. *Le tableau des excellences* de Nostre-Dame du Mont-Carmel, dédié à Messieurs les maistres confreres, et aux ames devotes de la confrairie du Sainct Scapulaire de Metz. A Metz, par Jean Antoine, 1638. Reliure de Masson-Debonnelle..... 22 fr.

Digitized by Google

17. *Ode à Monseigneur l'Evesque de Metz,* duc et pair de France. Metz, imprimerie de la veuve de Brice Antoine. Reliure de Masson-Debonnelle 7 fr.

18. *Dialogue facétieux d'un gentilhomme* françois se complaignant de l'amour. Et d'un berger, qui le trouvant dans un bocage le reconforta, parlant à luy en son patois. Le tout fort plaisant. A Metz, par Nicolas Antoine, 1671. Exemplaire unique sur peau de vélin de la réimpression faite à Metz en 1847, par les soins de M. Gustave Chartener, chez Pallez et Rousseau. Reliure de Trautz-Bauzonnet..... 25 fr.

19. *Le Mari cocu, battu, content*, conte de la Fontaine, mis en comédie par M. de Castre de Wiege, officier au Régiment de la Marine. A Metz, de l'imprimerie de la veuve de Brice Antoine, 1758. Reliure de Bauzonnet 27 fr.

20. Le Berceau, divertissement donné à l'occasion de la Naissance du Fils de Monsieur de Caumartin, intendant des Trois-Evêchés, exécuté le 19 Septembre 1754, sous les ordres de Messieurs les Magistrats de la Ville de Metz, par les Comédiens ordinaires. A Metz, chez Joseph Colli-

Digitized by Google

gnon, 1754. Reliure de Masson-Debonnelle ..... 33 fr.

21. *La Fête des Lys,* en l'honneur de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Berri, à son passage à Metz. Metz, Lamort, 1814.

Exemplaire unique in-4° tiré sur grand papier de Hollande avec une dédicace imprimée à S. A. R. le duc de Berry, en vers, signée Mory, juge suppléant de première instance, qui ne se trouve pas dans les exemplaires in-8° mis dans le commerce. — C'est l'exemplaire qui fut offert par l'auteur au prince qui l'offrit lui-même à M. de Turmel, maire de Metz. (On trouve dans cette pièce une chanson en patois messin et un grand nombre d'expressions locales.)

Reliure Capé..... 28 fr.

22. *Speculum vite beati Francisci et sotiorum eius.* Impressum Metis per Jaspare Hochffeder. Anno dni, 1509. Reliure Trautz-Bauzonnet ..... 140 fr.

23. *Les articles extraictz sommairement* du Despart de la journée Impériale, tenue es moys de Septembre, Octobre, et Novembre, au lieu d'Augsbourg: Ceste année mil cinq cent quarate-sept. A Metz, par Pierre Gordau, 1548. Reliure Trautz-Bauzonnet..... ..... 28 fr.

24. *Serment et protestation* du Roy de Navarre à son avenement à la Couronne. Avec le serment reciproque des Princes du sang, et autres Ducs,

Digitized by Google

Pairs, et Officiers de la Couronne de France à Sa Majesté. Imprimé à Metz, par Abraham Faber, 1589. Reliure Capé..... 30 fr.

25. *Journal de ce qui s'est fait à Metz*, au passage de la Reine (Marie-Leczinska), avec recueil de plusieurs pièces de vers. De l'imprimerie de Jean Collignon, 1725, et de la veuve Brice Antoine. Reliure Masson-Debonnelle ..... 103 fr.

26. *Descry des pièces faictes à Metz en Lorraine*, tant vieilles que nouvelles. On les vend à Paris, sur le pont Sainct-Michel, à lenseigne de la Rose Blanche, par Estienne Roffet dit le Faulcheur. Reliure de Simier.... 245 fr.

27. *Ad Conjuratos Germaniæ* Proceres Parenitica Oratio. Oratio ad Germaniæ Proceres ac liberas civitates Imperii. Augsbourg, 1553. 1re édition. Ces discours sont des diatribes des plus violentes contre l'occupation de Metz par les Français. Reliure Masson-Debonnelle..... 40 fr.

28. (a) *La guerre cardinale de l'administrateur* du temporel de l'Evesché de Mets, contre le sieur de Salcède, chevalier de l'Ordre, et gouverneur de Marsal. 1565.

Digitized by Google

(b) *Responce à l'epistre de Charles de Vaudémont*, cardinal de Lorraine, jadis Prince imaginaire des Royaumes de Jérusalem et de Naples, duc et comte par fantaisie d'Anjou et de Provence et maintenant simple gentil-homme de Hainault. 1565. Reliure ancienne..... ... 40 fr.

29. *Discours de Bartholome Francesquin dit Journée*, escuyer de feu Prinche et comte de Mansfeldt: Touchant le crime sinistrement à luy imposé, d'avoir voulu (avec quelques autres ses Complis) entreprendre sur la Ville et Citadelle de Metz. Imprimé par Claude Ouliot. 1606. Reliure de Capé..... 100 fr.

30. *Complaintes et regrets du baron de La Motte*, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur pour le Roy à Metz : avec une belle Remontrance qu'il faisait aux Princes et Seigneurs de la Cour, de son infortune, exécuté à Paris, à la Croix du Tirouer, le cinquiesme jour de Février 1608. Reliure Trautz-Bauzonnet..... 70 fr.

31. *Epitaphe panégyrique, ou le Pontife chrestien*, sur la vie, les mœurs et la mort de l'Illustriss. Anne d'Escars, dict Cardinal de Givry, Evesque

Digitized by Google

de Metz, et Prince du S. Empire, décédé le XIX Avril 1612, prononcé en l'Eglise Cathédrale de Metz, le 28 Avril, par M. André Valladier. A Paris, chez Pierre Chevalier, 1612. Reliure de Capé ..... 40 fr.

32. Remontrance faite au Roy, sur le désarmement des Messeins faict et exécuté ès années 1619 et 1620. Comparaison d'Aman et de sa conspiration contre les fidelles ; et se chante sur le chant, *Moy qui suis enfant de Salin*, etc. Ensemble aussi quelque sonnet et vers, touchant les tragédies joüées par ceux qui ont fait les menées. Pièce très rare, dirigée contre A. Fabert, alors Maitre-Echevin de Metz, 1620. Reliure de Capé ..... 25 fr.

33. Procès-verbal de ce qui s'est passé à Mets entre les habitants et la garnison. A Paris, chez Silvestre Moreau, 1620. Reliure Masson Debonnelle ..... 50 fr.

34. La Royale Thémis, poeme sur l'établissement du Parlement de Metz, suivi des acrostiches sur les noms de Nosseigneurs dudit Parlement, par Esprit Gobineau, S^r de Montluisant. A Metz, chez Claude Félix, 1634. Reliure Capé ..... 35 fr.

Digitized by Google

35. Epitome, *alias*, medulla Gestoru. Treviroru. nup. p. venerabile. viru. Dum Joanne Eneu divine pagine Doctore eximium teutonico sermone edita, etc., *à la fin:* Finit fauste liber Epistomes Treviridum Impesis quide provìdi viri Mathie Haen, bibliopole civis Treveren. Opera aut. honesti viri Caspar Hochffeder excusoris et civis Metensis dic Margarethe. Anno salutis, 1517. Reliure de Trautz-Bauzonnet..... 190 fr.

36. *Excellentissimi atqz pfundissimi* humanarum divinaruqz litteraru. doctoris fratis Stephani Brulefer ordinis minoruz charitate igniti reportata clarissima in qttuor sancti Bonaventure doctiris seraphici sentetiaru. libros Scoti subtilis incipiunt feliciter. — Impressus opa et expesis magistri Jacobi de Pfortzheim civis Basilien. anno salutis et gratie Millesimo quingentes. pmo xiij Kalendas Martias..... 6 fr.

L'imprimeur Jacques de Pfortzheim, de Bâle, paraît être un de ces imprimeurs ambulants qui, au XVI^e^ siècle, transportaient leurs presses d'une ville à une autre. C'est ce que semblerait indiquer le mot *Comportata* qu'on lit dans la souscription de la première partie du volume qui est imprimée à Mayence avec les mêmes caractères que la deuxième partie, terminée plus tard à Metz.

37. *Le poison caché sous le Jansémisme,* ou les dangereuses conclusions tirées



Digitized by Google

de ses principes avec le contre-poison de son venin dans le renversement de sa doctrine, par sa conformité avec les hérétiques et par sa contrariété avec les catholiques, par un prédicateur orthodoxe. Metz, Jean Antoine, 1653..... 10 fr.

38. *Calvin démasqué*, ou sa politique découverte, avec les pleurs de ses ministres sur les Agonies de ses réformes. Jouxte la copie imprimée à Metz, 1665..... 11 fr.

39. *L'Arithmétique de l'Ingénieur français*, par Monsieur de la Londe, que l'auteur a revue et corrigée par ordre de Monseigneur de Louvois, pour l'usage de Messieurs les Cadets. A Metz, chez François Bouchard, 1688. 3 fr.

40. *Eloge de M. Le Clerc*, dessinateur et graveur ordinaire du cabinet du Roi; avec le catalogue de ses ouvrages, par M. l'abbé de Vallemont. Paris, Nicolas Caillou, 1715..... 6 fr.

41. *De Theovilla capta Michaelis Hospitalii carmen*. Parissiis, Fad Morellus, 1560. — *De Meti urbe capta et ab hostium ingenti obsidione liberata* (ejusd.) *carmen*. Ibid., 1560. 14 autres pièces rares sur différents sujets..... 61 fr.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

42. *Jeanne d'Arc*, ou le Siège d'Orléans, comédie héroïque à grand spectacle, en trois actes et en vers, par Maurin. Metz, Lamort, 1809. Reliure Masson-Debonnelle..... 24 fr.

43. *L'artistomanie,* comédie en un acte et en vers, M. Marin. Metz, Verronnais. Reliure Capé ..... 6 fr.

44. *Homère, Iliade et Odyssée,* traduction nouvelle, accompagnée de notes, d'explications et de commentaires, et précédée d'une introduction par Eugène Bareste, illustrée par MM. A. Titeux et A. de Lemud. Paris, Lavigne, 1843. — Reliure Bauzonnet. 24 fr.

45. *L'Assassinat et Parricide* commis en la personne du très chrétien et très illustre Roy de France et de Pologne, Henry troisième du nom. Avec la coppie des lettres de Sa Majesté, escrittes au comte de Montbeliart depuis sa blessure. Imprimé à Metz, par Abraham Faber, 1589..... 11 fr.

46. *Deux lettres autographes* in-8°, signées et écrites par Abraham Faber, maréchal de France, la 1re datée de Sedan du 10 Février 1655, la 2de datée de Sedan du 4 Juin 1659 ; ces deux lettres sont adressées à Monsieur Ferry, ministre à Metz, et revê-

Digitized by Google

tues d'un cachet armorié avec lacets de soie ..... 26 fr.
(Ces deux lettres sont encadrées et placées au Musée de Metz.)

47. *La Vie et Trespas des deux princes de paix,* le bon Duc Anthoine et saige duc Fraçoys, premiers de leurs noms, ducs de Lorraine, Marchis, etc. Ensemble les royales ceremonies observées à leurs funérailles et enterremes, etc.

Imprimé en la cité impérialle de Metz, au moyes de Juillet, l'an de notre salut mille cinq cent quarante sept, par Jehan Pallier, imprimeur de la dicte cité, 1547 ..... 60 fr.

48. *Quadrains moraux, dédiez à Mademoiselle de Verneville,* par Fr.-Guill. de Lessau, capucin. A Metz, par Claude Félix, 1634 ..... 13 fr.

49. *Civitati Metensi, ob supremum senatum a Ludevico decimosecto, principe benificio, œquissimo Legum vindice restitutum, ode gratulatoria.* Metis, Josephi Antoine, 1775. Reliure Masson-Debonnelle..... 9 fr.

50. *Souvenirs de Ad. R.* (Adolphe Rolland). Metz, 21 Août 1836. Metz, typographie de S. Lamort, 1840. Reliure Canapé-Belz..... 11 fr.

Digitized by Google

51. *Récit véritable* de ce qui s'est faict et passé à la ville de Metz, et en la province de Champaigne ; en conséquence du traicté faict entre le roy et la royne, sa mere. Paris, Nicolas Alexandre, 1619. Reliure Masson-Debonnelle ..... 15 fr.

52. *Dialogue entre un curé* du diocèse de Metz et un avocat, au sujet de l'ordonnance de Monsieur de Saint-Simon, évêque de Metz, du 1er Décembre 1743, pour la fixation des fêtes qui se célébreront dorénavant dans le diocèse, publiée en 1766. A Liège, chez L.-J. Leroux, 1749 .. 19 fr.

53. *Mémoires de la Société libre d'Agriculture*, établie à Metz, pour le département de la Moselle. Tome I. Metz, Behmer, an XI, 1803. — Ce volume est le seul qui ait été publié. 5 fr.

Dans les premières vacations, j'ai abandonné à tort à cause de leurs prix élevés les deux ouvrages suivants ; si j'avais su arriver à un total si éloigné du crédit voté (1), j'aurais certainement rapporté à Metz ces deux raretés ; quand se retrouveront-elles ? Il est bon de les indiquer ici :

*La celebre et magnifique Entrée de Charles neu-*

(1) Le crédit voté était de 8,000 mark (10,000 fr.) ; il a été dépensé 5,509 m. 72 (6,887 fr. 15).

Digitized by Google

*fiesme, Très-Chrétien Roy de France, faicte en sa ville et cité de Metz.*

A Paris, par Jean Dallier, 1569, petit in-8° de 11 feuilles. Reliure de Chambolle-Duru. Il a été adjugé à 236 fr.

*Ordonnances contenant le reiglement de la poursuite des censes, layes à censes, rentes foncières, droitures et debtes, en la ville de Metz et pays Messin.*

A Metz, par Jean d'Arras et Odinet Basset, 1564, petit in-4° de 22 feuillets, reliure de Capé. Il a été adjugé à 505 fr.

Enfin les deux volumes intitulés :

*Ces présentes heures à l'usage de Metz* du libraire Symon Vostre ont été vendus, l'exemplaire sur papier avec reliure de Trautz-Bauzonnet, 1,000 francs; l'autre, l'exemplaire sur vélin avec reliure moderne en maroquin et fermoires en argent oxydé, 1,500 fr.

Digitized by Google

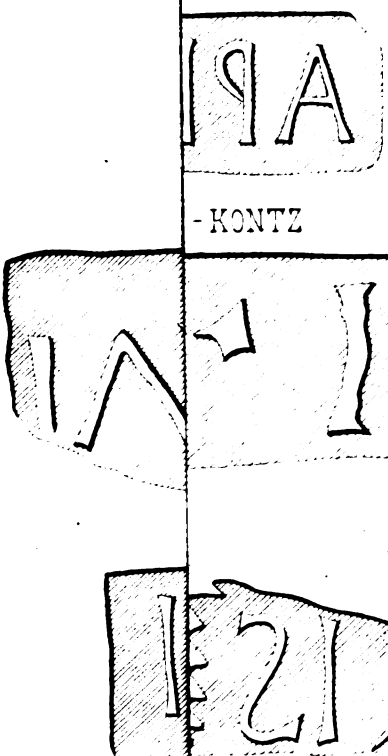


de cette marque.

A Bellevoye. del. Lith. Delhalt Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

# NOTE

SUR QUELQUES

# MARQUES DE POTIERS

DE LA

# PÉRIODE GALLO-ROMAINE

PAR M. AD. BELLEVOYE,

Membre titulaire.

Notre collègue, M. l'abbé Ledain, a publié dans le XV^e^ volume de la Société d'archéologie, un certain nombres de marques de potiers observées sur des carreaux et tuiles trouvés dans nos environs.

M. Dupriez a publié dans les Mémoires de l'Académie (1880, page 10), une liste de noms de potiers qui comprend ceux donnés déjà par M. l'abbé Ledain, et d'autres qu'il a découverts dans ses recherches archéologiques.

Aujourd'hui, je viens offrir à l'Académie, de la part de M. Ronjon, un carreau en terre cuite trouvé dans la maçonnerie de l'aqueduc de Jouy-aux-Arches ; ce carreau présente le nom APRIO qui est à ajouter à la liste publiée, en 1880, par Dupriez.

Digitized by Google

Il est à remarquer que ce nom se lit à rebours, l'ouvrier qui a gravé cette marque ayant probablement reculé devant la difficulté de tracer son nom de droite à gauche sur le bois avant de le graver. Il est probable que les ouvriers potiers gravaient eux-mêmes leur nom sur un morceau de bois en se servant de leur couteau comme outil, aussi ces marques ne présentent-elles ordinairement qu'un travail peu régulier ; ce sont des cachets tout à fait primitifs.

Une visite que je viens de faire à M. l'abbé Curicque, curé de Haute-Kontz, m'a procuré l'occasion de voir un certain nombre de carreaux romains trouvés en terre, et qui par leur disposition semblaient avoir servi à former un caniveau. Cinq de ces carreaux présentent des marques de potier ; l'un que je puis vous offrir de la part de M. Curicque présente le nom suivant : IANADIV — IN; il est probable qu'il manque la 1re lettre, un D, pour faire DIANA. Le 2e présente le nom IOVIANI ; un 3e VINCENTI. Deux présentent le même nom DONATVI. La réunion de ces quatre noms différents dans un travail de si peu d'importance, indiquerait peut-être les noms de différents ouvriers et non pas celui du maître potier. Enfin une tuile présente la fin d'une marque qui est à rebours SILA.... Autant que je me le rappelle, cette tuile a été trouvée dans des fouilles faites au cimetière qui entoure l'église de Haute-Kontz.

D'après M. l'abbé Curicque, l'église et le cimetière seraient sur l'emplacement d'une villa romaine. Une tradition du pays veut aussi qu'elle ait été habitée par une fille de Charlemagne. Des fondations de murs anciens ont été trouvées à plusieurs reprises

Digitized by Google

dans le cimetière et d'après leur direction, M. l'abbé Curicque estime que cette habitation avait environ 100 m. de longueur sur 20 m. de largeur. La magnifique situation de cette villa, placée sur une montagne d'où l'on découvre toute la vallée de la Moselle d'un côté, vers Thionville, de l'autre, à quelques kilomètres, le panorama de la ville de Sierck couronnée par son ancien château, en faisait une demeure seigneuriale parfaitement choisie pour une résidence d'été.

Des fouilles entreprises l'année passée pour donner un emplacement destiné à un cimetière protestant, à côté du cimetière catholique, ont encore amené la découverte de murs anciens, et d'un très grand nombre de débris de poteries romaines, qui dénotaient par la diversité de leurs formes et de leurs dimensions, une maison bien pourvue des ustensiles en usage à cette époque.

J'ai fait les croquis de deux coupes en terre fine rouge et une noire, trois en terre noire ordinaire, trois en terre blanche, neuf en terre rouge, six en grès et un morceau d'une espèce d'amphore dont la panse mesure environ 56 centimètres de diamètre, ce qui fait en total vingt-cinq ustensiles de formes différentes, trouvés dans un emplacement de quelques mètres de superficie ; enfin il y avait aussi six ou huit fragments de stuc polychrôme avec des filets, un bouton de fleur et des imitations de granit.

Du reste, toute la vallée de la Moselle jusqu'à Trèves, recèle bien des vestiges de la domination romaine. M. l'abbé Curicque possède aussi deux vases romains complets, trouvés en face de Haute-Kontz, de l'autre côté de la Moselle, à Rettel. L'un



Digitized by Google

de ces vases présente sur la panse, des lièvres qui se succèdent sur tout le pourtour, et en dessous de chacun d'eux, deux petits lièvres placés verticalement. Ces deux vases doivent avoir été publiés par M. Boulangé, dans nos Mémoires (au dire de M. Curicque), mais je n'ai pu les trouver.

Enfin à Sierck, j'ai vu chez M. Florange, tanneur, le résultat de fouilles opérées sur la côte de Montenach, par son jeune fils qui s'occupe avec ardeur d'archéologie, sous la direction de M. l'abbé Curicque, et qui a trouvé dans cet emplacement des armes et des instruments romains, ainsi que des médailles romaines.

Le frère aîné de ce jeune homme est élève de l'École des beaux-arts de Paris, et dirige ses études vers l'architecture. Pendant les vacances qu'il passe dans sa famille, il a fait de fort belles photographies de l'ancien château de Malborough (château de Meilbourg, près d'Illange), dont il a fait un plan détaillé et coté, déjà fort avancé et qu'il se propose comme sujet de concours à l'École des beaux-arts.

En terminant, je crois devoir vous annoncer que M. Curicque, qui est né à Sierck, a en cours d'impression une histoire de la ville de Sierck, depuis son origine jusqu'à nos jours, de Rustroff, Rettel et des environs avec de nombreuses gravures et lithographies dans le texte et hors texte, qui donneront une idée complète de l'une des plus coquettes parties du bassin de la Moselle. Souhaitons bon courage à notre collègue afin que son travail puisse bientôt voir le jour, le public y trouvera réunis une foule de faits disséminés dans nombre de revues et bien des découvertes nouvelles encore inédites.

Digitized by Google

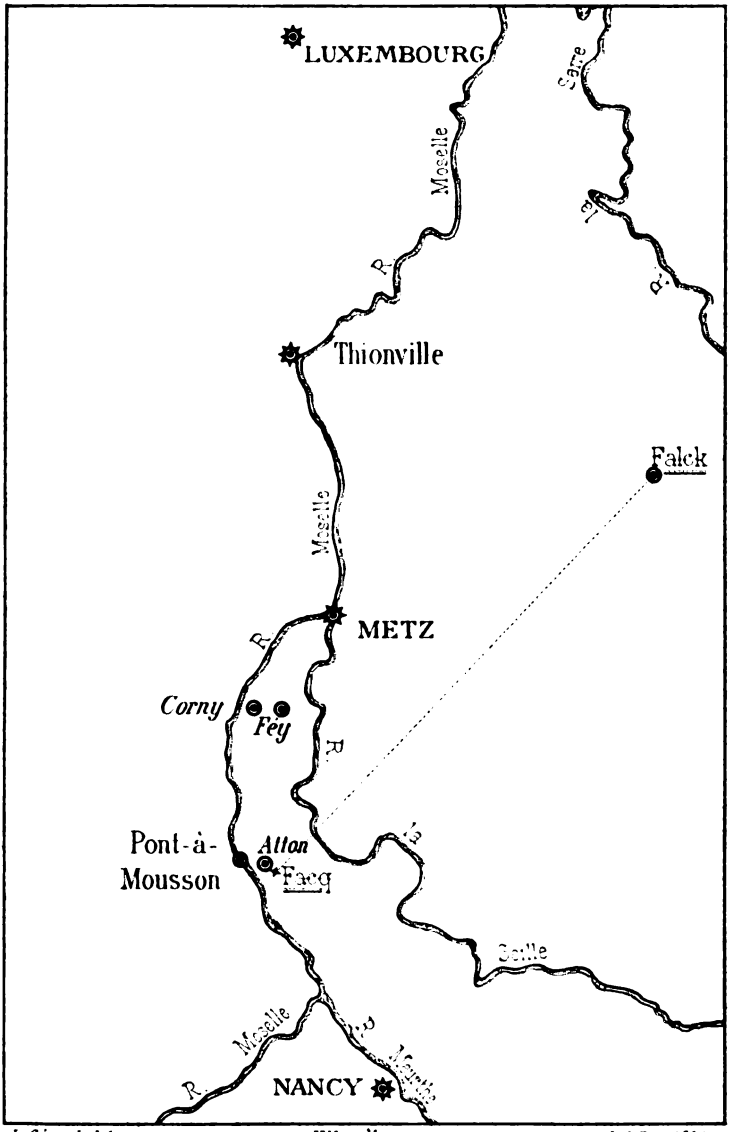


Digitized by Google

Digitized by Google

LE VÉRITABLE EMPLACEMENT DU VILLAGE

APPELÉ

# PETIT-FA

EN 1550

PAR M. L. GÉRARD,

Membre correspondant.

Le Bulletin du Comité des travaux historiques, section d'archéologie, année 1884, n° 3, contient une notice de M. Jules Finot, archiviste du département du Nord et correspondant du Ministère à Lille, sur le transport des restes mortels de Charles-le-Téméraire, de Nancy à Luxembourg, notice suivie du compte des sommes dépensées en 1550 à ce sujet et découvert dans un registre de la Recette générale des Pays-Bas.

Ce travail de M. Finot est analysé et justement apprécié dans un rapport de M. Demay, inséré au même Bulletin, et nous ne relèverons que le passage suivant de la notice :

« Le funèbre cortège partit de l'église Saint-
« Georges dans la matinée du 22 Septembre et arri-
« va le soir au village dit le Petit-Fa, qui doit être

Digitized by Google

« la localité appelée aujourd'hui Falck (1); le cer-
« cueil fut déposé dans l'église de ce village et y
« passa la nuit ; le lendemain il arriva dans le mo-
« nastère de Sainte-Lucie, à Metz, et le jour suivant,
« vers midi, à Thionville, où il resta environ deux
« heures dans l'église ; le soir du même jour le cor-
« tège atteignit Luxembourg. »

L'hypothèse d'après laquelle le village dit Petit-Fa serait celui actuellement nommé Falck ne nous semble pas devoir être acceptée. La seule inspection d'une carte géographique montre, en effet, que si le cortège avait quitté Nancy pour se rendre à Falk, et de là à Metz, il aurait parcouru environ 110 kilomètres, alors que de Nancy à Metz il n'y en a guère que 52, directement. De plus, la distance entre Nancy et Falck étant bien supérieure à celle qui sépare Nancy de Metz, on comprendra difficilement pourquoi le cortège ne s'est pas rendu d'abord dans cette dernière ville. — On peut également se demander pourquoi, arrivé à Falck, le cortège ne s'est pas dirigé ensuite sur Thionville sans passer par Metz.

Il faut donc chercher ailleurs qu'à Falck le village Petit-Fa, et le chercher sur la route de Nancy à Metz, car le cortège est entré à Metz par la porte Serpenoise à laquelle aboutit la route de Nancy, ainsi qu'il est dit dans les chroniques de la ville de Metz : « Le vingt quatriesme jour du mois de Sep-
« tembre, furent amenés les os du duc Charles de
« Bourgongne qui fut tué devant Nancy ; et entra
« en la cité sur ung char couvert de noir, et y avoit

(1) Ancien département de la Moselle, canton de Bouzonville.

Digitized by Google

« sur le dit char ung carme qui estoit assis tout de-
« vant, et avoit entre ses jambes une croix d'argent
« qu'il tenoit en sa main ; et entra par la porte Ser-
« penoise, une heure après midy... (1). »

Nous avions d'abord pensé que le village de Féy, situé un peu à l'Est de Corny, lequel s'écrivait, à l'époque qui nous occupe, Fay et Faey, pouvait bien correspondre au Petit-Fa de M. Finot. Ce village, fief mouvant du roi de France, appartenait au chapitre de la cathédrale de Metz et était siége d'une justice haute, moyenne et basse. Il était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse d'Augny (2).

Mais cette solution ne s'imposait pas logiquement : Fay est trop près de Metz (12 kilomètres) pour que le cortège venu jusque-là n'ait pas continué sa route jusqu'à la ville, et d'un autre côté, si on se reporte au texte même du compte de la Recette générale des finances de l'année 1550, on voit qu'il y est question de chapelle de Fac « en laquelle les dis ossements « reposèrent la nuict ensuivant qu'ilz furent trans-« portez du dit Nancey » et, dans cette pièce, le mot Fac y est répété deux fois. Ainsi écrit il s'accorde mal avec les noms successifs de notre village de Fay.

Une autre solution nous a semblé beaucoup plus rationnelle. Elle consiste à considérer Facq, forêt dépendant de la commune d'Atton, près de Pont-à-Mousson, comme limite de la première étape parcourue par le cortège parti de Nancy. Cette station est, en effet, située, à peu près, à égale distance de

(1) Chroniques Messines par Huguenin.
(2) Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle, par E. de Bouteiller.

Digitized by Google

Nancy et de Metz, et il est fort probable qu'alors elle possédait une chapelle, celle où durent reposer les ossements du duc de Bourgogne.

Il ne faut pas s'étonner qu'une chapelle peu connue ait été choisie pour y faire passer la nuit aux restes mortels de Charles : cela était, au contraire, une conséquence « des conventions arrêtées entre la douairière de Lorraine et la régente des Pays-Bas », lesquelles portaient que la translation des ossements du duc aurait lieu décemment, mais sans pompe. Il ne fallait pas, tant qu'on était encore en terre lorraine, réveiller, par des démonstrations pompeuses, « les haines que la folle ambition de Charles-le-Téméraire avait excitées dans le cœur des Lorrains ». C'est pour cela qu'au lieu de poursuivre jusqu'à Pont-à-Mousson, ville très attachée à ses ducs et essentiellement lorraine, le cortège a dû s'arrêter au petit endroit nommé Facq.

Les mêmes précautions n'étaient plus à garder une fois entré en pays Messin, et c'est ainsi que le corps fut déposé à Metz et à Thionville dans des églises publiques.

En outre, comme orthographe, Facq se rapproche très sensiblement de Fac désigné dans le compte de 1550.

Par les différentes raisons qui précèdent, nous pensons qu'il y a lieu de substituer notre dernière hypothèse à celle émise par M. Finot.

Digitized by Google

# DÉCOUVERTES

## NUMISMATIQUES

### Canton de Sarreguemines

PAR M. ÉMILE HUBER,

Membre titulaire.

*Lu en séance de l'Académie le 26 Mars 1885.*

Un habitant de Grosbliederstroff, canton de Sarreguemines, faisait des trous dans un de ses champs, ban dit Rebensberg, pour y planter de la vigne, lorsqu'il mit à découvert une petite boite en fer très oxidé renfermant environ 1,500 grammes de monnaies d'argent toutes liées ensemble par du vert de gris.

Ces pièces considérées sans valeur furent promptement dispersées par leur propriétaire.

J'ai pu m'en procurer environ cinq cents, et, d'après leur poids, la trouvaille devait être de quinze cents pièces.

Ces monnaies passées à l'acide acétique à 8°, puis lavées et finalement remuées dans l'ammoniaque ont bien vite repris leur éclat primitif. En général elles sont de bonne conservation surtout les Charles IV de

Digitized by Google

Lorraine et les testons de Charles, évêque de Metz. De ces dernières il y avait une vingtaine de pièces d'une conservation vraiment remarquable.

L'intérêt de cette découverte est nul au point de vue numismatique, mais en relevant les dates des diverses monnaies on est amené à conclure que la boite a dû être enfouie vers 1633, au moment où les armées françaises et suédoises ravageaient les terres du duc de Lorraine allié à la maison d'Autriche.

Il est donc assez curieux de faire l'examen des monnaies ayant eu cours dans le canton de Sarreguemines lors de la guerre de trente ans, et ayant constitué la fortune d'un paysan.

Qu'il soit dit en passant que Grosbliederstroff-sur-Sarre était, au VIII[e] siècle, une propriété de l'abbaye de Saint-Denis ; il fit ensuite partie de la châtellenie de Gemünde (Sarreguemines) et en suivit la destinée.

Quantité de ces pièces sont surfrappées par un alérion. Le pays de Lorraine contenait tellement de fausses monnaies que Charles IV, dès son avènement au trône, fit vérifier tout le numéraire de son pays. Les bonnes pièces reçurent la marque d'un poinçon représentant un alérion, les pièces fausses furent trouées.

### Pièces Messines.

### Théodoric V de Boppart, évêque de Metz (1365-1384).

4 *Gros.* THEODE' EPS' METE' évêque en pied.
℟ GROSSVS METES, croix pattée.
BNDICTV SIT, etc.

Digitized by Google

6 *Gros de Metz*, an 1590.

S. STEPHA — PROT. M. Saint Etienne à genoux.

℟ GROSSVS. METE. Croix pattée.

BNDICT. SIT. NOM. DNI. NRI. IHV. X. —

21 *Bugnes*, an 1600.

S. STEPH — PROT. M. Saint Etienne à genoux.

℟ MONETA MET ANS. Croix pattée et 4 étoiles.

17 de ces bugnes sont poinçonnées.

## Charles II de Lorraine, évêque de Metz (1567 à 1607).

20 *Testons*. CAR. D. G. CARD. LOTH. EP. ARGENT. ET. MET. Buste barbu du cardinal à gauche.

℟ ALSAS. LANGRA. Ecu écartelé d'Alsace et de Lorraine au centre. Au-dessus, chapeau du cardinal.

Quelques pièces sans date ; les autres des années 1601, 1603, 1604, 1605, 1606.

## Pièces Lorraines.

### Charles III, duc (1543-1608).

1 *Teston*. CAROL. D. G. CAL. LOTH. B. GEL. DVX †. Buste à droite.

℟ MONETA NOVA G. NANCEII CVSA †. Ecusson plein couronné.

3 *quarts de teston*. CARO. D. G. LOTAR. B. GEL.



Digitized by Google

DVX †. Buste à droite du duc enfant couronné et cuirassé.

℟ MONETA NOVA B. NANCEI CVSA †. Ecusson plein couronné et accosté de deux croix de Lorraine.

1 id. CARO. D. G. CAL. LOTAR. B. GEL. DVX †. Même face.

℟ MONETA NOVA NANCEI CVSA. †. Même revers.

2 id. Même légende. Buste barbu non couronné. Même revers.

3 id. CARO. D. G. LOTAR. B. GEL. DVX †. Même face.

℟ MONETA NOVA NANCEI CVSA †. Même revers.

3 id. CARO. D. G. CAL. LOTAR. B. GEL. DVX †. Buste à droite jeune et couronné.

℟ MONETA NOVA NANCEI 1554 †. Même revers.

1 id. Semblable pièce surfrappée.

2 id. CAROLVS D. G. CAL. LOTH. B. GEL. DVX †. Même face.

℟ MONETA NOVA NANCEI CVSA. Même revers. Sous l'écusson 1554.

3 *Quarts de teston,* vers 1566.

CARO. D. G. LOTAR. B. GEL. DVX. Buste barbu à droite.

℟ MONETA NOVA B. NANCEI CVSA. Revers précédent.

250 *Doubles deniers* contremarqués.

CARO. D. G. LOTAR. B. DVX †. Ecusson plein de Lorraine couronné. Par-dessus une croix de Lorraine.

Digitized by Google

℟ MONETA FACTA. NAN. †. Epée contremarquée d'un alérion.

50 *Doubles deniers non contremarqués.*
Mêmes faces et revers.

3 *Doubles deniers* contremarqués.
CARO. D. G. LOTAR. B. GEL. DVX †.
Ecusson plein couronné.
℟ comme les numéros précédents.

45 *Oboles.*
CAROLVS D. G. LOTH. DVX. Ecusson de Lorraine sur une épée.
℟ MONETA NANCEI. CV. †. Croix de Lorraine.

12 id. CAROLVS D. G. LOTH. DVX.
℟ MONETA NAN. CEI. C. †.

4 id. CAROLVS D. G. LOTHO. DVX.
℟ MONETA NANCEI. CV †.

6 id. CARO. D. G. CAL. LOTAR. B.
℟ MONETA FACTA NANCI †.

12 id. CARO. D. G. LOTAR. B.
℟ MONETA FACTA NA †.

16 id. CARO. D. G. CAL. LOTAR. DVX.
℟ MONETA FACTA NAN †.

45 pièces de mêmes faces et revers, mais d'inscriptions en partie usées.

Point de pièces de Henri (1608-1624).

## Charles IV de Lorraine.

17 *Doubles deniers* frappés de 1624 à 1633.
CAROL. D. G. LOT. B. DVX. Ecussons de Bar et de Lorraine accolés et couronnés.

Digitized by Google

℟ MONETA NOVA NANCEI CVSA. Alérion couronné.

20 id. CAROL. D. G. LOT. B. DVX. Ecusson arrondi, mi-partie Lorraine et Bar. Un point sous les écussons.

℟ MONET. NOV. NANCEI CUSA. Alérion couronné.

2 id. Même face.

℟ MONETA NOVA NANCEI CVSA.

### Strasbourg.

2 *Demi-gros.*

Une croix à branches égales traversant toute la face, avec la légende AR-GEN-TORA-TVM, répartie entre ces branches. Pièce rare, car elle ne porte ni CIVITAS, ni RESPVBLICA (Levrault, Monnaies de Strasbourg, page 330). Cette pièce est antérieure au XVI^e^ siècle.

℟ GLORIA IN EXCELSIS DEO. Lis.

### Allemagne.

Un *double thaler* de Maximilien, daté de 1516.

### Espagne.

Une pièce de Philippe II d'Espagne de la dimension d'un teston.

### France.

Henri III. Un franc frappé à Paris, type décrit dans Hoffmann, n° 25.

Digitized by Google

Henri III. Un franc daté de 1575.

Henri III. Quart d'écu daté de 1579, décrit dans Hoffmann, n° 29.

Henri IV. Quart d'écu daté de 1594, Hoff., n° 13.

Henri IV. Demi-franc daté de 1604, Hoff., n° 42; pièce cotée 100 fr.

En 1882 j'ai trouvé dans un champ de Rouhling, village au nord-ouest de Sarreguemines, une pièce d'or de Frédéric III, empereur d'Allemagne, frappée à Nordlingen (1439).

Face : MONETA NOVA NORDLILOSA. Saint Jean-Baptiste.

Revers : FRIDRICVS ROMAN. IMPERATOR. Globe surmonté de la croix.

En Novembre 1884 on m'apporta semblable pièce d'or frappée à Lunebourg. Elle fut trouvée dans un champ de Welferding, village situé entre Rouhling et Sarreguemines.

Je viens d'acquérir du maire de Tenteling cinq pièces d'or qu'il a trouvées, en février 1885, dans son jardin situé dans le voisinage de la voie gauloise allant de Sarreguemines au Hiéraple par Cadenbronn et Tenteling.

Ces pièces ont dû être perdues lors des passages des troupes de Charles-Quint en 1552-1553.

Ecu d'or de Jeanne-la-Folle et de son fils Charles Ier d'Espagne, connu plus tard sous le nom de Charles-Quint, empereur d'Allemagne. Cette pièce, portant

Digitized by Google

la légende IONA ET KAROLVS, a été frappée en Espagne.

Ecu d'or de Charles-Quint pour le Brabant, frappé à Anvers et daté de 1544.

Ecu d'or de Charles VIII, roi de France, pièce décrite dans Hoffmann sous le n° 2.

Deux écus d'or de François Ier, roi de France, pièces décrites dans Hoffmann sous le n° 2.

J'ai trouvé un magnifique aureus de Titus, dans un champ labouré de Folperswiller, village situé à l'est de Sarreguemines.

Folperswiller est limité par la Bliese ; les villages voisins, Bliesebersing, Bliesbrücken et Reinheim sont très riches en antiquités gauloises et romaines.

Le Titus dont il s'agi est fleur de coin.

D'un côté la tête de l'empereur laurée, à droite. T. CAESAR VESPASIANVS.

Revers : ANNONA AVG. Cohen, n° 16.

A Frauenberg, village au nord-est de Folperswiller, il a été trouvé récemment un étrier en bronze avec jolie patine et un petit bronze de Constantin.

En 1880, quelques fouilles pratiquées à Reinheim ont mis à jour une douzaine de pièces de potin, monnaies gauloises dites Catalauni. Cette monnaie est décrite sous le n° 4, page 278, de l'ouvrage d'Archéologie et de Numismatique de M. l'abbé Ledain.

Digitized by Google

# OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

## FAITES A METZ, EN 1884

PAR M. SCHUSTER,

PROFESSEUR DE PHYSIQUE A L'ÉCOLE INDUSTRIELLE DE METZ,
ANCIEN PROFESSEUR DE PHYSIQUE AU COLLÈGE DE LORIENT.

## TREIZIÈME ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE.

### Nature et position des instruments.

BAROMÈTRE.

| | | |
|---|---|---|
| Position géographique de sa cuvette. | Latitude | 49° 07' N. |
| | Longitude | 3° 50' E. |
| | Altitude | 189m |

Ce baromètre est de Fortin. Voici les données fournies par le constructeur relativement à cet instrument et la correction qu'elles comportent :

| | |
|---|---|
| Rayon intérieur du haut du tube | 3mm, 55 |
| Rayon intérieur de la cuvette | 17mm, 00 |
| Rayon extérieur du bas du tube au niveau du mercure dans la cuvette | 2mm, 55 |
| Largeur de l'anneau mercuriel | 14mm, 45 |
| Demi-largeur de cet anneau | 7mm, 22 |
| Hauteur du ménisque dans le tube | 1mm, 2 |
| Hauteur du ménisque dans la cuvette | 1mm, 3 |
| Dépression de la colonne mercurielle | +0mm,814 |
| Dépression du niveau dans la cuvette | −0mm,059 |
| Correction capillaire | +0mm,755 |

Indépendamment de la correction capillaire, on fait toujours celle de la température et l'on ramène la hauteur observée à zéro degré.

Digitized by Google

## OBSERVATIONS

### THERMOMÈTRES.

Les thermomètres sont exposés au NE. Dans aucune saison, les rayons du soleil ne les atteignent.

### UDOMÈTRE.

L'udomètre dont on se sert est celui qui a été prescrit par l'Association scientifique de France. Il est placé sur la terrasse du réservoir des eaux de la ville, à 17 mètres 60 au sud-est d'un bâtiment qui a 15 mètres de longueur et 4 mètres de haut. Au sud-est de l'udomètre se trouve une tour de 16 mètres de hauteur; elle est à 8 mètres 50 du support.

L'altitude de l'udomètre est 195m.

### GIROUETTE.

La girouette observée se trouve au sommet de la flèche de la cathédrale, dont la pointe est à 80m au-dessus du pavé de l'église.

### Notations adoptées.

### CONFIGURATION DES NUAGES.

| | | |
|---|---|---|
| Cr..... | *Cirrus*..... | Nuages en filaments déliés. |
| Cm.... | *Cumulus*..... | Nuages en forme de balle de coton. |
| St..... | *Stratus*..... | Couche étendue, continue, horizontale. |
| Cr-Cm.. | *Cirro-Cumulus*. | Ciel pommelé, petites balles serrées. |
| Cr-St... | *Cirro-Stratus*.. | Pommelures en couches horizontales. |
| Nim.... | *Nimbus*..... | Nuages à pluie, à teinte sombre. |
| Cm-St.. | *Cumulo-Stratus* | Réunion d'un grand nombre de Cumulus. |

Nota. La première indication est celle des nuages qui dominent.

### NÉBULOSITÉ.

Les chiffres placés dans cette colonne expriment le nombre de dixièmes du ciel qui sont couverts par les nuages ou la brume.

### VENTS.

Le chiffre qui suit leur direction exprime leur force: 1, vent faible; 2, vent ordinaire; 3, vent fort; 4, bourrasques; 5, tempête; 6, ouragan.

Digitized by Google

**Autres abréviations employées.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| S | Serein, ciel sans nuages. | R | Rosée. |
| V | Ciel voilé. | G bl | Gelée blanche. |
| $V_1$, $V_3$ | — légèrement ou fortement. | Gv. | Givre. |
| Bl | Brouillard. | Grs | Grésil. |
| $Bl_1$, $Bl_3$ | — léger ou dense. | Grl | Grêle. |
| P | Pluie. | Or | Orage voisin. |
| $P_1$, $P_3$ | — fine ou très forte. | Tn | Tonnerre éloigné. |
| N | Neige. | Hs | Halo solaire. |
| $N_1$, $N_3$ | — légère ou abondante. | Hl | Halo lunaire. |

? Désigne une observation douteuse.

! Désigne une observation sûre, quoiqu'elle paraisse anomale.



Digitized by Google

| DATES. | 10 HEURES DU MATIN. | | | | 1 HEURE APRÈS MIDI. | | | | 4 HEURES DU SOIR. | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | |
| | mm | ° | | | mm | ° | | | mm | ° | | |
| 1 | 754,6 | — 0,3 | NE | | 754,3 | 1,7 | » | 7 | 754,0 | 1,8 | NE | |
| 2 | 753,4 | — 1,0 | NE | | 752,7 | 1,5 | Cm | 5 | 751,4 | 1,5 | NE | |
| 3 | 749,8 | — 1,1 | SO | | 749,2 | 2,5 | » | 10 | 949,8 | 3,9 | SO | |
| 4 | 751,0 | 6,0 | SSE | | 750,7 | 7,3 | » | 10 | 751,2 | 7,2 | NE | |
| 5 | 752,8 | 6,1 | NE? | | 751,9 | 6,7 | » | 10 | 751,3 | 7,0 | NE | |
| 6 | 747,3 | 8,5 | SO | | 747,0 | 8,9 | » | 10 | 746,7 | 8,7 | SO | |
| 7 | 746,7 | 6,3 | SO | | 746,6 | 6,7 | » | 10 | 746,3 | 6,5 | SO | |
| 8 | 750,6 | 6,0 | NNO | | 751,3 | 6,5 | » | 10 | 752,2 | 6,1 | ONO | |
| 9 | 757,1 | 4,1 | S | | 757,2 | 5,2 | » | 10 | 757,3 | 6,0 | SO | |
| 10 | 760,0 | 5,7 | SO | | 759,9 | 5,6 | » | 10 | 759,4 | 5,0 | O | |
| 11 | 749,4 | 2,8 | SSO | 3 | 748,6 | 6,0 | » | 0 | 748,8 | 3,5 | SO | 3 |
| 12 | 752,4 | 2,5 | OSO | | 755,1 | 3,5 | » | 10 | 753,0 | 3,5 | SO | |
| 13 | 756 3 | 2,9 | O | | 756,1 | 3,4 | » | 10 | 755,8 | 3,5 | O | |
| 14 | 756,0 | 5,0 | O | | 756,0 | 5,5 | » | 10 | 755,9 | 5,0 | SO | |
| 15 | 756,4 | 6,1 | NO | | 756,8 | 6,5 | » | 10 | 757,3 | 6,3 | NO | |
| 16 | 759,2 | 6,0 | ONO | | 759,1 | 7,9 | » | 10 | 759,2 | 7,8 | NE | |
| 17 | 760,1 | 6,4 | N | | 759,7 | 7,3 | Cir | 7 | 759,8 | 7,2 | N | |
| 18 | 759,9 | 0,5 | NE | | 759,9 | 3,2 | » | 10 | 759,6 | 4,0 | N | |
| 19 | 761,1 | 1,8 | ? | | 761,5 | 2,7 | » | 10 | 760,8 | 2,1 | ? | |
| 20 | 760,7 | 0,7 | ? | | 760,4 | 2,1 | » | 10 | 760,3 | 1,9 | ? | |
| 21 | 760,7 | 10,5 | NO | | 761,3 | 1,5 | » | 10 | 761,3 | 2,5 | O | |
| 22 | 758,8 | 5,1 | ONO | | 757,9 | 5,8 | » | 10 | 756,5 | 3,5 | SO | |
| 23 | 748,4 | 3,1 | S | 4 | 747,4 | 4,1 | » | 10 | 741,9 | 6,0 | SO | 4 |
| 24 | 741,9 | 4,2 | SO | 3 | 742,9 | 4,3 | » | 10 | 743,7 | 4,0 | SO | |
| 25 | 746,1 | 1,5 | S | | 744,7 | 3,7 | Cir | 6 | 743,3 | 4,5 | SO | |
| 26 | 737,2 | 3,2 | SSO | 3 | 737,1 | 4,8 | » | 10 | 736,5 | 5,0 | SSO | |
| 27 | 729,6 | 2,3 | SO | 4 | » | 3,9 | » | » | » | » | » | |
| 28 | 737,7 | 3,7 | SO | 3 | 738,8 | 4,8 | Cm | 10 | 742,3 | 5,0 | SO | 3 |
| 29 | 744,4 | 4,1 | SSO | 2 | 745,3 | 8,5 | » | 10 | 745,5 | 9,1 | SO | 2 |
| 30 | 750,6 | 10,2 | SO | | 750,3 | 10,5 | » | 10 | 750,1 | 11,0 | SO | |
| 31 | 748,6 | 9,7 | SO | | 748,4 | 11,1 | » | 0 | 746,7 | 10,9 | S | |
| | | | | | Moyennes. | | | | | | | |
| 1 à 10 | 752,33 | 4,03 | | | 752,08 | 5,26 | | 9,2 | 751,96 | 5,37 | | |
| 11 à 20 | 757,15 | 3,47 | | | 757,12 | 4,81 | | 8,7 | 757,05 | 4,48 | | |
| 21 à 31 | 745,88 | 5,05 | | | 747,41 | 5,53 | | 8,6 | 746,78 | 6,13 | | |
| 1 à 31 | 751,57 | 4,21 | | | 752,20 | 5,21 | | 8,8 | 751,93 | 5,33 | | |

Digitized by Google

| TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen. | PLUIE en 24 h. et en millim. | REMARQUES JOURNALIÈRES. |
|---|---|---|---|---|
| ° | ° | ° | mm | |
| — 1,7 | 1,9 | 0,1 | » | Lueurs crépusculaires depuis le 26 Nov. 1883. On les attribue à des effets de réflexion et de réfraction de la lumière solaire sur des particules de vapeur d'eau ou de fines poussières répandues dans les hauteurs de l'atmosphère. |
| — 2,0 | 1,7 | — 0,1 | » | |
| 0,0 | 4,0 | 2,0 | » | |
| 2,1 | 7,5 | 4,8 | 0,4 | |
| 2,7 | 7,2 | 4,9 | » | |
| 5,5 | 8,7 | 7,1 | 6,5 | $Bl_1$ le 4, $Bl_3$ le 5. |
| 5,4 | 7,4 | 6,4 | 2,0 | P. Q. le 5, à 9 h. 44 m. soir. |
| 4,0 | 6,9 | 5,4 | 3,1 | Oscillation du sol entre 1 h. $^1/_2$ et 2 h. du matin dans la nuit du 7 au 8 Janvier. (Communiqué par M. Ch. Abel.) |
| 1,1 | 6,2 | 3,6 | 0,3 | |
| 4,8 | 5,8 | 5,3 | 0,2 | |
| 0,0 | 6,1 | 3,0 | 0,3 | Tempête dans l'après-midi. |
| 1,5 | 3,7 | 2,6 | » | P. L. à 3 h. 36 m. soir. |
| 0,5 | 3,6 | 2,0 | 3,2 | La déclinaison de l'aiguille aimantée est d'environ 14° 33$^m$ occidentale à Metz. |
| 3,0 | 5,5 | 4,2 | 11,2 | |
| 3,8 | 6,6 | 5,2 | » | |
| 5,0 | 8,1 | 6,5 | » | |
| 4,1 | 7,5 | 6,3 | » | $Bl_1$ le 17, $Bl_2$ le 18, $Bl_3$ le 19 et le 20. |
| 0,0 | 4,2 | 2,1 | » | Rosée. — Illumination crépusculaire plus remarquable encore que les jours qui précèdent. |
| 1,0 | 3,0 | 2,0 | » | D. Q. le 20, à 5 h. 55 m. matin. |
| — 0,2 | 2,2 | 1,0 | » | |
| — 0,6 | 2,7 | 1,0 | » | Il bruine. |
| 1,0 | 4,0 | 2,5 | » | |
| 4,5 | 6,0 | 5,6 | 6,2 | Tempête nuit du 22 au 23. |
| 3,5 | 4,4 | 3,8 | 5,4 | Ouragan violent nuit du 23 au 24. |
| — 1,0 | 4,6 | 1,8 | » | |
| 2,1 | 5,1 | 3,6 | 1,5 | Tempête dans la matinée du 26. |
| 0,0 | 4,2 | 2,1 | 15,3 | Tempête viol. dans la nuit du 27 au 28. — Grêle. |
| 0,7 | 5,2 | 2,9 | 8,3 | Deux coups de tonnerre précédés d'éclairs entre 7 h. $^1/_2$ et 8 h. du matin, le 27. |
| 2,2 | 9,5 | 5,8 | 1,9 | N. L. le 28, à 5 h. 11 m. matin. Le 28, grêle à midi et à 1 h. après midi. |
| 8,0 | 11,5 | 9,6 | 2,5 | Les chiffres de pluie du 23, 24 et 26 Janvier ont été mesurés au jardin de la Bibliothèque. |
| 7,8 | 11,5 | 9,5 | 0,2 | |
| Moyennes. | | | Somm. | |
| 2,19 | 5,73 | 3,96 | 12,5 | La température moyenne 3,91 de Janvier 1884 est notablement plus élevée que la température normale 0,45 déduite d'une période de 50 années. |
| 1,97 | 5,05 | 3,51 | 14,7 | |
| 2,25 | 6,21 | 4,23 | 41,1 | |
| 2,14 | 5,68 | 3,91 | 68,3 | |

Digitized by Google

| DATES. | 10 HEURES DU MATIN. | | | | 1 HEURE APRÈS MIDI. | | | | 4 HEURES DU S | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | V | |
| | mm | ° | | | mm | ° | | | mm | ° | | |
| 1 | 740,0 | 9,1 | SO | 5 | 741,1 | 8,5 | » | 10 | 741,8 | 8,5 | SO | |
| 2 | 742,0 | 6,2 | SSO | 3 | 742,4 | 8,0 | » | 10 | 743,1 | 7,7 | SO | |
| 3 | 754,6 | 4,7 | N | | » | » | » | » | » | » | » | |
| 4 | 760,0 | 2,0 | E | | 760,5 | 3,5 | » | 10 | 759,8 | 4,7 | ESE | |
| 5 | 758,8 | 4,5 | E | | 758,5 | 5,5 | » | 10 | 757,4 | 5,5 | NE | |
| 6 | 753,9 | — 1,0 | NE? | | 753,0 | 0,0 | » | 10 | 752,2 | 0,1 | ? | |
| 7 | 751,8 | — 2,5 | NE | | 750,8 | — 1,1 | » | 10 | 750,0 | 0,0 | NNE | |
| 8 | 747,5 | — 1,0 | N | | 746,2 | 0,5 | » | 10 | 745,9 | 2,7 | NE | |
| 9 | 743,2 | 7,8 | S | | 743,5 | 8,6 | » | 10 | 743,2 | 9,8 | SSO | |
| 10 | 742,4 | 8,5 | S | | 742,1 | 8,9 | » | 10 | 741,8 | 9,2 | SSO | |
| 11 | 746,2 | 7,4 | S | | 746,1 | 7,7 | » | 10 | 746,6 | 6,5 | SO | |
| 12 | 752,3 | 4,7 | SE | | 752,2 | 5,5 | » | 10 | 751,5 | 8,5 | NE | |
| 13 | 752,5 | 4,5 | NE | | 752,1 | 9,0 | » | 0 | 751,1 | 9,5 | NE | |
| 14 | 751,5 | 5,4 | NE | | 750,4 | 7,5 | » | 10 | 750,0 | 6,5 | NE | |
| 15 | 748,5 | 2,5 | NE | | 748,5 | 5,5 | » | 10 | 748,5 | 3,5 | NE | |
| 16 | 747,0 | 1,5 | NE | | 747,1 | 2,5 | » | 10 | 747,1 | 3,0 | NE | |
| 17 | 746,9 | 2,3 | NE | | 746,6 | 4,9 | » | 0 | 745,5 | 5,0 | NE | |
| 18 | 745,0 | — 0,5 | NE | | 745,6 | 0,7 | » | 10 | 743,5 | 1,5 | NE | |
| 19 | 746,0 | 5,3 | E | | 745,7 | 8,5 | Cir | 4 | 745,4 | 8,5 | ESE | |
| 20 | 748,4 | 4,5 | SE | | 748,6 | 7,0 | » | 10 | 748,7 | 7,5 | SE | |
| 21 | 747,7 | 7,1 | SE | | 747,1 | 10,1 | Cm | 7 | 746,2 | 9,7 | SE | |
| 22 | 744,5 | 7,0 | SSO | | 745,6 | 8,5 | » | 10 | 743,0 | 9,5 | SE | |
| 23 | 738,7 | 9,4 | SO | 2 | 738,0 | 11,6 | » | 10 | » | 10,0 | SSO | |
| 24 | » | » | » | | » | 8,0 | » | » | » | 8,5 | S | |
| 25 | 742,7 | 3,0 | SO | | 742,4 | 4,5 | » | 10 | 742,1 | 5,5 | OSO | |
| 26 | 745,6 | 5,1 | SO | | 745,6 | 5,7 | » | 10 | 742,7 | 5,0 | SO | |
| 27 | 746,7 | 2,4 | NE | | 746,4 | 4,4 | Cm | 6 | 745,7 | 3,5 | NE | |
| 28 | 742,9 | 1,0 | NE | | 742,5 | 3,0 | Cm | 3 | 742,0 | 3,7 | NE | |
| 29 | 741,2 | 0,1 | NE | | 742,0 | 2,5 | » | 0 | 742,2 | 3,0 | NE | |
| | | | | | Moyennes. | | | | | | | |
| 1 à 10 | 749,40 | 3,83 | | | 748,30 | 4,71 | | 10,0 | 748,36 | 5,35 | | |
| 11 à 20 | 748,43 | 3,76 | | | 748,29 | 5,66 | | 7,4 | 747,78 | 6,00 | | |
| 21 à 29 | 743,47 | 4,38 | | | 743,20 | 6,47 | | 7,0 | 743,41 | 6,49 | | |
| 1 à 29 | 747,36 | 3,96 | | | 746,77 | 5,61 | | 8,1 | 746,52 | 5,95 | | |

Digitized by Google

| TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen. | PLUIE en 24 h. et en millim. | REMARQUES JOURNALIÈRES. |
|---|---|---|---|---|
| ° | ° | ° | mm | |
| 6,4 | 9,0 | 7,7 | » | Bruine à midi ; tempête après midi. |
| 5,1 | 8,5 | 6,8 | 0,9 | Tempête nuit du 1 au 2. |
| 0,5 | 5,5 | 3,0 | 5,9 | |
| — 0,5 | 4,9 | 2,2 | » | P. Q. le 4, à 6 h. 7 m. matin. |
| 3,0 | 5,6 | 4,3 | » | $Bl_1$. |
| — 1,5 | 0,2 | — 0,5 | » | $Bl_2$. |
| — 3,5 | 0,0 | — 1,7 | » | $Bl_3$. |
| — 2,5 | 3,1 | 0,3 | » | Gelée blanche ; $Bl_3$. |
| 3,0 | 10,5 | 6,7 | 0,9 | Beau temps. |
| 5,5 | 9,5 | 7,5 | 2,1 | |
| 5,2 | 8,0 | 6,6 | 9,0 | P. L. le 11, à 4 h. 37 m. matin. |
| 2,5 | 8,6 | 5,5 | » | $Bl_1$. |
| 1,5 | 9,7 | 5,6 | » | $Bl_1$. |
| 3,5 | 6,7 | 5,0 | » | |
| — 1,0 | 3,8 | 1,4 | » | |
| — 0,8 | 5,2 | 1,2 | » | |
| — 1,5 | 5,2 | 1,8 | » | Beau temps. |
| — 4,5 | 1,7 | — 1,4 | » | |
| 2,5 | 9,0 | 5,7 | 2,1 | Beau temps. D. Q. à 3 h. 22 m. matin. |
| 1,5 | 7,9 | 4,7 | » | |
| 4,0 | 10,5 | 7,1 | » | |
| 4,3 | 10,0 | 7,1 | 2,0 | |
| 6,7 | 12,3 | 9,5 | 6,4 | Tempête après midi. |
| » | » | » | 2,2 | |
| 2,8 | 5,8 | 4,3 | 5,4 | Très humide. |
| 2,1 | 5,9 | 4,0 | 6,9 | N. L. le 26, à 6 h. 44 m. soir. |
| — 0,5 | 4,5 | 2,0 | 5,0 | |
| — 3,0 | 4,0 | 0,5 | » | |
| — 2,0 | 3,4 | 0,7 | » | |
| Moyennes. | | | Somm. | |
| 1,57 | 5,68 | 3,62 | 9,8 | La température moyenne 3,84 de février 1884 est plus élevée que la température normale 2,35, de 1,49. |
| 0,87 | 6,38 | 5,62 | 11,1 | |
| 1,80 | 7,02 | 4,41 | 27,9 | |
| 1,58 | 6,31 | 3,84 | 48,8 | |

Digitized by Google

| DATES. | 10 HEURES DU MATIN. | | | 1 HEURE APRÈS-MIDI. | | | | 4 HEURES DU SOIR | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. |
| | mm | ° | | mm | ° | | | mm | ° | |
| 1 | 743,1 | 1,0 | NNO | 743,3 | 3,1 | » | 10 | 744,0 | 4,0 | NNE |
| 2 | 745,5 | 4,0 | NE | 745,5 | 4,7 | » | 7 | » | » | » |
| 3 | 747,4 | 2,5 | NE | 746,8 | 5,4 | » | 0 | 746,2 | 7,0 | NE |
| 4 | 745,2 | 5,0 | NE | 744,4 | 9,1 | » | 0 | 744,2 | 11,5 | SE |
| 5 | 747,7 | 7,0 | NE | 748,0 | 9,3 | » | 10 | 748,2 | 7,5 | NO |
| 6 | 749,8 | 4,0 | N | 749,8 | 6,0 | » | 10 | 748,8 | 6,5 | NO |
| 7 | 744,4 | 1,5 | NNE | 745,6 | 6,0 | Cm | 6 | 742,1 | 6,5 | NE |
| 8 | 742,3 | 1,5 | N | 741,5 | 5,5 | » | 0 | 740,1 | 6,5 | O |
| 9 | 737,8 | 6,0 | SO | » | 7,8 | » | » | » | » | » |
| 10 | 734,8 | 9,2 | SE | 735,2 | 10,2 | » | 10 | 735,2 | 10,5 | SE |
| 11 | 733,8 | 11,0 | SE | 734,2 | 14,5 | » | 10 | 734,4 | 15,0 | SSO |
| 12 | 739,2 | 13,1 | SSO | 740,1 | 14,1 | » | 10 | 741,4 | 14,9 | S |
| 13 | 752,6 | 8,3 | N | 752,5 | 11,0 | Cm | 6 | 752,0 | 15,0 | ONO |
| 14 | 753,0 | 8,1 | N | 752,8 | 11,9 | » | 0 | 751,5 | 13,5 | SE |
| 15 | 752,2 | 10,0 | NE | 751,7 | 16,0 | » | 0 | 750,7 | 17,0 | ESE |
| 16 | 751,2 | 11,2 | NE | 751,0 | 17,0 | » | » | » | » | » |
| 17 | 751,5 | 11,8 | SE | 751,0 | 16,5 | » | 0 | 749,6 | 16,5 | ESE |
| 18 | 750,8 | 12,0 | SSE | 750,1 | 16,5 | » | 0 | 749,0 | 16,3 | ONO |
| 19 | 750,2 | 12,3 | SE | 749,6 | 16,5 | » | 4 | 747,7 | 16,0 | ONO |
| 20 | 745,3 | 12,5 | S | 744,5 | 15,2 | » | 8 | 745,7 | 12,0 | ONO |
| 21 | 744,5 | 5,0 | SO | 744,2 | 7,1 | Cm | 5 | 744,3 | 9,0 | SO |
| 22 | » | » | SO | » | » | » | » | » | 9,0 | E |
| 23 | » | » | SO | » | 9,5 | » | » | » | 9,0 | N |
| 24 | 745,7 | 6,0 | ONO | 745,2 | 7,0 | » | 10 | 744,1 | 6,5 | ONO |
| 25 | 745,5 | 5,5 | NE | 744,7 | 7,7 | Cm | 6 | 744,6 | 8,0 | NE |
| 26 | 743,5 | 5,1 | NNE | 743,6 | 5,5 | » | 10 | 743,6 | 5,0 | NE |
| 27 | 745,8 | 5,2 | NE | 745,2 | 6,5 | » | 10 | 745,1 | 6,3 | NE |
| 28 | 745,8 | 7,1 | NE | 745,3 | 10,5 | Cm | 5 | 744,1 | 10,3 | NE |
| 29 | 744,0 | 8,0 | NE | 743,2 | 10,8 | Cm | 1 | 741,8 | 12,0 | NE |
| 30 | 739,1 | 7,1 | NE | 737,4 | 11,0 | » | 0 | 737,1 | 11,5 | NE |
| 31 | 737,2 | 9,1 | SO | 736,8 | 13,5 | » | 0 | 736,2 | 13,0 | SO |
| | | | | Moyennes. | | | | | | |
| 1 à 10 | 745,80 | 3,97 | | 744,21 | 6,71 | | 5,9 | 745,60 | 7,50 | |
| 11 à 20 | 747,98 | 11,03 | | 747,75 | 14,92 | | 4,2 | 746,64 | 15,13 | |
| 21 à 31 | 743,41 | 6,45 | | 742,84 | 8,91 | | 5,0 | 742,52 | 9,07 | |
| 1 à 31 | 745,12 | 7,17 | | 745,02 | 10,18 | | 4,9 | 744,21 | 10,57 | |

Digitized by Google

| TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen. | PLUIE en 24 h. et en millim. | REMARQUES JOURNALIÈRES. |
|---|---|---|---|---|
| ° | ° | ° | mm | |
| — 3,0 | 4,0 | 0,5 | » | Beau temps. |
| 0,0 | 5,7 | 2,8 | » | id. |
| 0,1 | 7,5 | 3,8 | » | id. Un peu de brume. |
| — 0,7 | 11,7 | 5,5 | » | P. Q. le 4 à 1 h. 42 m. soir. |
| 4,0 | 9,8 | 6,9 | » | |
| 0,3 | 6,7 | 3,5 | 0,1 | |
| — 2,0 | 6,6 | 2,3 | » | |
| — 1,7 | 6,7 | 2,5 | » | $Bl_1$. |
| 2,5 | 8,8 | 5,6 | » | |
| 5,7 | 10,7 | 7,2 | 1,3 | |
| 7,0 | 15,2 | 11,1 | 0,7 | Vent violent. P. L. le 11 à 7 h. 49 m. soir. |
| 9,0 | 15,2 | 12,1 | » | $Bl_2$. |
| 4,5 | 15,5 | 10,0 | 0,3 | $Bl_1$; beau temps. |
| 4,6 | 14,8 | 9,7 | » | |
| 6,0 | 17,2 | 11,6 | » | |
| 6,1 | 17,1 | 11,6 | » | Très beau temps. |
| 6,2 | 17,8 | 12,0 | » | id. 17°,8 à 2 h. |
| 6,0 | 17,0 | 11,5 | » | |
| 6,1 | 16,5 | 11,3 | » | D. Q. le 19 à 11 h. 22 m. soir. |
| 7,5 | 15,5 | 11,5 | » | Vent et poussière après-midi. |
| 4,5 | 9,0 | 6,7 | 1,5 | Grêle à 4 h. 20. |
| 3,0 | 9,0 | 6,0 | 0,9 | Gbl. |
| 4,0 | 9,5 | 6,7 | » | Gbl. |
| 0,0 | 7,5 | 3,7 | 0,8 | $Bl_1$. |
| 1,5 | 8,3 | 4,9 | 0,8 | $Bl_1$. |
| 1,2 | 6,2 | 3,7 | » | |
| 1,9 | 7,0 | 4,4 | » | N. L. le 27 à 5 h. 37 m. matin. |
| 2,1 | 10,7 | 6,4 | » | Beau temps. |
| 2,5 | 12,7 | 7,6 | » | |
| 0,0 | 12,8 | 6,4 | » | Gbl ; beau temps. |
| 1,5 | 16,0 | 8,7 | » | Très beau temps. |
| Moyennes. | | | Somm. | |
| 0,32 | 7,82 | 4,07 | 1,4 | |
| 6,30 | 16,18 | 11,24 | 1,0 | |
| 2,02 | 9,88 | 5,95 | 4,0 | |
| 2,85 | 11,24 | 7,05 | 6,4 | |

Digitized by Google

| DATES. | 10 HEURES DU MATIN. | | | 1 HEURE APRÈS-MIDI. | | | | 4 HEURES DU SOIR | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. |
| | mm | ° | | mm | ° | | | mm | ° | |
| 1 | 741,1 | 11,5 | N | 740,8 | 17,0 | Cm | 2 | 740,1 | 18,0 | ESE |
| 2 | 741,8 | 13,0 | NE | 741,7 | 17,0 | St | 1 | 739,9 | 16,0 | NE |
| 3 | 737,6 | 14,0 | NNE | 736,6 | 16,7 | » | 0 | 734,8 | 17,0 | NE |
| 4 | 737,6 | 11,0 | E | 737,4 | 13,2 | » | 10 | 736,2 | 15,0 | E |
| 5 | 735,1 | 14,0 | ESE | 734,8 | 16,5 | » | 10 | 734,5 | 15,7 | ESE |
| 6 | 737,6 | 16,3 | NE | 737,3 | 17,2 | Cm | 5 | 737,0 | 18,7 | NE |
| 7 | 736,4 | 14,0 | SO | 737,3 | 12,7 | » | 10 | 737,8 | 11,5 | SE |
| 8 | 741,6 | 11,5 | ONO | 741,5 | 11,5 | » | 10 | 741,5 | 10,5 | NO |
| 9 | 741,4 | 8,5 | N | 740,9 | 10,0 | Cr-Cm | 5 | 739,4 | 11,3 | ONO |
| 10 | 740,3 | 9,0 | NE | 739,8 | 9,5 | » | 10 | 739,9 | 7,0 | E |
| 11 | 743,0 | 6,0 | NNE | 743,8 | 7,7 | Cm | 5 | 744,3 | 9,1 | NO |
| 12 | 746,8 | 9,5 | N | 745,6 | 9,7 | » | 10 | 744,7 | 10,3 | NO |
| 13 | 745,0 | 9,0 | NO | 742,3 | 9,1 | » | 10 | 742,1 | 8,5 | NO |
| 14 | 742,3 | 7,5 | NE | 741,8 | 8,3 | » | 10 | » | 10,0 | NE |
| 15 | 739,5 | 9,0 | NE | 738,9 | 11,0 | Cm | 9 | 738,3 | 10,5 | NE |
| 16 | 738,5 | 10,2 | NE | 737,8 | 12,0 | Voilé | 10 | 737,3 | 11,5 | NE |
| 17 | 738,9 | 8,5 | NE | 739,1 | 9,2 | » | 10 | 738,6 | 9,3 | NE |
| 18 | 738,6 | 5,5 | NE | 737,7 | 7,2 | » | 10 | 736,6 | 8,5 | NE |
| 19 | 736,7 | 3,7 | NNE | 737,4 | 4,0 | » | 10 | 738,1 | 4,3 | NE |
| 20 | 739,7 | 3,5 | NNO | 739,6 | 5,0 | » | 10 | 739,3 | 5,3 | NNO |
| 21 | 739,8 | 3,3 | N | 740,1 | 6,0 | Cm | 10 | 740,1 | 5,5 | N |
| 22 | 740,6 | 3,7 | N | 740,6 | 5,6 | » | 10 | 740,0 | 6,3 | NNO |
| 23 | 740,9 | 3,9 | NNE | 740,6 | 5,0 | » | 10 | 739,9 | 5,3 | N |
| 24 | 737,6 | 3,3 | N | 737,1 | 6,2 | » | 10 | 736,4 | 7,1 | N |
| 25 | 737,8 | 3,5 | N | 738,0 | 8,0 | Cm | 1 | 738,1 | 8,3 | N |
| 26 | 739,7 | 3,2 | N | 739,6 | 8,0 | Cm | 2 | 739,7 | 9,5 | NO |
| 27 | 743,2 | 10,0 | ESE | 742,9 | 11,2 | Cm | 3 | 742,7 | 11,4 | E |
| 28 | 743,1 | 11,2 | SO | 743,0 | 13,0 | Cm | 7 | 741,6 | 12,3 | NE |
| 29 | 748,6 | 13,0 | NE | 737,8 | 15,7 | Cm | 5 | 737,3 | 16,3 | NE |
| 30 | 739,0 | 14,1 | NE | 738,6 | 16,3 | Cm | 2 | 738,3 | 16,3 | NE |
| | | | | Moyennes. | | | | | | |
| 1 à 10 | 739,05 | 12,28 | | 738,81 | 14,11 | | 6,3 | 738,11 | 14,07 | |
| 11 à 20 | 740,68 | 7,44 | | 740,40 | 8,32 | | 9,4 | 739,94 | 8,75 | |
| 21 à 30 | 740,05 | 7,56 | | 739,83 | 9,50 | | 6,2 | 739,43 | 9,93 | |
| 1 à 30 | 739,92 | 9,09 | | 739,68 | 10,64 | | 7,3 | 739,13 | 10,91 | |

Digitized by Google

| TEMPÉR. EXTRÊMES. Mini-mum. | Maxi-mum. | Moyen. | PLUIE en 24 h. et en millim. | REMARQUES JOURNALIÈRES. |
|---|---|---|---|---|
| ° | ° | ° | mm | |
| 4,5 | 18,1 | 11,3 | » | $Bl_2$ ; beau temps. |
| 6,0 | 17,5 | 11,7 | » | $Bl_2$ ; id. P. Q. le 2, à 9 h. 26 m. soir. |
| 9,3 | 17,6 | 13,4 | 0,2 | id. |
| 9,0 | 15,3 | 12,1 | » | |
| 10,0 | 16,7 | 13,3 | » | $P_1$ après-midi. |
| 11,3 | 21,5 | 16,4 | 0,2 | Averse vers 7 h. ½ du soir. |
| 12,0 | 14,0 | 13,0 | 1,3 | Il bruine dans la journée. |
| 10,0 | 12,5 | 11,2 | 1,8 | |
| 4,0 | 11,3 | 7,6 | 1,0 | Rosée. |
| 7,0 | 10,2 | 8,6 | » | Grésil ; tonnerre après midi (communiqué par M. le Docteur Périn). |
| 3,0 | 9,5 | 6,2 | 7,8 | |
| 4,3 | 10,3 | 7,3 | » | |
| 3,3 | 12,0 | 7,8 | » | |
| 3,0 | 10,0 | 6,3 | » | |
| 3,7 | 11,3 | 8,6 | » | |
| 6,3 | 12,0 | 9,2 | » | |
| 5,1 | 9,9 | 7,3 | » | |
| 2,3 | 9,0 | 5,7 | » | D. Q. le 18, à 4 h. 4 m. soir. |
| 1,2 | 4,8 | 3,0 | 2,2 | Neige abondante dans la matinée. |
| 1,0 | 6,0 | 3,3 | 0,6 | Neige : quelques flocons. |
| 1,0 | 6,0 | 3,3 | 4,3 | Neige entre 2 et 3 h. du soir. |
| 1,3 | 6,7 | 4,1 | 7,1 | Neige abondante dans la matinée. |
| 1,3 | 5,7 | 3,3 | 1,9 | Neige fondante. |
| 1,2 | 7,1 | 4,1 | » | |
| 0,0 | 8,3 | 4,2 | » | Epaisseur de 0,004 de glace observée au château d'eau. |
| — 0,3 | 9,7 | 4,6 | » | |
| 3,3 | 11,4 | 7,4 | » | N. L. le 25, à 3 h. 7 m. soir. |
| 4,2 | 13,0 | 8,6 | » | |
| 5,0 | 16,7 | 10,8 | » | |
| 6,0 | 16,8 | 11,4 | » | |
| | | | » | |
| Moyennes. | | | Somm. | |
| 8,31 | 15,47 | 11,89 | 4,3 | |
| 3,60 | 9,52 | 6,56 | 10,6 | |
| 2,32 | 10,16 | 6,24 | 13,3 | |
| 4,78 | 11,72 | 8,23 | 28,4 | |



Digitized by Google

| DATES. | 10 HEURES DU MATIN. | | | 1 HEURE APRÈS-MIDI. | | | | 4 HEURES DU SOIR | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. |
| | mm | o | | mm | o | | | mm | o | |
| 1 | 745.0 | 11,0 | ONO | 745,0 | 14,2 | Cm | 9 | 744,7 | 13,9 | SO |
| 2 | 743,7 | 9,5 | SO | 743,7 | 10,3 | » | 10 | 743,2 | 11,1 | SO |
| 3 | 741,0 | 11,0 | SO | 740,5 | 13,3 | » | 10 | 738,4 | 11,5 | SO |
| 4 | 738,2 | 11,0 | SO | 738,0 | 12,2 | Cm | 7 | 737,9 | 12,5 | SO |
| 5 | 736,0 | 9,2 | SO | 736,5 | 9,8 | » | 10 | 736,8 | 10,0 | SO |
| 6 | 740,7 | 11,0 | SO | 741.0 | 9,1 | » | 10 | 741,9 | 10,1 | O |
| 7 | 749,0 | 11,7 | N | 749,5 | 13,2 | Cm | 5 | 749,2 | 13,5 | O |
| 8 | 752.8 | 15,0 | SSO | 753,1 | 15,5 | Cm | 5 | 752,7 | 15,0 | ONO |
| 9 | 753,8 | 16,0 | NNO | 753,4 | 17,5 | Cm | 2 | 752.0 | 18,0 | NO |
| 10 | 752,8 | 16,5 | N | 752,5 | 18,5 | » | 0 | 751,7 | 20,0 | NE |
| 11 | 749,5 | 18,0 | NNE | 749,0 | 21,2 | » | 0 | 748,5 | 22,5 | NE |
| 12 | 746,5 | 21,2 | NE | 746,5 | 25,0 | » | 0 | 744,7 | 25,9 | ESE |
| 13 | 746,6 | 22,0 | SE | 746,1 | 25,1 | Cm | 5 | 745,1 | 22,5 | ONO |
| 14 | 744,5 | 19,0 | O | 744,5 | 17,5 | Nim | 10 | 745,3 | 15,0 | SO |
| 15 | 751,6 | 14,5 | SO | 751,9 | 15,0 | Cm | 10 | 751,4 | 15,0 | SO |
| 16 | 751,2 | 14,5 | OSO | 750,8 | 15,6 | » | 10 | 749,5 | 18,0 | OSO |
| 17 | 745,4 | 20,5 | NE | 744,1 | 21,8 | » | 0 | 742,2 | 22,5 | SSO |
| 18 | 741,8 | 19,5 | SE | 741,3 | 22,0 | Cir | 1 | 741,0 | 22,7 | SE |
| 19 | 739,9 | 20,0 | SO | 739,8 | 19.6 | » | 10 | 738,9 | 21,2 | SO |
| 20 | 745,1 | 18,0 | SO | 744,8 | 18,3 | Cm | 10 | 748,0 | 15,0 | O |
| 21 | 755,9 | 15,0 | NE | 755,6 | 16,2 | Voilé | 10 | 754,9 | 16,5 | NE |
| 22 | 754,7 | 17,0 | NE | 754,3 | 18,5 | » | 5 | 753.5 | 18,7 | NE |
| 23 | 750,9 | 20,0 | ENE | 749,9 | 21,8 | » | 0 | 748,6 | 22.8 | ENE |
| 24 | 746,5 | 21,0 | NE | 745,7 | 22,3 | » | 0 | 744,8 | 25,9 | NO |
| 25 | 745,3 | 21,5 | O | » | » | » | » | » | » | » |
| 26 | 748,0 | 17,2 | NE | 748,0 | 19,0 | Cm | 1 | 748,0 | 19,0 | NE |
| 27 | 749,9 | 16,0 | NE | 749,1 | 17,5 | » | 0 | 748,1 | 18,0 | NE |
| 28 | 747,9 | 15,2 | N | 747,8 | 15,3 | » | 0 | 746,7 | 16,0 | N |
| 29 | 746,1 | 16,0 | NE | 745,4 | 17,4 | » | 0 | 744,6 | 16,5 | N |
| 30 | 743,5 | 16,5 | NE 2 | 742,5 | 17,5 | Cir | 1 | 741,2 | 18,2 | NE |
| 31 | 741,2 | 14,5 | NE | 741,5 | 16,1 | » | 10 | 742,6 | » | » |
| | | | | Moyennes. | | | | | | |
| 1 à 10 | 745,50 | 12,19 | | 745,50 | 15,56 | | 6,8 | 744,85 | 13,54 | |
| 11 à 20 | 746,25 | 18,68 | | 745,86 | 19,91 | | 5,4 | 745,46 | 19,81 | |
| 21 à 31 | 748,15 | 17,26 | | 747,98 | 18,18 | | 2,7 | 747,50 | 18,84 | |
| 1 à 31 | 746,62 | 16,08 | | 746,58 | 17,15 | | 5,0 | 745,87 | 17,35 | |

Digitized by Google

| TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen. | PLUIE en 24 h. et en millim. | REMARQUES JOURNALIÈRES. |
|---|---|---|---|---|
| ° | ° | ° | mm | |
| 6,3 | 14,5 | 10,3 | 0,1 | |
| 7,3 | 11,3 | 9,4 | » | $P_1$ ; le vent souffle en tempête à midi; P. Q. à |
| 9,0 | 13,3 | 11,2 | 3,9 | id. id. [6 h. 17 m. mat. |
| 7,1 | 12,7 | 9,9 | 11,2 | Tempête nuit du 3-4. |
| 7,1 | 10,3 | 8,8 | 3,3 | $P_2$ le matin; éclairs et tonnerre à midi 41; — grêle à 1 h. 13. |
| 6,1 | 10,3 | 8,2 | 6,6 | Grêle à midi et quart. |
| 3,3 | 13,3 | 8,3 | 2,3 | Gelée blanche à la campagne. |
| 8,3 | 13,7 | 12,1 | » | |
| 9,0 | 18,0 | 13,3 | » | |
| 9,3 | 20,3 | 13,0 | » | P. L. à 4 h. 17 m. matin. |
| 9,3 | 23,4 | 16,35 | » | |
| 12,7 | 23,0 | 18,83 | » | Eclairs dans la soirée du 12. |
| 14,0 | 23,4 | 18,70 | » | Eclairs dans la soirée du 13; — Orage nuit du 13 |
| 13,3 | 17,3 | 13,3 | 4,2 | au 14; — il a commencé un peu avant 3 h. du |
| 9,0 | 13,6 | 12,3 | 3,1 | matin. |
| 12,3 | 20,3 | 16,3 | » | Il bruine vers 10 h. du matin. |
| 10,2 | 22,8 | 16,3 | » | |
| 14,0 | 22,9 | 18,4 | » | D. Q. à 3 h. 4 m. matin. |
| 13,0 | 21,6 | 18,3 | » | $P_1$ par intervalles; — Tonnerre à midi 43. |
| 13,1 | 21,0 | 18,0 | » | |
| 8,3 | 16,7 | 12,3 | » | Beau temps. |
| 8,8 | 18,8 | 13,8 | » | id. |
| 9,8 | 22,9 | 16,3 | » | id. |
| 11,8 | 24,0 | 17,9 | » | id. N. L. à 10 h. 46 m. soir. |
| 16,0 | 24,3 | 20,2 | » | Orage dans l'après-midi. |
| 12,3 | 19,3 | 16,0 | 10,0 | |
| 8,3 | 18,3 | 13,4 | » | Nuit froide. |
| 8,2 | 16,4 | 12,3 | » | id. |
| 7,0 | 17,6 | 12,3 | » | Nuit froide : 7,0 au minimum. |
| 9,8 | 18,2 | 14,0 | » | |
| 9,3 | 16,7 | 13,1 | » | P. Q. à 3 h. 6 m. soir. |
| Moyennes | | | Somm. | |
| 7,38 | 14,03 | 10,71 | 29,6 | |
| 12,53 | 21,37 | 16,93 | 9,3 | |
| 10,02 | 19,42 | 14,72 | 10,0 | |
| 9,98 | 18,31 | 14,14 | 48,9 | |

Digitized by Google

| DATES. | 10 HEURES DU MATIN. | | | | 1 HEURE APRÈS-MIDI. | | | | 4 HEURES DU SOIR | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | |
| | mm | o | | | mm | o | | | mm | o | | |
| 1 | 745,7 | 17,0 | O | 1 | 744,9 | 20,5 | Cm | 7 | 744,0 | 21,0 | S | |
| 2 | 741,5 | 18,0 | NE | 1 | 739,0 | 22,0 | Cm | 7 | 737,0 | 23.0 | S | |
| 3 | 733,4 | 14,5 | ONO | 2 | 735,5 | 15,0 | » | 10 | 733,5 | 14,9 | N | |
| 4 | 737,6 | 15,0 | SO | 2 | 738,5 | 13,5 | » | 10 | 739,2 | 15,0 | SO | |
| 5 | 742,6 | 15,0 | SO | 2 | 742,9 | 15,5 | » | 9 | 742,4 | 16,5 | SO | |
| 6 | 743,0 | 13,5 | SO | 2 | 742,6 | 14,5 | Cm | 5 | 742,5 | 14,0 | SO | |
| 7 | 739,6 | 12,5 | SSO | 2 | 739,2 | 13,2 | Cm | 10 | 739,2 | 11,5 | O | |
| 8 | 739,1 | 12,2 | SO | 2 | 739,3 | 13,7 | » | 10 | 739,6 | 13,6 | O | |
| 9 | 741,2 | 12,2 | SO | | 741,0 | 14,2 | » | 10 | 741.2 | 14,0 | SO | |
| 10 | 744,8 | 13,2 | N | | 745,0 | 15,0 | Cm | 7 | 745,5 | 15,0 | N | |
| 11 | 750,5 | 14,2 | N | | 750,0 | 15,8 | Cir | 7 | 750,4 | 15,8 | NE | |
| 12 | 752,3 | 17,0 | NE | | 752,9 | 18,2 | Cm | 5 | 752,1 | 19,5 | NE | |
| 13 | 750,2 | 20,7 | NE | | 749,3 | 21,7 | » | 0 | 748,1 | 22,8 | NE | |
| 14 | 746,3 | 21,9 | NE | | 745,5 | 23,9 | Cm | 5 | 744,8 | 20,0 | NNO | |
| 15 | 746,1 | 14,0 | NNE | 4 | 745,9 | 15,9 | Cm | 2 | 745,3 | 16,3 | NNE | |
| 16 | 747,3 | 12,8 | NNO | | 746,9 | 13,2 | » | 10 | 746,6 | 13,3 | ONO | |
| 17 | 747,0 | 13,4 | NO | | 747,1 | 12,8 | » | 10 | 746,1 | 13,9 | ONO | |
| 18 | 747,5 | 13,5 | N | | 747,5 | 13,9 | Cir | 5 | 747,4 | 15,0 | O | |
| 19 | 749,8 | 16,0 | N | | 749,5 | 16,0 | Cm | 4 | 749,5 | 16,9 | N | |
| 20 | 748,9 | 16,9 | NNE | | 748,5 | 16,1 | Cm | 5 | 748,5 | 16,2 | N | |
| 21 | 748,3 | 16,0 | O | | 748,2 | 16,5 | Cm | 7 | 748,2 | 17,2 | ONO | |
| 22 | 747,8 | 13,8 | N | | 747,5 | 15,5 | Cm | 5 | » | » | » | |
| 23 | 745,7 | 15,2 | NNO | | 745,4 | 17,2 | Cm | 9 | 744,7 | 17,7 | NNO | |
| 24 | 745,5 | 17,4 | NNE | | 745,0 | 18,2 | Cm | 1 | 744,2 | 19,8 | N | |
| 25 | 747,1 | 21,0 | O | | 747,2 | 21,0 | » | 10 | 747,2 | 20,8 | ONO | |
| 26 | 750,0 | 19,0 | N | | 749,7 | 21,0 | Cm | 5 | 748,8 | 21,8 | N | |
| 27 | 749,2 | 22,8 | NNE | | 749,1 | 22,5 | Cm | 1 | 748,3 | 23,0 | NNE | |
| 28 | 750,6 | 21,0 | NE | | 750,0 | 23,8 | Cir | 9 | 749,4 | 24,3 | NE | |
| 29 | 747,2 | 20,6 | NE | 2 | 747,0 | 23,7 | Cm | 5 | 746,8 | 23,9 | NE | |
| 30 | 747,9 | 22,3 | NE | | 747,9 | 22,7 | Cm | 2 | 747,8 | 22,2 | N | |
| | | | | | Moyennes. | | | | | | | |
| 1 à 10 | 740,85 | 14,11 | | | 740,57 | 15,71 | | 8,5 | 740,39 | 15,85 | | |
| 11 à 20 | 748,57 | 16,04 | | | 748,51 | 16,75 | | 5,5 | 747,88 | 16,97 | | |
| 21 à 30 | 747,95 | 18,95 | | | 747,70 | 20,21 | | 5,0 | 747,27 | 21,21 | | |
| 1 à 30 | 745,78 | 16,36 | | | 745,53 | 17,56 | | 6,3 | 745,10 | 17,99 | | |

Digitized by Google

| TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen. | PLUIE en 24 h. et en millim. | REMARQUES JOURNALIÈRES. |
|---|---|---|---|---|
| ° | ° | ° | mm | |
| 9,0 | 16,5 | 12.7 | » | |
| 10,2 | 19,5 | 14,8 | » | |
| 13,5 | 15,5 | 14,5 | » | |
| 12,5 | 15,5 | 14,0 | 8,1 | |
| 11,1 | 16,9 | 14,0 | 6,4 | |
| 10,2 | 14,8 | 12,5 | 2,5 | Temps froid pour la saison. |
| 10,0 | 13,2 | 11,6 | 3,8 | |
| 9,0 | 14,6 | 11,8 | 7,6 | P. L. à 7 h. 59 m. soir. |
| 10,5 | 14,8 | 12,6 | 2,5 | |
| 10,1 | 15,1 | 12,6 | 2,0 | |
| 9,8 | 16,0 | 12,9 | 8,0 | Bl$_1$ le matin. |
| 10,4 | 19,6 | 14,5 | » | |
| 11,5 | 22,9 | 17,2 | » | Beau temps. |
| 14,1 | 24,0 | 19,0 | » | Orages l'après-midi et le soir. |
| 12,2 | 16,2 | 14,2 | 16,2 | |
| 10,0 | 13,4 | 11,7 | » | D. Q. à 2 h. 44 m. soir. |
| 9,3 | 14,2 | 11,7 | » | P$_1$ à midi et demi ; Averse à 2 h. 45 m. soir. |
| 8,0 | 15,0 | 11,5 | 1,1 | Averse à 4 h. 50 m. soir. |
| 7,0 | 17,0 | 12,0 | 2,1 | Température de la nuit : 7°. |
| 10,5 | 16,5 | 13,5 | » | Tonnerre à 4 h. du soir. |
| 9,9 | 17,7 | 13,8 | » | |
| 10,1 | 17,5 | 13,7 | » | |
| 12,0 | 18,0 | 15,0 | » | P$_1$. — N. L. à 5 h. 42 m. matin. |
| 10,3 | 24,5 | 17,4 | » | Bl$_1$ à 7 h. matin. |
| 11,0 | 21,6 | 16,3 | » | |
| 15,0 | 25,5 | 20,2 | » | |
| 13,1 | 24,0 | 18,5 | » | Beau temps. |
| 14,0 | 25,0 | 19,5 | » | Petite brise NE. Temps lourd le soir. |
| 13,1 | 26,3 | 19,7 | » | Jolie brise NE toute la journée. |
| 13,7 | 27,0 | 20,3 | » | Beau temps. P. Q. à 6 h. 24 m. matin. |
| Moyennes. | | | Somm. | |
| 10,61 | 15,64 | 13.12 | 32,9 | |
| 10,27 | 17,48 | 13,87 | 27,3 | |
| 12,22 | 22,69 | 17,46 | » | |
| 11,05 | 18,60 | 14,82 | 60,2 | |

Digitized by Google

# JUILLET 1884

| DATES. | 10 HEURES DU MATIN. Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | 1 HEURE APRÈS MIDI. Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | 4 HEURES DU SOIR. Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | mm | ° | | mm | ° | | | mm | ° | | |
| 1 | 750,5 | 24,0 | NNE 1 | 750,3 | 24,0 | Cm | 3 | 749,8 | 24,5 | NE | |
| 2 | 748,6 | 26,0 | N 1 | 748,0 | 27,0 | Cm | 4 | 746,1 | 26,9 | NE | |
| 3 | 745,7 | 26,0 | NE 2 | 745,0 | 27,0 | Cm | 4 | 744,3 | 28,2 | NE | |
| 4 | 744,7 | 27,2 | NE 1 | 744,1 | 28,0 | Cm | 5 | 745,6 | 26,0 | SO | |
| 5 | 745,7 | 26,8 | SO 2 | 744,8 | 26,0 | Cm | 7 | » | » | » | |
| 6 | » | 25,2 | » | 748,7 | 27,0 | » | » | » | 26,9 | » | |
| 7 | 747,1 | 24,5 | NE 2 | 746,9 | 25,5 | Cm | 8 | 745,2 | 24,5 | NE | |
| 8 | 744,1 | 25,8 | NE 2 | 745,7 | 26,5 | Cm | 2 | 742,8 | 26,8 | NE | |
| 9 | 743,1 | 26,0 | NE 2 | 745,5 | 27,0 | Cm | 3 | 740,6 | 27,5 | E | |
| 10 | 739,2 | 25,9 | S 3 | 739,3 | 26,2 | Cir-Cm | 7 | 739,0 | 25,1 | SO | |
| 11 | 745,7 | 22,3 | NO 1 | 745,7 | 22,8 | Cir-Cm | 5 | 743,7 | 25,2 | ONO | |
| 12 | 745,3 | 25,9 | NE 2 | 745,5 | 27,5 | Cm | 2 | 745,3 | 27,9 | E | |
| 13 | 746 3 | 27,0 | SE 2 | 745,6 | 30,5 | Cir | 3 | 745,0 | 31,0 | SO | |
| 14 | 748,2 | 23,0 | SO 2 | 748.2 | 24,9 | Cm | 4 | 748,0 | 25,5 | SO | |
| 15 | 747,1 | 20,0 | NE 2 | 746,5 | 25,8 | Cm | 5 | 744,7 | 26,8 | ONO | |
| 16 | 741,0 | 27,0 | SSO 2 | 740,8 | 25,5 | Cm | 4 | 741,6 | 25,0 | ONO | 3 |
| 17 | 741,3 | 25,0 | ESE | 740,5 | 27,0 | Cm | 2 | 740,8 | 22,5 | O | |
| 18 | 749,3 | 22,5 | O | 748,6 | 22,5 | Cm | 3 | 748,0 | 22,9 | ONO | |
| 19 | 748,5 | 19,8 | O | 748,7 | 20,0 | Nim | 10 | 748,6 | 19,0 | SO | |
| 20 | 750,2 | 17,0 | NE | » | » | » | » | » | » | » | |
| 21 | 747,2 | 19,0 | SO | 746,9 | 20,5 | Nim | 9 | 744,7 | 21,0 | SO | |
| 22 | 747,7 | 21,0 | O | 747,7 | 21,5 | Cm | 5 | 747.7 | 21,9 | SO | |
| 23 | 747,1 | 24,0 | SE 2 | 746,1 | 24,8 | » | 0 | 743,0 | 26,0 | SSE | |
| 24 | 742,8 | 22,2 | SO 2 | 742,6 | 22,8 | Cm | 4 | 742,1 | 21,9 | SO | |
| 25 | 744,9 | 18,5 | SO 3 | 744,6 | 19,7 | Cm | 5 | 744,9 | 18,2 | NO | |
| 26 | 749,1 | 17,9 | N | 749,2 | 18,4 | Cm | 5 | 748,9 | 19,0 | NO | |
| 27 | 744,9 | 17,4 | SO | 744,6 | 18,2 | » | 10 | 744,5 | 18,3 | O | |
| 28 | 745,8 | 16,8 | O | 746,1 | 18,5 | Cm | 9 | 745.9 | 19.5 | ONO | |
| 29 | 748,2 | 19,4 | ONO | 748,1 | 20,0 | V | 10 | 747,9 | 20,7 | ONO | |
| 30 | 750,0 | 19,9 | NNE | 750,0 | 20,5 | Cm | 6 | 750,3 | 20.9 | NNO | |
| 31 | 752,0 | 21,0 | N | 751,7 | 22,0 | V | 9 | 751,5 | 25.5 | NNE | |
| | | | | Moyennes. | | | | | | | |
| 1 à 10 | 745,41 | 25,74 | | 745,43 | 26,22 | | 4,8 | 745,92 | 26,15 | | |
| 11 à 20 | 746,09 | 23,55 | | 745.32 | 25,12 | | 4,2 | 745,08 | 24,86 | | |
| 21 à 31 | 747,24 | 19,73 | | 747,05 | 20,61 | | 6,5 | 746,49 | 20,97 | | |
| 1 à 31 | 746,51 | 22,58 | | 745,99 | 23,85 | | 4,9 | 745,30 | 23,82 | | |

Digitized by Google

| TEMPÉR. EXTRÊMES. Mini-mum. | Maxi-mum. | Moyen. | PLUIE en 24 h. et en millim. | REMARQUES JOURNALIÈRES. |
|---|---|---|---|---|
| ° | ° | ° | mm | |
| 14,5 | 27,5 | 21,0 | » | Temps superbe. |
| 15,1 | 28,5 | 21,8 | » | Eclairs le soir vers l'Est. |
| 16,8 | 30,0 ! | 23,4 | » | |
| 17,7 | 28,1 | 22,9 | » | |
| 18,8 | 27,5 | 23,1 | » | Tonnerre vers 5 h. 15 m. soir. |
| 14,0 | 27,0 | 20,5 | 1,1 | |
| 16,0 | 27,8 | 21,9 | » | |
| 15,0 | 29,0 | 22,0 | » | P. L. à 10 h. 20 m. matin. |
| 17,7 | 28,0 | 22,9 | » | Violent orage à 9 h. soir. |
| 17,5 | 27,0 | 22,1 | 9,0 | |
| 17,1 | 29,0 | 23,0 | » | |
| 16,5 | 30,0 | 23,1 | » | |
| 19,5 | 31,7 ! | 25,6 | » | Chaleur accablante. |
| 20,5 | 26,1 | 23,3 | 7,3 | Violent orage nuit du 13-14, vers minuit. |
| 18,5 | 29,0 | 23,7 | » | D. Q. à 9 h. 48 m. soir. |
| 19,2 | 29,0 | 24,1 | » | Roulements de tonnerre l'après-midi ; violent orage |
| 18,0 | 28,5 | 23,2 | 3,9 | le 16, de 8 h. 30 m. à 9 h. 15 m. soir. |
| 16,2 | 25,2 | 19,7 | 7,1 | Orage et grêle le 17, vers 3 h. soir ; la foudre |
| 16,2 | 22,0 | 19,1 | » | tombe dans une maison de la rue des Parmentiers. |
| 15,0 | 20,5 | 16,8 | » | Le temps s'est sensiblement rafraichi. |
| 12,5 | 22,5 | 17,5 | 1,2 | |
| 16,0 | 22,2 | 19,1 | 3,2 | N. L. à 1 h. 30 m. soir. |
| 15,1 | 26,4 | 20,7 | » | |
| 20,1 | 23,1 | 21,6 | » | Eclairs nuit du 23-24. |
| 14,5 | 20,5 | 17,5 | » | Temps frais. |
| 12,5 | 19,5 | 16,0 | » | |
| 14,2 | 18,3 | 16,2 | » | |
| 14,0 | 19,6 | 16,8 | 1,7 | |
| 13,8 | 21,5 | 17,6 | » | P. Q. à 10 h. 11 m. soir. |
| 16,5 | 21,5 | 18,9 | » | Beau temps. |
| 13,5 | 24,5 | 19,0 | » | id. |
| Moyennes. | | | Somm. | |
| 16,30 | 28,04 | 22,16 | 10,1 | |
| 17,45 | 26,90 | 22,17 | 18,3 | |
| 14,77 | 21,78 | 18,26 | 6,1 | |
| 16,15 | 25,45 | 20,78 | 34,5 | |

Digitized by Google

| DATES. | 10 HEURES DU MATIN. | | | 1 HEURE APRÈS MIDI. | | | | 4 HEURES DU SOIR. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. |
| | mm | o | | mm | o | | | mm | o | |
| 1 | 747,8 | 23,0 | NE | 747,5 | 24,2 | Cm | 2 | 747,2 | 26,9 | NNE |
| 2 | 746,5 | 24,0 | NE | 746,0 | 27,0 | Cm | 2 | 745,6 | 27,0 | NNE |
| 3 | 746,9 | 27,5 | SO | 746,7 | 27,6 | » | 0 | 746,5 | 27,5 | SO |
| 4 | 748,9 | 21,0 | N | 749,2 | 21,5 | » | 10 | 748,5 | 22,0 | NNE |
| 5 | 750,0 | 20,3 | N | 749,8 | 22,9 | Cm | 3 | 748,3 | 24,0 | NE |
| 6 | 747,6 | 22,8 | NE | 747,4 | 23,8 | Cir | 1 | 745,5 | 26,5 | NE |
| 7 | 747,2 | 25,0 | NE | 747,0 | 27,0 | Cm | 4 | 746,0 | 27,5 | NE |
| 8 | 747,4 | 24,0 | NE | 747,4 | 26,1 | Cm | 3 | 747,3 | 24,9 | NE |
| 9 | 746,0 | 22,5 | NNE | 745,5 | 25,9 | Cm | 1 | 745,2 | 25,7 | NE |
| 10 | 745,5 | 23,3 | NE | » | » | » | » | » | » | » |
| 11 | 747,5 | 23,5 | NNO 4 | 747,3 | 23,2 | Cm | 5 | 745,1 | 26,5 | NNO |
| 12 | 746,0 | 25,0 | NE | 746,5 | 27,5 | » | 10 | 745,5 | 20,0 | N |
| 13 | 746 3 | 23,0 | N | 746,3 | 23,2 | Cm | 3 | 746,1 | 23,5 | ONO |
| 14 | 746,7 | 22,5 | N | 744,3 | 25,0 | » | 10 | 743,9 | 22,8 | SO |
| 15 | 748,8 | 21,3 | N | 748,6 | 22,5 | Cm | 5 | 748,5 | 23,0 | N |
| 16 | 749,6 | 20,0 | NE | 748,7 | 21,3 | » | 0 | 748,3 | 22,5 | E |
| 17 | 747,1 | 22,0 | NE | 746,8 | 22,5 | Cir | 1 | 746,5 | 22,8 | NE |
| 18 | 745,1 | 21,2 | NE | 745,5 | 21,0 | » | 10 | 745,1 | 20,2 | NO |
| 19 | 744,5 | 21,0 | NO | 744,3 | 21,3 | Cm | 3 | 745,5 | 21,5 | NO |
| 20 | 744,5 | 17,1 | NNO | 744,5 | 17,6 | » | 10 | » | » | » |
| 21 | 748,6 | 19,0 | NNE | 748,7 | 21,4 | Cm | 7 | 748,6 | 21,5 | NE |
| 22 | 748,8 | 20,5 | NNE | 748,4 | 23,5 | Cm | 2 | 747,5 | 23,0 | NE |
| 23 | 748,4 | 20,5 | NNE | 748,2 | 21,8 | » | 0 | 747,6 | 24,0 | NE |
| 24 | 749,6 | 21,5 | NE | » | » | » | » | » | » | » |
| 25 | 747,2 | 20,0 | NNE | 746,7 | 24,0 | Cir | 1 | 745,2 | 23,5 | N |
| 26 | 742,6 | 16,5 | N | 742,9 | 17,0 | » | 10 | 743,0 | 17,5 | N |
| 27 | 745,0 | 15,0 | NO | 742,7 | 16,1 | » | 0 | 742,6 | 16,0 | NO |
| 28 | 744,1 | 17,0 | S | 743,7 | 17,9 | Cm | 5 | 742,8 | 19,5 | SO |
| 29 | 740,8 | 16,5 | SO | 740,9 | 16,6 | » | 10 | 741,9 | 16,0 | SO |
| 30 | 748,3 | 15,8 | SO | 747,8 | 16,5 | » | 10 | 747,3 | 17,0 | SO |
| 31 | 745,6 | 17,0 | SO | 745,2 | 19,7 | » | 5 | » | » | » |
| | | | | Moyennes. | | | | | | |
| 1 à 10 | 747,38 | 23,34 | | 747,38 | 25,11 | | 2,9 | 746,69 | 25,77 | |
| 11 à 20 | 746,61 | 21,66 | | 746,28 | 22,31 | | 5,7 | 745,83 | 22,53 | |
| 21 à 31 | 746,09 | 18,12 | | 745,52 | 19,43 | | 5,0 | 744,94 | 19,78 | |
| 1 à 31 | 746,67 | 20,94 | | 746,36 | 22,19 | | 4,5 | 745,82 | 22,69 | |

Digitized by Google

| TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen. | PLUIE en 24 h. et en millim. | REMARQUES JOURNALIÈRES. |
|---|---|---|---|---|
| o | o | o | mm | |
| 15,0 | 27,0 | 21,0 | » | Temps chaud et beau. |
| 15,1 | 27,8 | 21,4 | » | |
| 17,2 | 28,4 | 22,8 | » | Éclairs dans la soirée, vers 9 h. |
| 18,2 | 22,4 | 20,3 | » | $P_1$ le matin ; Averse à 11 h. 1/2 ; Tn? |
| 17,2 | 24,8 | 21,0 | 4,5? | |
| 16,1 | 27,0 | 21,5 | » | P. L. à 11 h. 16 m. soir. |
| 18,1 | 28,0 | 23,0 | » | |
| 17,0 | 25,8 | 21,9 | » | |
| 16,0 | 26,0 | 21,0 | » | |
| 15,8 | 25,0 | 20,4 | » | Quelques gouttes de pluie vers 5 h. soir. |
| 18,0 | 26,8 | 22,4 | » | Vent violent le matin. |
| 17,0 | 28,6 | 22,8 | 18,9 | Orage le 12; Relevé 18mm,9 à 4 h. soir; grêle à [Lorry. |
| 18,8 | 24,0 | 21,4 | » | |
| 17,5 | 25,0 | 20,2 | » | Le 14, éclairs dans la soirée. D. Q à 3 h. 17 mat. |
| 17,3 | 23,5 | 20,4 | » | |
| 13,8 | 23,0 | 18,4 | » | |
| 15,0 | 23,2 | 19,1 | » | |
| 16,0 | 21,6 | 18,8 | » | $P_2$. |
| 16,6 | 21,9 | 19,2 | 1,5 | |
| 16,8 | 18,6 | 17,7 | 11,5 | Orage à 9 h. du matin. N. L. à 10 h. 3 m. matin. |
| 16,0 | 21.8 | 18,9 | 1,1 | $P_2$ à 3 h. 45 m. soir. |
| 14,0 | 24.0 | 19,0 | 2,7 | |
| 13,5 | 24,5 | 19,0 | » | |
| 13,0 | 24,3 | 18,6 | » | |
| 13,0 | 24,4 | 18,7 | » | |
| 16,0 | 17,8 | 16,9 | 2,4 | Temps couvert; $P_1$ vers 9 h. 1/2 matin. |
| 10,8 | 16,6 | 13,7 | 0,7 | |
| 11,0 | 20,5 | 15,7 | » | P. Q. à 3 h. 51 m. soir. |
| 12,0 | 16,8 | 14,4 | » | $P_2$; tonnerre à 6 h. soir. |
| 11,0 | 17,5 | 14,2 | 5,5 | |
| 14,2 | 20,2 | 17,2 | 1,8 | $P_1$ dans la matinée. |
| Moyennes. | | | Somm. | |
| 16,57 | 26,52 | 21,43 | 4,5 | |
| 16,68 | 23,42 | 20,04 | 31,9 | |
| 13,13 | 20,76 | 16,93 | 14,2 | |
| 15,59 | 23,41 | 19,59 | 50,6 | |



Digitized by Google

| DATES. | 10 HEURES DU MATIN. | | | 1 HEURE APRÈS MIDI. | | | | 4 HEURES DU SOIR. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. |
| | mm | ° | | mm | ° | | | mm | ° | |
| 1 | 747,9 | 17,5 | S | » | » | » | » | 747,0 | 25,0 | O |
| 2 | 747,8 | 19,7 | S | » | » | » | » | 747,1 | 22,0 | NO |
| 3 | 747,0 | 18,2 | SO | » | » | » | » | 744,0 | 19,0 | N |
| 4 | 738,5 | 16,9 | S | » | » | » | » | 736,5 | 18,0 | S |
| 5 | 743,5 | 14,7 | O | » | » | » | » | 743,0 | 17,0 | O |
| 6 | 748,3 | 15,0 | O | » | » | » | » | 748,0 | 16,5 | O |
| 7 | 746,0 | 15,0 | O | » | » | » | » | 748,2 | 16,0 | O |
| 8 | 749,0 | 13,5 | O | » | » | » | » | 749,0 | 16,5 | O |
| 9 | 749,2 | 14,7 | E | » | » | » | » | 748,4 | 17,0 | NE |
| 10 | 749,5 | 15,7 | N | » | » | » | » | 748,2 | 20,0 | E |
| 11 | 749,5 | 15,7 | N | » | » | » | » | 749,5 | 20,0 | E |
| 12 | 750,0 | 16,2 | N | » | » | » | » | 749,1 | 21,0 | E |
| 13 | 748 8 | 17,5 | N | » | » | » | » | 747,2 | 23,0 | E |
| 14 | 747,9 | 18,2 | S | » | » | » | » | 747,1 | 23,0 | E |
| 15 | 749,0 | 18,0 | N | » | » | » | » | 747,0 | 22,5 | E |
| 16 | 751,0 | 20,5 | E | » | » | » | » | 750,6 | 25,5 | E |
| 17 | 753,2 | 21,2 | NE | » | » | » | » | 752,8 | 26,5 | E |
| 18 | 754,1 | 21,4 | N | » | » | » | » | 752,0 | 27,0 | N |
| 19 | 750,3 | 21,0 | N | » | » | » | » | 747,9 | 26,0 | N |
| 20 | 748,4 | 18,0 | N | » | » | » | » | 746,0 | 23,0 | NE |
| 21 | 744,2 | 18,0 | NE | » | » | » | » | 741,6 | 23,0 | SE |
| 22 | 743,8 | 18,5 | S | » | » | » | » | 743,0 | 21,5 | S |
| 23 | 751,9 | 15,7 | O | » | » | » | » | 751,8 | 17,5 | NO |
| 24 | 753,8 | 13,0 | Bl$_s$ | » | » | » | » | 751,5 | 17,5 | N |
| 25 | 750,5 | 14,7 | S | » | » | » | » | 749,0 | 18,0 | N |
| 26 | 747,5 | 13,5 | N | » | » | » | » | 745,4 | 18,0 | N |
| 27 | 748,0 | 12,5 | E | » | » | » | » | 748,0 | 17,0 | SE |
| 28 | 750,0 | 13,0 | S | » | » | » | » | 748,9 | 17,0 | S |
| 29 | 749,0 | 14,2 | NE | » | » | » | » | 747,2 | 20,0 | O |
| 30 | 749,0 | 15,0 | ONO | » | » | » | » | 747,1 | 20,0 | N |
| | | | | Moyennes. | | | | | | |
| 1 à 10 | 746,63 | 16,07 | | » | » | | » | 745,94 | 18,70 | |
| 11 à 20 | 750,22 | 18,77 | | » | » | | » | 748,90 | 23,75 | |
| 21 à 30 | 748,77 | 14,81 | | » | » | | » | 747,55 | 18,95 | |
| 1 à 30 | 748,55 | 16,55 | | » | » | | » | 747,39 | 20,47 | |

Digitized by Google

| TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen. | PLUIE en 24 h. et en millim. | REMARQUES JOURNALIÈRES. |
|---|---|---|---|---|
| ° | ° | ° | mm | |
| 10,0 | 25,0 | 17,5 | » | |
| 15,0 | 24,0 | 19,5 | » | |
| 16,5 | 20,0 | 18,2 | 21,9 | |
| 15,8 | 18,0 | 16,9 | 7,8 | |
| 12,0 | 17,5 | 14,7 | 3,4 | P. L. à 11 h. 5 m. matin. |
| 12,0 | 18,0 | 15,0 | » | |
| 12,0 | 18,0 | 15,0 | 11,5 | |
| 10,0 | 16,5 | 13,2 | 13,6 | Le vent tourne du S au SO, puis à l'O. |
| 12,0 | 17,5 | 14,7 | 2,2 | |
| 11,5 | 20,0 | 15,7 | » | |
| 10,0 | 20,5 | 15,2 | » | |
| 11,0 | 21,5 | 16,2 | » | D. Q. à 8 h. 26 m. matin. |
| 12,0 | 23,0 | 17,5 | » | |
| 15,0 | 23,5 | 18,2 | » | |
| 12,0 | 24,0 | 18,0 | » | |
| 15,0 | 26,0 | 20,5 | » | |
| 15,5 | 27,0 | 21,2 | » | |
| 15,0 | 27,8 | 21,4 | » | |
| 15,0 | 26,5 | 20,7 | » | N. L. à 9 h. 46 m. matin. |
| 12,5 | 23,5 | 18,0 | » | |
| 12,5 | 23,5 | 18,0 | » | Vent SE après midi. |
| 14,5 | 22,5 | 18,5 | » | |
| 12,5 | 19,0 | 15,7 | » | Quelques gouttes inappréciables. |
| 8,0 | 18,0 | 13,0 | » | Brouillard intense et girouette invisible. |
| 11,0 | 18,5 | 14,7 | » | |
| 8,5 | 18,5 | 13,5 | » | |
| 7,5 | 17,5 | 12,5 | » | Vent SE après midi. P. Q. à 10 h. 30 m. matin. |
| 8,0 | 18,0 | 13,0 | » | |
| 7,5 | 21,0 | 14,2 | » | Beau temps. |
| 10,0 | 20,0 | 15,0 | » | id. |
| Moyennes. | | | Somm. | |
| 12,68 | 19,45 | 16,06 | 60,4 | |
| 15,10 | 24,33 | 18,69 | » | |
| 10,00 | 19,65 | 14,82 | » | |
| 11,93 | 21,14 | 16,53 | 60,4 | |

Digitized by Google

| DATES. | 10 HEURES DU MATIN. | | | 1 HEURE APRÈS MIDI. | | | | 4 HEURES DU SOIR. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. |
| | mm | o | | mm | o | | | mm | o | |
| 1 | 747,6 | 14,2 | NE | 747,6 | 18,2 | Cm | 1 | 747,3 | 16,8 | NO |
| 2 | 748,4 | 14,2 | NNE | 747,6 | 15,0 | Cm | 7 | 747,3 | 15,0 | ONO |
| 3 | 746,0 | 14,3 | SO | 746,2 | 15,3 | Cm | 5 | 747,4 | 14,9 | ONO |
| 4 | 755,3 | 12,2 | NNO | 755,7 | 12,0 | Cm | 9 | 754,3 | 11,9 | NO |
| 5 | 755,4 | 11,9 | NNE | 755,0 | 12,3 | » | 10 | 754,5 | 12,5 | NNE |
| 6 | 749,3 | 12,4 | NNE | 748,6 | 11,9 | » | 10 | 748,4 | 10,7 | NE |
| 7 | 745,7 | 10,9 | NE | 745,3 | 13,0 | Cr-Cm | 7 | 744,4 | 12,8 | NE |
| 8 | 741,9 | 10,8 | ONO | 741,2 | 11,2 | » | 10 | 740,7 | 11,0 | OSO |
| 9 | 739,1 | 11,2 | SE | 738,1 | 12,0 | » | 10 | 737,2 | 10,8 | S |
| 10 | 732,3 | 9,5 | SO | 732,2 | 10,5 | Nim | 10 | 732,3 | 10,0 | SO |
| 11 | 735,9 | 5,0 | SO | 734,3 | 5,9 | » | 10 | 736,3 | 6,3 | SO |
| 12 | 740,8 | 5,3 | SO | 741,1 | 6,3 | » | 10 | 741,6 | 6,2 | SO |
| 13 | 743 9 | 6,8 | SO | 744,3 | 8,3 | » | 10 | 745,2 | 8,0 | ONO |
| 14 | 750,0 | 6,4 | ONO | 749,3 | 11,2 | Cm | 6 | » | » | » |
| 15 | 752,9 | 10,0 | N | 753,0 | 10,7 | » | 10 | 753,0 | 10,0 | ESE |
| 16 | 753,8 | 10,3 | SO | 753,6 | 11,0 | » | 10 | 754,0 | 11,1 | SO |
| 17 | 755,3 | 11,9 | SO | 755,0 | 12,0 | » | 10 | 754,1 | 11,9 | SO |
| 18 | 751,1 | 14,0 | O | 750,2 | 14,0 | » | 10 | 750,3 | 14,0 | NO |
| 19 | 751,4 | 14,0 | N | 750,3 | 14,8 | Cm | 10 | 750,1 | 15,3 | N |
| 20 | 751,7 | 13,0 | N | 750,0 | 13,3 | » | 7 | 751,8 | 14,0 | NO |
| 21 | 753,0 | 11,3 | N | 751,3 | 13,3 | » | » | 751,3 | 13,3 | NE |
| 22 | 750,3 | 14,3 | N | 749,3 | 13,2 | » | » | 748,6 | 12,0 | E |
| 23 | 745,6 | 9,0 | E | 744,3 | 12,7 | » | » | 744,0 | 13,0 | E |
| 24 | 745,3 | 13,0 | E | 742,8 | 12,3 | » | » | 743,2 | 10,0 | E |
| 25 | 746,7 | 7,8 | O | 745,8 | 11,8 | » | » | 746,1 | 12,3 | O |
| 26 | 741,0 | 7,3 | O | 739,1 | 9,0 | » | » | 737,3 | 9,3 | O |
| 27 | 740,7 | 8,7 | O | 741,3 | 9,7 | » | » | 741,2 | 10,0 | NO |
| 28 | 743,0 | 9,3 | SO | 743,1 | 11,0 | » | » | 742,8 | 11,0 | SO |
| 29 | 743,9 | 9,7 | N | 746,3 | 9,9 | » | » | 747,3 | 10,0 | S |
| 30 | 753,0 | 5,8 | E | 753,1 | 5,3 | » | » | 753,6 | 6,0 | S |
| 31 | 753,0 | 7,3 | E | 754,3 | 9,0 | » | » | 754,0 | 9,0 | E |
| | | | | Moyennes. | | | | | | |
| 1 à 10 | 748,90 | 12,06 | | 748,37 | 13,14 | | 7,9 | 748,42 | 12,60 | |
| 11 à 20 | 748,50 | 9,69 | | 748,17 | 10,79 | | 9,3 | 748,31 | 10,78 | |
| 21 à 31 | 747,06 | 9,48 | | 746,44 | 10,73 | | » | 746,31 | 10,59 | |
| 1 à 31 | 747,15 | 10,38 | | 746,72 | 11,32 | | 8,6 | 746,67 | 11,31 | |

Digitized by Google

| TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen. | PLUIE en 24 h. et en millim. | REMARQUES JOURNALIÈRES. |
|---|---|---|---|---|
| ° | ° | ° | mm | |
| 9,5 | 18,2 | 13.8 | » | $Bl_1$. |
| 12,2 | 15,8 | 14,0 | » | $Bl_1$. |
| 10,5 | 15,5 | 13,0 | 0,3 | $P_1$. |
| 8,0 | 12,6 | 10,3 | 2,0 | P. L. à 10 h. 9 m. soir. |
| 8,0 | 13,5 | 10,7 | 0,4 | Le temps, sombre le matin, s'éclaircit vers 10 h. 30. |
| 8,3 | 13,0 | 10,6 | » | $P_2$ à 12 h. 35 m. |
| 9,0 | 13,3 | 11,1 | 3,5 | Temps gris ; — s'éclaircit vers 1 h. |
| 7,4 | 11,8 | 9,6 | » | $Bl_1$. |
| 9,1 | 12,3 | 10,7 | » | $P_1$ dans la matinée ; $P_2$ dans l'après-midi. |
| 9,0 | 11,0 | 10,0 | 3,5 | Tempête l'après-midi. |
| 4,5 | 6,5 | 5,4 | 7,1 | $P_2$ ; Tempête à 4 h. soir ; Neige fondante à 9 h. |
| 3,5 | 6,5 | 5,0 | 10,2 | D. Q. le 11, à 2 h. 39 m. soir. [soir. |
| 4,8 | 8,8 | 6,8 | 0,7 | $P_1$. |
| 4,8 | 11,7 | 8,2 | 0,9 | |
| 6,5 | 10,9 | 8,7 | 1,5 | |
| 8,5 | 11,5 | 10,0 | 0,2 | |
| 9,5 | 12,5 | 11,0 | 0,7 | Bien que le vent souffle du SO, la pression atmos- |
| 10,0 | 16,0 ! | 13,0 | » | [phérique est forte. |
| 12,0 | 16,1 ! | 14,0 | » | N. L. à 0 h. 41 m. matin. |
| 10,0 | 16,0 ! | 13,0 | » | Tempér. max. de 16° du 18 au 20 ! |
| 8,0 | 15,0 | 11,5 | » | Beau temps. |
| 3,0 | 14,0 | 9,5 | » | id. |
| 5,0 | 13,0 | 9,0 | » | id. |
| 4,5 | 11,5 | 8,0 | » | id. |
| 2,5 | 13,0 | 7,8 | » | id. |
| 4,0 | 11,0 | 7,5 | » | Couvert le matin ; Pluie le soir. |
| 5,0 | 12,5 | 8,7 | 7,1 | Pluie ; Variable. P. Q. à 5 h. 4 m. matin. |
| 7,0 | 12,0 | 9,5 | » | Couvert ; Pluie. |
| 8,0 | 11,5 | 9,8 | 10,4 | Pluie ; Variable. |
| 3,0 | 8,5 | 5,7 | 1,8 | Brouillard. |
| 5,0 | 9,5 | 7,2 | » | Couvert. |
| Moyennes | | | Somm. | |
| 9,10 | 13,70 | 11,40 | 9,5 | |
| 7,41 | 11,62 | 9,51 | 21,3 | |
| 5,18 | 11,95 | 8,56 | 19,5 | |
| 7,16 | 12,41 | 9,77 | 50,1 | |

Digitized by Google

| DATES. | 10 HEURES DU MATIN. | | | 1 HEURE APRÈS-MIDI. | | | | 4 HEURES DU SOI | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. |
| | mm | o | | mm | o | | | mm | o | |
| 1 | 752,2 | 8,7 | S | 751,0 | 8,9 | Cm | 5 | 750,3 | 9,0 | S |
| 2 | 747,0 | 7,8 | S | 746,2 | 8,3 | » | 10 | 745,5 | 8,5 | S |
| 3 | 746,1 | 7,3 | S | 745,9 | 10,4 | » | 10 | 746,2 | 10,5 | NE |
| 4 | 748,0 | 10,6 | S | 747,4 | 12,5 | » | 10 | 747,4 | 12,2 | ESE |
| 5 | 750,8 | 11,0 | SE | 750,7 | 13,5 | » | 10 | 750,3 | 12,2 | SO |
| 6 | 751,4 | 10,9 | SSE | 751,3 | 13,0 | Cir | 3 | 750,9 | 13,8 | ESE |
| 7 | 749,3 | 11,0 | S | 748,9 | 15,2 | » | 0 | 748,3 | 15,5 | SE |
| 8 | 756,0 | 10,0 | O | 756,6 | 11,3 | Cm | 1 | 756,1 | 12,0 | NNO |
| 9 | 756,0 | 7,0 | ? | 756,4 | 10,2 | » | 10 | 756,7 | 10,5 | NE |
| 10 | 758,2 | 8,2 | NE | 758,2 | 9,0 | Cm | 1 | 757,9 | 8,5 | NE |
| 11 | 756,0 | 7,5 | NE | 755,4 | 8,8 | » | 10 | 754,7 | 8,7 | NE |
| 12 | 754,1 | 4,8 | NE | 753,3 | 6,5 | Cir | 5 | 752,9 | 8,0 | NE |
| 13 | 755,2 | 3,0 | NE | 752,8 | 5,5 | » | 0 | 755,5 | 5,5 | NE |
| 14 | 756,7 | 2,6 | NE | 756,7 | 4,2 | » | 0 | 756,5 | 4,5 | NE |
| 15 | 756,1 | 2,0 | NE | 755,7 | 4,1 | » | 0 | 754,9 | 4,5 | NE |
| 16 | 751,6 | 2,0 | NE | 750,5 | 3,6 | » | 7 | 750,2 | 3,5 | NE |
| 17 | 750,4 | 0,0 | NNE | 750,1 | 4,0 | Cir | 1 | 750,0 | 4,0 | ONO |
| 18 | 747,9 | 2,5 | SSO | 747,9 | 3,5 | » | 10 | 748,2 | 5,9 | ONO |
| 19 | 751,0 | 2,3 | N | 751,6 | 2,2 | » | 10 | 752,1 | 1,0 | NNE |
| 20 | 749,1 | 2,7 | NE | 749,0 | 3,5 | » | 10 | 747,1 | 2,6 | SO |
| 21 | 737,1 | 3,5 | SSO | 736,6 | 4,7 | » | 10 | 737,1 | 3,8 | N |
| 22 | 743,1 | 1,2 | NNE | 743,8 | 1,5 | Cm | 8 | 746,3 | 1,6 | N |
| 23 | 744,7 | 2,5 | ONO | 745,2 | 3,2 | Cm | 7 | 745,5 | 3,5 | O |
| 24 | 749,0 | 2,9 | SO | 749,5 | 4,0 | » | 10 | 749,8 | 4,0 | O |
| 25 | 750,1 | 3,3 | N | 750,6 | 4,2 | » | 10 | 752,1 | 4,2 | ? |
| 26 | 752,9 | 2,2 | SO | 752,6 | 0,5 | » | 10 | 752,1 | 1,0 | SO |
| 27 | 750,9 | 4,5 | SO | 750,1 | 5,0 | » | 10 | 749,3 | 4,9 | SO |
| 28 | 745,3 | 5,0 | SO | 742,2 | 5,1 | » | 10 | 740,6 | 6,5 | SO |
| 29 | 738,4 | 4,5 | OSO | 739,0 | 5,0 | » | 10 | » | » | » |
| 30 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| | | | | Moyennes. | | | | | | |
| 1 à 10 | 751,50 | 9,45 | | 751,26 | 11,23 | | 6,0 | 750,96 | 11,25 | |
| 11 à 20 | 752,61 | 2,94 | | 752,30 | 4,59 | | 5,3 | 752,01 | 4,62 | |
| 21 à 30 | 745,50 | 5,29 | | 745,51 | 3,69 | | 9,4 | 746,07 | 3,25 | |
| 1 à 30 | 750,02 | 5,29 | | 749,83 | 6,60 | | 6,8 | 749,95 | 6,70 | |

Digitized by Google

| TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen. | PLUIE en 24 h. et en millim. | REMARQUES JOURNALIÈRES. |
|---|---|---|---|---|
| o | o | o | mm | |
| 8,0 | 9,5 | 8,7 | » | |
| 6,5 | 9,0 | 7,8 | » | |
| 4,0 | 10,7 | 7,3 | » | Brouillard. P. L. à 8 h. 46 m. matin. |
| 8,1 | 13,1 | 10,6 | 1,6 | |
| 8,5 | 13,5 | 11,0 | » | |
| 8,0 | 13,8 | 10,9 | » | |
| 8,1 | 15,8 ! | 11,9 | » | Temp. de 15°,8 ! Éclairs dans la soirée. |
| 10,5 | 12,1 | 11,3 | » | Quelques gouttes de pluie vers 4 h. du soir. |
| 4,0 | 8,4 | 6,2 | » | $Bl_5$ toute la journée. D. Q. à 11 h. 22 m. soir. |
| 6,8 | 9,2 | 8,0 | 0,4 | Beau temps; soleil. |
| 3,0 | 9,1 | 6,0 | » | $Bl_1$ le matin; temps assez sombre. |
| 4,0 | 8,4 | 6,2 | » | $Bl_1$. |
| 0,0 | 6,2 | 3,1 | » | Beau temps; gelée blanche; — très clair. |
| — 2,0 | 4,6 | 1,3 | » | id. id. id. |
| — 0,9 | 4,9 | 2,0 | » | id. id. id. |
| — 1,5 | 3,7 | 1,1 | » | id. id. id. |
| — 2,3 | 4,6 | 1,0 | » | N. L. à 6 h. 21 m. soir. |
| — 1,8 | 4,0 | 1,1 | 1,3 | Neige pendant la nuit et à 10 h. du matin. |
| 1,5 | 2,5 | 2,0 | 0,4 | |
| — 0,5 | 3,5 | 1,5 | » | Neige vers 2 h. soir. |
| 2,0 | 3,8 | 2,9 | 5,4 | $Bl_1$; Neige fondante. |
| 1,0 | 2,0 | 1,5 | 0,5 | |
| — 0,2 | 3,5 | 1,6 | 0,4 | |
| — 0,5 | 4,0 | 1,7 | » | |
| 2,5 | 4,5 | 3,5 | 0,4 | P. Q. à 10 h. 25 m. soir. |
| — 1,0 | 2,2 | 0,6 | » | $Bl_1$. |
| 3,0 | 5,2 | 4,1 | 0,1 | $Bl_1$. |
| 4,0 | 6,5 | 5,2 | 2,5 | Tempête dans la nuit du 27 au 28. |
| 3,0 | 5,4 | 4,2 | 14,2 | |
| » | » | » | 0,5 | |
| Moyennes. | | | Somm. | |
| 7,25 | 11,51 | 9,38 | 2,0 | |
| — 0,07 | 5,15 | 2,55 | 1,7 | |
| 1,53 | 4,12 | 2,82 | 24,0 | |
| 2,95 | 7,02 | 4,98 | 27,7 | |

Digitized by Google

| DATES. | 10 HEURES DU MATIN. Bar. à 0°. | Temp. exter. | Vent. | 1 HEURE APRÈS-MIDI. Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | 4 HEURES DU SOIR Bar. à 0°. | Temp. extér. | Vent. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | mm | ° | | mm | ° | | | mm | ° | |
| 1 | 748,1 | — 3,0 | N | 747,7 | — 1,0 | Cm | 5 | 747,2 | 0,0 | NE |
| 2 | 746,6 | — 2,1 | SE | 746,2 | — 0,5 | » | 10 | 746,0 | 0,0 | SO |
| 3 | 741,7 | 3,3 | SSO 4 | 741,4 | 4,2 | » | 10 | 740,4 | 4,5 | SO 4 |
| 4 | 737,1 | 10,0 | SO 4 | 735,1 | 10,1 | » | 10 | 735,2 | 8,0 | SO 5 |
| 5 | 745,4 | 5,0 | SO | 745,4 | 5,5 | » | 10 | 745,3 | 6,5 | SO |
| 6 | 746,5 | 8,5 | SO | 747,5 | 9,0 | » | 10 | 747,4 | 9,0 | SO |
| 7 | 750,7 | 9,0 | SO | 750,5 | 9,4 | » | 10 | 750,3 | 9,5 | SO |
| 8 | 748,9 | 10,0 | S | 748,7 | 10,5 | » | 10 | 748,4 | 10,1 | SO |
| 9 | 745,8 | 9,0 | SSO | 743,6 | 10,1 | » | 10 | 741,5 | 9,5 | SSE |
| 10 | 754,3 | 6,0 | SO | 753,6 | 6,6 | » | 10 | 751,9 | 7,0 | SO |
| 11 | 744,7 | 5,6 | S | 742,8 | 6,6 | » | 10 | 740,8 | 7,5 | SO |
| 12 | 746,9 | 8,2 | O | 748,2 | 8,5 | » | 10 | 749,8 | 8,0 | SO |
| 13 | 755,5 | 7,5 | SO | 754,7 | 9,7 | Cm | 5 | 754,9 | 9,0 | SO |
| 14 | 753,2 | 7,0 | SSO | 752,8 | 8,2 | » | 10 | 752,4 | 8,0 | SO |
| 15 | 745,8 | 7,0 | S | 745,8 | 7,7 | » | 10 | 745,6 | 7,6 | SO |
| 16 | 749,5 | 5,5 | SO | 749,5 | 6,2 | Cm | 5 | 748,8 | 7,5 | NO |
| 17 | 756,8 | 4,0 | ONO | 757,4 | 4,9 | Cm | 10 | 758,7 | 5,0 | SO |
| 18 | 749,6 | 1,5 | SO | 749,6 | 2,0 | » | 10 | 748,6 | 2,0 | SO |
| 19 | 737,4 | 5,5 | SO 4 | 738,4 | 6,5 | Cm | 10 | 738,4 | 5,1 | SO |
| 20 | 716,7! | 5,9 | S | 716,6! | 5,5 | » | 10 | 718,2! | 5,2 | SO |
| 21 | 753,2 | 3,8 | N | 754,7 | 4,0 | » | 10 | 741,5 | 3,0 | SO |
| 22 | 740,6 | 2,5 | N | 741,0 | 4,0 | » | 10 | 741,0 | 4,5 | NNE |
| 23 | 741,8 | 3,0 | NE | 741,6 | 3,1 | » | 10 | 739,8 | 4,4 | NE |
| 24 | 745,0 | 2,5 | N | 742,9 | 2,8 | » | 10 | 742,0 | 2,9 | NNE |
| 25 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| 26 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| 27 | 747,6 | 0,5 | NE | 747,0 | 0,8 | » | 0 | 747,3 | 0,5 | E |
| 28 | 745,0 | — 1,0 | ENE | 743,3 | 0,3 | » | 3 | 742,8 | 0,0 | NE |
| 29 | 740,6 | — 0,5 | NE | 740,6 | 0,9 | » | 0 | 740,6 | 1,2 | NE |
| 30 | 742,9 | — 2,5 | NE | 745,5 | — 2,9 | » | 10 | 744,4 | — 1,9 | NE |
| 31 | 751,2 | — 1,0 | ENE | 751,2 | — 0,9 | » | 10 | 751,2 | — 0,9 | E |
| | | | | Moyennes. | | | | | | |
| 1 à 10 | 746,31 | 5,57 | | 745,77 | 6,39 | | 9,5 | 745,12 | 6,39 | |
| 11 à 20 | 743,61 | 5,77 | | 743,38 | 6,58 | | 9,0 | 743,42 | 6,49 | |
| 21 à 31 | 742,88 | 0,77 | | 742,86 | 1,44 | | 7,0 | 743,40 | 1,52 | |
| 1 à 31 | 744,51 | 4,15 | | 744,04 | 4,92 | | 8,5 | 744,00 | 4,91 | |

Digitized by Google

| TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen. | PLUIE en 24 h. et en millim. | REMARQUES JOURNALIÈRES. |
|---|---|---|---|---|
| ° | ° | ° | mm | |
| — 4,0 | 0,0 | — 2,0 | » | |
| — 2,5 | 0,0 | — 1,2 | 0,7 | Neige. P. L. à 7 h. 9 m. soir. |
| 1,0 | 5,2 | 3,1 | 2,3 | $Bl_1$. |
| 4,0 | 10,2 | 7,1 | 24,5 | Tempête nuit du 3 au 4 et toute la journée du 4. |
| 4,0 | 7,0 | 5,5 | 7,1 | Tempête violente nuit du 4 au 5. |
| 4,2 | 9,4 | 6,8 | 11,9 | Tempête. |
| 8,1 | 10,3 | 9,2 | 1,3 | id. |
| 8,2 | 10,6 | 9,4 | 0,6 | id. |
| 8,1 | 10,3 | 9,2 | 2,6 | Tempête violente. D. Q. à 11 h. 40 m. matin. |
| 4,0 | 7,2 | 5,6 | 5,4 | Tempête très violente nuit du 9 au 10. |
| 4,0 | 8,0 | 6,0 | 1,8 | |
| 6,0 | 8,6 | 7,3 | 15,1 | Tempête nuit du 11 au 12. |
| 6,0 | 9,8 | 7,9 | 0,3 | |
| 6,5 | 9,9 | 8,2 | 0,2 | |
| 3,0 | 8,0 | 5,5 | » | $P_3$. |
| 4,0 | 7,5 | 5,7 | 11,2 | |
| 2,1 | 5,1 | 3,6 | 4,9 | $Bl_1$. N. L. à 1 h. 34 m. soi.. |
| 0,5 | 2,5 | 1,5 | 2,1 | Tempête; coups de *tonnerre* à 2 h. 26 m. |
| 1,7 | 6,7 | 4,2 | 4,5 | Tempête violente; la pression atmosphérique à |
| 3,7 | 6,1 | 4,9 | 7,7 | [midi 13$^m$ est seulement 716,1 ! |
| 2,0 | 4,3 | 3,1 | 13,7 | |
| 0,9 | 4,3 | 2,6 | 0,2 | |
| 2,0 | 4,6 | 3,3 | » | Temps sec. |
| 1,3 | 3,1 | 2,2 | » | |
| » | » | » | » | P. Q. à 1 h. 31 m. soir. |
| » | » | » | 1,7 | |
| — 0,5 | 1,0 | 0,2 | » | |
| — 1,5 | 0,5 | — 0,5 | » | |
| — 1,8 | 1,4 | — 0,2 | » | Temps très clair. |
| — 3,9 | — 1,9 | — 2,9 | » | $Bl_3$. |
| — 2,0 | — 0,8 | — 1,4 | » | $Bl_1$. |
| Moyennes. | | | Somm. | |
| 3,51 | 7,02 | 5,27 | 54,2 | |
| 3,75 | 7,22 | 5,48 | 47,8 | |
| —0,39 | 1,83 | 0,72 | 15,6 | |
| 2,38 | 5,48 | 3,93 | 117,6 | |



Digitized by Google

*Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1884.*

**Pressions atmosphériques.**

| MOIS. | MOYENNES DES PRESSIONS | | | Différences de 10 h. à 4 h. | PRESSIONS EXTRÊMES | | | | Différences des pressions extrêmes. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | à 10 heur. | à 1 heure | à 4 heures | | minima absolus. | DATES. | maxima absolus. | DATES. | |
| | mm | mm | mm | mm | mm | | mm | | mm |
| Janvier... | 751,57 | 752,20 | 751,93 | 0,36 | 729,6 | 27 | 761,5 | 19 | 31,9 |
| Février .. | 747,36 | 746,77 | 746,52 | 0,84 | 738,0 | 23 | 760,3 | 4 | 22,3 |
| Mars..... | 745,12 | 745,02 | 744,21 | 0,91 | 733,8 | 11 | 753,0 | 14 | 19,2 |
| Avril .... | 739,92 | 739,68 | 739,13 | 0,79 | 734,5 | 5 | 746,8 | 12 | 12,3 |
| Mai..... | 746,62 | 746,38 | 745,87 | 0,75 | 736,0 | 5 | 755,9 | 21 | 19,9 |
| Juin ..... | 748,78 | 745,53 | 745,10 | 0,68 | 733,4 | 3 | 752,9 | 12 | 19,5 |
| Juillet.... | 746,31 | 745,99 | 745,30 | 1,01 | 739,0 | 10 | 752,0 | 31 | 13,0 |
| Août..... | 746,67 | 746,36 | 745,82 | 0,85 | 740,8 | 29 | 750,0 | 5 | 9,2 |
| Septembre | 748,55 | » | 747,39 | 1,16 | 736,5 | 4 | 754,1 | 18 | 17,6 |
| Octobre .. | 747,15 | 746,72 | 746,67 | 0,48 | 732,2 | 10 | 755,5 | 17 | 23,3 |
| Novembre | 750,02 | 749,85 | 749,93 | 0,09 | 736,6 | 21 | 758,2 | 10 | 21,6 |
| Décembre. | 744,31 | 744,04 | 744,00 | 0,31 | 716,1 | 20 | 755,5 | 13 | 39,4 |
| Moyennes. | 746,61 | 746,25 | 745,98 | 0,65 | 733,86 | .. | 754,64 | .. | 20,8 |
| Moyennes de 10h et de 4h : 746,29 | | | | Ext: 716,1 | 20 Déc. | 761,5 | 19 Janv. | 39,4 | |

Différence des pressions extrêmes de l'année :

761,5 — 716,1 = 45,4.

Digitized by Google

*Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1884.*

**Températures.**

| MOIS. | MOYENNES DES TEMPÉRATURES. à 10 heur | à 1 heure | à 4 heures | TEMPÉRATURES minima de chaque mois. | DATES. | TEMPÉRATURES maxima de chaque mois. | DATES. | Ecart des temper. extrêmes. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier..... | 4,21 | 5,21 | 5,55 | — 2,0 | 2 | 11,3 | 30 | 13,3 |
| Février..... | 3,96 | 5,61 | 5,93 | — 4,5 | 18 | 12,3 | 23 | 16,8 |
| Mars..... | 1,17 | 10,18 | 10,57 | — 3,0 | 1 | 17,8 | 17 | 20,8 |
| Avril..... | 9,09 | 10,64 | 10,91 | — 0,5 | 26 | 18,1 | 1 | 18,6 |
| Mai..... | 16,08 | 17,15 | 17,55 | 3,5 | 7 | 25,0 | 12 | 21,5 |
| Juin ..... | 16,56 | 17,56 | 17,90 | 7,0 | 19 | 27,0 | 30 | 20,0 |
| Juillet..... | 22,58 | 25,85 | 23,82 | 12,5 | 24 26 | 30,0 | 3 | 17,5 |
| Août..... | 20,94 | 22,19 | 22,69 | 10,8 | 27 | 28,6 | 12 | 17,8 |
| Septembre... | 16,85 | » | 20,47 | 7,5 | 27 29 | 27,8 | 18 | 20,3 |
| Octobre ..... | 10,58 | 11,52 | 11,51 | 2,5 | 25 | 16,1 | 19 | 13,6 |
| Novembre ... | 5,29 | 6,60 | 6,70 | — 2,5 | 17 | 15,8 | 7 | 18,3 |
| Décembre ... | 4,15 | 4,92 | 4,91 | — 4,0 | 1 | 10,6 | 8 | 14,6 |
| Moyennes.... | 11,40 | 12,51 | 13,16 | 2,27 | ... | 20,05 | ... | 17,76 |

Moyennes : 11,15

Extrêmes..... — 4,5 { 18 Févr. } 28,7 { 3 Juillet. } 21,5

*Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1884.*

**Températures** (*Suite*).

TEMPÉRATURES JOURNALIÈRES EXTRÊMES.

| MOIS. | MOYENNES des minima. | MOYENNES des maxima. | ÉCARTS. | MOYENNES. |
|---|---|---|---|---|
| Janvier..... | 2,14 | 5,68 | 3,54 | 3,91 |
| Février..... | 1,38 | 6,31 | 4,93 | 3,84 |
| Mars..... | 2,85 | 11,24 | 8,39 | 7,05 |
| Avril..... | 4,78 | 11,72 | 6,94 | 8,25 |
| Mai..... | 9,98 | 18,31 | 8,33 | 14,14 |
| Juin..... | 11,03 | 18,60 | 7,57 | 14,82 |
| Juillet..... | 16,13 | 25.45 | 9,32 | 20,78 |
| Août..... | 15,39 | 23,41 | 8,02 | 19,39 |
| Septembre..... | 11,95 | 21,14 | 9,21 | 16.55 |
| Octobre..... | 7,16 | 12,41 | 5,25 | 9,77 |
| Novembre..... | 2,95 | 7,02 | 4,07 | 4,98 |
| Décembre .. ... | 2,38 | 5,48 | 3,10 | 5,93 |
| Moyennes : | 7,54 | 13,89 | 6,35 | |
| Moyenne de l'année : 10,61 | | | | 10,61 |

Digitized by Google

*Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1884.*

**Vents et Nébulosités.**

| MOIS. | Nombre de jours où, à 10 h. du matin, le vent a été | | | | | | | | Nébulosité moyenne à midi exprimée en centièmes. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | N | NE | E | SE | S | SO | O | NO | |
| Janvier.... | 2 | 4 | » | » | 7 | 9 | 5 | 2 | 0,88 |
| Février.... | 2 | 11 | 3 | 3 | 5 | 4 | » | » | 0,81 |
| Mars..... | 7 | 11 | » | 4 | 3 | 5 | 1 | » | 0,49 |
| Avril..... | 13 | 10 | 3 | » | » | 2 | 1 | 1 | 0,73 |
| Mai..... | 5 | 10 | 1 | 2 | 1 | 8 | 4 | » | 0,50 |
| Juin..... | 12 | 7 | » | » | 1 | 5 | 4 | 1 | 0,63 |
| Juillet..... | 5 | 8 | 1 | 2 | 2 | 6 | 5 | 1 | 0,49 |
| Août..... | 13 | 11 | » | » | 1 | 4 | » | 2 | 0,45 |
| Septembre. | 10 | 3 | 3 | » | 10 | 1 | 3 | » | » |
| Octobre... | 10 | 2 | 4 | 1 | » | 8 | 6 | » | 0,86 |
| Novembre.. | 4 | 9 | » | 1 | 8 | 4 | 3 | » | 0,68 |
| Décembre.. | 4 | 4 | 2 | 1 | 7 | 9 | 2 | » | 0,85 |
| Sommes... | 87 | 90 | 17 | 14 | 45 | 65 | 34 | 7 | 0,67 |
| | 242 | 251 | 47 | 39 | 125 | 181 | 95 | 19 | Nébulosité moyenne pour l'année. |
| | Nombres proportionnels pour 1000 vents. | | | | | | | | |

La somme des nombres de vents inscrits dans la ligne horizontale en regard du mot *Sommes* forme un total moindre que 365, à cause de quelques lacunes dans les Observations.

Digitized by Google

*Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1884.*

**Hydrométéores.**

| MOIS. | Nombre de jours de | | | | | | | Pluies. | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | Par les vents. | | | | | | |
| | pluie. | grêle. | neige. | gelée. | tonn., orages | tempête. | brouillard. | NE | SE | SO | NO | Totales. | Maxima en 24 heures. | Dates. |
| Janv. | 17 | 1 | » | 7 | 1 | 4 | 6 | 6,5 | » | 61,5 | 0,3 | 68,3 | 15,3 | 27 |
| Fév. | 12 | » | » | 11 | » | 3 | 6 | 3,0 | 8,4 | 37,4 | » | 48,8 | 9,0 | 11 |
| Mars. | 8 | 1 | » | 7 | » | 1 | 5 | 0,8 | 1,6 | 1,6 | 2,4 | 6,4 | 1,5 | 21 |
| Avril. | 11 | 1 | 5 | 2 | 1 | » | 2 | 8,2 | 5,9 | » | 14,3 | 28,4 | 7,1 | 22 |
| Mai.. | 9 | 2 | » | » | 4 | 1 | » | 10,1 | » | 34,6 | 4,2 | 48,9 | 11,2 | 4 |
| Juin. | 11 | » | » | » | 2 | » | 2 | 14,8 | » | 22,4 | 23,0 | 60,2 | 16,2 | 15 |
| Juil.. | 8 | 1 | » | » | 7 | » | » | 9,6 | 6,6 | 13,4 | 4,9 | 34,5 | 9,0 | 10 |
| Août. | 10 | 1 | » | » | 6 | 1 | » | 8,8 | » | 7,5 | 34,5 | 50,6 | 18,9 | 12 |
| Sept. | 6 | » | » | » | » | » | 1 | » | » | 31,9 | 28,5 | 60,4 | 21,9 | 3 |
| Oct.. | 15 | » | 1 | » | » | 2 | 4 | 3,5 | 0,2 | 41,3 | 5,1 | 50.1 | 10,4 | 29 |
| Nov.. | 12 | » | 3 | 10 | 1 | 1 | 7 | 2,9 | » | 23,1 | 1,7 | 27,7 | 14.2 | 29 |
| Déc.. | 21 | » | 1 | 7 | 1 | 10 | 4 | 2,4 | 5,4 | 106,9 | 4,9 | 117,6 | 24,3 | 4 |
| Somes | 140 | 7 | 10 | 44 | 23 | 23 | 37 | 70,6 | 26,1 | 381,4 | 123,8 | 601,9 | Plus grand maximum en 24 h. : 24mm,3 le 4 déc. | |

Moyenne tombée par jour de pluie... $\frac{601,9}{140} = 4^{mm},3.$

Digitized by Google

# APPENDICE.

Digitized by Google

Digitized by Google

# OUVRAGES IMPRIMÉS

## OFFERTS A L'ACADÉMIE

## PENDANT L'ANNÉE 1884-1885.

### I. Ouvrages divers.

#### A. Ouvrages dont les auteurs appartiennent à l'Académie.

Benoit (A.) *Bébé, le nain du roi Stanislas* (1741-1764), 18 p. in-8°, 1 gravure.
Extrait du *Bull. de la Soc. Philom. Vosgienne*, année 1883-84.
Saint-Dié.

— *Les bibliophiles, les collectionneurs et les bibliothèques des monastères des Trois-Évêchés*, (1552-1790). Gr. in-8°, 300 p., nombreux *ex-libris*.
Mulhouse, Vve Bader et Cie, 1884.

Briquel (C.) *Lunéville depuis sa fondation jusqu'à sa réunion à la France*. In-8° 40 p.
Nancy, Crépin-Leblond, 1884.

Cuvier (O.) *Les réformés de la Lorraine et du pays messin*. In-8° 32 p.
Extrait des *Mém. de l'Acad. de Stanislas* pour 1883.
Nancy, 1884.

Deny (Ed.) *Note sur un frein thermo-dynamométrique à réglage automatique*. In-8°, 15 p., 1 pl.



Digitized by Google

— *Étude sur le rafraichissement des salles d'ateliers, d'habitations, etc., en été, pendant les grandes chaleurs.* In-8°, 135 p., 3 pl.

— *Étude sur la ventilation à degré hygrométrique déterminé des salles de filature et de tissage.* In-8°, 87 p., 19 fig. et 1 pl.

Extraits du *Bulletin technologique* de la Soc. des anciens élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers. Paris, 1884-1885.

GERMAIN (Léon). *Le camée antique de la bibliothèque de Nancy.* In-8°, 11 p., 1 héliogr.

Extrait du *Bulletin monumental.* Tours, 1883.

— *Date de la mort d'Édouard I, comte de Bar.* In-8°, 7 p. Bar-le-Duc, Philipona et Cie, 1884.

— *Monuments funéraires de l'Église Saint-Étienne à Saint-Mihiel* (1349-1856). In-8°, 54 p.

Bar-le-Duc, L. Philipona et Cie, 1884.

— *Les seigneurs de Beaumesnil de la maison de Lorraine* (1458-1604). In-8°, 31 p.

Extr. de la *Soc. libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.* Bernay, 1884.

— *Les armoiries de Gérardmer* (Vosges). In-8°, 8 p.

Extrait du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine.* Nancy, 1884.

— *Ancel, sire de Joinville.* In-8°, 35 p.

Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.* Nancy, 1884.

— *Renseignements sur Alix-Berthe de Lorraine, comtesse de Kibourg, dame de Vignory,* 11 p. in-8°.

Nancy, 1884.

— *L'enseigne de la compagnie d'ordonnance de Claude de Lorraine, duc de Guise.* In-8°, 20 p., 1 pl.

Nancy, 1884.

MARCUS (A.) *Recherches expérimentales sur la dessiccation artificielle des bois.* In-8°, 27 p., 1 pl.

Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz,* année 1881. Metz, Boutillot, 1884.

ROBERT (P.-Charles). *François-Henry de Haraucourt*

Digitized by Google

*Chambley, doyen du chapitre de Metz. Monnaie de compte dont il se servait, son jeton et sa devise.* In-8°, 11 p., 1 fig. Paris, G. Rougier et Cie.

ROBERT (Ferd. des) *Ex-voto de Charles V, duc de Lorraine, dans l'Église de Todmoos* (Brisgau).

Extrait du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, sept. oct. 1884. Nancy, 1884.

SALMON. *Le lieutenant-colonel Emmanuel-Victor Regnard de Gironcourt.* In-8°, 16 p.

Bar-le-Duc, imp. Vve Numa Rolin, Chuquet et Cie.

## B. Ouvrages dont les auteurs sont étrangers à l'Académie.

ALVIN (Frédéric). *Une nouvelle série monétaire.* Rochefort *(Rupes fortis)*, province de Namur. In-8°, 8 pages. Bruxelles, 1883.

CARPENTIER (J.-B.) *La photographie appliquée aux sciences biologiques et le Physiographe universel* du Dr A.-L. Donnadieu. In-8°, 24 p. Lyon, 1884.

CAZIN (l'abbé). *La chapelle et le pèlerinage de Notre-Dame de Rabas. — Notice historique.* In-8°, 88 p., 1 planche. Metz, Béha, s. d.

JOLY (Charles). *Note sur la viticulture en Californie*, 6 pages.

— *Note sur la septième exposition de la Société d'Horticulture d'Épernay*, 8 p.

— *Note sur la dix-neuvième session de la Société pomologique américaine*, 11 p.

— *Note sur les Halles centrales*, 4 p.

Quatre brochures in-8°. Extr. du *Journal de la Soc. nationale d'Hort. de France.* 3e sér., t. VI, 1884. Paris, imp. Roupier et Cie.

Digitized by Google

NETTO (Dr Ladislau). *Aperçu sur la théorie de l'évolution*. In-8°, 22 p. Rio de Janeiro, 1883.

POULMAIRE. *Le procès de J.-B.-N. Flosse.*
Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1881-1882.
Metz, 1883.

SERRURE (R.) *Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie*. Tome III. 1883-84. In-8°, 196 p., avec 10 pl. et 13 fig. dans le texte. Paris-Bruxelles.

---

ANONYME. *Notice sur le T. R. P. Marie-Alphonse de Ratisbonne, fondateur des OEuvres de N.-D. de Sion en Terre-Sainte*. In-12, 164 p., 1 photogr.
Bull. trim. n° 29 des *Annales de la mission de N.-D. de Sion*.
Marseille, 1884.

---

## II. — DOCUMENTS OFFICIELS.

CHAMBRE DE COMMERCE, Metz. *Compte-rendu des travaux de la Chambre de commerce de Metz*, du 1er Avril 1883 au 31 Mars 1884. Gr. in-8°. Texte allemand XII-112 p., texte français XII-110 p.
Metz, imp. *Gazette de Lorraine*, 1884.

SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE ET DE SECOURS MUTUELS. Metz. *Compte-rendu de la fête du 59e anniversaire de sa fondation*. Metz, Delhalt, 1884.

---

Digitized by Google

## III. — Recueils des Académies, des Sociétés savantes, etc.

### EUROPE.

Alsace-Lorraine, **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* Avril-déc. 1884 ; janv.-mars 1885, 5 livr. gr. in-8°. Mulhouse, 1884-1885.

— — *Les premiers éléments de la science de la couleur*, par M. Rosensthiel. Collection de tableaux coloriés faisant suite à la conférence faite par l'auteur, le 28 Septembre 1881. Gr. in-8°, 53 p. IX tableaux. Mulhouse, 1884.

— **Strasbourg.** *Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* Bulletin mensuel, t. XVIII, mai-déc. 1884 ; t. XIX janv.-avril 1885. 11 livr. in-8°. Strasbourg, 1884-1885.

Angleterre, **Manchester.** *Proceedings of the Manchester literary and philosophical Society.* T. XX, 1880-1881, 150 p.; t. XXI, 1881-1882, 192 p. ; t. XXII, 1882-1883, 105 p. Manchester, 1881-1885.

— — *Memoirs of the Manchester literary and philosophical Society.* 3e sér. vol. VII. In-8°, 261 p. London, 1882.

— — *Memoirs of the Manchester literary and philosophical Society. A centenary of science in Manchester.* (1881), by R. Angus Smith, F. R. S. In-8°, 476 p. London, 1883.

Autriche-Hongrie, **Bistritz.** *X. Jahresbericht der Gewerbeschule zu Bistritz in Siebenbürgen.* 1883-1884. Albert Silex Leiter der Gewerbeschule. Fasc. in-8°, 80 p. Bistritz, 1884.

Digitized by Google

— Gratz. *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark.* XXXII Heft. in-8°. XXIII-128 p. — Beilage. *Stiria illustrata.* Feuilles 9-10, in-8°, p. 129-192.

— — *Beitræge zur Kunde steiermarkischer Geschichtsquellen.* 20 Jahrgang. In-8°. 123 p.

— — *Ein Kampf um's Recht. Enthüllungen über die Leitung im Ausschusse des Historischen Vereines für Steiermark*, von Leopold von Beckh-Widmanstetter. In-8°, 192 p. Gratz, 1884.

Bavière, Munich. *Almanach der K. Bayerischen Akademie der Wissenschaften für das Jahr* 1884. In-16, 499 p. München, s. d.

— — *K. B. Akademie der Wissenschaften. Abhandlungen der Mathematisch-Physikalischen Classe.* XIV, 3e Abth. 294 p., 1 pl.; XV, 1e Abth. 328 p., 8 pl. — 2 liv. in-4°. München, 1883, 1884.

— — *K. B. Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe.* 1884. Heft. II-VI, p. 179-1102; 1884, Heft. I, p. 1-146.

— — *K. B. Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte der mathematisch-physikalischen Classe.* 1884, Heft. I-IV, p. 1-654. 1885, Heft. I, p. 1-108, 3 pl. — 11 liv. in-8°. München, 1884, 1885.

— — *Ueber die Methoden in der botanischen Systematik insbesondere die anatomische Methode.* Festrede... von L. Radlkofer. In-4°, 64 p. München, 1883.

— — *Franz von Kobell.* Eine Denkschrift von K. Haushofer. In-4°, 28 p. München, 1884.

— — *Gedæchtnisserede auf Theodor L. W. von Bischoff* gehalten ... am 28 Mærz 1884 von Karl Kupffer. In-4°, 52 p. München, 1884.

Digitized by Google

— — Monumenta Tridentina. — *Beitræge zur Geschichte des Concils von Trient* von August von Druffel. Heft. I. Januar-Mai 1545. In-4°, 112 p. München, 1884.

BELGIQUE, **Arlon.** *Institut archéologique du Luxembourg.* Annales, T. XVI, 30e fascicule. Gr. in-8°, 256 p. Arlon, 1884.

— **Bruxelles.** *L'université de Bruxelles. Notice historique faite à la demande du conseil d'administration par L. Vanderkindere, professeur à la faculté de philosophie et lettres.* Gr. in-8°, 216-CLXXII p. Bruxelles, 1884.

— — *Annales de l'observatoire royal de Bruxelles.* Nouv. série. *Annales astronomiques.* T. IV; T. V, 1er et 2me fasc. — 3 livr. in-4°, 21 pl. Bruxelles, 1883-1884.

— — *Exposition critique de la méthode de Wronski pour la résolution des problèmes de mécanique céleste par* Ch. Lagrange. 1re partie. In-4° 70 p. Bruxelles, 1882.

— — *Observations météorologiques faites aux stations internationales de la Belgique et des Pays-Bas.* 4e année, 1880. Bruxelles, 1884.

— — *Annales de l'observatoire royal de Bruxelles.* — Vade-mecum de l'astronome, par J. C. Houzeau. Gr. in-8°, 1144 p. Bruxelles, 1882.

— — *Bibliographie générale de l'astronomie, ou catalogue méthodique des ouvrages, des mémoires et des observatoires astromoniques publiées depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en* 1880, par J. C. Houzeau et A. Lancaster. T. II. *Mémoires et notices insérées dans les Collections académiques et les Revues* Gr. in-8°, 2225 p. Bruxelles, 1882.

Digitized by Google

— — *Annuaire de l'observatoire royal de Bruxelles.* 49e. 50e et 51e années. 1882-1884. 3 vol. in-16, 367, 210 et 270 p. ; 2 pl. Bruxelles, 1881-1883.

— — *Société royale malacologique de Belgique.* — *Annales.* T. XVIII, 3e sér. t. III. Année 1883. Gr. in-8°, 42 et CLXXXI p. Bruxelles, s. d.

— — *Société royale malacologique de Belgique.* — *Procès-verbaux des séances.* 5 août 1883. — 6 déc. 1884. Gr. in-8°.

— Enghien. *Annales du Cercle archéologique d'Enghien.* T. II, 1er et 2e livr. 2 fasc. gr. in-8°, 248 p. 6 pl. Louvain, 1883-1884.

— Liège. *Société géologique de Belgique. Annales.* T. X, 1882-1883 CCLXXVII, 68, 52 et C p. ; 5 pl. T. XI, 1883-1884, CLIV, 325, 70 et XIII p. ; 5 pl. Liège, s. d.

— — *Société géologique de Belgique. Catalogue des ouvrages de Géologie, de Minéralogie et de Paléontologie ainsi que des cartes géologiques qui se trouvent dans les principales bibliothèques de Belgique,* par G. Dewalque. 1 vol. Gr. in-8°, 394 p. Liège, 1884.

— — *Memoires de la Société royale des sciences de Liège.* — Suppl. au T. X. — Douze tables pour le calcul des réductions stellaires, par E. Folie. In-4°, XVI-131 p. Bruxelles, 1883.

Brême (République de), Brême. *Abhandlungen herausgegeben von naturwissenschaftlichen Vereine zu Bremen.* Band VIII. Heft 2. In-8°, 449-592 p., 2 pl. Band IX, Heft 1. 80 p. 2 pl. — XIXe Jahresbericht April 1883-Mærz 1884. 28 p. Bremen, 1884.

Digitized by Google

FRANCE.

AIN, **Bourg**. *Annales de la Société d'émulation (agriculture, lettres et arts) de l'Ain.* 17e année, avril-déc. 1884; 18e année, janv.-mars 1885. 3 liv. in-8°. Bourg, 1884-1885.

AISNE, **Saint-Quentin**. *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.* 58e année.. 4e série. t. V. Juillet 1881 à janvier 1883. Gr. in-8°, 461 p., 1 pl. Saint-Quentin, 1884.

AUBE, **Troyes**. *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.* T. XLVII, (3e série, t. XX.) Année 1883. Gr. in-8°, 394 p., 2 pl. Troyes, s. d.

BOUCHES-DU-RHÔNE, **Marseille**. *Memoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.* Années 1884-1885. In-8°, 460 p. Marseille, 1885.

CALVADOS, **Caen**. *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* 1883, 538 p. — 1884, 626 p., 2 vol. in-8°. Caen, 1883-1884.

— — *Tables chronologiques, méthodiques et alphabétiques des travaux insérés dans les mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen depuis 1754 jusqu'en 1883 (inclusivement),* par Armand Gaste, secrétaire. In-8°, 151 p. Caen 1884.

— — *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie.* 3e série, 7e volume. Année 1882-83. In-8°, 356 p. 5 pl. Caen, 1883.

DOUBS, **Besançon**. *Académie des sciences, belles-lettres*



Digitized by Google

*et arts de Besançon.* Année 1882, 364 p., 11 pl.; année 1883, 360 p., 9 pl. — 2 vol. in-8°.
Besançon, 1883-1884.

FINISTÈRE, **Brest.** *Bulletin de la Société académique de Brest.* 2e sér., t. IX, 1883-1884. In-8°, 452 p.
Brest, 1884.

GARD, **Nimes.** *Mémoires de l'Académie de Nimes.* VIIe sér., t. V. — Année 1882. Gr. in-8°, 502 p., 3 pl.
Nimes, 1883.

GARONNE (HAUTE-), **Toulouse.** *Recueil de l'Académie des jeux floraux.* 1884. In-8°, 417 p. Toulouse, 1884.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* 8e sér., t. V. 1er et 2e semestre. Gr. in-8°, 274 et 314 p., 20 pl.
Toulouse, 1883.

— — *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France.* 4e série. T. XI, déc. 1883. T. XII. Janv.-déc. 1884. T. XIII. Janv. 1885. 14 livr. In-8°. Toulouse.

— — *Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse. Bulletin.* T. IV. 1883, nos 3 et 4; t. V, nos 1 et 2. 4 livr. gr. in-8°.
Toulouse, 1883-1884.

— — *Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse. Statuts et règlements.* Gr. in-8°, 30 p. Toulouse, 1883.

— — *Société archéologique du midi de la France.* Mémoires. Tome XIII, 2e livr. p. 85-256. in-4°.
Toulouse, 1884.

— — *Société archéologique du midi de la France. Bulletin.* Séances du 3 avril 1883 au 22 juillet 1884 inclus. 3 fasc. in-4°. Toulouse, 1883-1884.

GIRONDE, **Bordeaux.** *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.*

Digitized by Google

4e sér., 44e et 45e année, 1882 et 1883. 1 vol. in-8°, 702, 152 et 116 p. 5 pl. gravées. Bordeaux, 1883.

— — *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux.* Vol. XXXVII. (4e sér., t. VII.) Gr. in-8°, 393-LXXX p., 15 pl. Bordeaux, 1883.

JURA, Lons-le-Saunier. *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.* 3e sér., t. IV. 1883. In-8°. Lons-le-Saunier, 1884.

LOIRE, Saint-Étienne. *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* 2e sér., t. III, 591 p., 1 pl.; t. IV, 499 p. — 2 vol. in-8°. Saint-Étienne, 1883-1884.

LOIRE-INFERIEURE, Nantes. *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* Vol. 4 de la 6e série. In-8°, 194-LX p. Nantes, 1883.

LOIRET, Orléans. *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Tome VIII, nos 117-121. 5 fasc. gr. in-8°. Orléans, 1883-1884.

— — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Tome XVIII, 602 p. in-8°. Atlas in-4°, XIII pl. Orléans, 1884.

LOZÈRE, Mende. *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* Tome XXXV, mars à décembre 1884; XXXVI, janvier à février 1885; table décennale, 1870-1879. 10 livr. in-8°. Mende, 1884-1885.

MAINE-ET-LOIRE, Angers. *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire.* LIVe année, (24e de la 3e série.) In-8°, 159 p. Angers, 1885.

MARNE, Châlons-sur-Marne. *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du départe-*

Digitized by Google

*ment de la Marne.* Année 1882-1883. In-8°. 440 p.
Châlons-sur-Marne, 1884.

— Reims. *Travaux de l'Académie nationale de Reims.* Vol. LXXII. Année 1881-1882, nos 3-4, avec tables générales (1841-1882). 204 et 184 p., photogr. et pl. Vol. LXXIII. Année 1882-1883, nos 1-2, 424 p., photogr. et pl. — 2 vol. in 8°.
Reims, 1883-1884.

MAYENNE Mayenne. *Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne,* 21e, 22e, 23e et 24e années. In-8°, 144 p.
Mayenne, imp. A. Derenne, s. d.

MEURTHE-ET-MOSELLE, Nancy. *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 1883. CXXXIVe année. 5e série, t. I. In-8°, 233 p. Nancy, 1884.

— — *Journal de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.* 32e et 33e années. 1883 et 1884. 2 vol. in-8°, 212 p., 3 pl.; 244 p., 3 pl. Nancy, 1883-1884.

— — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.* 3e série, XIe et XIIe. 2 vol. in-8°, 405 p., 10 pl.; 458, 2 pl. Nancy, 1883-1884.

MEUSE, Bar-le-Duc. *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.* 2e série, t. III. In-8°, 492 p. Bar-le-Duc, 1884.

— Verdun. Société Philomatique de Verdun (Publication de la). *Archéologie de la Meuse. Description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine,* par M. Félix Liégard. Tome II. *Partie centrale du département.* Texte, 191 p. — Atlas de XLIII pl. — 2 vol. in-4°.
Verdun, 1884.

PUY-DE-DÔME, Clermont-Ferrand. *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.* Nos 22-29, de mars 1884 à février 1885. 10 fasc. in-8°.

Digitized by Google

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.* T. XXIV, 1882. In-8°, 734 p. Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES (BASSES-), Pau. *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.* 1882-1883. 11e sér., t. 12e. Gr. in-8°, 519 p. Pau, 1883.

RHÔNE, Lyon. *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.* Classe des sciences. Vol. XXVI. Lyon, 1883-1884.

— — *Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts de Lyon.* 5e sér., t. V, 1882. Gr. in-8°, 340-CLXII p. Lyon, 1883.

SAÔNE-ET-LOIRE, Chalon-sur-Saône. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.* Tome VII, 2e partie. In-4°, XI, 121-167 p. Chalon-sur-Saône, 1884.

SARTHE, Le Mans. *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* XXIXe vol. (2e sér. t. 21). Fasc. 4 et 5. Le Mans, 1884.

— — *Bulletin de la Société philotechnique du Maine.* 3e année, nos 1-4; 4e année, no 1. — 5 fasc. in-8°. Le Mans, 1884.

SEINE, Paris. *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France.* Compte-rendu mensuel. Année 1883, 11; 1884, 3-10; 1885, 1 — 10 fasc. in-8°. Paris, 1884-1885.

— — *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.* XLIII (5e sér., t. 3) 138 p., grav. et pl. — Bulletin. 365 p., grav.

— — *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.* XLIV (5e sér., t. 4) 205 p., grav. et 3 pl. — Bulletin. 344 p., grav. 2 vol. in-8°. Paris, 1882-1883.

— — *Bulletin mensuel de la Société nationale*

Digitized by Google

*d'acclimatation de France*, 4e sér., t. I. Mars à déc. 1884; t. II, janv. à mars 1885; 13 fasc. in-8°.

— — *Société de Géographie.* Bulletin. 7e série, tome V, 1884; tome VI, n° 1. — 5 fasc. in-8°.

— — *Société de Géographie.* Compte-rendu des séances. 1884, nos 10-19; 1885, nos 1-8 — 16 fasc. in-8°.

— — *Journal mensuel de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale et de la Société française de statistique universelle.* 54e année, mars à décembre 1884; 55e année, janvier à avril 1885. 12 fasc. gr. in-8°.

— — *Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France.* 2e sér., t. X, oct. 1884 à mars 1885; tome XI avril 1885, nos 236-266.

SEINE-ET-OISE,

SEINE-INFÉRIEURE, Rouen. *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année* 1882-1883. In-8°, 452 p. Rouen, 1884.

— — *Bulletin de la Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.* T. XXXV, n° 4; t. XXXVI, nos 1 à 3. 4 fasc. in-8°. Rouen, 1883-1884.

— — *Bulletin de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* Exercice 1883-1884. In-8°, 343 p. Rouen, 1884.

— — *Bulletin de la Société des Amis des sciences naturelles de Rouen.* 2e sér., 19e année, 1883, nos 1 et 2; 20e année, 1884, n° 1 — 3 fasc. in-8°. Rouen, 1883-1884.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.* T. XXXII, Tables.. T. XXXIII, nos 204,

Digitized by Google

205 et 206. *Cours comparés des bestiaux et des céréales....* 4 fasc. in-8° et tableaux graphiques. Rouen, 1884.

SÈVRES (DEUX-), **Niort.** *Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres.* Bulletins. 1883, 10-12; 1884, 1-12; 5 fasc. gr. in-8°.

— — *Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres.* Tables générales des mémoires (1836-1881) et des bulletins (jusqu'à 1881) par Léo Desaivre; (2e sér., tome XX, 1883, 2e partie.) Gr. in-8°, 240 p. Niort.

— — *Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres.* Mémoires. 3e série, tome I, 1884. Gr. in-8°, 394 p., 5 pl. Niort.

SOMME, **Abbeville.** *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.* 3e sér., 3e vol. (XVe de la coll.). In-8°, 464 p, Abbeville, 1884.

— — *Bulletin des procès-verbaux de la Société d'émulation d'Abbeville.* Années 1881, 1882, 1883. 3 fasc. in-8°. Abbeville, 1882-1884.

— **Amiens.** *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* Année 1884, nos 1-4. 4 fasc. in-8°. Amiens, 1884-1885.

TARN-ET-GARONNE, **Montauban.** *Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.* 1882-83. Gr. in-8°, 144 p. Montauban, 1883.

VIENNE, **Poitiers.** *Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.* Nos 266-271. 6 fasc. in-8°. Poitiers, 1883-1884.

VOSGES, **Epinal.** *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges.* 1884. In-8°, 628 p. Épinal, 1884.

Digitized by Google

— **Saint-Dié.** *Bulletin de la Société philomatique vosgienne.* 10ᵉ année, 1884-85. Gr. in-8°, 186 p. Saint-Dié, 1885.

YONNE, **Auxerre.** *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* 37ᵉ vol. (7ᵉ de la 3ᵉ sér.) 1883, p. 103-240, 13-40 et XXV-LXIX. 3 pl. et grav. — 38ᵉ vol. 1884, p. 1-256, 1-112 et I-XXXII. 1 pl. et plusieurs coupes géologiques. 2 vol. gr. in-8°. Auxerre, 1884.

HOLLANDE, **Haarlem.** *Tijdschrift uitgegeven door de nederlandsche maatschapij ter bevordering van Nijverheid.* 4ᵉ série. vol. VIII, juin à décembre 1884. — Vol. IX, janvier à mai 1885, 12 liv. in-8°. Haarlem, 1884-1885.

LUXEMBOURG (Grand-duché de), **Luxembourg.** *Publications de l'Institut Royal Grand-Ducal de Luxembourg.* (section des sciences naturelles et mathématiques). T. XIX. In-8°, XXXVIII-291 p. 16 pl. Luxembourg, 1883.

PRUSSE, **Gœrlitz.** *Neues lausitzisches Magazin.* 60ᵉ vol. 2 livr. in-8°, 430 p. Gœrlitz, 1884.

— **Halle.** *Nova acta Academiæ Cæsareæ-Leopoldino-Carolinæ germanicæ naturæ curiosorum.* Tome XLIV, 459 p., 22 pl.; tome XLV, 402 p., 14 pl., 14 tableaux; tome XLVI, 539 p., 11 pl. 3 vol. in-4°. Halle, 1883-1884.

— **Kœnigsberg.** *Schriften der Physikalisch-œkonomischen Gesellschaft zu Kœnigsberg.* 1883 (24ᵉ ann.) 2 fasc. in-4°. Kœnigsberg, 1883-1884.

RUSSIE, **St-Pétersbourg.** *Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.* Bulletin. Tome XXIX, nᵒˢ 1, 3 et 4, avril, oct. et déc. 1884, 3 fasc. in-4°. Tome XXX, p. 1-151; avril 1885.

— — *Académie imperiale des sciences de St-Péters-*

Digitized by Google

*bourg.* Mémoires. Tome XXXII, n° 13. *Beitræge zur Craniologie des Grossrussischen Bevœlkerung der nœrdlichen und mittleren Gouvernements des Europœischen Russlands*, von Prosektor A. Tarenetzky. St-Pétersbourg, 1884.

— — *Annalen des Physikalischen Central-Observatoriums* herausgegeben von H. Wild. Année 1883. 1re et 2e parties. 2 vol. in-4°. XLIV-189 et LVI-593 p.; 1 carte.

— — *Ein Blick auf das Unterrichtswesen Russlands in XVIII Jahrhundert bis* 1872, von Graf D. A. Tolstoi. *Aus dem Russischen übersetzt von P. v.* Kügelgen. Gr. in-8°, 121 p. St-Pétersbourg, 1884.

— — Académie des sciences de St-Pétersbourg, *Mémoires.* VIIIe série. In-4°. St-Pétersbourg, 1884.

Tome XXXI. N° 15. *Allgemeine Jupiterstœrungen des Encke'schen Cometen...*, von Th. Wittram. (6 sept. 1883), 48 p.

N° 16. *Russische Caledonit-und Linarit-Krystalle*, von P. W. Jeremejew. (24 mai 1883), 22 p.

Tome XXXII. N° 1. *Die Fossilen Pteropoden am Ostabhange des Urals*, von A. Karpinsky. (18 oct. 1883), 20 p., 1 pl.

N° 2. *Bestimmung des Werthes der Siemens' schen Widerstand-Einheit....*, von H. Wild. (20 déc. 1883), 122 p., 5 pl.

N° 3. *Untersuchungen über die Bewegung des Encke'schen Cometen* 1871-1881, von O. Backlund (4 oct. 1883), 50 p.

N° 4. *Zur Entwickelung der Stœrungsfunction*, von O. Backlung. (31 janv. 1884), 33 p.

N° 5. *Die Fluss-Thœler des mittleren Russlands*, von S. Nikitin (27 mars 1884), 24 p.



Digitized by Google

N° 6. *Helligkeitmessungen der Bessel'schen Plejadensterne,* von Ed. Lindermann. (27 mars 1884), 29 p.

N° 7. *Studien über Blut,* von H. Struve. (24 avril 1884), 34 p.

N° 8. *Neuaufgefundene hebraïsche Bibelhandschriften,* von Dr. A. Harkavy. (17 avril 1884), 48 p., 5 phototypies.

N° 9. *Ueber den histologischen Bau und die Vertheilung der nervœsen Endorgane auf der Fühlern der Myriopoden,* von Basil Sazepin. (20 déc. 1883), 20 p., 3 pl.

N° 10. *Studien über Krystalle und Krystallite,* von A. Famintzin. (29 mai 1884), 26 p., 3 pl.

N° 11. *Theoretische Untersuchungen über die intermediœre Bahnen der Cometen in der Nœhe eines stœrenden Kœrpers,* von H. Gyldén. (29 mai 1884), 23 p.

N° 12. *Des divers types musculaires et de la façon différente dont s'exprime la force active des muscles,* par le Dr. L. Lesshaft. (8 mai 1884), 41 p.

N° 13. *Beitrœge zur Craniologie der Grossrussischen Bevœlkerung der nœrdlichen und mittleren Gouvernements des europœischen Russlands,* von Prosektor A. Tarenetzky. (août 1884), 81 p.

Suisse, **Zurich.** *Mittheilungen des antiquarischen Gesellschaft in Zurich.* XLIX. Das Ritterhaus Bubikon von H. Zeller-Werdmüller. In-4°, p. 145 à 174, 4 pl. Zurich, 1885.

Digitized by Google

## AFRIQUE.

ALGÉRIE, **Alger.** Revue africaine. *Journal des travaux de la Société historique algérienne.* 28e année. nos 163-168, janvier à décembre. **Alger, 1884.**

---

## AMÉRIQUE.

BRÉSIL, **Rio-de-Janeiro.** *Annales de l'observatoire impérial de Rio-de-Janeiro* par L. Cruls. Tome II. Observations et mémoires. 1882. Gr. in-4°, 21 pl. **Rio-de-Janeiro, 1883.**

ÉTATS-UNIS :

COLUMBIA, **Washington.** *Annual Report of the Board of the Smithsoniam Institution....* for the year 1882. In-8°, 855 p. **Washington, 1884.**

— — *Report of the Commissioner of agriculture* for the year 1883. In-8°, 496 p., 43 pl., 1 carte. **Washington, 1883.**

— — *Mineral resources of the United States.* In-8°, 813 p.

CONNECTICUT, **New-Haven.** *Transactions of the Connecticut Academy of arts and sciences.* Vol. VI, Part. I. In-8°, 294 p., XXXII pl. **New-Haven, 1884.**

JOWA, **Davenport.** *Proceedings of the Davenport Academy of natural sciences.* Vol. III, part. III, 1879-1881. In memoriam Joseph Duncan Putnam. In-8°, p. 195-314, 4 pl. **Davenport. 1883.**

Digitized by Google

— — *Elephant Pipes in the Museum of the Academy of natural sciences*, by Charles E. Putnam. In-8°, 40 p. Davenport, 1885.

MASSACHUSETTS, **Boston.** *Proceedings of the American Academy of arts and sciences.* New series, vol. XI (XIX), part. 1 and 2. 2 vol. in-8°, 588 p., 5 pl. Boston, 1883-1884.

— **Cambridge.** *Annual report of the curator of the Museum of Comparative Zoœlogy at Harvard college...* for 1883-1884. In-8°, 34 p. Cambridge, 1884.

— — *Bulletin of the Museum of Comparative Zoœlogie.* Vol. XI, n° 10. In-8°, p. 211-238. Cambridge, July 1884.

MISSOURRI, **St-Louis.** *The Transactions of the Academy of sciences of St-Louis.* Vol. IV, n° 3, p. 395-554, et LXV-XCVI, 4 photogr., 1 pl. St-Louis, 1884.

PENSYLVANIE, **Philadelphie.** *Proceedings of the Academy of Natural sciences of Philadelphia.* January-december 1884, 3 fasc. in-8°, 395 p., 8 pl. Philadelphia, 1884-1885.

MEXIQUE, **Mexico.** *Anuario del Observatorio astronomico nacional de Tacubaya* para el ano de 1885. 5e année. In-18, 339 p. Mexico, 1884.

---

## ASIE.

CHINE, **Zi-ka-Wei.** *Bulletin mensuel de l'observatoire magnétique et météorologique de Zi-ka-Wei, près Chang-Hai,* fondé et dirigé par les missionnaires de la Compagnie de Jésus.

Digitized by Google

Tome V. Année 1879, 213 p.
Tome VI. » 1880, 238 p.
Tome VII. » 1881, 213 p.
Tome VIII. » 1882, 176 p.
Tome IX. » 1883, 174 p.

*Le magnétisme terrestre à Zi-ka-Wei,* par Marc Dechevrens, S. J. (1881, 53 p., 13 pl.).

*Sur l'inclinaison des vents, nouvelle girouette pour observer cette inclinaison etc.*, par M. Dechevrens S. J. Directeur de l'observatoire. (1er Juin 1881, 32 p., 9 pl. in-4°). 7 vol., in-4°.

Zi-ka-Wei. Typ. de la mission catholique, à l'orphelinat de Tou-sè-Wè, 1880-1884.

---

## IV. — Revues et Journaux.

*Le Bon Cultivateur,* recueil agronomique, organe de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle.... 64e année, de janvier à décembre 1884. In-4°. Nancy.

*Le Lorrain, écho de Metz et d'Alsace-Lorraine,* 2e et 3e années, du 29 mai 1884 au 28 mai 1885. In-f°. Metz.

*Le Moniteur de la Moselle,* 56e et 57e années, du 27 mai 1884 au 28 mai 1885. In-f°. Metz.

*Revue d'Alsace,* 15e année, juillet-août-septembre, 1 fasc. in-8°. Belfort.

*Le Messin,* 2e et 3e années, du 29 mai 1884 au 28 mai 1885. In-f°. Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

# TRAVAUX MANUSCRITS

## DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE L'ACADEMIE

### PENDANT L'ANNÉE 1884-1885.

L'astérisque indique les travaux dont l'Académie à voté l'impression dans ses Mémoires.

ABEL (Ch.)*. *Notice biographique sur Me Dommanget, le dernier des avocats messins.*

—* *Notice biographique sur M. le président Orbain.*

AURICOSTE DE LAZARQUE*. Rapport sur le concours de poésie de l'année 1884-1885, au nom d'une commission composée de MM. Curicque, Ferrez et Auricoste de Lazarque.

BELLEVOYE (Ad.)*. *Note sur quelques marques de potiers de la période gallo-romaine.*

BÉRARD (l'abbé A.)*. Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1884-1885.

BOX (N.)*. *Étymologie de Sarreguemines déduite de sa situation topographique entre Steinbach et Ritching.*

CIZEL (l'abbé). *Corneille.* Poésie.
Concours de 1884-1885. — Mention honorable.

CURICQUE (l'abbé J.)* (1). *Notice historique sur le culte du B. Charlemagne.*

(1) Ce travail sera inséré dans le volume suivant.

Digitized by Google

DENY (Éd.)* (1). *Note sur les appareils automatiques de sûreté des machines à vapeur.*
Concours de 1884-1885. — Médaille d'argent.

GÉRARD (L.)* *Le véritable emplacement du village appelé* Petit-Fa *en* 1550.

HAILLECOURT (Alf.). *Circonférences focales des courbes de second ordre.*

— *Sphères focales des surfaces de second ordre.*

HUBER (Émile)*. *Découvertes numismatiques. Canton de Sarreguemines.*

— Rapport sur la candidature de M. Box à une place de membre titulaire de l'*Académie*, au nom d'une commission composée de MM. Abel, Ledain et Huber.

LAMETZ*. Rapport sur le concours des sciences appliquées de l'année 1884-1885, au nom d'une commission composée de MM. Bourgeat, Fleck, Schuster et Lametz.

LEDAIN (l'abbé Ad.). Rapport sur la candidature de M. Huber à une place de membre titulaire de l'*Académie*, au nom d'une commission composée de MM. Abel, Lametz et Ledain.

MAURICE. *Notice sur un fragment de mâchoire fossile trouvée dans le diluvium, à S^te^-Ruffine.*

MERCIER (Louis). *Au pays natal.* Poésie.
Concours de l'année 1884-1885.

OPPEPIN (Louis). *Hymne au soleil de printemps.*
Concours de l'année 1884-1885. — Mention honorable.

ROBERT (Ferd. des)*. *Les Seigneurs de Xonville.*

(1) Ce mémoire, suivant le désir de l'auteur, ne paraîtra que dans le volume suivant.

Digitized by Google

ROYER (Paul de). *Le cœur ne change pas.* Poésie.
Concours de l'année 1884-1885. — Mention honorable.

SCHUSTER (Aimé) *. *Observations météorologiques* faites à Metz pendant l'année 1884.

VION (l'abbé Hubert). Pièce de vers en patois messin.
Concours de l'année 1884-1885. — Mention très honorable.

---

TRAVAUX PRÉSENTÉS AU CONCOURS DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1884–1885 ET RESTÉS ANONYMES.

*La petite sœur des pauvres,* avec l'épigraphe : *Laissez venir à moi les pauvres vieillards.*

*Fleurs de printemps; feuilles d'automne;* épigraphe : *Une larme en dit plus que tu n'en pourrais dire.*

*L'avare,* conte.

*Méditation*; épigraphe : *Je continuerai.*

*La vengeance d'un enfant;* épigraphe : *Iræ furor brevis est.*

*Au pays natal;* épigraphe : *Oh! de la patrie invincible charme!*

*Deux lueurs;* épigraphe : *Gloire à Dieu seul! son nom rayonne dans mes ouvrages.*

Cinq pièces sous l'épigraphe :

*Et l'intérêt commun veut qu'on se réunisse*
*Pour flétrir un méchant, pour en faire justice.*

Une comédie et deux fables.

---



Digitized by Google

Digitized by Google

# TABLEAU

DES

# MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

## SIGNES ABRÉVIATIFS.

☆. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. ☆. Officier — —
C. ☆. Commandeur — —
G. O. ☆. Grand officier — —
✠. Médaille militaire.
A. ✠. Officier d'Académie.
I. ✠. Officier de l'Instruction publique.

Digitized by Google

# TABLEAU

DES

# MEMBRES DE L'ACADÉMIE

**Bureau pour l'année 1885-1886.**

| | |
|---|---|
| *Président titulaire :* | M. le Dr WINSBACK. |
| *Président honoraire :* | M. A. BENOIT. |
| *Vice-Président :* | M. AURICOSTE DE LAZARQUE. |
| *Secrétaire :* | M. l'Abbé BÉRARD. |
| *Secrétaire-Archiviste :* | M. l'Abbé FRIREN. |
| *Trésorier :* | M. A. BELLEVOYE. |

**Conseil d'Administration pour l'année 1885-1886.**

*Membres de droit :* MM. les membres du Bureau.

*Membres élus en exécution de l'article 59 du règlement :* M. LAMETZ. M. E. DE SAULCY.

*Agent :* M. E. COLON, directeur de LA MESSINE.

**Admissions pendant l'année 1884-1885.**

*Membres titulaires :* M. DÉSIRÉ AMBLARD, viticulteur à Lorry-devant-le-Pont, élu le 26 février 1885 ; — M. N. BOX, I. ✠, ancien principal du collège de Sarreguemines, élu le 28 août 1884 ; — M. EMILE HUBER ✠, ancien élève de l'Ecole centrale, ingénieur civil, à Sarreguemines, élu le 26 juin 1884.

Digitized by Google

**Membres décédés pendant l'année 1884-1885.**

*Membres honoraires :* M. J.-A. BARRAL, O. ✠, ancien élève et répétiteur de l'École polytechnique, secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture de France, décédé à Paris, le 10 septembre 1884 ; — M. HENRI FRÉCOT, C. ✠, inspecteur général des ponts et chaussées, décédé à Nancy, le 30 Mai 1884 ; — M. ORBAIN, ✠, président de chambre honoraire à l'ancienne Cour d'appel de Metz, décédé à Metz, le 17 septembre 1884 ; — M. EUGÈNE ROLLAND, G. O. ✠ ; membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur général honoraire des manufactures de l'Etat français, décédé à Paris, au mois d'avril 1885 ; — Mme AMABLE TASTU, décédée à Palaiseau (Seine-et-Oise), le 11 Janvier 1885.

*Membre titulaire :* M. AUGUSTE MIGETTE, A. ❦, peintre, décédé à Longeville-lès-Metz, le 30 octobre 1884.

*Membres correspondants :* M. CHARLES GOMART, ✠, secrétaire général du Comice agricole de Saint-Quentin, décédé à Saint-Quentin, le 25 décembre 1884 ; — M. JEAN GIRARDIN, O. ✠, A. ❦ ; correspondant de l'Institut (Académie des sciences), décédé à Rouen, le 30 mai 1884 ; — M. JOSEPH PIROUX, ✠, A. ❦, directeur de l'École des sourds et muets, décédé à Nancy, le 27 juillet 1884.

# LISTE DES MEMBRES

## DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

*A la date du 28 Mai 1885*

**Membres honoraires.**

MM.

1830. BLANC (F.), publiciste ; rue des Dominicains, 10, à Nancy.

1850. BOILEAU (PROSPER), O. ✠, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, correspondant de l'Institut (Académie des sciences) ; rue de la Bibliothèque, 7, à Versailles.

1841. DAUBRÉE (AUGUSTE), G. O. ✠, I. ❦, membre de l'Institut, (Académie des sciences), inspecteur général des mines ; boulevard Saint-Germain, 254, à Paris.

Digitized by Google

1851. JACQUOT (E.), O. ✠, inspecteur général des mines; rue de Monceau, 83, à Paris.
1861. LEMUD (A.-G. de), ✠, peintre; rue Mazagran, 9, à Nancy.
1863. MARCUS (ADOLPHE), ✠, ancien élève de l'École polytechnique; place Dauphine, 31, à Toul.
1836. MARÉCHAL (L.-C.)[1], O. ✠, peintre d'histoire, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts); rue Charée, 4, à Bar-le-Duc.
1863. MÉZIÈRES (ALFRED), O. ✠, A. ❡, membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.
1843. PUYMAIGRE (le comte THÉODORE de), homme de lettres; rue de l'Université, 17, à Paris.
1857. RAILLARD (EMMANUEL), O. ✠, inspecteur général des ponts et chaussées; rue Fénelon, 7, à Paris.
1846. ROBERT (CHARLES), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), intendant général inspecteur en retraite; boulevard de la Tour-Maubourg, 25, à Paris.
1876. SALMON (AUGUSTE), O. ✠, A. ❡, sénateur, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); boulevard Saint-Germain, 168, à Paris.
1849. SAULCY (ERNEST M. J. CAIGNART de), ✠, ancien lieutenant de vaisseau; rue de la Ravinelle, 27, à Nancy.
1860. THOMAS (AMBROISE), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Conservatoire de musique de Paris.
1847. VIRLET (EDOUARD), O, ✠, colonel d'artillerie en retraite; rue du Château, 5, à Fontainebleau.

### Membres titulaires.

MM.

1858. ABEL (CHARLES), docteur en droit.
1878. AMBLARD (DÉSIRÉ) viticulteur, à Lorry-devant-le-Pont.
1873. ANTOINE médecin vétérinaire.
1883. AURICOSTE DE LAZARQUE, à Retonfey.
1859. BELLEVOYE (ADOLPHE), graveur, rue du Four-du-Cloître, 5.
1877. BENOIT (ARTHUR), membre de plusieurs sociétés savantes.
1875. BÉRARD (l'abbé)[2] professeur de rhétorique au Petit-Séminaire.

1 Décédé à Bar-le-Duc, le 17 janvier 1887.
2 Chanoine honoraire, 7 avril 1887.

Digitized by Google

1879. BOURGEAT (l'abbé)[1], professeur de sciences au Grand-Séminaire.
1885. BOX (Nicolas), I. ✤, ancien principal du collége de Sarreguemines.
1884. CURICQUE (l'abbé J.), curé de Haute-Kontz.
1879. FERREZ (Eugène).
1869. FLECK (l'abbé), chanoine.
1874. FRIREN (l'abbé), professeur de sciences au Petit-Séminaire.
1836. HARO[2], docteur en médecine.
1870. HUBER (Emile), ✲, ingénieur civil, à Sarreguemines.
1877. JACQUEMIN (Remy), architecte, avenue Serpenoise.
1881. LAMAILLE, président du Comice agricole de Metz.
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie.
1867. LEDAIN (l'abbé Adolphe)[3], rue Mazelle.
1868. LEJEUNE (Jules), avocat.
1871. MARCHAL (Eugène), docteur en médecine.
1878. MARCHAL (C.), ✲, docteur en médecine.
1875. MAURICE, géomètre, à Sainte-Ruffine.
1875. PANGE (le comte Maurice de), au château de Pange.
1847. PROST (Auguste), homme de lettres.
1872. REMOISSENET, ingénieur-opticien, rue Fournirue.
1849. SAMSON, médecin vétérinaire.
1875. SAULCY (Félicien de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon.
1873. SIMON (Léon), peintre, rue du Moyen-Pont.
1871. VIANSSON (Louis), ✲, ancien maire de Plappeville.
1873. WINSBACK (Ernest), docteur en médecine, rue Serpenoise.

### Associés-libres non résidants.

MM.

1863. ADERER (Adolphe), ✲, A, ✤, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, à Paris.
1863. ALMERAS-LATOUR (le baron Louis-M.), O. ✲, conseiller à la Cour de cassation ; quai Saint-Michel, 23, à Paris.
1864. BABINET (Léon), O. ✲, A. ✤, lieutenant-colonel dans l'armée territoriale.
1857. BÉGIN (Émile), docteur en médecine, rue Fabert, 42 *bis*, à Paris.
1856. BOUCHOTTE (Émilien), ✲, ingénieur civil, place Saint-Michel, 6, à Paris.
1863. BOURGEOIS, ✲ I. ✤, inspecteur d'Académie à Beauvais.

1 Curé de Sainte-Ruffine, septembre 1885.
2 Décédé à Montpellier, le 17 mai 1886.
3 Chanoine honoraire, 7 avril 1887.

Digitized by Google

1846. CAZALAS (L.), C. ✠, médecin inspecteur de la réserve; impasse Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.
1853. CHABERT (F.-M.)[1], à Metz.
1853. CHASTELLUX (de), ✠, ancien sous-préfet.
1881. COETLOSQUET (le baron MAURICE du); rue de Serre, 16, à Nancy.
1864. COLLIGNON (CLAUDE), I. ✠, principal émérite; faubourg Stanislas, 1, à Nancy.
1864. CROVA (ANDRÉ), ✠, A. ✠, professeur de physique à la Faculté des sciences de Montpellier.
1865. CUVIER (OTHON), pasteur de l'Église réformée, faubourg Stanislas, 29 *bis*, à Nancy.
1870. DEMOGET[2], architecte-ingénieur de la ville de Nantes.
1871. DIDION (JULES), ✠, docteur en médecine; rue Saint-Nicolas, 28, à Nancy.
1847. DIEU (SOSTHÈNE), O. ✠, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite, directeur de *La Santé*, à Dunkerque.
1857. DU COLOMBIER (MAURICE), directeur du télégraphe à Amiens.
1864. FOURNIER (J.-B.), G. O. ✠, général de brigade du génie du cadre de réserve; rue Cassette, 20, à Paris.
1877. GANDELET (le comte ALBERT), camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, rue de Strasbourg, 57, à Nancy.
1882. GARGAN (CHARLES de), au château de Preisch.
1869. GÉHIN, ancien pharmacien; à Remiremont.
1873. GILBRIN, docteur en médecine, rue Chaplerue, 7, à Metz.
1863. GOULIER (C.-M.) O. ✠, I. ✠, colonel du génie en retraite; rue Vaneau, 49, à Paris.
1837. GRELLOIS (EUGÈNE), C. ✠, I. ✠, docteur en médecine, médecin principal de première classe en retraite; à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
1855. GUÉPRATTE (l'abbé LOUIS), supérieur du Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1878. GURY (ALPHONSE), pharmacien à Metz.
1864. HANRIOT (CHARLES), ✠, I. ✠, inspecteur d'Académie; à Troyes.
1835. HANRIOT (THÉODORE), ✠, professeur à la faculté des sciences de Lille.
1864. JACQUET (AUGUSTIN), A. ✠, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, à Paris.
1858. LACOULONCHE (de), ✠, A, ✠, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne; rue de Seine, à Paris.

1 Décédé à Metz, le 8 juillet 1885.
2 Décédé à Nantes, en juillet 1887.



Digitized by Google

1847. LANGLOIS, O. ✠, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite; à Paris.
1872. LANIER (le baron), ancien inspecteur des forêts; à Rémilly.
1844. MAILLOT (François-Clément), ✠, médecin inspecteur, ancien président du Conseil de santé des armées; à Paris.
1858. MAUROUARD, O. ✠, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef du service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1847. MENGIN-LECREULX (Gabriel), G. O. ✠, général de division du génie du cadre de réserve; rue de Vaugirard, 58, à Paris.
1863. MICHEL (Emile), peintre; avenue de l'Observatoire, 9, à Paris.
1843. MICHEL (le chevalier Emmanuel), ✠, conseiller honoraire de Cour d'appel; à Tulle (Corrèze).
1857. MOUZIN (Edouard), professeur au Conservatoire de musique; boulevard Magenta, 154, à Paris.
1856. PÈTRE (Charles), A. ✠, statuaire, directeur de l'École régionale des beaux-arts à Bourges.
1858. PETSCHE (Charles), O. ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées; rue de La Bruyère, 19, à Paris.
1843. PLASSIARD, O. ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite; à Lorient.
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), O. ✠, médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie.
1844. SAINT-VINCENT (le baron Paul de), O. ✠, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Nancy.
1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte François van der); rue de la Loi, 13, à Bruxelles.
1873. TARATTE, A. ✠, ancien professeur; rue Monge, 118, à Paris.
1863. TERQUEM (Alfred), ✠, I. ✠[1], professeur de physique à la Faculté des sciences de Lille.
1836. TERQUEM (Olry)[2], ancien pharmacien; rue de la Tour, 78, à Paris-Passy.
1862. TRAUTMANN, ingénieur en chef des mines à Dijon.
1852. VIAL (Jules), O. ✠, lieutenant-colonel d'état-major, professeur à l'École d'état-major; à Paris.
1847. VINCENOT, O. ✠, lieutenant-colonel du génie en retraite.
1865. WELTER (J.-B.), chef d'escadron d'artillerie dans l'armée territoriale.
1857. WOLF (C.), I. ✠, astronome à l'Observatoire de Paris.
1849. WORMS (Justin), banquier; rue du Conservatoire, 10, à Paris.

1 Correspondant de l'Institut, 1886. Décédé à Lille, le 16 juillet 1887.
2 Décédé à Paris-Passy, en juin 1887.

Digitized by Google

### Agrégés-Artistes.

MM.

1878. DUJARDIN (A.), sculpteur, à Metz.
1873. ÉTIENNE (Henry), artiste lithographe; rue Serpenoise, 10, à Metz.
1875. GRAFFE, peintre-décorateur; rue des Huiliers, 10, à Metz.
1838. NOUVIAN, artiste lithographe, nouveau faubourg Saint-Jean, 22, à Nancy.
1873. SCHUSTER (Aimé), professeur de physique et de chimie à l'école industrielle de Metz.
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue des Allemands, 74, à Metz.

### Correspondants.

MM.

1856. ABORD (Hyppolyte), avocat; à Autun.
1861. ANCELON (E.-Auguste)[1], docteur en médecine; rue des Ponts, 78, à Nancy.
1861. AUBURTIN-LALLEMAND (Ernest), docteur en médecine; rue Bonaparte, 18, à Paris.
1833. AUDOY (J.-Victor), C. ✠, général de brigade; à Lavaur.
1859. BEAUDOIN (Jules), ✠, géologue; à Châtillon-sur-Seine.
1877. BÉCUS (Edouard), ancien notaire, agronome; à Nancy.
1861. BELLIN (Gaspard), juge suppléant au tribunal de première instance de Lyon.
1855. BENEYTON (Amédée), percepteur à Besançon.
1867. BERIGNY, ✠, A. ❶, docteur en médecine, membre de la Société de météorologie de France; à Versailles.
1882. BERNARD (Claude), A. ❶, médecin à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle).
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand séminaire de Bordeaux.
1878. BOGINO (Fréd.-Louis), statuaire; rue du Moulin-Vert, 59, à Plaisance-Paris.
1865. BONVALLOT (Éd.), conseiller à la Cour d'appel de Dijon.
1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemarck; à Dunkerque.
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1835. BOUILLET (J.-B.), ✠, naturaliste, directeur du musée de Clermont-Ferrand.

1 Décédé à Nancy, le 29 mars 1886.

Digitized by Google

1879. BRIQUEL (Charles), avocat, administrateur de la bibliothèque de Lunéville.
1878. BUZY, professeur au lycée de Sens.
1852. CAEN (Samuel), hébraïste; à Paris.
1868. CARRA DE VAUX (le baron A.-F,), juge honoraire au tribunal de la Seine; rue de Tournon, à Paris.
1845. CARPENTIN (le major), O. ✠, commissaire près le premier conseil de guerre de Marseille.
1859. CASTAN (Auguste), ✠, I. ❖, conservateur de la bibliothèque de la ville de Besançon, correspondant de l'institut.
1843. CHAMPIGNEULLE, rue du Pontiffroy; à Metz.
1867. CHAUTARD (J.), I. ❖, doyen de la Faculté des sciences de Lille.
1826. CHENOU, ✠, I. ❖, ancien doyen de la Faculté des sciences de Poitiers.
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ✠, ✠, avocat à la Cour d'appel de Paris.
1870. COLIN (Léon), C. ✠, I. ❖, médecin principal de première classe en retraite.
1868. COLNET D'HUART (de), docteur ès-sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg.
1852. COLSON, ✠, docteur en médecine; à Noyon.
1821. DELCASSO (Laurent), O. ✠, I. ❖, recteur émérite.
1835. DELMAS (Louis), I. ❖, agent général de *La Nationale*, compagnie d'assurances sur la vie humaine, à Reims.
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, directeur de l'usine de Mertzwiller (Alsace).
1868. DUBOIS (Edouard), ancien officier de marine, professeur d'hydrographie à l'École navale de Brest.
1877. DUPRIEZ (Raymond), libraire (archéologie-numismatique), place de Brouckère, 24, à Bruxelles.
1852. ENGLING, professeur à l'Athénée de Luxembourg.
1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des recherches utiles de Trèves.
1837. FRANCK, docteur en médecine; à Montpellier.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres; à Lille.
1866. GENTIL (Emile), A. ❖, fabricant de papier à Mainbottel (Meurthe-et-Moselle).
1880. GÉRARD (L.), conducteur des ponts et chaussées, au Hâvre.
1882. GERMAIN (Léon), membre de la Société d'Archéologie lorraine, à Nancy.
1872. HAILLECOURT (Alf.), professeur de mathémathiques; à Bordeaux.
1850. HÉRICOURT (le comte Achmet d'), ✠, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras; à Souchez, près Arras.

Digitized by Google

1863. HUARD (Adolphe), homme de lettres, secrétaire général de l'institut protecteur de l'enfance; rue de l'Ancienne-Comédie, 18, à Paris.
1868. HUBERT (Louis), receveur des domaines à Crèvecœur (Oise).
1857. HUMBERT (Gustave), A. ✠, sénateur; à Paris.
1873. HYVER (l'abbé), professeur de rhétorique.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); à Bruxelles.
1878. KRAUS (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg, en Brisgau.
1875. KUHN (l'abbé Hermann), curé de Brouderdorff (Lorraine).
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres; rue du Colisée, 19, à Paris.
1878. LAPAIX (Constant), graveur héraldique; à Nancy.
1854. LARCHEY (Lorédan), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; rue de Londres, 29, à Paris.
1830. LAURENT (Jules), conservateur du musée d'Épinal.
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras.
1860. LENOIS (Victor), architecte, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts); boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.
1844. LEPAGE (Henri), ✠, I. ✠, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle; à Nancy.
1865. LERAS (Napoléon), ✠, I. ✠, docteur ès-sciences, inspecteur d'Académie; à Auxerre.
1875. LETELLIER (C.-A.-L.), ✠, ex-régent de rhétorique du collége de Lisieux; à Caen.
1864. LÉVY (Isaac), rabbin; à Vesoul.
1872. LUCAS (Charles), architecte.
1865. MAHON DE MONAGHAN (Eugène), ✠, consul de France; rue des Ternes, 88, à Paris.
1843. MANSUY médecin-vétérinaire; à Frouard (M.-et-M.).
1873. MATHIEU (Auguste), sous-inspecteur des forêts, à Bar-le-Duc.
1867. MATHIEU (Émile), docteur ès-sciences, professeur à la Faculté des sciences de Nancy.
1856. MEAUME (Ed.), ✠[1], avocat, ancien professeur à l'École forestière de Nancy; avenue de Neuilly, 45, à Paris.
1838. MERSON (M.-L.), ✠, major en retraite; à Paris.
1862. MILLIEN (Achille), homme de lettres; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1 Décédé à Neuilly (Seine), en mars 1886.

Digitized by Google

1830. MOREAU (César), ancien vice-consul de France à Londres, directeur de l'Académie de l'industrie; à Paris.
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue; à Nancy.
1843. NEYEN (Auguste), docteur en médecine; à Viandon (grand-duché de Luxembourg).
1837. NICOLAS (Michel), ✠, I. ✠, professeur de philosophie à la Faculté protestante de Montauban.
1846. NOTHOMB (de), propriétaire; à Longlaville (M.-et-M.).
1870. OLRY, I. ✠,[1] instituteur à Allain (Meurthe-et-Moselle).
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE (Louis), ✠, chef d'escadron d'artillerie en retraite; allée de Tourny, 22, à Bordeaux.
1843. PELTE, ✠, agronome; à Woippy, et rue du Pont-Moreau, à Metz.
1844. PERREY (Alexis), ✠, I. ✠, professeur de mathématiques à la Faculté des sciences de Dijon.
1850. QUIQUANDON (Jacques), O. ✠, colonel du génie en retraite; à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1836. REICHENSPERGER (le Dr Aug.), ancien conseiller à la Cour d'appel de Cologne, député au Parlement; à Cologne.
1872. REVOIL (Henri), O. ✠, I. ✠, architecte diocésain et des monuments historiques, correspondant de l'Institut; à Nîmes.
1879. ROBERT (Ferdinand des), terrasse de la Pépinière, 1, à Nancy.
1851. ROISIN (le baron Ferdinand de), ✠; à Trèves.
1849. SCHIAVETTI, opticien; à Brest.
1881. SCHLINCKER (A.)[2], maître de forges à Creutzwald (Lorraine).
1857. SCOUTETTEN (Louis), ✠, médecin-major de première classe, au 34e régiment d'infanterie.
1837. SELYS LONGCHAMPS (le baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique (sciences naturelles); à Liége.
1866. STAAF (le colonel F.-N.), O. ✠, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norvège, place Wagram, 1 à Paris.
1878. THIRION (Maurice), professeur de rhétorique au lycée d'Épinal.
1860. TRANCHARD (L.), O. ✠, sous-intendant militaire de première classe; à Châlons-sur-Marne.
1860. TRELAT (le Dr Ulysse), O. ✠, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
1875. VIGNAUX (Eug. de); rue des Francs-Bourgeois, 34, à Paris.

1 Décédé à Allain, le 10 juin 1885.
2 Élu membre titulaire, le 21 Août 1887.

Digitized by Google

1842. VIOLLET (J.-B.), ingénieur civil; rue Saint-Louis, au Marais, 79, à Paris.
1854. VION (MICHEL), A. ✠, chef d'institution; à Amiens.
1828. WAHU, O. ✠, docteur en médecine, médecin principal; quai du midi, à Nice.
1859. WOGUE (L.), gradué grand-rabbin, professeur de théologie et d'hébreu au séminaire israélite; rue Ville-Hardouin, 16, à Paris.
1852. WURTH-PAQUET, président de la Cour supérieure de justice de Luxembourg.
1878. ZUNDEL (AUG.)[1], vétérinaire supérieur d'Alsace-Lorraine; à Strasbourg.

A. F.

1 Décédé à Strasbourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

# ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

## Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

*Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme* accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus, pages 245 à 261, des publications qu'elles lui ont envoyées.*

**Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 28 mai 1885.**

EUROPE.

**Alsace-Lorraine,** *Colmar*. Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Metz*. Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Le *Moniteur de la Moselle*.
— — Le *Lorrain*.
— *Mulhouse*. Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg*. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

**Angleterre,** *Cambridge*. Cambridge philosophical Society.
— *Londres*. Zoological Society of London.
— *Manchester*. Literary and philosophical Society of Manchester.

**Autriche-Hongrie,** *Budapest*. Budapester Handels und Gewerbe Kammer.
— *Gratz*. Historische Verein für Steiermark.
— *Halle*. Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie.

**Bavière,** *Munich*. Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

**Belgique,** *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon*. Institut archéologique du Luxembourg.



Digitized by Google

— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— *Enghien*. Cercle archéologique d'Enghien.
— *Liége*. Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

**Brême** (République de). Naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.

FRANCE :

**Ain**, *Bourg*. Société d'émulation, sciences, lettres et arts de l'Ain.
**Aisne**, *Laon*. Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin*. Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.

**Alpes-Maritimes**, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.

**Aube**, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

**Aveyron**, *Rhodez*. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

**Bouches-du-Rhône**, *Aix*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
— *Marseille*. Société de statistique de Marseille.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

**Calvados**, *Caen*. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
— — Société des antiquaires de Normandie.
— — Société Linnéenne de Normandie.

**Charente-Inférieure**, *La Rochelle*. Société d'agriculture de La Rochelle.
— *Rochefort*. Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.

**Côte-d'Or**, *Dijon*. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Digitized by Google

**Doubs,** *Besançon.* Académie des sciences et belles-lettres de Besançon.

**Eure,** *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

**Finistère,** *Brest.* Société académique de Brest.

**Gard,** *Nimes.* Académie du Gard.

**Garonne (Haute-),** *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.

— — Société d'archéologie du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége.

**Gironde,** *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

**Indre-et-Loire,** *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

**Isère,** *Grenoble.* Académie Delphinale.

**Jura,** *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

**Loire,** *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

**Loire (Haute-),** *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

**Loire-Inférieure,** *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

**Loiret,** *Orléans.* Société d'archéologie de l'Orléanais.

**Loir-et-Cher,** *Blois.* Société des sciences et des lettres de la ville de Blois.

**Lozère,** *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

**Maine-et-Loire,** *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

**Manche,** *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

**Marne,** *Châlons.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

— *Reims.* Académie de Reims.

— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Digitized by Google

**Meurthe-et-Moselle,** *Briey.* Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.
— *Nancy.* Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.
— — Société centrale d'agriculture de Nancy.
— *Pont-à-Mousson.* Société philotechnique de Pont-à-Mousson.

**Meuse,** *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.
— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.

**Morbihan,** *Vannes.* Société philomatique du Morbihan.

**Nord,** *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.
— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai.
— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

**Oise,** *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

**Pas-de-Calais,** *Arras.* Académie d'Arras.

**Puy-de-Dôme,** *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

**Pyrénées (Basses-),** *Pau.* Société des sciences, lettres et arts de Pau.

**Pyrénées-Orientales,** *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

**Rhône,** *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
— — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.
— — Société littéraire, historique et archéologique.
— — Société académique d'architecture de Lyon.

**Saône (Haute-),** *Vesoul.* Société d'agriculture de la Haute-Saône.

**Saône-et-Loire,** *Autun.* Société Éduenne.
— *Chalon-sur-Saône.* Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

**Sarthe,** *Le Mans.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.
— — Société philotechnique du Maine.

**Seine,** *Paris.* Société des Antiquaires de France.
— — Société centrale d'agriculture de France.
— — Société de géographie de Paris.

Digitized by Google

— — Société zoologique d'acclimatation.
— — Association scientifique de France; au secrétariat de la faculté des sciences, à la Sorbonne, à Paris.
— — Académie nationale, agricole et manufacturière, et Société française de statistique universelle.

**Seine-et-Oise**, *Versailles*. Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.
— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

**Seine-Inférieure**, *Le Havre*. Société havraise d'études diverses.
— *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.
— — Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.
— — Société des sciences naturelles de Rouen.
— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

**Sèvres (Deux-)**, *Niort*. Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.

**Somme**, *Abbeville*. Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens*. Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme.
— — Société des Antiquaires de Picardie.

**Var**, *Toulon*. Société académique du Var.

**Vienne**, *Poitiers*. Société académique d'agriculture, belles-lettres et arts de Poitiers.

**Vosges**, *Épinal*. Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomatique de Saint-Dié.

**Yonne**, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

---

**Hollande**, *Harlem*. Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid (Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie).

**Luxembourg** (Grand-duché de), *Luxembourg*. Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.

**Norvège**, *Christiana*. Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiana.

**Prusse**, *Gœrlitz*. Oberlautsitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Kœnigsberg*. Kœnigliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.

Digitized by Google

— *Trèves.* Gesellschaft für die nützliche Forschungen zu Trier.

**Russie,** *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.

— — Observatoire physique central de Russie.

— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.

**Suède,** *Lund.* Lunds universitet.

**Suisse,** *Zurich.* Antiquarischen Gesellschaft in Zurich.

## AFRIQUE.

**Algérie,** *Alger.* Société historique algérienne.

**Égypte,** *Le Caire.* Société khédivale de géographie du Caire.

## AMÉRIQUE.

**Brésil,** *Rio-de-Janeiro.* Museu nacional do Rio-de-Janeiro.

**Canada,** *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

**Columbia,** *Washington.* Agriculture Departement.

— — Coast Survey Office, U. S.

— — Interior Departement.

— — Patent Office.

— — Smithsonian Institution.

**Connecticut,** *Hartford.* Connecticut State agricultural Society.

— *New-Haven.* Academy of Sciences of Connecticut.

**Iowa,** *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.

**Massachusetts,** *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.

— *Cambridge.* Museum of comparative Zoology at Harvard College.

**Michigan,** *Détroit.* Agricultural Society of the Stat of Michigan.

**Missouri,** *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.

**New-York,** *New-York.* University of the State of New-York.

**Ohio,** *Columbus.* Ohio State board of Agriculture.

**Pennsylvanie,** *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.

**Wisconsin,** *Madison.* Wisconsin State agricultural Society.

## ASIE.

**Chine,** *Zi-Ka-Wei.* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Hai.

A. F.

Digitized by Google

# TABLES DES MATIÈRES

## I. — SÉANCE ANNUELLE.

**Séance annuelle du 28 Mai 1885.**


Pages.

Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1884-1885, par M. l'abbé A. Bérard, secrétaire..... 3

Rapport sur le concours de poésie de l'année 1884-1885, par M. Auricoste de Lazarque, membre titulaire..... 31

Rapport sur le concours des sciences appliquées de l'année 1884-1885, par M. Lametz, membre titulaire..... 47

Notice sur M. le Président Orbain, par M. Ch. Abel, membre titulaire..... 53

Notice sur Me Dommanget, le dernier bâtonnier des avocats messins, par M. Ch. Abel, membre titulaire..... 79

Récompenses décernées par l'Académie à la suite des concours de l'année 1884-1885.. 131


Digitized by Google

Programme des concours ouverts pendant l'année 1885-1886. ..... 133

Bureau de l'Académie pour l'année 1885-1886. 137

## II. — MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS.

### Philologie.

Étymologie de Sarreguemines déduite de sa situation topographique entre Steinbach et Rilching, par M. Box, membre titulaire... 141

### Histoire. — Archéologie.

*Les seigneurs de Xonville*, par M. Ferd. des Robert, membre correspondant. ..... 155

Ouvrages de la bibliothèque de M. Chartener achetés, en 1885, pour la ville de Metz, par M. Ad. Bellevoye, membre titulaire..... 171

Note sur quelques marques de potiers de la période gallo-romaine, par M. Ad. Bellevoye, membre titulaire..... 191

Le véritable emplacement du village appelé *Petit-Fa* en 1550, par M. L. Gérard, membre correspondant..... 194

Découvertes numismatiques (canton de Sarreguemines), par M. E. Huber, membre titulaire. ..... 198

### Météorologie.

Observations météorologiques faites à Metz en 1884, par M. A. Schuster, agrégé-artiste.. 207

Digitized by Google

## APPENDICE.

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1884-1885..... 241

Travaux manuscrits déposés aux archives de l'Académie pendant l'année 1884-1885... 263

Tableau des membres de l'Académie..... 269

Académie, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications..... 281

## PLANCHES.

Marques de potiers de la période gallo-romaine. Pl. XIX..... 191

Emplacement véritable du village appelé *Petit-Fa* en 1550. Pl. XX..... 194

FIN DE LA TABLE.



Digitized by Google

# ERRATA.

Page 156, note 9, au lieu de : *Canton de Chambley, arr. de Briey (Meurthe-et-Moselle), etc...*, il faut lire : *Canton de Vigneulles, arr. de Commercy (Meuse).*

Page 157, note 3, au lieu de : *Dun, chef-lieu de canton, arr. de Commercy (Meuse)*, il faut lire : *Dun, chef-lieu de canton, arr. de Montmédy (Meuse).*

Page 163, note 1, il faut lire : *Seigneur de Jaulny et Fléville-en-Woèvre.*

Page 167, les notes 1 et 2 sont alternées.

Metz. — Imprimerie Delhalt, place Saint-Louis, 8.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY PAIR
32101 042292472

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google